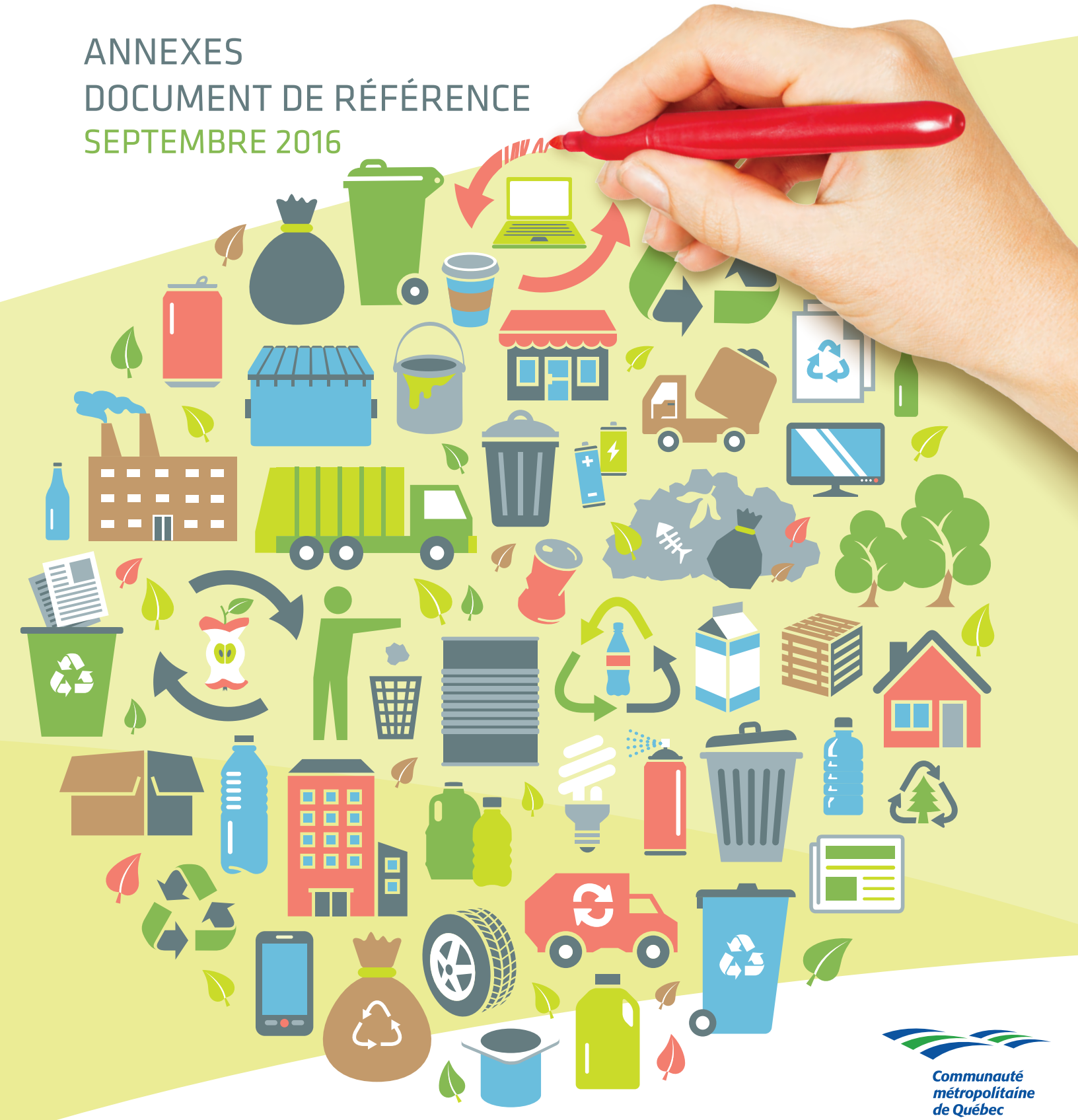
PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (RIVE-NORD) 2016-2021

ANNEXES
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
SEPTEMBRE 2016



Communauté métropolitaine de Québec

ANNEXE I
Description du territoire de planification

TABLE DE MATIÈRES

1. INTRODUCTION 3
2. DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION 3
3. PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE 5
4. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE 7
4.1 Description de la démographie 7
4.2 Projections démographiques 8
4.3 Portrait socio-économique 9
4.4 Caractéristiques sociales 9
4.5 Caractéristiques économiques 12
4.6 Caractéristiques de l'emploi et profil économique 13
ANNEXE I.1 : RÉFÉRENCES – DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION 18
ANNEXE I.2 : NOMBRE D'UNITÉS D'OCCUPATION PAR COMPOSANTE 20
ANNEXE I.3 : FICHES PAR COMPOSANTE DE LA CMQ 23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition territoriale de la CMQ 4
Tableau 2 : Périmètres urbains et agricoles de la CMQ 6
Tableau 3 : Portrait de la population en 2006 et 2013 7
Tableau 4 : Portrait de la population en 2013 et densité - Territoires de la CMQ 8
Tableau 5 : Perspectives démographiques - Territoires de la CMQ, 2013-2021 9
Tableau 6 : Tranches d'âge de la population en nombre - Territoires de la CMQ 9
Tableau 7 : Rémunération des salariés par habitant entre 2007 et 2011 - Composantes de la CMQ 12
Tableau 8 : Revenu disponible des ménages par habitant entre 2007 et 2011 - Composantes de la CMQ 13
Tableau 9 : Synthèse des indicateurs économiques - Composantes de la CMQ 13
Tableau 10 : Répartition des employés par secteur SCIAN au lieu de travail 14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Arrondissements de la Ville de Québec 5
Figure 2 : Proportion de la population et de la superficie - Composantes de la CMQ 8
Figure 3 : Tranches d'âge de la population - Territoires de la CMQ 10
Figure 4 : Niveau de scolarité de la population - Composantes de la CMQ 11
Figure 5 : Première langue officielle parlée sur le territoire de la CMQ 12
Figure 6 : Répartition des employés par secteur d'emploi - Composantes de la CMQ 15
Figure 7: Répartition des employés par secteur d'emploi - CMQ 15
Figure 8 : Répartition des employés par type d'activité - Composantes de la CMQ 16
Figure 9 : Répartition des employés par type d'activité - CMQ 16

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Limites administratives du territoire de planification et réseau routier
Carte 2 : Affectations et type d'occupations du territoire – CMQ

1. INTRODUCTION

La description du territoire d'application est une étape essentielle afin d'élaborer un PGMR adapté aux caractères distinctifs de chaque territoire de planification. Elle comprend une présentation des portraits géographique, démographique et socio-économique de la CMQ (rive nord).

Cette section a été établie à partir de données issues des sources suivantes[1] :

- Données disponibles sur le Portail métropolitain de la CMQ : tableaux statistiques;
- Données statistiques : Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada;
  - Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011;
  - Recensement de la population de 2011.
- Répertoire des municipalités : MAMOT;
- Sommaires du rôle de l'évaluation foncière de 2013 de chaque municipalité;
- Profil socio-économique de la CMQ.

2. DÉLIMITATION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

Le territoire couvert par le PGMR de la CMQ (rive nord), abrégé par CMQ, englobe quatre composantes :

- L'Agglomération de Québec;
- La MRC de La Côte-de-Beaupré;
- La MRC de L'Île-d'Orléans);
- La MRC de La Jacques-Cartier.

Chacune de ces quatre composantes regroupe plusieurs organisations municipales qui sont présentées dans le **tableau 1**.

L'Agglomération de Québec est composée de la Ville de Québec et des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, défusionnées en 2006.

La **figure 1** présente les limites administratives du territoire de la CMQ, ainsi que les limites de planification du PGMR. La Ville de Lévis est une des composantes de la CMQ, mais elle n'est pas comprise dans le territoire de planification du PGMR.

[1] Des fiches synthèses sur l'information générale du territoire de planification sont jointes à l'annexe 1.3. Elles fournissent un sommaire des informations relatives aux portraits des composantes et de chaque municipalité.

Tableau 1 : Composition territoriale de la CMQ

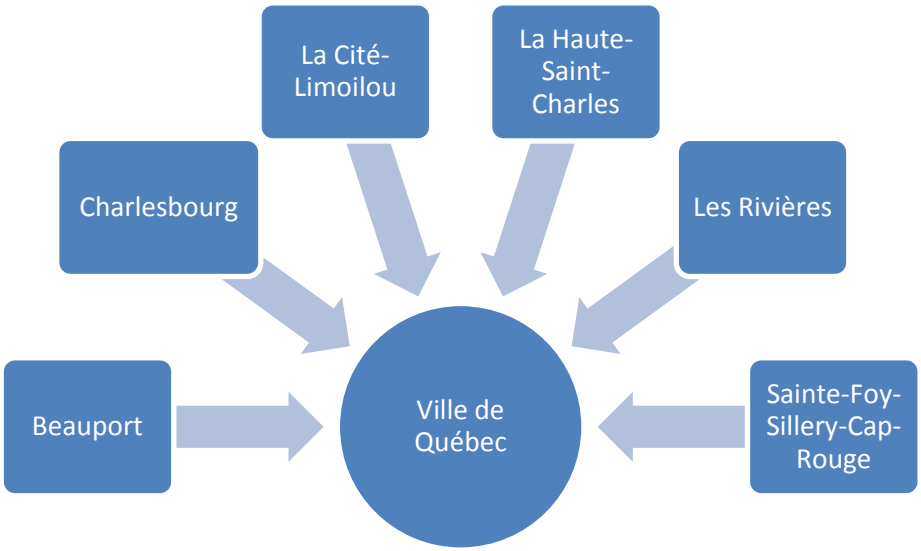
Composantes	Organisations municipales	Statut juridique
Agglomération de Québec	Québec	Ville
	Saint-Augustin-de-Desmaures	Ville
	L'Ancienne-Lorette	Ville
MRC de La Côte-de-Beaupré	Beaupré	Ville
	Boischatel	Municipalité
	Château-Richer	Ville
	L'Ange-Gardien	Municipalité
	Lac-Jacques-Cartier	Territoire non organisé
	Saint-Ferréol-les-Neiges	Municipalité
	Saint-Joachim	Paroisse
	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	Paroisse
	Saint-Tite-des-Caps	Municipalité
	Sainte-Anne-de-Beaupré	Ville
	Sault-au-Cochon	Territoire non organisé
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité
	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité
	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité
	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité
	Sainte-Famille	Paroisse
	Sainte-Pétronille	Village
MRC de La Jacques-Cartier	Fossambault-sur-le-Lac	Ville
	Lac-Beauport	Municipalité
	Lac-Croche	Territoire non organisé
	Lac-Delage	Ville
	Lac-Saint-Joseph	Ville
	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Municipalité
	Sainte-Brigitte-de-Laval	Ville
	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Ville
	Shannon	Municipalité
	Stoneham-et-Tewkesbury	Cantons unis

Source : Répertoire des municipalités : MAMOT, compilation réalisée par Chamard

Le territoire de la Ville de Québec regroupait, en 2002, treize municipalités de l'ex-Communauté urbaine de Québec (CUQ). Lors de l'élaboration du premier PGMR en 2004, elles étaient regroupées en huit arrondissements.

La Ville de Québec est aujourd'hui découpée en six arrondissements, tous distincts par leur environnement et leurs caractéristiques sociodémographiques.

Figure 1 : Arrondissements de la Ville de Québec



- Les arrondissements de Beauport et Charlesbourg ont été créés en 2002 et ont gardé le même nom que les anciennes villes constituées suite à un regroupement de plusieurs municipalités en 1976.
- L'arrondissement de La Cité-Limoilou, le plus important au rang démographique, est divisé en neuf quartiers répartis entre la Haute-Ville, la Basse-Ville et Limoilou.
- L'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, le plus grand en superficie, également créé en 2002, regroupe les municipalités de Lac-Saint-Charles, Loretteville, Saint-Émile, une partie de Neufchâtel et, depuis 2009, il comprend également le quartier de Val-Bélair.
- L'arrondissement de Les Rivières, qui comprend notamment le Vieux-Québec et le parc Chauveau, témoigne de la richesse historique de la Ville de Québec et de son environnement.
- L'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge dispose de 15 km de littoral, très appréciés pour des activités de marche, de vélo et de nautisme. Chargé d'histoire et de nature, il n'en est pas moins caractérisé par une économie solide et diversifiée.

Il y a trois territoires sous juridiction fédérale qui se trouvent à l'intérieur des limites territoriales de la CMQ, soit la base militaire de Valcartier, la réserve huronne de Wendake et le port maritime de la Ville de Québec. Ces territoires ne sont pas couverts par le PGMR de la CMQ.

3. PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Le territoire couvert par le PGMR de la CMQ est situé au cœur de la région administrative de la Capitale-Nationale (région 03). Celui-ci couvre une superficie de 2 948,8 km^2 (excluant les TNO), ce qui représente près de 16 % de la superficie totale de la région (18 644 km^2).

Sa topographie est caractérisée par des reliefs variés. Le paysage est marqué par la présence du fleuve Saint-Laurent, bordés d'escarpements importants et par plusieurs vallées entrecoupant le massif des Laurentides. Certaines de ces vallées ont d'ailleurs servi de voies de pénétration vers le nord. Au sud de la bordure fluviale, le relief est relativement plat.

Cette topographie est liée à sa localisation entre trois grandes régions naturelles : les Appalaches, les basses terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien. L'hydrographie du territoire est marquée par plusieurs rivières dont les principales sont les rivières Jacques-Cartier, Cap-Rouge, Saint-Charles, Beauport, Montmorency et Sainte-Anne-du-Nord. Certaines présentent de fortes dénivellations et des débits variables les rendant impropres à la navigation, mais intéressantes pour la production d'hydro-électricité. Enfin, le territoire compte de nombreux lacs constituant la source de plusieurs cours d'eau. Le fleuve Saint-Laurent est au centre du développement de la région et de l'est de l'Amérique du Nord.

Les secteurs les plus densément peuplés du territoire, entre les vallées des rivières Cap-Rouge et Saint-Charles, se retrouvent sur un plateau. Et c'est au nord de ce secteur et de La Côte-de-Beaupré, avec la réserve faunique des Laurentides, que l'on retrouve le secteur le moins propice à l'urbanisation et à l'agriculture. Le développement humain s'est fait le long du fleuve, selon un axe nord-est/sud-ouest, matérialisé par le fleuve. C'est dans le passage étroit entre les falaises de Québec et de Lévis que le fleuve est le plus profond, soit plus de 50 mètres, en amont de l'estuaire.

Cette région, au climat tempéré continental humide, est fortement couverte de boisés ou de forêts. Le milieu forestier est composé de quatre écosystèmes principaux, soit la sapinière à bouleau blanc, la sapinière à bouleau jaune, l'érablière laurentienne et l'érablière à bouleau jaune. On y retrouve aussi de nombreux milieux humides le long des berges et du littoral fluvial. La présence des multiples cours d'eau et lacs, le climat et le couvert végétal favorisent ainsi un milieu d'une grande diversité floristique et faunique. Situés à proximité des secteurs urbanisés, certains habitats ou refuges abritent des espèces animales et floristiques variées, parfois fragiles ou menacées. Ces zones humides vulnérables et ces espaces boisés à essences forestières rares sont particulièrement sensibles à l'expansion du tissu urbain, aux coupes totales en milieux forestiers et à certaines activités humaines non contrôlées. Quelques-uns de ces milieux naturels sont d'ailleurs protégés par des parcs et réserves, tels le Parc national de la Jacques-Cartier, la Réserve faunique des Laurentides, la Réserve faunique de Portneuf, la réserve écologique Tantaré et la réserve naturelle des Marais du Nord. Les deux cartes ci-après présentent les affectations principales du territoire et le vaste réseau routier de la CMQ.

Le **tableau 2** présente les superficies agricoles et urbaines de la CMQ ainsi que leurs proportions dans chaque territoire, par rapport à leur superficie respective. Les données proviennent des rapports annuels de la Commission de protection du territoire agricole de Québec (CPTAQ) et le système de découpage administratif du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) en plus du rôle d'évaluation des municipalités.

Tableau 2 : Périmètres urbains et agricoles de la CMQ

Composantes	Superficie (en km^2)	Périmètre urbain (en km^2)	Proportion (%)	Superficie agricole (en km^2)	Proportion (%)
Agglomération de Québec	557,3	261	46,8 %	124,22	22,3 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	641,6	38	5,9 %	239,44	37,3 %
MRC de L'Île-d'Orléans	195,3	4,1	2,1 %	185,21	94,8 %
MRC de La Jacques-Cartier	1 554,6	63,9	4,1 %	61,47	4,0 %
CMQ	**2 948,8**	**367,5**	**12,5 %**	**608,3**	**20,6 %**

Source : Rapports annuels de 2005 à 2014 de la CPTAQ; Système de découpage administratif 2011 du MERN; Rôle d'évaluation foncière 2011 des municipalités. Le tout a été compilé par la CMQ en 2012

Communauté métropolitaine de Québec

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016 - 2021

CMQ (rive-nord)

Grandes affectations

Limites administratives

- CMQ
- MRC
- Municipalité

Hydrographie

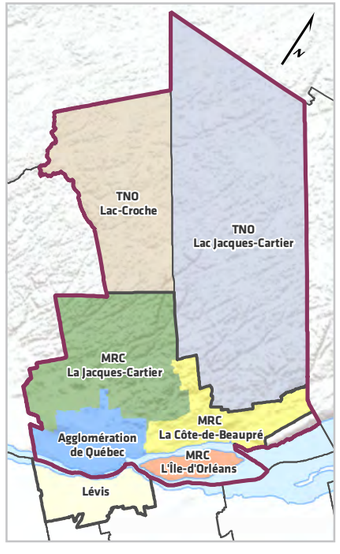
- Plans et cours d'eau

Affectations

- Agricole
- Agroforestière
- Commerciale
- Forestière
- Industrielle
- Militaire
- Récréation et conservation
- Résidentielle
- Urbaine

- Territoire d'application du PGMR

MRC PORTNEUF
MRC LA JACQUES-CARTIER
MRC CHARLEVOIX
AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
MRC LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MRC L'ÎLE-D'ORLÉANS
MRC LOTBINIÈRE
LÉVIS
MRC BELLECHASSE
MRC MONTMAGNY
MRC L'ISLET



Sources :
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2001-2014
Communauté métropolitaine de Québec, 2013
Ville de Québec, 2006
MRC L'Île-d'Orléans, 2005
MRC La Côte-de-Beaupré, 2013
MRC La Jacques-Cartier, 2004

1:315 000

10 5 0 10

Kilomètres

Datum et projection
NAD 83, MTM fuseau 7

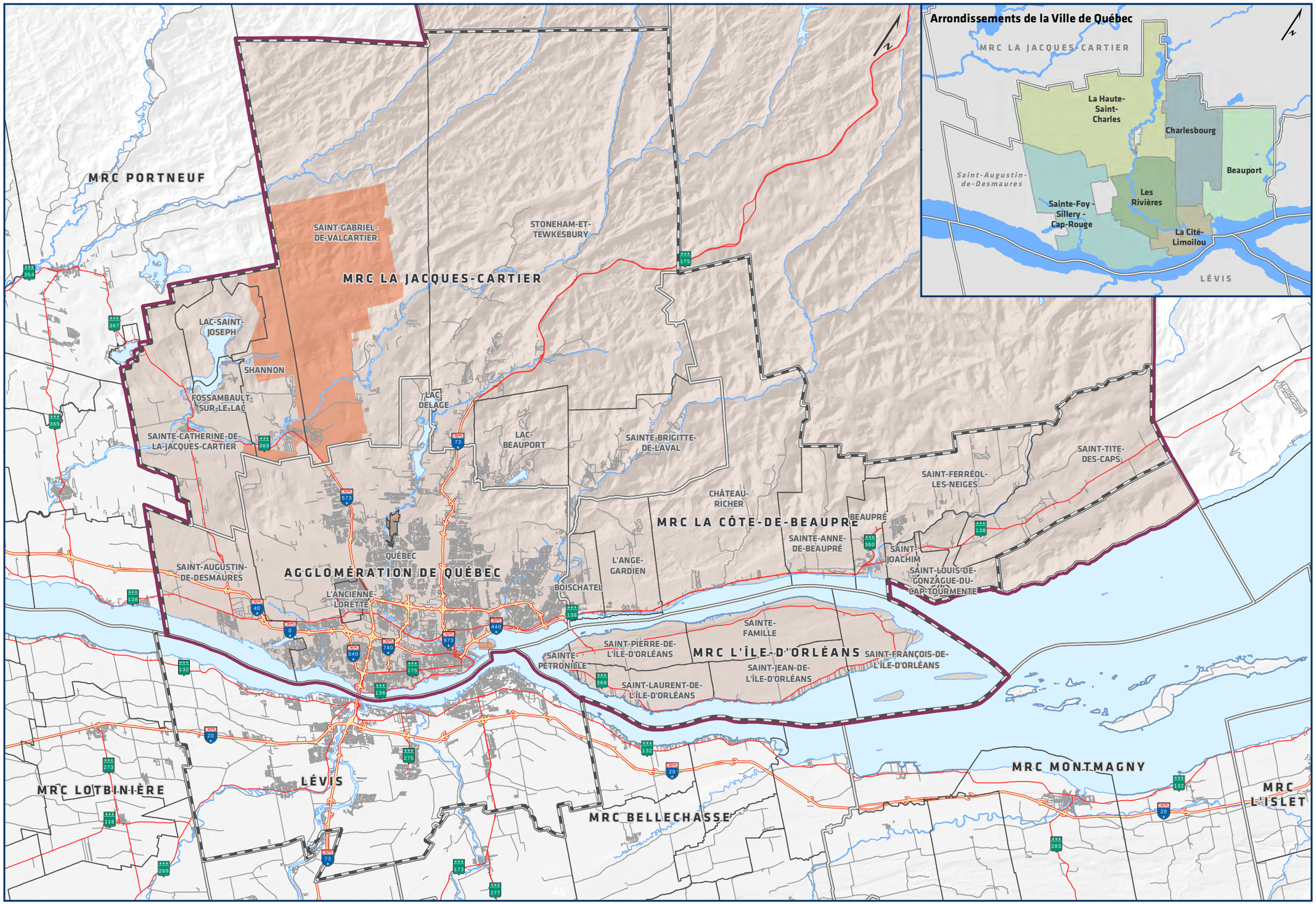
© Communauté métropolitaine de Québec
Réalisé le 10-07-2015
Nom du document: H:\Geopros\GIS\Projet_mxd\PGMR\2015\PGMR_Affectations.mxd

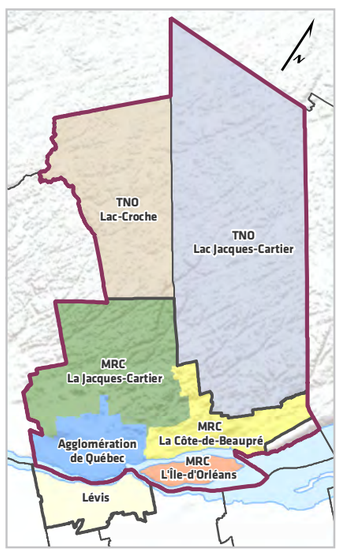
Communauté métropolitaine de Québec

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016 - 2021

CMQ (rive-nord)

Limites administratives et réseau routier





Limites administratives

- CMQ
- MRC
- Municipalité

Hydrographie

- Plans et cours d'eau

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale et régionale
- Locale

- Territoire d'application du PGMR
- Territoires fédéraux non visés par le PGMR

Sources :
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2001-2014
Communauté métropolitaine de Québec, 2013
Ville de Québec, 2007

1:315 000

10 5 0 10

Kilomètres

Datum et projection
NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
Réalisé le 10-07-2015
Nom du document: H:\Geopros\GIS\Projet_mxd\PGMR\2015\PGMR_LimitesAdministratives.mxd

Il est important de noter les différents points distinctifs caractérisant les composantes de la CMQ.

- Le réseau routier de la CMQ est très développé. De nombreuses routes et autoroutes permettent de circuler sur l'ensemble du territoire en provenance du nord, du sud, de l'est et de l'ouest. Deux ponts permettent d'accéder à la rive nord de la CMQ et un pont permet l'accès à L'Île-d'Orléans. Les artères principales sont représentées par l'autoroute 20 sur la rive sud, l'autoroute 40 sur la rive nord et l'autoroute 73, qui permet de se diriger vers le nord et le sud.
- Les boisés se retrouvent majoritairement dans la partie nord et nord-est de la CMQ. Les zones commerciales, industrielles, résidentielles ainsi que les zones agricoles sont, quant à elles, concentrées le long du fleuve.
- L'Agglomération de Québec présente le plus grand périmètre urbain de la CMQ avec près de 47 % de son territoire. Elle est suivie, dans l'ordre, par les MRC de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans.
- La MRC de L'Île-d'Orléans dispose de la plus grande proportion de terres agricoles sur son territoire (94,8 %). Dans l'analyse des secteurs d'emploi, cela se traduit par une très forte représentation du secteur primaire.

4. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

4.1 Description de la démographie

Afin d'établir le portrait démographique de la CMQ en 2013, les estimations de population permanente des six arrondissements de la Ville de Québec et des 27 municipalités du territoire de la CMQ ont été réalisées à partir de plusieurs sources de données. Le **tableau 3** présente une comparaison de la population de 2006 et de 2013.

Tableau 3 : Portrait de la population en 2006 et 2013

Composantes	2006	2013	Variation démographique	
			N	%
Agglomération de Québec	531 990	570 379	38 389	7,2 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	23 224	26 994	3 770	16,2 %
MRC de L'Île-d'Orléans	6 875	6 649	-226	-3,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	30 209	39 905	9 696	32,1 %
CMQ	**592 298**	**643 927**	**51 629**	**8,7 %**

Source : Institut de la Statistique du Québec, Estimation de la population des municipalités du territoire de la CMQ au 1er juillet, compilée par la CMQ.

Globalement, la CMQ connaît une variation de près de 8,7 % de sa population moyenne. On note une légère baisse de la population pour la MRC de L'Île-d'Orléans, alors qu'on remarque une forte croissance de la population pour les MRC de La Jacques-Cartier (+ 32,1 %) et de La Côte-de-Beaupré (+ 16,2 %) entre 2006 et 2013.

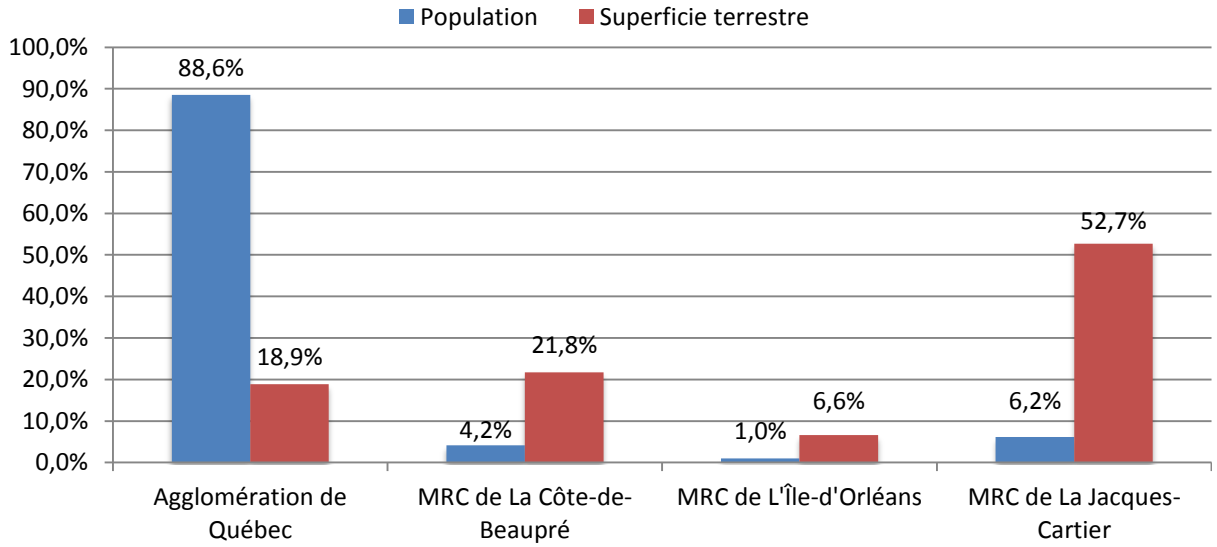
Le **tableau 4** présente la population de la CMQ en 2013, la superficie de chacune des MRC et leur densité de population.

Tableau 4 : Portrait de la population en 2013 et densité - Territoires de la CMQ

Composantes	Population 2013 (nombre)	Proportion (%)	Superficie (en km^2)	Proportion (%)	Densité (hab/km^2)
Agglomération de Québec	570 379	88,6 %	557,3	18,9 %	1 023,5
MRC de La Côte-de-Beaupré	26 994	4,2 %	641,6	21,8 %	42,1
MRC de L'Île-d'Orléans	6 649	1,0 %	195,3	6,6 %	34,0
MRC de La Jacques-Cartier	39 905	6,2 %	1 554,6	52,7 %	25,7
CMQ	**643 927**		**2 948,8**		**218,4**

Source : Compilation réalisée par Chamard

Figure 2 : Proportion de la population et de la superficie - Composantes de la CMQ



La population totale de la CMQ s'élève à 643 927 habitants en 2013. L'Agglomération de Québec représente plus de 88 % de la population sur le territoire de la CMQ, avec une densité de 1 023 habitant/km^2.

Avec une superficie de 2 948,8 km^2 (sans les TNO) en 2013, cela donne à la CMQ, une densité d'environ 218 habitants au kilomètre carré.

4.2 Projections démographiques

Le **tableau 5** compile les données des perspectives démographiques des composantes de 2013 à 2021.

Tableau 5 : Perspectives démographiques - Territoires de la CMQ, 2013-2021

Composantes	2013	2021	Variation 2013-2021	
			N	%
Agglomération de Québec	570 379	621 713	51 334	9 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	26 994	29 423	2 429	9 %
MRC de L'Île-d'Orléans	6 649	7 247	598	9 %
MRC de La Jacques-Cartier	39 905	43 496	3 591	9 %
CMQ	**643 927**	**701 880**	**57 953**	**9 %**

Source : Communauté métropolitaine de Québec

La population estimée en 2021 est de 701 880 habitants, ce qui représente un accroissement de 9 % par rapport à 2013.

4.3 Portrait socio-économique

L'identification des caractéristiques sociales et des activités économiques sur le territoire des MRC est essentielle pour l'élaboration du PGMR, notamment pour catégoriser les types de matières résiduelles générées et pour en estimer les quantités. Les principales caractéristiques ayant des incidences sur la gestion des matières résiduelles sont les revenus, le taux d'emploi, le nombre de ménages, le nombre d'unités d'occupation et de portes à desservir sur le territoire, ainsi que la structure économique de ce dernier.

4.4 Caractéristiques sociales

Le **tableau 6** présente les tranches d'âge de la population vivant sur le territoire de la CMQ suivant les chiffres de Statistique Canada lors du recensement de la population en 2011.

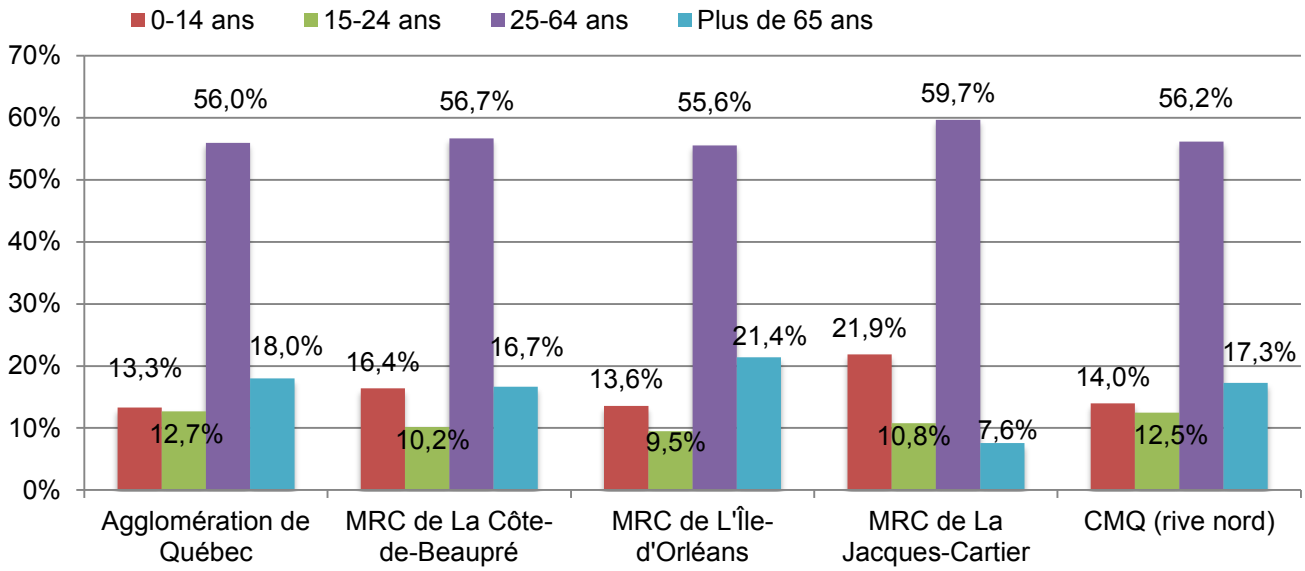
Tableau 6 : Tranches d'âge de la population en nombre - Territoires de la CMQ

Composantes	Population			
	0-14 ans	15-24 ans	25-64 ans	plus de 65 ans
Agglomération de Québec	73 545	70 300	308 875	99 175
MRC de La Côte-de-Beaupré	4 285	2 680	14 850	4 365
MRC de L'Île-d'Orléans	915	640	3 735	1 435
MRC de La Jacques-Cartier	8 085	3 975	22 020	2 800
CMQ	**86 830**	**77 595**	**349 480**	**107 775**

Source : Statistique Canada, profil du recensement 1981-2006, selon le découpage du 1er janvier 2006
Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

La **figure 3** propose les proportions de chacune des tranches d'âge de la population pour la CMQ et l'ensemble des territoires qui la compose.

Figure 3 : Tranches d'âge de la population - Territoires de la CMQ

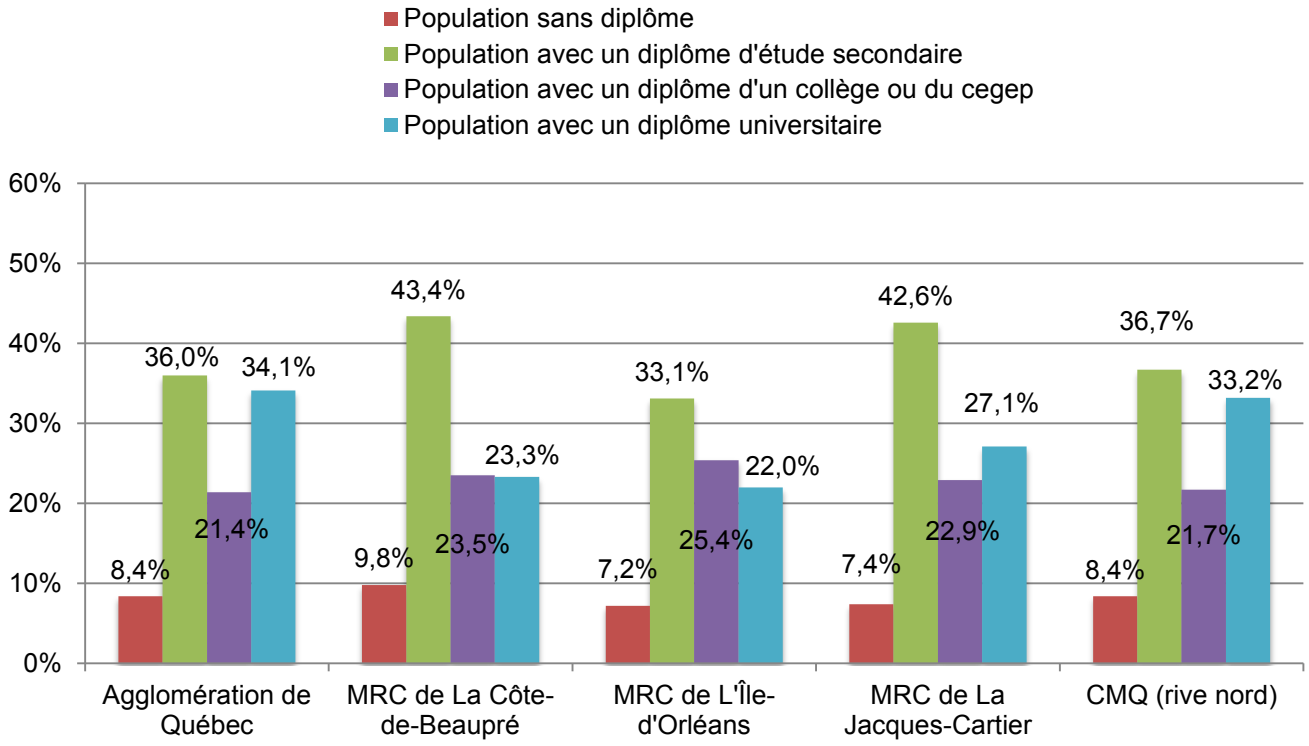


Pour l'ensemble de la CMQ, les 25-64 ans représentent la part la plus importante avec environ 56,2 % de la population. Ceci est en accord avec le fort taux d'activité du territoire. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que l'ensemble du Québec (55,7 %).

Le nombre de personnes de plus de 65 ans est plus important pour la MRC de L'Île-d'Orléans avec 21,4 % de la population. La population âgée entre 15 et 24 ans est représentée équitablement entre les territoires de la CMQ, et oscille entre 9,5 % et 13,3 % de la population. Les enfants de moins de 15 ans sont plus nombreux dans la MRC de La Jacques-Cartier.

Les proportions de chacun des niveaux de scolarité de la population pour la CMQ et de l'ensemble des MRC sont présentées dans la **figure 4**.

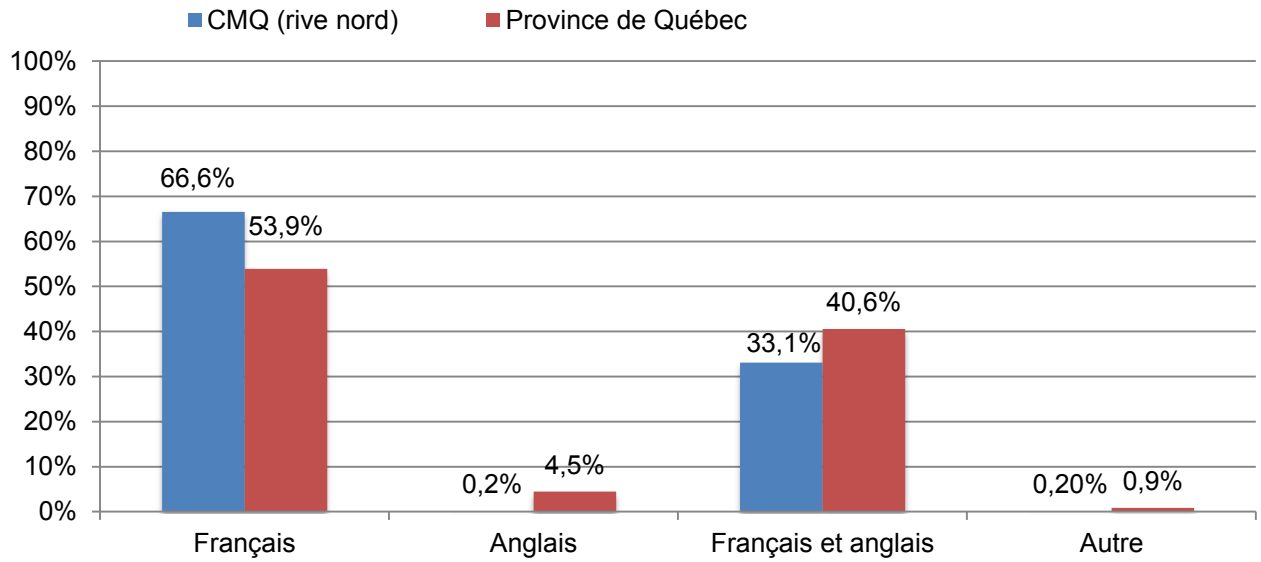
Figure 4 : Niveau de scolarité de la population - Composantes de la CMQ



Sur le territoire de la CMQ, la majorité de la population a au minimum obtenu un diplôme d'études secondaires, avec près de 92 % de la population totale. Les diplômés des niveaux collégial et universitaire sont très importants avec respectivement 21,7 % et 33,2 % de la population, ce qui est au-dessus de la moyenne du Québec (18,3 % et 28,5 %). Les personnes sans diplôme représentent seulement 8,4 % de la population de la CMQ, en dessous de la moyenne de la province (14,8 %).

La **figure 5** répartit les citoyens par les langues officielles parlées selon les données de Statistique Canada suite au recensement de la population de 2011. La comparaison de la situation de la CMQ à celle de la province de Québec illustre que la région est plus francophone que la moyenne québécoise.

Figure 5 : Première langue officielle parlée sur le territoire de la CMQ



La population de la CMQ est majoritairement francophone avec près de 67 % de la population qui parle uniquement français, c'est plus que la proportion du Québec (53,9 %). Cependant plus de 33 % de la population parle les deux langues officielles, soit le français et l'anglais, ce qui est moindre que le Québec (40,6 %).

4.5 Caractéristiques économiques

Les **tableaux 7 et 8** présentent la variation des revenus par habitant et la rémunération des ménages par habitant pour les années 2007 et 2011[2]. Ils présentent également le taux de croissance annuel moyen entre 2006 et 2010.

Tableau 7 : Rémunération des salariés par habitant entre 2007 et 2011 - Composantes de la CMQ

Composantes	2007	2011	Variation		Taux de croissance annuel moyen 2006-2010
			N	%	
Agglomération de Québec	22 345	24 188	1 843	8,2 %	2,0 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	22 474	25 368	2 894	12,9 %	3,1 %
MRC de L'Île-d'Orléans	21 286	22 488	1 202	5,6 %	1,4 %
MRC de La Jacques-Cartier	27 433	31 879	4 446	16,2 %	3,8 %
CMQ	**23 116**	**25 205**	**2 089**	**9,0 %**	**2,2 %**

Source : Institut de la statistique du Québec, compilation réalisée par la CMQ en 2012.

[2] Cette donnée sur les niveaux de revenus par habitant et par ménage est la plus récente disponible lors de la révision du PGMR.

Tableau 8 : Revenu disponible des ménages par habitant entre 2007 et 2011 - Composantes de la CMQ

Composantes	2007	2011	Variation		Taux de croissance annuel moyen 2006-2011
			N	%	
Agglomération de Québec	24 389	26 436	2 047	8,4 %	2,0 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	24 347	27 868	3 521	14,5 %	3,4 %
MRC de L'Île-d'Orléans	26 220	29 661	3 441	13,1 %	3,1 %
MRC de La Jacques-Cartier	27 278	32 125	4 847	17,8 %	4,2 %
CMQ	**24 779**	**27 094**	**2 315**	**9,3 %**	**2,3 %**

Source : Institut de la statistique du Québec, compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

Le **tableau 9** présente les indicateurs économiques pour la CMQ ainsi que pour chaque MRC à partir des données de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011, réalisée par Statistique Canada.

Tableau 9 : Synthèse des indicateurs économiques - Composantes de la CMQ

Composantes	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Agglomération de Québec	65,6%	62,6%	4,7%
MRC de La Côte-de-Beaupré	67,5%	63,7%	5,6%
MRC de L'Île-d'Orléans	60,3%	56,9%	5,4%
MRC de La Jacques-Cartier	76,9%	74,5%	3,1%
CMQ	**67,2%**	**64,1%**	**4,5%**

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les différents indicateurs économiques de la CMQ sont, de manière générale, supérieurs à ceux de la province, en effet :

- Le taux d'activité de la CMQ est de 67,2 % (65,2 % pour le Québec); le taux d'emploi est 4 % plus élevé à la CMQ, soit de 64,1 % (60,1 % pour le Québec); et le taux de chômage est en dessous de la moyenne provinciale à 4,5 % (7,8 % pour le Québec).
- La MRC de La Jacques-Cartier se démarque par des taux d'activité et d'emploi supérieurs (76,9 % et 74,5 %) et par le taux de chômage le plus faible du territoire, avec 3,1 %.
- Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans sont les plus touchées par le chômage avec respectivement 5,6 % et 5,4 %, ce qui reste tout de même inférieur à celui du Québec. La MRC de L'Île-d'Orléans présente les plus faibles taux d'activité et d'emploi de la région, avec respectivement 60,3 % et 56,9 %.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et profil économique

Le **tableau 10** présente la répartition des employés pour les différents secteurs d'emploi selon les secteurs SCIAN [3] de la CMQ.

Les données sont compilées au lieu de travail des employés, ceci afin de représenter adéquatement les secteurs d'emploi des personnes travaillant dans les différentes municipalités du territoire étudié.

[3] Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Cette méthodologie est plus fiable que la compilation habituelle du nombre d'employés par secteur SCIAN, fait au lieu de résidence, selon le recensement de la population.

Tableau 10 : Répartition des employés par secteur SCIAN au lieu de travail

Secteurs SCIAN	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier	CMQ (rive nord)
Secteur primaire					
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	805	195	265	140	1 405
21-22 Extraction minière et Services publics	2 275	0	0	0	2 275
Secteur secondaire					
23 Construction	9 550	220	40	330	10 140
31-33 Fabrication	19 885	750	0	400	21 035
Secteur tertiaire					
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	51 495	1 120	65	790	53 470
48-49 Transport et entreposage	10 330	75	10	135	10 550
52 Finance et assurances	14 455	110	0	50	14 615
54 Services professionnels	25 555	275	40	435	26 305
61 Services d'enseignement	24 460	410	0	625	25 495
62 Soins de santé et assistance sociale	45 775	745	80	585	47 185
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	10 835	385	20	345	11 585
72 Hébergement et services de restauration	23 030	660	0	725	24 415
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	29 685	710	40	575	31 010
91 Administrations publiques	47 205	215	70	6 825	54 315
Total	**315 340**	**5 870**	**630**	**11 960**	**333 800**

Source : Portail métropolitain, CMQ, Tableaux statistiques, 2014

La CMQ comptabilise un total de 333 800 employés répartis dans divers secteurs d'activités, avec presque 95 % sur l'Agglomération de Québec. La MRC de L'Île-d'Orléans comptabilise seulement 0,2 % du nombre d'employés de l'ensemble du territoire de la CMQ.

Les **figures 6 et 7** présentent la répartition des employés en fonction des secteurs d'emploi : primaire, secondaire ou tertiaire. Les données sont tirées de l'enquête auprès des ménages, réalisée en 2011 par Statistique Canada.

Figure 6 : Répartition des employés par secteur d'emploi - Composantes de la CMQ

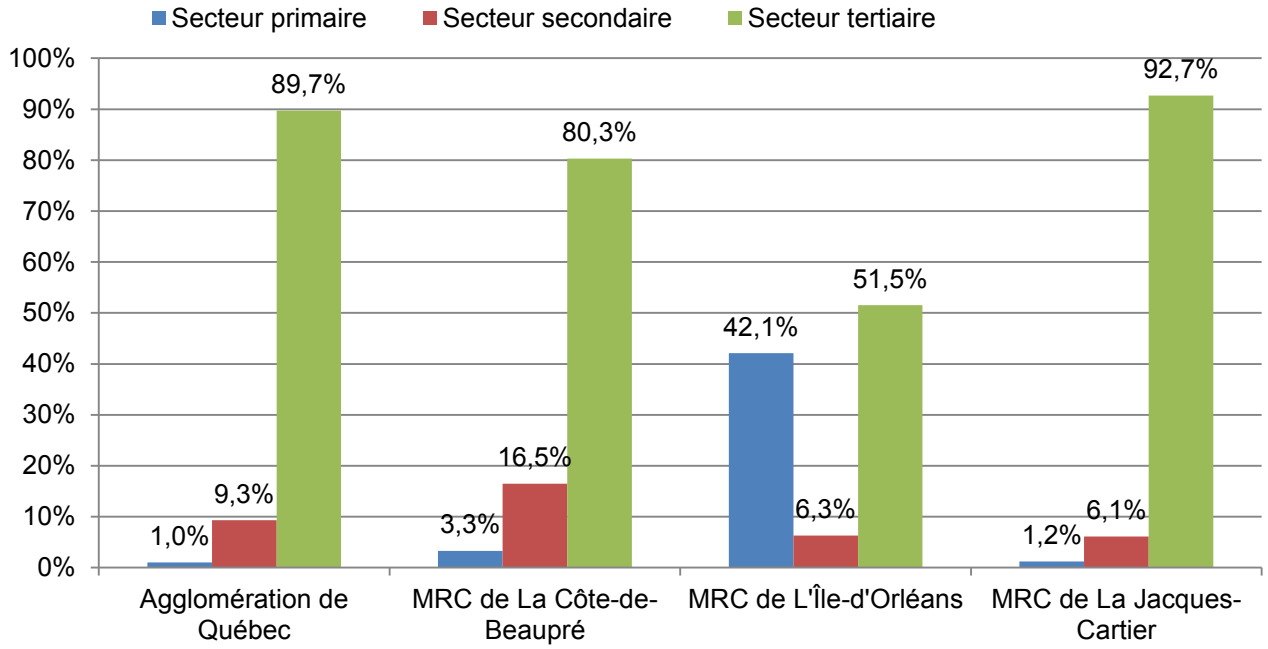
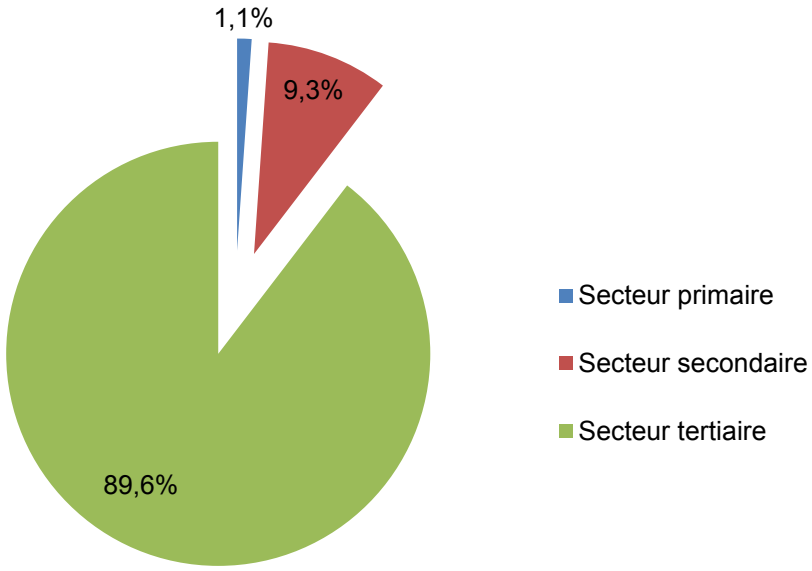


Figure 7: Répartition des employés par secteur d'emploi - CMQ



Les **figures 8 et 9** présentent la répartition des employés en fonction du type d'activité : industriel, commercial ou institutionnel[4].

Figure 8 : Répartition des employés par type d'activité - Composantes de la CMQ

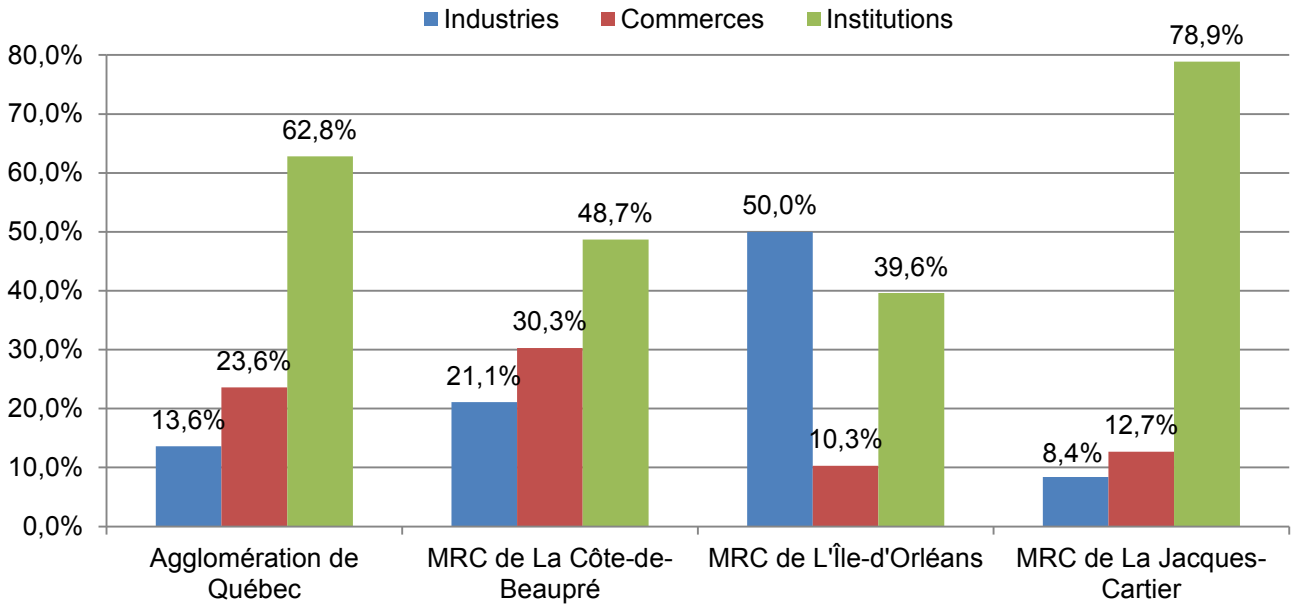
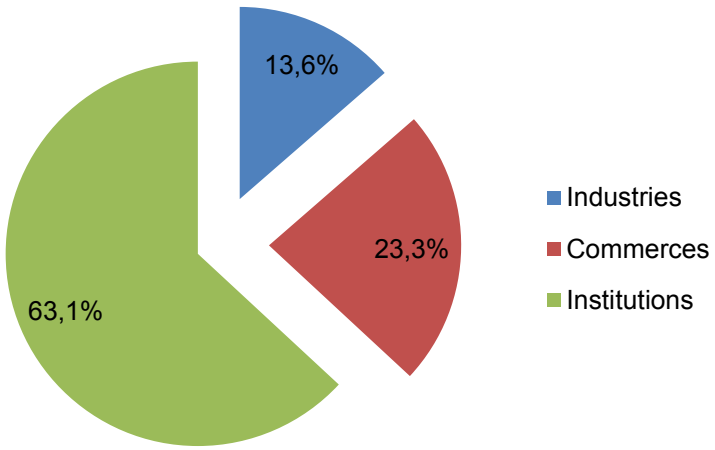


Figure 9 : Répartition des employés par type d'activité - CMQ



[4] Secteur industriel : somme des secteurs SCIAN 11, 21-22, 23, 31-33 et 48-49
Secteur commercial : somme des secteurs SCIAN 41-44-45 et 72
Secteur institutionnel : somme des secteurs SCIAN 52, 54, 61, 62, 71-51, 81 et 91

Les employés de la CMQ occupent majoritairement des postes dans le secteur tertiaire (89,6 %). La MRC de L'Île-d'Orléans présente près de 43 % des employés dans le secteur primaire, particulièrement dans l'agriculture. L'autre partie de la population se concentre dans le secteur tertiaire : la santé (12,7 %), le commerce (10,3 %) ou l'administration publique (11,1 %). La MRC de La Jacques-Cartier présente près de 93 % de ses employés dans le secteur tertiaire, pour la majorité dans l'administration publique (57,1 %). La MRC de La Côte-de-Beaupré et l'Agglomération de Québec représentent essentiellement le secteur tertiaire avec respectivement 80,3 % et 89,7 % des employés.

Les emplois présents sur le territoire de l'Agglomération de Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier se retrouvent principalement dans le secteur de l'administration publique. Cette surreprésentation de ce secteur s'explique en partie par la concentration des services du gouvernement, la Ville de Québec étant la capitale provinciale. Parmi les autres activités de services qui ont une présence forte, on peut citer les soins de santé et les services d'enseignement. On remarque également une bonne représentation du tourisme, associée aux services d'hébergement et de restauration, ainsi que du secteur de la finance, des assurances, et de l'immobilier. En revanche, les emplois dans le domaine culturel, soit l'information, la culture et les loisirs, occupent une proportion faible de personnes à Québec (3,5 % pour la CMQ).

En ce qui concerne les tendances de l'évolution de la structure économique, il apparaît, selon les résultats de l'ISQ et en comparaison avec 2001, que les services de construction perdent du terrain dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, les autres MRC étant en hausse. Le secteur de la fabrication est en diminution, sauf pour l'Agglomération de Québec.

Dans le domaine des services, on note une progression du secteur financier. Cependant, une régression des activités d'enseignement et du secteur de la santé pour les MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans est observée. Les services professionnels, scientifiques et techniques ont aussi connu une bonne progression. Finalement, les activités touristiques de l'Agglomération de Québec et de la MRC de L'Île-d'Orléans connaissent une baisse relative.

ANNEXE I.1 : RÉFÉRENCES – DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

Les références qui suivent sont présentées selon l'ordre qu'elles apparaissent dans les fiches *Portrait du territoire* de chaque composante.

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Coordonnées :

- Répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT)

Superficie terrestre

- Statistiques Canada, Profil du recensement de la population en 2011
- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT)
- Rapports annuels de 2005 à 2014 de la Commission de protection du territoire agricole de Québec
- Le système de découpage administratif 2011 du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Affectation du territoire, réseau routier

- Données fournies par la MRC ou les municipalités

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale, densité de population et perspectives démographiques

- Statistiques Canada, Profil du recensement de la population en 2011
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013, selon le découpage géographique au 1er juillet 2013
- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011
- Statistique Canada, profil du recensement 1981-2006, selon le découpage du 1er janvier 2006
- Site Internet des municipalités, du CLD de la région ou de la MRC

PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

Ménages, emplois, niveau de scolarité, âge, langue, revenus, employés et industrie

- Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013, selon le découpage géographique au 1er juillet 2013
- Institut de la statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques
- Institut de la statistique du Québec, Revenu disponible des ménages et ses composantes, et Revenu disponible des ménages et ses composantes par habitant

Fosses septiques

- Données fournies par la MRC ou les municipalités

Unités d'occupation et type d'habitation

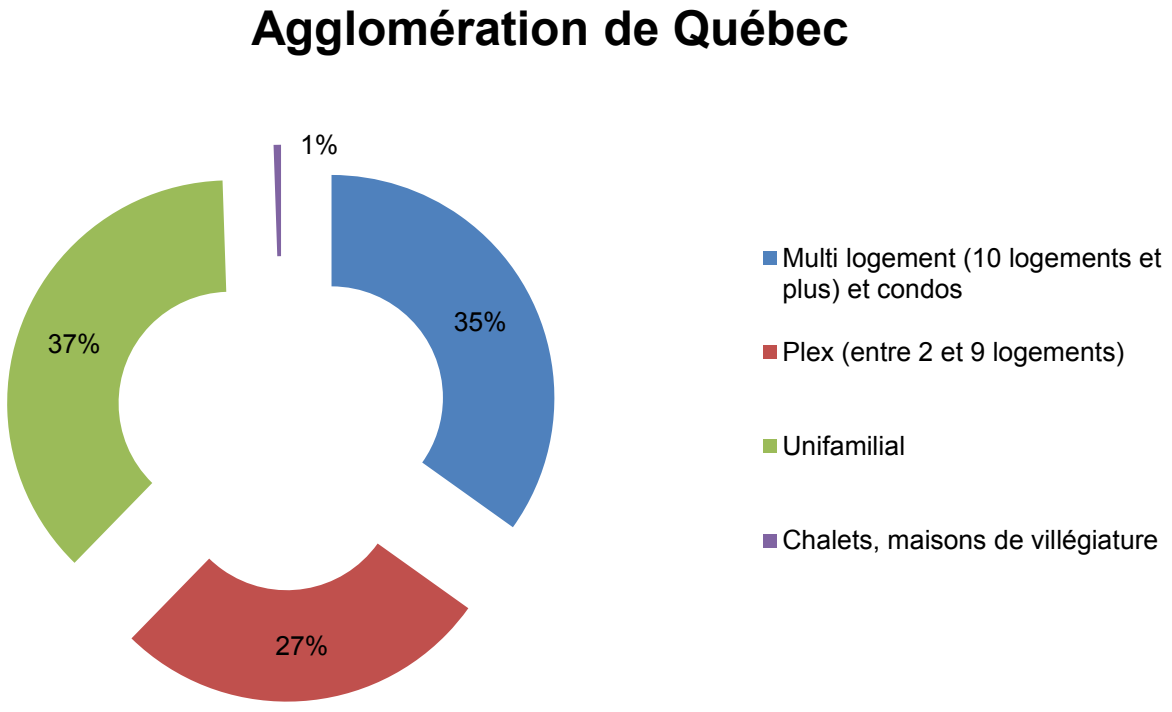
- Sommaire des rôles de l'évaluation foncière pour l'exercice financier 2013, fourni par la MRC

Recensement des ICI de la MRC

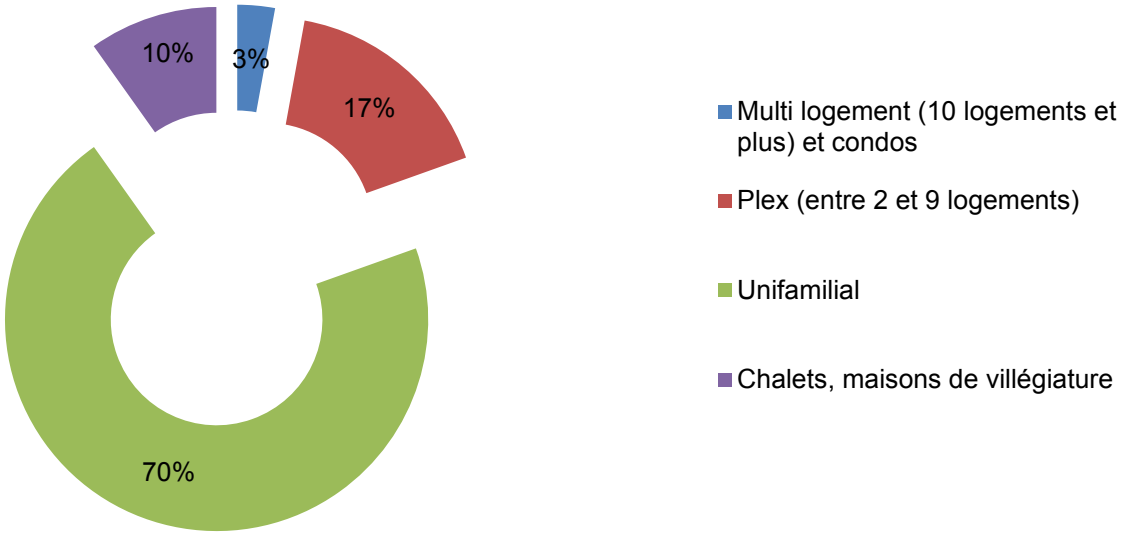
- Données fournies par la MRC ou les municipalités :
- Site Internet d'Emploi Québec – recherche des ICI par code SCIAN

ANNEXE I.2 : NOMBRE D'UNITÉS D'OCCUPATION PAR COMPOSANTE

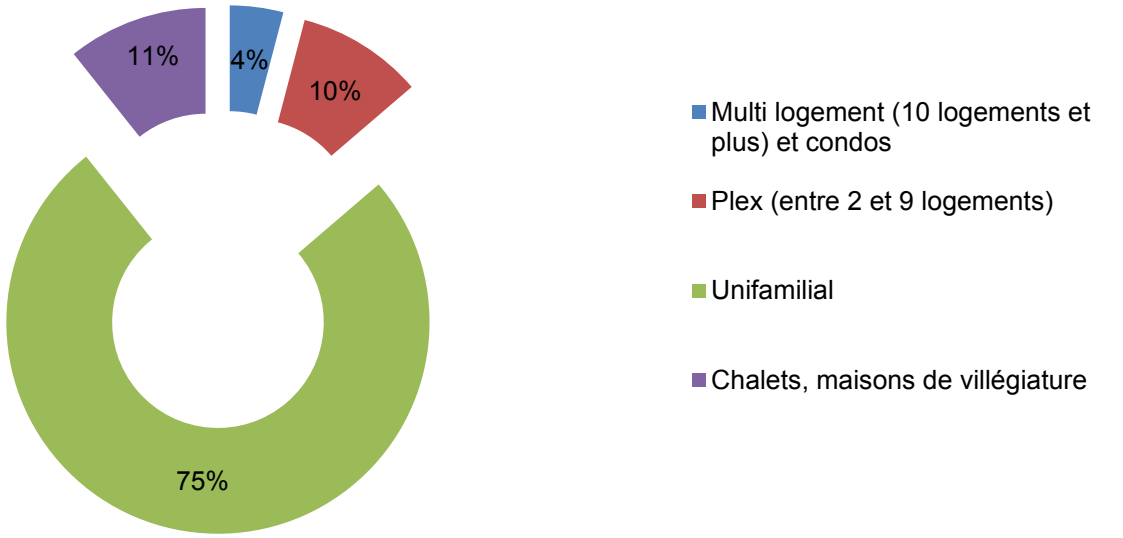
Type de logements	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de La Jacques-Cartier	MRC de L'Île-d'Orléans	Total CMQ (rive nord)
Multi logement (10 logements et plus) et condos	96 574 u.o.	403 u.o.	702 u.o.	24 u.o.	97 703 u.o.
Plex (entre 2 et 9 logements)	75 970 u.o.	2 342 u.o.	1 657 u.o.	691 u.o.	80 660 u.o.
Unifamilial	102 968 u.o.	9 916 u.o.	12 994 u.o.	2 226 u.o.	128 104 u.o.
Chalets, maisons de villégiature	1 484 u.o.	1 382 u.o.	1 840 u.o.	512 u.o.	5 218 u.o.
Total	**276 996 u.o.**	**14 043 u.o.**	**17 193 u.o.**	**3 453 u.o.**	**311 685 u.o.**



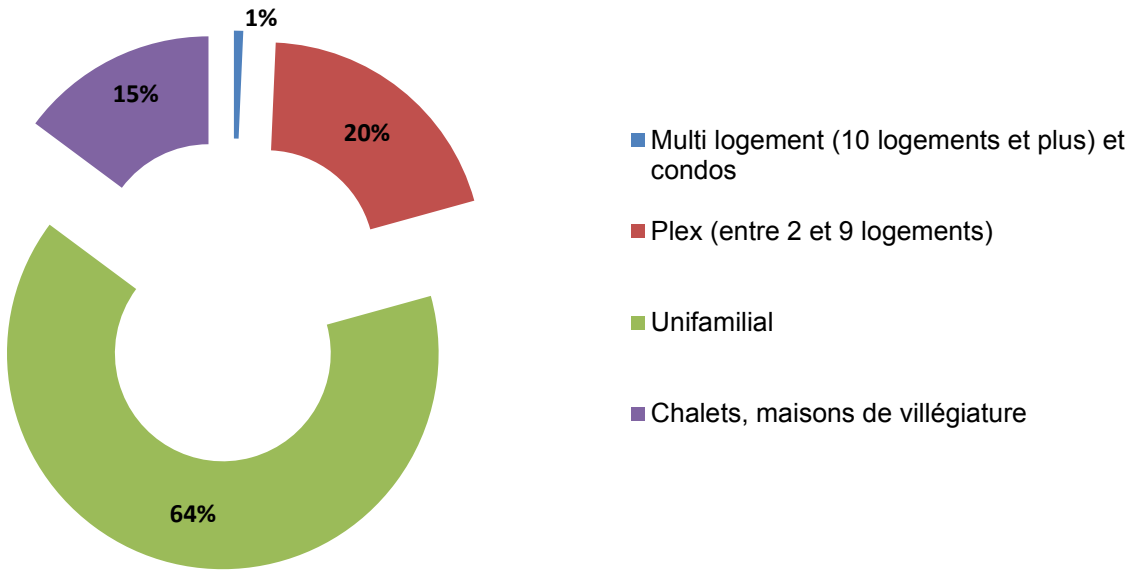
MRC de La Côte-de-Beaupré



MRC de La Jacques-Cartier



MRC de L'Île-d'Orléans



ANNEXE I.3 : FICHES PAR COMPOSANTE DE LA CMQ

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Ville de Québec

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Québec	463,1	km²
Agglomération de Québec	557,3	km²
Proportion / Agglomération de Québec	*83,1%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	51,5	km²
Proportion du territoire	11,0%	
Périmètre urbain 2011 :	241,0	km²
Proportion du territoire	52,0%	

Réseau routier

Provincial : km
Local : km

Coordonnées
Hotel de Ville de Québec
2, rue des Jardins
C. P. 700, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4S9

Tél. : 418 641-6010
renseignements@ville.quebec.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 516 622 hab.
Population permanente : hab.
Population saisonnière : hab.
Proportion / Agglomération de Québec 93,7%

Densité de population : 1 137,7 hab/km²

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	508 765	523 690	535 425	544 650	35 885	7,1%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 245 365 ménages
Taille moyenne des ménages : 2 pers./ménage

Unités d'occupation	Nombre u.o	% Répartition
Résidences permanentes :	261 675	99,5%
Résidences secondaires :	1 356	0,5%
Total	**263 031**	

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	--
Fosses saisonnières	--
Total	3 883

Type des unités d'occupation	Nombre u.o	% Répartition
Unifamiliale	92 312	35,1%
Plex (2 à 9 logements)	73 979	28,1%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	95 384	36,3%
Chalets, maisons de villégiature	1 356	0,5%
Total	**263 031**	

Secteur d'emploi	%
Primaire	1,0%
Secondaire	8,7%
Tertiaire	90,4%

Pyramide des âges (2011)	Ville de Québec	Agglomération de Québec
0-14 ans	13,1%	13,3%
15-24 ans	12,7%	12,7%
25-64 ans	56,0%	56,0%
65 ans et plus	18,2%	18,0%

Première langue officielle parlée	Ville de Québec	Agglomération de Québec
Français :	97,3%	97,4%
Anglais :	1,7%	1,6%
Français et anglais :	0,8%	0,7%
Autre :	0,3%	0,3%

Niveau de scolarité	Ville de Québec	Agglomération de Québec
Population sans diplôme	8,6%	8,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	36,3%	36,0%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	21,4%	21,4%
Population avec diplôme universitaire	33,6%	34,1%

Revenu des ménages	Nombre	%
moins de 20 000$	38 655	15,8%
20 000 $ à 39 999 $	54 265	22,1%
40 000 $ à 59 999 $	47 655	19,4%
60 000 $ et plus	104 785	42,7%
Total	245 360	

Revenu annuel médian par ménage	Ville de Québec
	51 775 $

Indicateurs liés à l'emploi	Ville de Québec	Agglomération de Québec
Taux d'activité	65,3%	65,6%
Taux d'emploi	62,2%	62,6%
Taux de chômage	4,7%	4,7%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	%
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	720	0,2%
21-22 Extraction minière et Services publics	2 255	0,7%
Secteur secondaire		
23 Construction	8 795	2,9%
31-33 Fabrication	17 545	5,8%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	48 880	16,1%
48-49 Transport et entreposage	10 020	3,3%
52 Finance et assurances	14 210	4,7%
54 Services professionnels	25 185	8,3%
61 Services d'enseignement	23 560	7,8%
62 Soins de santé et assistance sociale	44 595	14,7%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	10 605	3,5%
72 Hébergement et services de restauration	22 200	7,3%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	28 435	9,4%
91 Administrations publiques	46 965	15,5%
TOTAL	**303 970**	**100,0%**

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	86,5	km^2
Agglomération de Québec	557,3	km^2
Proportion / Agglomération de Québec	*15,5%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2012 :	72,5	km^2
Proportion du territoire	83,9%	
Périmètre urbain 2011 :	12,8	km^2
Proportion du territoire	14,8%	

Coordonnées
Hotel de Ville
200, route de Fossambault,
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 2E3
info@ville.st-augustin.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 18 141 hab.

Densité de population : 211,5 hab/km^2

Proportion / Agglomération de Québec 3,3%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	17 900	18 630	19 300	20 135	2 235	12,5%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 6 435 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,7 pers./ménage

Unités d'occupations	Nombre u.o	% Répartition
Résidences permanentes :	6 811	98,2%
Résidences secondaires :	128	1,8%
Total	**6 939**	

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	--
Fosses saisonnières	--
Total	900

Type des unités d'occupations	Nombre u.o	% Répartition
Unifamiliale	5 731	82,6%
Plex (2 à 9 logements)	695	10,0%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	385	5,5%
Chalets, maisons de villégiature	128	1,8%
Total	**6 939**	

Secteur d'emploi	%
Primaire	1,5%
Secondaire	37,1%
Tertiaire	61,5%

Pyramide des âges (2011)	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec
0-14 ans	19,0%	13,3%
15-24 ans	14,4%	12,7%
25-64 ans	56,2%	56,0%
65 ans et plus	10,5%	18,0%

Première langue officielle parlée	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec
Français :	98,0%	97,4%
Anglais :	1,6%	1,6%
Français et anglais :	0,4%	0,7%
Autre :	0,0%	0,3%

Niveau de scolarité	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec
Population sans diplôme	4,4%	8,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	26,9%	36,0%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	18,6%	21,4%
Population avec diplôme universitaire	50,0%	34,1%

Revenu des ménages	Nombre	%
moins de 20 000$	230	3,6%
20 000 $ à 39 999 $	665	10,4%
40 000 $ à 59 999 $	880	13,7%
60 000 $ et plus	4 650	72,4%
Total	6 425	

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Augustin-de-Desmaures
	95 492 $

Indicateurs liés à l'emploi	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec
Taux d'activité	75,6%	65,6%
Taux d'emploi	73,0%	62,6%
Taux de chômage	3,5%	4,7%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	%
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	85	1,2%
21-22 Extraction minière et Services publics	20	0,3%
Secteur secondaire		
23 Construction	365	5,2%
31-33 Fabrication	2 260	31,9%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détail	1 280	18,1%
48-49 Transport et entreposage	205	2,9%
52 Finance et assurances	115	1,6%
54 Services professionnels	265	3,7%
61 Services d'enseignement	580	8,2%
62 Soins de santé et assistance sociale	770	10,9%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	125	1,8%
72 Hébergement et services de restauration	275	3,9%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	580	8,2%
91 Administrations publiques	160	2,3%
TOTAL	**7 085**	**100,0%**

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Ville de L'Ancienne-Lorette

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de L'Ancienne-Lorette	7,7 km²
Agglomération de Québec	557,3 km²
Proportion / Agglomération de Québec	*1,4%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2012 :	0,0 km²
Proportion du territoire	0,5%
Périmètre urbain 2011 :	7,7 km²
Proportion du territoire	100,0%

Réseau routier

Coordonnées

Hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
Tél. : 418 872-9811
Téléc. : 418 641-6019

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 16 745 hab.

Densité de population : 2 194,6 hab/km²

Proportion / Agglomération de Québec 3,0%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	16 720	16 895	17 055	17 240	520	3,1%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 7 075 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,3 pers./ménage

Unités d'occupation	Nombre u.o	% Répartition
Résidences permanentes :	7 026	100,0%
Résidences secondaires :	0	0,0%
Total	**7 026**	100,0%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	--
Fosses saisonnières	--
Total	1

Type des unités d'occupation	Nombre u.o	% Répartition
Unifamiliale	4 925	70,1%
Plex (2 à 9 logements)	1 296	18,4%
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	805	11,5%
Chalets, maisons de villégiature	0	0,0%
Total	**7 026**	

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	11,0%
Tertiaire	89,0%

Pyramide des âges (2011)	Ville de L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec
0-14 ans	15,2%	13,3%
15-24 ans	12,8%	12,7%
25-64 ans	54,6%	56,0%
65 ans et plus	17,4%	18,0%

Première langue officielle parlée	Ville de L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec
Français :	98,1%	97,4%
Anglais :	1,4%	1,6%
Français et anglais :	0,4%	0,7%
Autre :	0,1%	0,3%

Niveau de scolarité	Ville de L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec
Population sans diplôme	6,0%	8,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	37,0%	36,0%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	25,5%	21,4%
Population avec diplôme universitaire	31,5%	34,1%

Revenu des ménages	Nombre	%
moins de 20 000$	785	11,1%
20 000 $ à 39 999 $	1 195	16,9%
40 000 $ à 59 999 $	1 225	17,3%
60 000 $ et plus	3 865	54,7%
Total	7 070	

Revenu annuel médian par ménage	Ville de L'Ancienne-Lorette
	66 240 $

Indicateurs liés à l'emploi	Ville de L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec
Taux d'activité	65,9%	65,6%
Taux d'emploi	63,6%	62,6%
Taux de chômage	3,5%	4,7%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	%
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	390	9,1%
31-33 Fabrication	80	1,9%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	1 335	31,2%
48-49 Transport et entreposage	105	2,5%
52 Finance et assurances	130	3,0%
54 Services professionnels	105	2,5%
61 Services d'enseignement	320	7,5%
62 Soins de santé et assistance sociale	410	9,6%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	105	2,5%
72 Hébergement et services de restauration	555	13,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	670	15,6%
91 Administrations publiques	80	1,9%
TOTAL	**4 285**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

MRC de La Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
CMQ	2 948,8 km^2
Proportion / CMQ	*21,8%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2012 :	239,4 km^2
Proportion du territoire	37,3%
Périmètre urbain	38,0 km^2
Proportion du territoire	5,9%

Composante	Statut juridique	Code géographique
Municipalité	Saint-Tite-des-Caps	21005
Municipalité	Saint-Ferréol-les-Neiges	21010
Paroisse	Saint-Joachim	21020
Ville	Beaupré	21025
Ville	Sainte-Anne-de-Beaupré	21030
Ville	Château-Richer	21035
Municipalité	L'Ange-Gardien	21040
Municipalité	Boischatel	21045

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 26 154 **hab.**

Densité de population : 40,6 hab/km^2

Perspectives démographiques	2006	2011	2016	2021	2026	2031	Variation 2006-2031 %	Variation 2006-2031 nombre
Population	23 224	25 346	27 470	29 221	30 548	31 357	35,0%	8 133
Ménages	9 389	10 444	11 526	12 452	13 197	13 736	46,3%	4 347

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 10 800 **ménages**

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

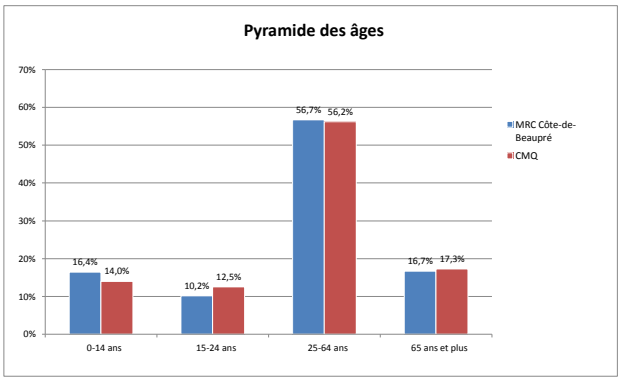
Unités d'occupations	Nombre u.o	% Répartition
Résidences permanentes :	12 661	90,2%
Résidences secondaires :	1 382	9,8%
Total	**14 043**	

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	2 255	69%
Fosses saisonnières	803	24%
Autres	221	7%
Total	3 279	

Type des unités d'occupations	Nombre u.o	% Répartition
Unifamiliale	9 916	
Plex (2 à 9 logements)	2 342	
Multilogements (10 logements et plus) et condominiums	403	
Chalets, maisons de villégiature	1 382	
Total	**14 043**	

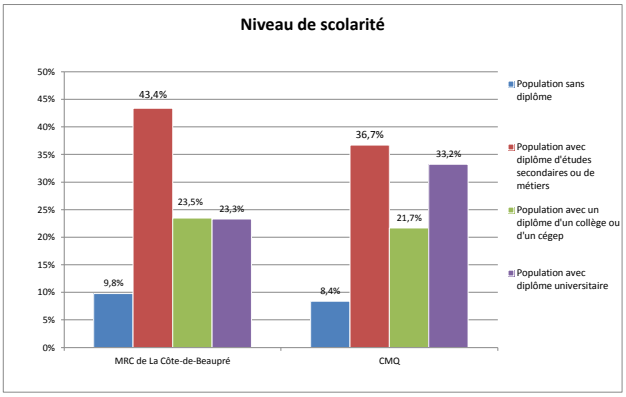
Valeur totale des permis de bâtir : 73 182 **k$**

Pyramide des âges	MRC de La Côte-de-Beaupré	CMQ
0-14 ans	16,4%	14,0%
15-24 ans	10,2%	12,5%
25-64 ans	56,7%	56,2%
65 ans et plus	16,7%	17,3%



Première langue officielle parlée	MRC de La Côte-de-Beaupré	CMQ
Français :	99,0%	66,6%
Anglais :	0,9%	0,2%
Français et anglais :	0,1%	33,1%
Autre :	0,02%	0,2%

Niveau de scolarité	MRC de La Côte-de-Beaupré	CMQ
Population sans diplôme	9,8%	8,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de r	43,4%	36,7%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cége	23,5%	21,7%
Population avec diplôme universitaire	23,3%	33,2%



Revenu des ménages	MRC de La Côte-de-Beaupré	CMQ
moins de 20 000$	9,9%	13,7%
20 000 $ à 39 999 $	17,3%	20,2%
40 000 $ à 59 999 $	21,0%	19,0%
60 000 $ et plus	51,8%	47,0%

Revenu médian des ménages	MRC de La Côte-de-Beaupré
	62 299 $

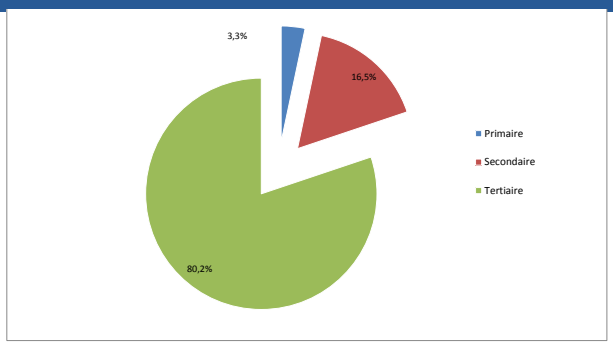
Secteur d'emploi	% MRC
Primaire	3,3%
Secondaire	16,5%
Tertiaire	80,2%

Indicateurs liés à l'emploi	%
Taux d'activité	67,5%

Secteur d'emploi

MRC de La Côte-de-Beaupré

Taux d'emploi	63,7%
Taux de chômage	5,6%



Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	%
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	195	3,3%
21-22 Extraction minière et Services publics		
Secteur secondaire		
23 Construction	220	3,7%
31-33 Fabrication	750	12,8%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	1 120	19,1%
48-49 Transport et entreposage	75	1,3%
52 Finance et assurances	110	1,9%
54 Services professionnels	275	4,7%
61 Services d'enseignement	410	7,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	745	12,7%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	385	6,6%
72 Hébergement et services de restauration	660	11,2%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	710	12,1%
91 Administrations publiques	215	3,7%
TOTAL	**5 870**	**100,0%**

Activités économiques

Commerce
Soins de santé
Autre service

MRC de La Côte-de-Beaupré

Ville de Beaupré

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

	Ville de Beaupré	22,9 km²
	MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km²
Proportion / MRC		*3,6%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,3 km²
Proportion du territoire	1,2%
Périmètre urbain 2011 :	9,1 km²
Proportion du territoire	39,7%

Coordonnées
Ville de Beaupré
10995 rue des Montagnards
Beaupré (Québec)
G0A 1E0

Téléphone : 418 827-4541
Télécopieur : 418 827-3818
Courriel : mairie@villedebeaupre.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 3 439 **hab.**

Densité de population : 151,8 **hab/km²**

Proportion / MRC 13,1%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	3 130	3 315	3 505	3 605	475	15,2%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 425 **ménages**

Taille moyenne des ménages : 2,2 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Ville de Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	12,2%	16,4%
15-24 ans	10,8%	10,2%
25-64 ans	52,3%	56,7%
65 ans et plus	24,7%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	10	100%
Fosses saisonnières	0	0%
Total	**10**	

Première langue officielle parlée	Ville de Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	98,6%	99,0%
Anglais :	1,1%	0,9%
Français et anglais :	0,2%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	2,4%
Secondaire	13,3%
Tertiaire	84,2%

Niveau de scolarité	Ville de Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	7,2%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	48,6%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	20,3%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	23,3%	23,3%

Revenu des ménages	Ville de Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	9,1%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	16,4%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	26,2%	21,0%
60 000 $ et plus	48,3%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Ville de Beaupré
	56 786 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Ville de Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	64,0%	67,5%
Taux d'emploi	59,8%	63,7%
Taux de chômage	6,5%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	45	2,4%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	65	3,5%
31-33 Fabrication	180	9,8%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	265	14,4%
48-49 Transport et entreposage	50	2,7%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	15	0,8%
61 Services d'enseignement	160	8,7%
62 Soins de santé et assistance sociale	425	23,1%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	115	6,3%
72 Hébergement et services de restauratio	320	17,4%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	160	8,7%
91 Administrations publiques	40	2,2%
TOTAL	**1 840**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalité de Boischatel

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Boischatel	20,4	km²
MRC Côte-de-Beaupré	641,6	km²
Proportion / MRC	*3,2%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	1,0	km²
Proportion du territoire	4,7%	
Périmètre urbain 2011 :	6,4	km²
Proportion du territoire	31,6%	

Coordonnées
Municipalité de Boischatel
45, rue Bédard, Boischatel
(Québec) G0A 1H0
Télécopieur: 418 822-4512
Téléphone : 418 822-4500

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 6 465 **hab.**

Densité de population : 308,9 **hab/km²**

Proportion / MRC 24,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	6 080	7 385	8 595	9 725	3 645	60,0%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 2 335 **ménages**

Taille moyenne des ménages : 2,7 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Ville de Boischatel	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	21,4%	16,4%
15-24 ans	10,4%	10,2%
25-64 ans	57,7%	56,7%
65 ans et plus	10,3%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	219	*93%*
Fosses saisonnières	14	*6%*
Autres	3	*1%*
Total	**236**	

Première langue officielle parlée	Ville de Boischatel	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	99,1%	99,0%
Anglais :	0,8%	0,9%
Français et anglais :	0,1%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	8,6%
Tertiaire	91,4%

Niveau de scolarité	Ville de Boischatel	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	4,6%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	36,0%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,2%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	36,2%	23,3%

Revenu des ménages	Ville de Boischatel	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	5,4%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	12,2%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	14,8%	21,0%
60 000 $ et plus	67,5%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Ville de Boischatel
	83 807 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Ville de Boischatel	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	75,4%	67,5%
Taux d'emploi	71,8%	63,7%
Taux de chômage	4,8%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publi	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	30	3,7%
31-33 Fabrication	40	4,9%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	205	25,3%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	20	2,5%
54 Services professionnels	60	7,4%
61 Services d'enseignement	85	10,5%
62 Soins de santé et assistance sociale	105	13,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	100	12,3%
72 Hébergement et services de restauratic	70	8,6%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	65	8,0%
91 Administrations publiques	30	3,7%
TOTAL	**810**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Ville de Château-Richer

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Château-Richer	232,5 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion / MRC	*36,2%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	54,2 km^2
Proportion du territoire	23,3%
Périmètre urbain 2011 :	4,7 km^2
Proportion du territoire	2,0%

Coordonnées
Hotel de Ville
8006, avenue Royale
Château-Richer (Québec)
G0A 1N0

Téléphone : 418-824-4294
Télécopieur : 418-824-3277
Courriel : chateau.richer@videotron.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 3 834 **hab.**

Densité de population : 16,4 **hab/km^2**

Proportion / MRC 14,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	3 830	4 140	4 330	4 420	590	15,4%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 675 **ménages**

Taille moyenne des ménages : 2,3 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Château-Richer	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	15,3%	16,4%
15-24 ans	8,5%	10,2%
25-64 ans	59,0%	56,7%
65 ans et plus	17,9%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	671	79,0%
Fosses saisonnières	119	14,0%
Autres	59	6,9%
Total	849	

Première langue officielle parlée	Château-Richer	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	99,1%	99,0%
Anglais :	0,8%	0,9%
Français et anglais :	0,1%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	3,8%
Secondaire	29,5%
Tertiaire	66,7%

Niveau de scolarité	Château-Richer	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	10,7%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	44,7%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	24,3%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	20,6%	23,3%

Revenu des ménages	Château-Richer	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	7,1%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	19,3%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	22,6%	21,0%
60 000 $ et plus	50,9%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Château-Richer
	61 569 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Château-Richer	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	66,1%	67,5%
Taux d'emploi	64,4%	63,7%
Taux de chômage	2,4%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	25	3,8%
21-22 Extraction minière et Services publi	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	55	8,3%
31-33 Fabrication	140	21,2%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	70	10,6%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	70	10,6%
61 Services d'enseignement	65	9,8%
62 Soins de santé et assistance sociale	50	7,6%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauratic	60	9,1%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	55	8,3%
91 Administrations publiques	70	10,6%
TOTAL	**660**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalité de L'Ange-Gardien

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de L'Ange-Gardien	52,8 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion / MRC	*8,2%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	50,2 km^2
Proportion du territoire	95,1%
Périmètre urbain 2011 :	1,9 km^2
Proportion du territoire	3,6%

Coordonnées
Municipalité de L'Ange-Gardien
6355, avenue Royale
L'Ange-Gardien (Québec), Canada, G0A 2K0
Téléphone : 418-822-1555
Télécopie : 418-822-2526
Courriel :info@langegardien.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 3 634 **hab.**

Densité de population : 68,0 **hab/km^2**

Proportion / MRC 13,9%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	3 380	3 730	4 000	4 200	820	24,3%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 675 **ménages**

Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	L'Ange-Gardien	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	10,4%	16,4%
15-24 ans	17,9%	10,2%
25-64 ans	58,4%	56,7%
65 ans et plus	13,4%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	287	85,2%
Fosses saisonnières	50	14,8%
	42	12,5%
Total	**337**	

Première langue officielle parlée	L'Ange-Gardien	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	98,9%	99,0%
Anglais :	0,8%	0,9%
Français et anglais :	0,1%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	4,0%
Secondaire	51,2%
Tertiaire	44,8%

Niveau de scolarité	L'Ange-Gardien	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	7,3%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	46,0%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	25,7%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	20,5%	23,3%

Revenu des ménages	L'Ange-Gardien	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	5,2%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	13,8%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	22,8%	21,0%
60 000 $ et plus	58,3%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	L'Ange-Gardien
	69 106 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	L'Ange-Gardien	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	71,4%	67,5%
Taux d'emploi	69,5%	63,7%
Taux de chômage	2,6%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	25	4,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	15	2,4%
31-33 Fabrication	305	48,8%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	90	14,4%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	30	4,8%
54 Services professionnels	15	2,4%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	65	10,4%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	80	12,8%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**625**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	62,5 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion / MRC	*9,7%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	28,8 km^2
Proportion du territoire	46,0%
Périmètre urbain 2011 :	2,5 km^2
Proportion du territoire	4,1%

Coordonnées
Hôtel de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
9336 Avenue Royale
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc) G0A 3C0
Téléphone: 418-827-3191
Télécopieur: 418-827-8275
Courriel: info@sainteannedebeaupre.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 2 854 **hab.**

Densité de population : 45,6 **hab/km^2**

Proportion / MRC 10,9%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	2 880	2 900	2 890	2 840	-40	-1,4%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 310 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,1 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	12,4%	16,4%
15-24 ans	10,7%	10,2%
25-64 ans	55,0%	56,7%
65 ans et plus	22,1%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	75	57%
Fosses saisonnières	5	57%
Autres	52	39%
Total	132	

Première langue officielle parlée	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	99,3%	99,0%
Anglais :	0,7%	0,9%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	4,4%
Secondaire	4,0%
Tertiaire	91,6%

Niveau de scolarité	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	16,1%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	54,9%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	21,1%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	7,9%	23,3%

Revenu des ménages	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	20,2%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	24,2%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	19,0%	21,0%
60 000 $ et plus	36,7%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Sainte-Anne-de-Beaupré
	47 132 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	58,7%	67,5%
Taux d'emploi	52,4%	63,7%
Taux de chômage	11,0%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	50	4,4%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	15	1,3%
31-33 Fabrication	30	2,7%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	360	31,9%
48-49 Transport et entreposage	25	2,2%
52 Finance et assurances	35	3,1%
54 Services professionnels	65	5,8%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	70	6,2%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	70	6,2%
72 Hébergement et services de restauration	180	15,9%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	170	15,0%
91 Administrations publiques	60	5,3%
TOTAL	**1 130**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	84,9 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion / MRC	*13,2%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	28,1 km^2
Proportion du territoire	33,1%
Périmètre urbain 2011 :	11,4 km^2
Proportion du territoire	13,4%

Coordonnées
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33 rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges, Qc, G0A 3R0
Téléphone : 418 826-2253
Télécopie : 418 826-0489
Courriel :info@saintferreollesneiges.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 2 964 hab.

Densité de population : 35,6 hab/km^2

Proportion / MRC 11,3%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	2 655	3 080	3 440	3 705	1 050	39,5%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 335 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,2 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	15,0%	16,4%
15-24 ans	9,8%	10,2%
25-64 ans	57,8%	56,7%
65 ans et plus	17,4%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	425	76%
Fosses saisonnières	126	23%
Autres	8	1%
Total	559	

Première langue officielle parlée	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	97,6%	99,0%
Anglais :	2,2%	0,9%
Français et anglais :	0,3%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	8,7%
Tertiaire	91,3%

Niveau de scolarité	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	10,7%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	33.5%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	26,0%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	29,8%	23,3%

Revenu des ménages	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	9,1%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	15,9%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	22,1%	21,0%
60 000 $ et plus	52,9%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Ferréol-les-Neiges
	62 856 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	69,4%	67,5%
Taux d'emploi	62,9%	63,7%
Taux de chômage	9,3%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	20	3,9%
31-33 Fabrication	25	4,9%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	95	18,4%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	25	4,9%
54 Services professionnels	50	9,7%
61 Services d'enseignement	45	8,7%
62 Soins de santé et assistance sociale	30	5,8%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	100	19,4%
72 Hébergement et services de restauration	30	5,8%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	80	15,5%
91 Administrations publiques	15	2,9%
TOTAL	**515**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalité de Saint-Joachim

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-Joachim	35,2 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion /MRC	*5,5%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	22,7 km^2
Proportion du territoire	64,5%
Périmètre urbain 2011 :	0,8 km^2
Proportion du territoire	2,2%

Coordonnées
Municipalité de Saint-Joachim-de-Montmorency
172, rue de l'Église
Saint-Joachim (Qc)
G0A 3X0
Téléphone : 418 827-3755
Télécopieur: 418 827-8574
Mairie : mairie@saintjoachim.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 458 hab.

Densité de population : 34,2 hab/km^2

Proportion / MRC 5,6%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 355	1 270	1 185	1 125	-230	-17,0%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 605 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Saint-Joachim	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	16,5%	16,4%
15-24 ans	10,7%	10,2%
25-64 ans	54,0%	56,7%
65 ans et plus	19,2%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	110	79%
Fosses saisonnières	22	16%
Autres	8	6%
Total	140	

Première langue officielle parlée	Saint-Joachim	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	99,7%	99,0%
Anglais :	0,4%	0,9%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	100,0%

Niveau de scolarité	Saint-Joachim	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	11,6%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	53,5%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,9%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	11,0%	23,3%

Revenu des ménages	Saint-Joachim	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	9,1%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	22,7%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	25,5%	21,0%
60 000 $ et plus	42,7%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Joachim
	52 475 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Saint-Joachim	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	60,7%	67,5%
Taux d'emploi	57,3%	63,7%
Taux de chômage	6,3%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	0	0,0%
61 Services d'enseignement	15	21,4%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	55	78,6%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**70**	**100,0%**

MRC de La Côte-de-Beaupré

Ville de Saint-Tite-des-Caps

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Saint-Tite-des-Caps	130,3 km^2
MRC Côte-de-Beaupré	641,6 km^2
Proportion / MRC	*20,3%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	46,3 km^2
Proportion du territoire	35,5%
Périmètre urbain 2011 :	1,1 km^2
Proportion du territoire	0,9%

Coordonnées

Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
1, rue Leclerc, Saint-Tite-des-Caps QC G0A 4J0
Tél.: 418 823-2239
Téléc.: 418 823-2527
Courriel: info@sainttitedescaps.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 506 hab.

Densité de population : 11,7 hab/km^2

Proportion / MRC 5,8%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 450	1 410	1 385	1 350	-100	-6,9%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 610 ménages en 2006

Taille moyenne des ménages : 2,3 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	Saint-Tite-des-Caps	MRC Côte-de-Beaupré
0-14 ans	14,6%	16,4%
15-24 ans	11,0%	10,2%
25-64 ans	58,1%	56,7%
65 ans et plus	16,3%	16,7%

Fosses septiques	Nombre	% Répartition
Fosses permanentes	454	70%
Fosses saisonnières	158	24%
Autres	35	5%
Total	647	

Première langue officielle parlée	Saint-Tite-des-Caps	MRC Côte-de-Beaupré
Français :	99,7%	99,0%
Anglais :	0,7%	0,9%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	22,7%
Secondaire	22,7%
Tertiaire	54,5%

Niveau de scolarité	Saint-Tite-des-Caps	MRC Côte-de-Beaupré
Population sans diplôme	27,2%	9,8%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	45,1%	43,4%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	20,2%	23,5%
Population avec diplôme universitaire	6,9%	23,3%

Revenu des ménages	Saint-Tite-des-Caps	MRC Côte-de-Beaupré
moins de 20 000$	12,9%	9,9%
20 000 $ à 39 999 $	30,6%	17,3%
40 000 $ à 59 999 $	29,0%	21,0%
60 000 $ et plus	27,4%	51,8%

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Tite-des-Caps
	43 072 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	Saint-Tite-des-Caps	MRC Côte-de-Beaupré
Taux d'activité	57,9%	67,5%
Taux d'emploi	53,9%	63,7%
Taux de chômage	6,8%	5,6%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	50	22,7%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	20	9,1%
31-33 Fabrication	30	13,6%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	35	15,9%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	0	0,0%
61 Services d'enseignement	40	18,2%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	45	20,5%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**220**	**100,0%**

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Sainte-Famille

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Sainte-Famille	50,8 km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3 km^2
Proportion / MRC	*26,0%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	50,6 km^2
Proportion du territoire	99,6%
Périmètre urbain 2011 :	0,1 km^2
Proportion du territoire	0,3%

Coordonnées
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE
3894, Chemin Royal
Sainte-Famille Île d'Orléans
G0A 3P0
téléphone 418-829-3572
télécopieur 418-829-2513
info@munstefamille.org

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 851 hab.

Densité de population : 17,6 hab/km^2

Proportion / MRC 12,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	860	835	820	790	-70	-8,1%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 335 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Sainte-Famille	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	15,9%	13,6%
15-24 ans	5,9%	9,5%
25-64 ans	54,1%	55,6%
65 ans et plus	24,1%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**294**

Première langue officielle parlée	% Sainte-Famille	MRC Île-d'Orléans
Français :	74,2%	98,7%
Anglais :	0,6%	1,2%
Français et anglais :	25,8%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	60,7%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	39,3%

Niveau de scolarité	% Sainte-Famille	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	7,5%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	45,2%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,7%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	23,7%	33,9%

Revenu des ménages	% Sainte-Famille	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	0,0%	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	17,2%	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	25,9%	20,5%
60 000 $ et plus	56,9%	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	Sainte-Famille
	83 807 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Sainte-Famille	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	61,2%	60,3%
Taux d'emploi	57,6%	56,9%
Taux de chômage	5,9%	5,4%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et	85	60,7%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	25	17,9%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	0	0,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	30	21,4%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauratio	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN	0	0,0%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**140**	**100,0%**

MRC de L'Île-d'Orléans

Village de Sainte-Pétronille

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Village de Sainte-Pétronille	4,3 km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3 km^2
Proportion / MRC	*2,2%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	3,4 km^2
Proportion du territoire	77,7%
Périmètre urbain 2011 :	0,6 km^2
Proportion du territoire	13,5%

Coordonnées
Village de Sainte-Pétronille
3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille (Québec) G0A 4C0
Téléphone : 418 828-2270 poste 1
Cellulaire : 418 570-5012
Télécopieur : 418 828-1364
Adresse courriel : ste-petronille@qc.aira.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 041 hab.

Densité de population : 227,3 hab/km^2

Proportion / MRC 15,5%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 070	1 075	1 080	1 100	30	2,8%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 440 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Sainte-Pétronille	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	14,4%	13,6%
15-24 ans	9,1%	9,5%
25-64 ans	56,7%	55,6%
65 ans et plus	21,2%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	-

Première langue officielle parlée	% Sainte-Pétronille	MRC Île-d'Orléans
Français :	99,0%	98,7%
Anglais :	1,0%	1,2%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	100,0%

Niveau de scolarité	% Sainte-Pétronille	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	2,7%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	18,6%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,9%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	53,1%	33,9%

Revenu des ménages	% Sainte-Pétronille	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	0,0%	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	3,8%	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	17,7%	20,5%
60 000 $ et plus	78,5%	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	$ Sainte-Pétronille
	86 994 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Sainte-Pétronille	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	63,5%	60,3%
Taux d'emploi	59,3%	56,9%
Taux de chômage	5,7%	5,4%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	20	50,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	20	50,0%
72 Hébergement et services de restauratic	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN	0	0,0%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**40**	**100,0%**

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	29,1	km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3	km^2
Proportion / MRC	*14,9%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	24,9	km^2
Proportion du territoire	85,5%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	0,6	km^2
Proportion du territoire	2,0%	% du territoire

Coordonnées
337, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0
Téléphone : (418) 829-3100
Télécopieur : (418) 829-1004
Courriel : info@msfio.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 527 hab.

Densité de population : 18,0 hab/km^2

Proportion / MRC 7,9%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	560	595	630	650	90	16,1%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 235 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,2 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Saint-François	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	11,4%	13,6%
15-24 ans	7,6%	9,5%
25-64 ans	59,0%	55,6%
65 ans et plus	22,9%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**350**

Première langue officielle parlée	% Saint-François	MRC Île-d'Orléans
Français :	98,1%	98,7%
Anglais :	1,9%	1,2%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	--
Secondaire	--
Tertiaire	--

Niveau de scolarité	% Saint-François	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	17,1%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	44,3%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	12,9%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	24,3%	33,9%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

Il n'y a pas de données disponibles en 2011

Revenu des ménages	% Saint-François	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	--	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	--	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	--	20,5%
60 000 $ et plus	--	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	$ Saint-François
	51 180 $ en 2005

Indicateurs liés à l'emploi de 2006	% Saint-François	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	**0,627**	**0,65**
Taux d'emploi	59,8%	61,9%
Taux de chômage	4,7%	4,8%

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	43,6	km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3	km^2
Proportion / MRC	*22,3%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	41,8	km^2
Proportion du territoire	96,0%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	0,9	km^2
Proportion du territoire	2,0%	% du territoire

Coordonnées

Municipalité de saint-Jean
8, chemin des Côtes
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
(Québec) GOA 3W0
Téléphone : 418-829-2206
Télécopieur : 418-829-0997
Courriel : stjeanio@bellnet.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 923 hab.

Densité de population : 21,2 hab/km^2

Proportion / MRC 13,8%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 015	1 050	1 140	1 205	190	18,7%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 435 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,1 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Saint-Jean	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	9,2%	13,6%
15-24 ans	9,8%	9,5%
25-64 ans	57,1%	55,6%
65 ans et plus	24,5%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**551**

Première langue officielle parlée	% Saint-Jean	MRC Île-d'Orléans
Français :	98,4%	98,7%
Anglais :	1,1%	1,2%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	100,0%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	0,0%

Niveau de scolarité	% Saint-Jean	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	15,9%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	42,5%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	15,9%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	24,8%	33,9%

Revenu des ménages	% Saint-Jean	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	-	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	-	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	-	20,5%
60 000 $ et plus	-	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Jean
	46 325 $ en 2005

Indicateurs liés à l'emploi en 2006	% Saint-Jean	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	57,8%	65,0%
Taux d'emploi	54,2%	61,9%
Taux de chômage	6,3%	4,8%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	80	100,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	0	0,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauratic	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	0	0,0%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**80**	**100,0%**

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	35,1	km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3	km^2
Proportion / MRC	*18,0%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	33,0	km^2
Proportion du territoire	94,1%	
Périmètre urbain 2011 :	1,2	km^2
Proportion du territoire	3,4%	

Coordonnées
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
1430, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3Z0
Téléphone : 418 828-2322
Télécopieur : 418 828-2170
Courriel : info@saintlaurentio.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 580 hab.

Densité de population : 44,2 hab/km^2

Proportion / MRC 23,5%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 660	1 665	1 640	1 635	-25	-1,5%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 655 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Saint-Laurent	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	13,0%	13,6%
15-24 ans	10,8%	9,5%
25-64 ans	55,1%	55,6%
65 ans et plus	21,2%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**960**

Première langue officielle parlée	% Saint-Laurent	MRC Île-d'Orléans
Français :	98,7%	98,7%
Anglais :	1,3%	1,2%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	57,1%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	42,9%

Niveau de scolarité	% Saint-Laurent	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	3,0%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	30,8%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	27,9%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	37,8%	33,9%

Revenu des ménages	% Saint-Laurent	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	9,0%	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	21,6%	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	13,4%	20,5%
60 000 $ et plus	56,0%	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Laurent
	73 675 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Saint-Laurent	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	64,2%	60,3%
Taux d'emploi	59,5%	56,9%
Taux de chômage	7,4%	5,4%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	60	57,1%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	10	9,5%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	20	19,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	15	14,3%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**105**	**100,0%**

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Superficie terrestre :

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	32,4 km^2
MRC l'Île-d'Orléans	195,3 km^2
Proportion / MRC	*16,6%*

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	31,6 km^2
Proportion du territoire	97,6%
Périmètre urbain 2011 :	0,7 km^2
Proportion du territoire	2,3%

Coordonnées
Municipalité Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
515, route des Prêtres
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
G0A 4E0
tél. 418-828-2855
Fax 418-828-0724

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 789 hab.

Densité de population : 57,1 hab/km^2

Proportion / MRC 26,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 820	1 740	1 690	1 630	-190	-10,4%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 715 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,4 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Saint-Pierre	MRC Île-d'Orléans
0-14 ans	15,9%	13,6%
15-24 ans	10,3%	9,5%
25-64 ans	55,9%	55,6%
65 ans et plus	18,4%	21,4%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**367**

Première langue officielle parlée	% Saint-Pierre	MRC Île-d'Orléans
Français :	99,1%	98,7%
Anglais :	0,9%	1,2%
Français et anglais :	0,0%	0,1%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	15,1%
Secondaire	15,1%
Tertiaire	69,8%

Niveau de scolarité	% Saint-Pierre	MRC Île-d'Orléans
Population sans diplôme	13,5%	7,2%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	43,8%	33,1%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	27,0%	25,4%
Population avec diplôme universitaire	15,7%	33,9%

Revenu des ménages	% Saint-Pierre	MRC Île-d'Orléans
moins de 20 000$	4,5%	7,8%
20 000 $ à 39 999 $	22,4%	19,8%
40 000 $ à 59 999 $	29,1%	20,5%
60 000 $ et plus	44,0%	52,0%

Revenu annuel médian par ménage	$ Saint-Pierre
	54 829 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Saint-Pierre	MRC Île-d'Orléans
Taux d'activité	58,9%	60,3%
Taux d'emploi	57,8%	56,9%
Taux de chômage	1,8%	5,4%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail

	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et	40	15,1%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	40	15,1%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et	40	15,1%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	0	0,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	50	18,9%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN	25	9,4%
91 Administrations publiques	70	26,4%
TOTAL	**265**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Ville de Fossambault-sur-le-Lac

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Fossambault-sur-le-Lac	13,8	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*0,9%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,0	km²
	0,0%	
Périmètre urbain 2011 :	4,4	km²
	32,0%	

Coordonnées
Hôtel de Ville
145, rue Gingras
Fossambault-sur-le-Lac, Québec
G3N 0K2
Courrier électronique : fossam@coopcscf.com
Téléphone : 418.875.3133
Télécopieur : 418.875.3544

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 1 613 hab.

Densité de population : 141,7 hab/km²

Proportion / MRC 4,4%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	1 555	1 920	2 165	2 340	785	50,5%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 730 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,2 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Fossambault	MRC Jacques-Cartier
0-14 ans	16,1%	21,9%
15-24 ans	8,7%	10,8%
25-64 ans	60,4%	59,7%
65 ans et plus	14,6%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**177**

Première langue officielle parlée	% Fossambault	MRC de La Jacques-Cartier
Français :	95,7%	95,9%
Anglais :	3,7%	3,7%
Français et anglais :	0,3%	0,4%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	100,0%

Niveau de scolarité	% Fossambault	MRC de La Jacques-Cartier
Population sans diplôme	7,7%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	39,7%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	21,6%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	30,9%	27,1%

Revenu des ménages	% Fossambault	MRC de La Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Fossambault
	65 060 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Fossambault	MRC de La Jacques-Cartier
Taux d'activité	64,3%	76,9%
Taux d'emploi	61,2%	74,5%
Taux de chômage	5,3%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	55	100,0%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	0	0,0%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**55**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Municipalité de Lac-Beauport

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Lac-Beauport	64,2	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*4,1%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,0	km²
	0,0%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	14,4	km²
	22,4%	% du territoire

Coordonnées
Municipalité de Lac-Beauport
65, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1
Téléphone : 418 849-7141
Courriel : info@lacbeauport.net
Télécopie : 418 849-0361

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 7 281 hab.

Densité de population : 118,8 hab/km²

Proportion / MRC 19,7%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	6 865	7 525	7 935	8 260	1 395	20,3%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 2 620 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,8 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	23,3%	21,9%
15-24 ans	11,0%	10,8%
25-64 ans	58,9%	59,7%
65 ans et plus	6,9%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**1 805**

Première langue officielle parlée	% Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	97,5%	95,9%
Anglais :	2,3%	3,7%
Français et anglais :	0,2%	0,4%
Autre :	0,1%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	12,7%
Tertiaire	87,3%

Niveau de scolarité	% Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	2,1%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	21,8%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	26,6%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	49,5%	27,1%

Revenu des ménages	% Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Lac-Beauport
	106 368 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	78,7%	76,9%
Taux d'emploi	76,8%	74,5%
Taux de chômage	2,5%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	90	7,3%
31-33 Fabrication	65	5,3%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	115	9,4%
48-49 Transport et entreposage	30	2,4%
52 Finance et assurances	30	2,4%
54 Services professionnels	150	12,2%
61 Services d'enseignement	95	7,8%
62 Soins de santé et assistance sociale	95	7,8%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	100	8,2%
72 Hébergement et services de restauration	230	18,8%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	130	10,6%
91 Administrations publiques	95	7,8%
TOTAL	**1 225**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Ville de Lac-Delage

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Lac-Delage	2,1	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*0,1%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,0	km²
	0,0%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	1,3	km²
	63,7%	% du territoire

Coordonnées
Bureau municipal
24, rue du Pied-des-Pentes,
Lac-Delage (Québec) G3C 5A4
Téléphone : (418) 848-2417
Télécopieur : (418) 848-1948
Courriel : ville@lacdelage.qc.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 598 hab.

Densité de population : 393,4 hab/km²

Proportion / MRC 1,6%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	530	570	590	580	50	9,4%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 230 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,6 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Lac Delage	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	21,7%	21,9%
15-24 ans	9,2%	10,8%
25-64 ans	62,5%	59,7%
65 ans et plus	5,8%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**58**

Première langue officielle parlée	% Lac Delage	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	49,5%	95,9%
Anglais :	49,5%	3,7%
Français et anglais :	0,8%	0,4%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	0,0%
Tertiaire	100,0%

Niveau de scolarité	% Lac Delage	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	0,0%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	21,7%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	31,9%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	47,8%	27,1%

Revenu des ménages	% Lac Delage	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Lac Delage
	85 814 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Lac Delage	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	87,5%	76,9%
Taux d'emploi	83,0%	74,5%
Taux de chômage	0,0%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire	**Nombre**	**% Répartition**
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	0	0,0%
31-33 Fabrication	0	0,0%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	0	0,0%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	50	43,5%
61 Services d'enseignement	0	0,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	0	0,0%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	65	56,5%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	0	0,0%
91 Administrations publiques	0	0,0%
TOTAL	**115**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	110,9	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*7,1%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,0	km²
	0,0%	
Périmètre urbain 2011 :	8,6	km²
	7,8%	

Coordonnées
Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval
414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Téléphone : 418 825-2515
Télécopieur : 418 825-3114
mairie@sbdl.net

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 5 696 hab.

Densité de population : 52,4 hab/km²

Proportion / MRC 15,4%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	4 510	5 370	6 045	6 490	1 980	43,9%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 2 285 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Ste-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	21,7%	21,9%
15-24 ans	9,8%	10,8%
25-64 ans	61,6%	59,7%
65 ans et plus	6,9%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**1 550**

Première langue officielle parlée	% Ste-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	98,7%	95,9%
Anglais :	1,1%	3,7%
Français et anglais :	0,1%	0,4%
Autre :	0,1%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	25,8%
Tertiaire	74,2%

Niveau de scolarité	% Ste-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	7,2%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	47,9%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,5%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	21,3%	27,1%

Revenu des ménages	% Ste-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Ste-Brigitte-de-Laval
	72 915 $

Indicateurs liés à l'emploi	% Ste-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	79,4%	76,9%
Taux d'emploi	77,8%	74,5%
Taux de chômage	2,1%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire	**Nombre**	**% Répartition**
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	0	0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	30	9,1%
31-33 Fabrication	55	16,7%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	55	16,7%
48-49 Transport et entreposage	0	0,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	15	4,5%
61 Services d'enseignement	40	12,1%
62 Soins de santé et assistance sociale	60	18,2%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	25	7,6%
72 Hébergement et services de restauration	0	0,0%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	0	0,0%
91 Administrations publiques	50	15,2%
TOTAL	**330**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	123,1	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*7,9%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	41,8	km²
	33,9%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	6,0	km²
	4,9%	% du territoire

Coordonnées
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
1, rue Rouleau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G3N 2S5
Téléphone : 418-875-2758
Télécopieur : 418-875-2170
Courriel : info@villescjc.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 6 319 hab.

Densité de population : 52,1 hab/km²

Proportion / MRC 17,1%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	5 495	6 070	6 370	6 500	1 005	18,3%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 2 490 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Sainte-Catherine-de-la-J.C.	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	20,9%	21,9%
15-24 ans	9,7%	10,8%
25-64 ans	60,9%	59,7%
65 ans et plus	8,5%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**1 395**

Première langue officielle parlée	% Sainte-Catherine-de-la-J.C.	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	97,7%	95,9%
Anglais :	2,1%	3,7%
Français et anglais :	0,2%	0,4%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	4,2%
Secondaire	13,2%
Tertiaire	82,6%

Niveau de scolarité	% Sainte-Catherine-de-la-J.C.	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	8,6%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	53,5%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	21,9%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	15,7%	27,1%

Revenu des ménages	% Sainte-Catherine-de-la-J.C.	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Sainte-Catherine-de-la-J.C.
	68 822 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Sainte-Catherine-de-la-J.C.	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	75,4%	76,9%
Taux d'emploi	73,0%	74,5%
Taux de chômage	3,2%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire	**Nombre**	**% Répartition**
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	55	4,2%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	70	5,3%
31-33 Fabrication	105	7,9%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	320	24,2%
48-49 Transport et entreposage	40	3,0%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	40	3,0%
61 Services d'enseignement	80	6,0%
62 Soins de santé et assistance sociale	145	10,9%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	45	3,4%
72 Hébergement et services de restauration	215	16,2%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	115	8,7%
91 Administrations publiques	95	7,2%
TOTAL	**1 325**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	448,2	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*28,8%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	16,6	km²
	3,7%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	7,5	km²
	1,7%	% du territoire

Coordonnées
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec) G0A 4S0
Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 2 933 hab.

Densité de population : 6,7 hab/km²

Proportion / MRC 8,0%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	3 305	3 830	4 190	4 535	1 230	37,2%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 005 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,7 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Saint-Gabriel-de-V.	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	23,2%	21,9%
15-24 ans	0,0%	10,8%
25-64 ans	54,5%	59,7%
65 ans et plus	7,0%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**975**

Première langue officielle parlée	% Saint-Gabriel-de-V.	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	87,4%	95,9%
Anglais :	11,2%	3,7%
Français et anglais :	1,2%	0,4%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,9%
Secondaire	1,1%
Tertiaire	98,1%

Niveau de scolarité	% Saint-Gabriel-de-V.	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	9,3%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	42,0%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	23,8%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	24,7%	27,1%

Revenu des ménages	% Saint-Gabriel-de-V.	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Saint-Gabriel-de-V.
	78 088 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Saint-Gabriel-de-V.	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	75,5%	76,9%
Taux d'emploi	70,1%	74,5%
Taux de chômage	7,1%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire	**Nombre**	**% Répartition**
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	65	0,9%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	45	0,6%
31-33 Fabrication	35	0,5%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	115	1,5%
48-49 Transport et entreposage	45	0,6%
52 Finance et assurances	0	0,0%
54 Services professionnels	55	0,7%
61 Services d'enseignement	155	2,1%
62 Soins de santé et assistance sociale	135	1,8%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	110	1,5%
72 Hébergement et services de restauration	45	0,6%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	225	3,0%
91 Administrations publiques	6 445	86,2%
TOTAL	**7 475**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Municipalité de Shannon

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Municipalité de Shannon	65,0	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*4,2%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	0,6	km²
	0,8%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	8,5	km²
	13,1%	% du territoire

Coordonnées
Municipalité de Shannon
50, rue St-Patrick, Shannon (Québec)
G0A 4N0
Tél.: 418-844-3778
Fax: 418-844-2111
Courriel: municipalite@shannon.ca

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 5 086 hab.

Densité de population : 79,8 hab/km²

Proportion / MRC 13,8%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	4 605	4 890	4 985	5 030	425	9,2%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 1 800 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,8 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	26,6%	21,9%
15-24 ans	13,7%	10,8%
25-64 ans	56,1%	59,7%
65 ans et plus	3,7%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	-

Première langue officielle parlée	% Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	91,1%	95,9%
Anglais :	8,3%	3,7%
Français et anglais :	0,7%	0,4%
Autre :	0,0%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	0,0%
Secondaire	13,5%
Tertiaire	86,5%

Niveau de scolarité	% Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	10,8%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	56,2%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	19,1%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	13,8%	27,1%

Revenu des ménages	% Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Shannon
	81 654 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	79,8%	76,9%
Taux d'emploi	78,1%	74,5%
Taux de chômage	2,2%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire	**Nombre**	**% Répartition**
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses		0,0%
21-22 Extraction minière et Services publics		0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction		0,0%
31-33 Fabrication	75	13,5%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	35	6,3%
48-49 Transport et entreposage		0,0%
52 Finance et assurances		0,0%
54 Services professionnels		0,0%
61 Services d'enseignement	195	35,1%
62 Soins de santé et assistance sociale	45	8,1%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0%
72 Hébergement et services de restauration	55	9,9%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	60	10,8%
91 Administrations publiques	90	16,2%
TOTAL	**555**	**100,0%**

MRC de La Jacques-Cartier

Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Surperficie terrestre :

Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	685,1	km²
MRC Jacques-Cartier	1 554,6	km²
Proportion / MRC	*44,1%*	

Affectation du territoire

Zone agricole 2014 :	2,6	km²
	0,4%	% du territoire
Périmètre urbain 2011 :	10,2	km²
	1,5%	% du territoire

Réseau routier

Coordonnées
Municipalité
325, chemin du Hibou
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 1R8
Téléphone: 418 848-2381
Télécopieur: 418 848-1748
Courriel: mairie@villestoneham.com

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Population totale 2011 : 7 106 hab.

Densité de population : 10,6 hab/km²

Proportion / MRC 19,3%

Perspectives démographiques	2009	2014	2019	2024	2009-2024 Nombre	2009-2024 %
	6 230	6 915	7 255	7 380	1 150	18,5%

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Nombre de ménages : 2 810 ménages

Taille moyenne des ménages : 2,5 pers./ménage

Pyramide des âges (2011)	% Stoneham-et-T.	MRC de La-Jacques-Cartier
0-14 ans	19,5%	21,9%
15-24 ans	9,1%	10,8%
25-64 ans	62,6%	59,7%
65 ans et plus	8,8%	7,6%

Fosses septiques	Nombre
Fosses permanentes	-
Fosses saisonnières	-
Total	**2 635**

Première langue officielle parlée	% Stoneham-et-T.	MRC de La-Jacques-Cartier
Français :	97,3%	95,9%
Anglais :	2,5%	3,7%
Français et anglais :	0,2%	0,4%
Autre :	0,1%	0,0%

Secteur d'emploi	%
Primaire	2,3%
Secondaire	18,2%
Tertiaire	79,5%

Niveau de scolarité	% Stoneham-et-T.	MRC de La-Jacques-Cartier
Population sans diplôme	9,5%	7,4%
Population avec diplôme d'études secondaires ou de métiers	42,6%	42,6%
Population avec un diplôme d'un collège ou d'un cégep	21,7%	22,9%
Population avec diplôme universitaire	26,4%	27,1%

Revenu des ménages	% Stoneham-et-T.	MRC de La-Jacques-Cartier
moins de 20 000$	-	-
20 000 $ à 39 999 $	-	-
40 000 $ à 59 999 $	-	-
60 000 $ et plus	-	-

Revenu annuel médian par ménage	Stoneham-et-T.
	83 567 $ en 2010

Indicateurs liés à l'emploi	% Stoneham-et-T.	MRC de La-Jacques-Cartier
Taux d'activité	76,1%	76,9%
Taux d'emploi	73,3%	74,5%
Taux de chômage	3,7%	3,1%

Nombre d'employés selon les secteurs SCIAN au lieu de travail	Nombre	% Répartition
Secteur primaire		
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasses	20	2,3%
21-22 Extraction minière et Services publics	0	0,0%
Secteur secondaire		
23 Construction	95	10,8%
31-33 Fabrication	65	7,4%
Secteur tertiaire		
41-44-45 Commerce de gros et Commerce de détails	150	17,0%
48-49 Transport et entreposage	20	2,3%
52 Finance et assurances	20	2,3%
54 Services professionnels	70	8,0%
61 Services d'enseignement	60	6,8%
62 Soins de santé et assistance sociale	105	11,9%
71-51 Arts et Industrie de l'information et industrie culturelle	65	7,4%
72 Hébergement et services de restauration	115	13,1%
81 Autres services (sauf les administrations publiques) et codes SCIAN 53-55-56	45	5,1%
91 Administrations publiques	50	5,7%
TOTAL	**880**	**100,0%**

ANNEXE II

Inventaire et description des ressources en gestion des matières résiduelles

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 3
2. INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 3
2.1 Infrastructures d'élimination des matières résiduelles 8
2.2 Infrastructures de mise en valeur des matières résiduelles 10
2.3 Infrastructures de traitement spécifique 15
2.4 Infrastructures de gestion et traitement des eaux usées et des boues 16
ANNEXE II.1 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 18
ANNEXE II.2 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INFRASTRUCTURES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 19
ANNEXE II.3 : DÉTAILS GÉNÉRAUX SUR LES ÉCOCENTRES 20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles 4
Tableau 2 : Inventaire des entreprises et organismes de réemploi par territoire 5
Tableau 3 : Inventaire des entreprises et organismes de réemploi par catégorie 5
Tableau 4 : Inventaire des infrastructures de gestion des matières résiduelles 7
Tableau 5 : Inventaire et caractéristiques des sites d'élimination 10
Tableau 6 : Inventaire des écocentres 11
Tableau 7 : Inventaire des écocentres par composante de la CMQ 12
Tableau 8 : Informations sur les organismes reconnus des produits sous REP 15
Tableau 9 : Synthèse des infrastructures de gestion des eaux usées et des boues sur le territoire de la CMQ 16
Tableau 10 : Description des stations de traitement des eaux usées 16

LISTE DES CARTES

Carte II.1 : Localisation des infrastructures de gestion des matières résiduelles 7

1. INTRODUCTION

Cette section dresse un portrait des organismes et entreprises investis dans la gestion des matières résiduelles à l'échelle de la CMQ, ainsi que des installations de traitement en exploitation pour leur valorisation ou leur élimination.

Les tableaux de synthèse présentant les informations relatives aux différents intervenants et installations liés à la gestion des matières résiduelles de la CMQ sont présentés aux Annexes II.1 et II.2.

Cet inventaire a été réalisé à partir des sources suivantes :

1. Plan de gestion des matières résiduelles, décembre 2004;
2. Inventaire des quantités de matières résiduelles 2009, secteurs : municipal, ICI et CRD, Chamard, mai 2011;
3. Bottin de réemploi de la CMQ (disponible sur le site Internet);
4. Base de données de RECYC-QUÉBEC;
5. Pages jaunes;
6. Recherches Internet.

2. INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un inventaire des intervenants œuvrant en gestion des matières résiduelles a été réalisé sur l'ensemble du territoire de la CMQ, qu'ils soient du secteur public, parapublic ou privé.

Les différentes catégories d'intervenants dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et les autres activités connexes sont les suivantes :

Catégories d'organismes en gestion des matières résiduelles

- Organismes gouvernementaux et parapublics
- Organismes municipaux
- Organismes communautaires ou d'économie sociale
- Groupes environnementaux
- Organismes de réemploi

Catégories d'entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles

- Collecte et de transport de matières résiduelles
- Recyclage de matières résiduelles
- Élimination de matières résiduelles
- Gestion des boues (collecte et transport, traitement)

Un grand nombre d'organismes et d'entreprises sont impliqués dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ, tel que présenté dans le Tableau 1**tableau 1** ci-dessous.

Tableau 1 : Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

Inventaire des intervenants	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La-Jacques-Cartier	**CMQ**	*Hors territoire CMQ*
Organismes gouvernementaux et parapublics	2	0	0	0	**2**	*0*
Organismes municipaux	4	13	7	11	**35**	*1*
Groupes environnementaux	9	1	0	1	**11**	*0*
Organismes communautaires ou entreprises d'économie sociale	9	0	0	0	**9**	*0*
Entreprises de réemploi	228	11	1	7	**247**	0
Sous-total - Organismes	24	14	7	19	**304**	**1**
Collecte et transport des matières résiduelles	14	2	1	0	**17**	*5*
Mise en valeur des matières résiduelles	30	1	0	2	**33**	*17*
Élimination des matières résiduelles	2	0	2	0	**4**	*4*
Traitement spécifique des matières résiduelles	0	0	0	0	**0**	*0*
Sous-total - Entreprises / gestion des matières résiduelles	46	3	3	2	**54**	**26**
Collecte et transport des boues	3	0	0	0	**3**	*0*
Traitement des boues	0	0	0	0	**0**	*2*
Sous-total - Entreprises / gestion des boues	3	0	0	0	**3**	**2**
Total intervenants	73	17	10	21	**361**	*29*

Source : Compilation réalisée par Chamard

Le « Bottin du réemploi », accessible sur le site Internet de la CMQ, est un excellent outil d'information qui favorise le deuxième chaînon de la hiérarchie des 3RVE; le réemploi. Ce répertoire permet aux citoyens de trouver rapidement les entreprises et organismes qui récupèrent des biens en bon état ou qui se spécialisent dans la vente de produits usagés. Il regroupe également la liste des points de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC).

L'interface du bottin est conviviale et permet de réaliser des recherches par différents critères, tels que la zone géographique, le type de matières ou le type de commerces. De plus, une version complète du « Bottin du réemploi » est aussi disponible pour téléchargement.

Une synthèse du nombre d'organismes ou d'entreprises de réemploi pour chaque territoire de la CMQ est présentée au **tableau 2**.

Tableau 2 : Inventaire des entreprises et organismes de réemploi par territoire

Composantes	Nombre d'entreprises et organismes de réemploi
Agglomération de Québec	228
MRC de La Côte-de-Beaupré	12
MRC de L'Île-d'Orléans	1
MRC de La Jacques-Cartier	6
TOTAL - CMQ	**247**

Source : Compilation réalisée par Chamard

Le **tableau 3** présente la répartition de ces entreprises et organismes selon le type de matières qui sont généralement acceptées ou vendues à leur installation. Bien que chaque intervenant puisse vendre ou récupérer différentes catégories de matières, un regroupement a tout de même été réalisé en fonction de six grandes catégories.

Tableau 3 : Inventaire des entreprises et organismes de réemploi par catégorie

Catégories de réemploi	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier	CMQ
Automobile[1]	2	3		1	6
Divers[2]	17				23
Encombrants / construction et rénovation / souches et branches	3	2			22
Maison[3]	136	6	1	5	153
Matériel électronique ou informatique (TIC)	52	1			201
Résidus domestiques dangereux (RDD)	18				71
TOTAL	**228**	**12**	**1**	**6**	**247**

Note : Les écocentres ainsi que les bureaux ou garages municipaux acceptent pour la plupart des RDD et le matériel électronique. Ils sont pour certains aussi des points de dépôts officiels des produits sous REP. Ces adresses ne sont pas comptabilisées dans le **tableau 3** (Bottin du réemploi), mais dans la synthèse de l'inventaire des infrastructures (se reporter au **tableau 4**).Infrastructures de gestion des matières résiduelles

[1] Batteries, carcasse, équipements électroniques, pneus.
[2] Antiquités, friperie, outils, service d'entraide.
[3] Jouets, livres, meubles, textiles, électroménagers, article de sport.

Les matières résiduelles générées par les MRC et municipalités de la CMQ sont acheminées vers diverses infrastructures, situées ou non sur le territoire de la CMQ. Il y a quatre catégories d'infrastructures de gestion des matières résiduelles.

Catégories d'infrastructures de gestion de matières résiduelles

Mise en valeur des matières résiduelles	**Élimination des matières résiduelles**	**Traitement spécifique des matières résiduelles**	**Traitement des boues**

Le nombre et le type d'infrastructures pour chaque composante sont synthétisés dans le **tableau 4**.

Tableau 4 : Inventaire des infrastructures de gestion des matières résiduelles

Inventaire des infrastructures		Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier	**CMQ**	***HORS TERRITOIRE CMQ***
Mise en valeur des matières résiduelles	Centre de tri des matières recyclables	2	0	0	0	**2**	***2***
	Écocentre	6	6	0	1	**13**	***5***
	Centre de compostage	0	0	0	0	**0**	***2***
	Centre de transbordement	0	0	0	0	**0**	***0***
	Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	3	0	0	0	**3**	***3***
Sous-total - Mise en valeur des matières résiduelles		**11**	**6**	**0**	**1**	**18**	**12**
Élimination des matières résiduelles	Lieu d'enfouissement technique (LET)	0	1	0	0	**1**	***3***
	Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD)	0	0	0	0	**0**	***2***
	Centre de transbordement	1	0	0	0	**1**	***0***
	Incinérateur	1	0	0	0	**1**	***0***
Sous-total - Élimination des matières résiduelles		**2**	**1**	**0**	**0**	**3**	**5**
Traitement des eaux usées et des boues	Traitement des eaux usées - station mécanisée	2	2	0	0	**4**	***0***
	Traitement des eaux usées - étangs aérés	0	1	3	6	**10**	***0***
	Traitement des boues de fosses septiques	0	0	0	0	**0**	***1***
	Traitement des boues industrielles						***0***
Sous-total - Traitement des eaux usées et des boues		**2**	**3**	**3**	**6**	**14**	**1**
Total Infrastructures		15	10	3	7	**35**	***18***

Source : Compilation réalisée par Chamard, 2014

La carte ci-dessous permet de visualiser la localisation des installations qui traitent les matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ.

Lieux de traitement des matières résiduelles

Territoire d'application du PGMR - CMQ (rive-nord)

Mise en valeur

1. Écocentre de Stoneham
2. Écocentre Val-Bélair
3. Écocentre Loretteville
4. Centre de tri des matières recyclables
5. Écocentre Jean-Talon
6. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
7. Écocentre Hêtrière
8. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
9. Centre de tri des matières recyclables
10. Écocentre des Rivières
11. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
12. Écocentre Montmorency
13. Écocentre Beauport
14. Écocentre L'Ange-Gardien
15. Écocentre de Château-Richer
16. Écocentre de Beaupré
17. Écocentre Saint-Ferréol-les-Neiges

Élimination

18. Étangs aérés Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
19. Étangs aérés Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier / Coin perdu
20. Étangs aérés Fossambault-sur-le-Lac
21. Étangs aérés Lac-Delage
22. Étangs aérés Stoneham
23. Étangs aérés Sainte-Brigitte-de-Laval
24. Station d'épuration Québec (ouest)
25. Centre de transbordement
26. Incinérateur de Québec
27. Station d'épuration QUÉBEC (EST)
28. Station d'épuration Boischatel/ L'Ange-Gardien / Château-Richer
29. Étangs aérés Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
30. Étangs aérés Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
31. Étangs aérés Sainte-Famille
32. Station d'épuration Beaupré
33. Lieu d'enfouissement technique (LET) Saint-Joachim
34. Étangs aérés Saint-Tite-des-Caps

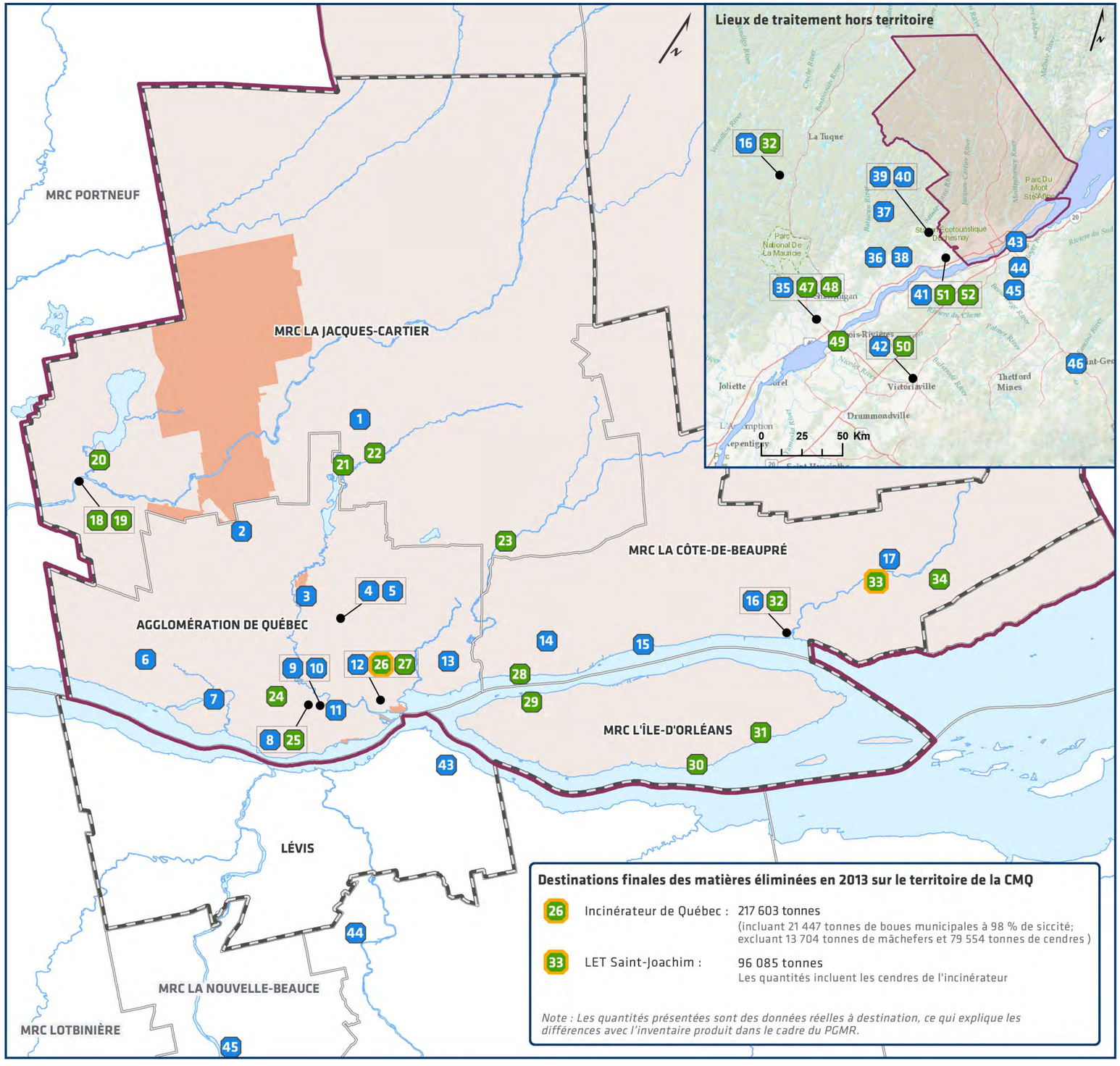
Hors territoire d'application du PGMR - CMQ (rive-nord)

Mise en valeur

35. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
36. Écocentre Saint-Ubalde
37. Écocentre Rivière-à-Pierre
38. Écocentre St-Alban
39. Écocentre Saint-Raymond
40. Centre de compostage
41. Écocentre Neuville
42. Centre de tri des matières recyclables
43. Centre de tri des matières recyclables
44. Centre de compostage

Élimination

45. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
46. Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition
47. Lieu d'enfouissement technique (LET) Saint-Étienne-des-Grès
48. Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) Sable-des-Forges
49. Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) Enfoui-Bec
50. Lieu d'enfouissement technique (LET) Saint-Rosaire
51. Lieu d'enfouissement technique (LET) Neuville
52. Centre de traitement des boues de fosses septiques



Destinations finales des matières éliminées en 2013 sur le territoire de la CMQ

26	Incinérateur de Québec :	217 603 tonnes (incluant 21 447 tonnes de boues municipales à 98 % de siccité; excluant 13 704 tonnes de mâchefers et 79 554 tonnes de cendres)
33	LET Saint-Joachim :	96 085 tonnes Les quantités incluent les cendres de l'incinérateur

Note : Les quantités présentées sont des données réelles à destination, ce qui explique les différences avec l'inventaire produit dans le cadre du PGMR.

Sources :
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2001-2014
Communauté métropolitaine de Québec, 2013
MRC La Jacques-Cartier, 2013
Ville de Québec, 2007
Chamard Stratégies environnementales, 2014

1:360 000
10 5 0 10
Kilomètres

Datum et projection
NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
Réalisé le 24-07-2015
Nom du document: H:\Geopros\GIS\Projet_mxd\PGMR\2015\PGMR_Infrastructures.mxd

Communauté métropolitaine de Québec

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016 - 2021

CMQ (rive-nord)

Lieux de traitement des matières résiduelles

Limites administratives

- CMQ
- MRC

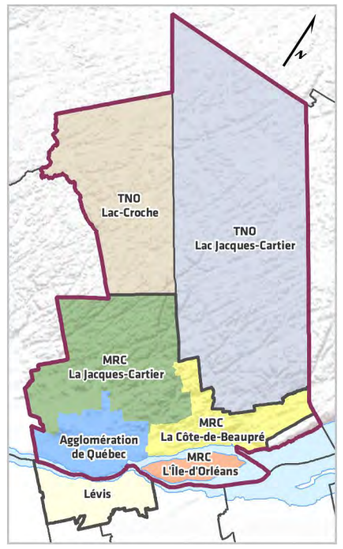
Hydrographie

- Plans et cours d'eau

Lieux de traitement

- Mise en valeur des matières résiduelles
- Élimination des matières résiduelles

- Territoire d'application du PGMR
- Territoires fédéraux non visés par le PGMR



2.1 Infrastructures d'élimination des matières résiduelles

Les infrastructures d'élimination des matières résiduelles sont divisées en deux types : l'incinération et l'enfouissement dans un LET ou un LEDCD.

D'importants changements à ce niveau se sont produits au cours des dernières années, et notamment depuis la réalisation du premier PGMR de la CMQ. En effet, toutes les dispositions du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR) sont entrées en vigueur en 2009, ce qui a forcé les lieux d'enfouissement sanitaires (LES) à se conformer à ces nouvelles exigences. Pour certains LES, la cessation de leurs activités s'est avérée nécessaire, notamment pour celui de Stoneham. D'autres LES ont été mis aux normes pour devenir des LET autorisés. Ce fut le cas de celui de Neuville et d'un agrandissement d'une section du LES de Saint-Tite-des-Caps, devenu le LET de Saint-Joachim.

La même situation s'est présentée pour les dépôts de matériaux secs (DMS), qui ont dû se conformer aux nouvelles exigences réglementaires, pour devenir des LEDCD. Tous les DMS listés dans le précédent PGMR ont cessé leurs activités. Ainsi, il n'y a plus de LEDCD sur le territoire de la CMQ, mais deux sites avoisinants peuvent recevoir des matières provenant de celle-ci soit, le LEDCD Sable-des-Forges (à Trois-Rivières) et le LEDCD Enfoui-Bec (à Bécancour).

La CMQ achemine les matières résiduelles à éliminer vers les cinq infrastructures suivantes :

- **L'incinérateur de la Ville de Québec**

Autrefois sous la juridiction de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), l'incinérateur appartient maintenant à la Ville de Québec. En 2013, actuellement opéré sur une base contractuelle par la compagnie TIRU (Canada). L'incinérateur est situé dans le quartier de Limoilou et il est en exploitation depuis 1974. Il reçoit des matières résiduelles provenant du secteur résidentiel, industriel, commercial et institutionnel du territoire de la Ville de Québec et des MRC avoisinantes. Il reçoit également les boues des deux stations de traitement des eaux usées de la Ville de Québec; elles y sont au préalable déshydratées et séchées.

L'incinérateur a une capacité maximale de traitement de 312 000 tonnes par an et génère des cendres et des mâchefers. Le mâchefer est envoyé à l'entreprise AIM pour récupérer les métaux ferreux et non ferreux, tandis que les cendres sont acheminées au LET de Saint-Joachim.

De 1985 aux années 2000, l'incinérateur a subi plusieurs modifications importantes, notamment sur le système de traitement des fumées et, le traitement des boues. Depuis 2005, plusieurs investissements importants ont été nécessaires afin de moderniser les installations. En décembre 2004, un comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec a été formé, composé de citoyens habitant à proximité de l'incinérateur, de représentants de divers groupes environnementaux locaux ainsi que de représentants municipaux.

- **Quatre lieux d'enfouissement technique (LET)**

LET DE SAINT-JOACHIM

Le LET de Saint-Joachim est le seul lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la CMQ. Il est situé à 50 km au nord-est de la Ville de Québec, à la limite des municipalités de Saint-Tite-des-Caps et

de Saint-Joachim. Il était anciennement le lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Tite-des-Caps[4]. La capacité totale du LET est de 10 000 000 tonnes et a une durée de vie estimée de plus de 50 ans. Propriété et opéré par la Ville de Québec, il dessert les territoires de l'agglomération de Québec (cendres et mâchefers de l'incinérateur), de la MRC de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré ainsi que celui de l'est de la MRC de La Jacques-Cartier.

LET de Neuville

Quatre municipalités de la MRC de La-Jacques-Cartier; soit Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier, Shannon et Lac-Saint-Joseph, font partie de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) et utilisent le LET de Neuville pour l'élimination de leurs matières résiduelles. Cette installation est située dans la MRC Portneuf, à Neuville. La RRGMRP en est la propriétaire et l'exploitante. La quantité annuelle maximale de matières résiduelles autorisée au LET est de 75 000 tonnes[5]. Un comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Neuville a été mis en place en 2009 et un agrandissement a été réalisé en 2010.

LET de Saint-Étienne-des-Grès

Le LET de Saint-Étienne-des-Grès, situé dans la MRC de Maskinongé, est la propriété de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). Il n'y a pas de quantité annuelle maximale de matières résiduelles autorisée au LET, mais la capacité résiduelle maximale est d'environ 3 500 700 m3. Ce LET reçoit les ordures ménagères de quelques municipalités de la MRC de La-Côte-de-Beaupré, après le passage au centre de transbordement de MATREC à Québec.

LET de Saint-Rosaire

Le LET de Saint-Rosaire opéré par Gaudreau Environnement et propriété de Gesterra est situé à environ 20 km de Victoriaville, dans la municipalité de Saint-Rosaire (MRC d'Arthabaska). Ce site héberge aussi une plateforme de compostage. Il reçoit des composantes de la CMQ la portion de rejets du centre de tri des matières recyclables de Gaudreau Environnement à Victoriaville. Gaudreau Environnement fait le tri des matières recyclables de certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier.

- **Deux lieux d'élimination de débris de construction, de rénovation et démolition (LEDCD)**

LEDCD Sable-des-Forges

Les propriétaires de ce LEDCD sont l'entreprise Sable-des-Forges et le Groupe Bellemare. Ce site reçoit environ 100 000 tonnes par année de matières résiduelles à enfouir, dont principalement des débris de construction et de démolition[6].

LEDCD Enfoui-Bec

[4] Le 3 novembre 1993, le ministère de l'Environnement (MENV) autorisait par décret gouvernemental l'agrandissement du LES de Saint-Tite-des-Caps en lieu d'enfouissement technique.

[5] Le LET de Neuville ne peut légalement recevoir plus de 35 000 tonnes de matières résiduelles provenant de l'extérieur de la MRC de Portneuf, ce qui équivaut à environ 6 % de la quantité de matières éliminées sur le territoire de la CMQ.

[6] Il n'a pas été possible d'estimer les quantités de matières résiduelles en provenance de la CMQ pour les deux LEDCD.

Le LEDCD Enfoui-Bec, situé à Bécancour reçoit 7 000 tonnes par année de débris de construction et de démolition à enfouir.

Le **tableau 5** présente les caractéristiques nominales des sites d'élimination. Une description plus détaillée est présentée en annexe.

Tableau 5 : Inventaire et caractéristiques des sites d'élimination

Site	Propriétaire Exploitant	Quantité traitée (tonnes/an)	Quantité annuelle autorisée (tonnes/an)	Durée de vie utile Date de fermeture	Volume total autorisé m^3
Incinérateur	Ville de Québec, exploité par TIRU	~ 275 000	312 000	N/A	-
LET de Saint-Joachim	Ville de Québec	~ 125 000[7]	N/A[8]	Durée de vie estimée de plus de 50 ans	6 700 000 m^3
LET de Neuville	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	~50 000	75 000	Durée de vie estimée de 39 ans (à partir de 2010)	2 940 000 m^3
LET de Saint-Étienne-des-Grès	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	~210 000	N/A[9]	Devrait excéder 2024	10 400 000 m^3
LET de Saint-Rosaire	Gesterra	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*
LEDCD Sable-des-Forges	Entreprise Sable-des-Forges, Groupe Bellemare	100 000	*ND*	*ND*	*ND*
LEDCD Enfoui-Bec	Enfoui-Bec	7 000	*ND*	*ND*	*ND*

Source : Compilation réalisée par Chamard, 2014

2.2 Infrastructures de mise en valeur des matières résiduelles

- **Quatre centres de tri de matières recyclables**

CENTRE DE TRI - SOCIÉTÉ V.I.A

Il y a deux centres de tri qui reçoivent les matières recyclables générées sur le territoire de la CMQ. La Ville de Québec est propriétaire du premier centre de tri de matières recyclables qui est situé sur son territoire.

[7] Cette quantité est estimée en fonction de ce qui a été reçu au LET en 2015.

[8] Il n'y a pas de quantité annuelle maximale autorisée pour le LET de Saint-Joachim.

[9] Il n'y a pas de quantité annuelle maximale autorisée pour le LET de Saint-Etienne-des-Grès.

Celui-ci est opéré par la Société V.I.A, entreprise spécialisée dans le conditionnement et la valorisation des matières recyclables pour l'est du Québec. Cette installation a une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes de matières recyclables.

Le second centre de tri des matières recyclables est situé à Lévis. La Société V.I.A. en est la propriétaire et en assure l'exploitation. Ce centre présente une capacité annuelle de traitement de 50 000 tonnes et reçoit essentiellement les surplus de celui de la Ville de Québec et les matières d'autres composantes.

CENTRE DE TRI - SERVICES MATREC INC.

Il y a un autre centre de tri des matières recyclables sur le territoire de la Ville de Québec, appartenant à la compagnie Services Matrec inc. Ce centre reçoit essentiellement des conteneurs de matières recyclables des ICI. Les rejets de ce centre de tri sont envoyés à la cimenterie de Ciment Québec situé à Saint-Basile dans la MRC de Portneuf.

CENTRE DE TRI - GAUDREAU ENVIRONNEMENT

Le centre de tri des matières recyclables de Gaudreau Environnement situé à Victoriaville, reçoit des matières recyclables issues de la collecte de porte en porte provenant des municipalités membres de la RRGMRP (dont certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier). Cette infrastructure reçoit annuellement plus de 50 000 tonnes de matières recyclables provenant de plusieurs régions du Québec et d'ailleurs.

- **Un réseau d'écocentres**

Il y a 13 écocentres sur le territoire de la CMQ, tel que présenté au **tableau 6**. De plus, on dénombre cinq écocentres sur le territoire desservi par les services de la RRGMRP.

Tableau 6 : Inventaire des écocentres

Composantes	Nombre d'écocentres
Agglomération de Québec	6
MRC de La Côte-de-Beaupré	6
MRC de L'Île-d'Orléans	0
MRC de La Jacques-Cartier	1
TOTAL CMQ	**13**
Hors territoire (RRGMRP)	*5*

Source : Compilation réalisée par Chamard, 2014

Le **tableau 7** présente les écocentres qui sont accessibles à chaque composante des territoires de la CMQ et leurs périodes d'ouverture.

Tableau 7 : Inventaire des écocentres par composante de la CMQ

Composantes	Municipalités	Écocentre	Périodes d'ouverture
Agglomération de Québec	Ville de Québec	Écocentre Beauport	Toute l'année
		Écocentre Lorettevile	Saisonnier
		Écocentre Hêtrière	Toute l'année
		Écocentre Val-Bélair	Toute l'année
		Écocentre des Rivières	Toute l'année
		Écocentre Jean-Talon	Toute l'année
		Écocentre Montmorency	*Fermé en 2014*
	Saint-Augustin-de-Desmaures	*Accès aux écocentres de la Ville de Québec*	
	L'Ancienne-Lorette		
MRC de La Côte-de-Beaupré	Boischatel	Écocentre de Boischatel	Toute l'année
	Beaupré	Écocentre de Beaupré	Toute l'année
	L'Ange-Gardien	Écocentre L'Ange-Gardien	Saisonnier
	Château-Richer	Écocentre de Château-Richer	Saisonnier
	Saint-Ferréol-les-Neiges	Écocentre Saint-Ferréol-les-Neiges	Toute l'année
	Saint-Tite-des-Caps	Écocentre Saint-Tite-des-Caps	Toute l'année
MRC de L'Île-d'Orléans	Toutes les municipalités	*Accès aux écocentres de la Ville de Québec*	
MRC de La Jacques-Cartier	Municipalités membres de la RRGMRP	Écocentre Neuville	Toute l'année
		Écocentre St-Raymond	Toute l'année
		Écocentre St-Alban	Toute l'année
		Écocentre St-Ubalde	Saisonnier
		Écocentre Rivière-à-Pierre	Saisonnier
	Lac-Beauport	Écocentre de Stoneham	Toute l'année
	Lac-Delage		
	Saint-Gabriel-de-Valcartier		
	Sainte-Brigitte-de-Laval	*Accès à l'écocentre Beauport de la Ville de Québec*	
	Stoneham-et-Tewkesbury	Écocentre de Stoneham	Toute l'année

Source : Compilation réalisée par Chamard, 2014

Le détail de chaque écocentre (heures et périodes d'ouverture) est fourni à l'Annexe II.3. Les services offerts et les modalités de tarification de ces installations sont détaillés à l'Annexe III - Système actuel de la gestion des matières résiduelles.

ÉCOCENTRES DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

La Ville de Québec compte six écocentres accessibles aux résidants de Québec, de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures, de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval (MRC de La Jacques Cartier) et de la MRC de L'Île d'Orléans. Ces installations sont de propriété publique, sauf pour l'écocentre Jean-Talon dont Matrec[10] est le propriétaire. Ils sont ouverts aux citoyens uniquement et une preuve de résidence est exigée. Les informations sur les coordonnées, les heures d'ouverture, les matières acceptées et le fonctionnement des écocentres sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec. L'écocentre Montmorency situé sur le territoire de la Ville de Québec est fermé depuis le 31 décembre 2014.

Il n'y a aucun écocentre sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans. La MRC a une entente avec la Ville de Québec pour l'utilisation de ses écocentres. Ceux à proximité de l'île d'Orléans sont les écocentres des arrondissements de Beauport et de Limoilou. À l'instar des citoyens de Québec, ce service est gratuit jusqu'à concurrence de 3 mètres cubes, sur présentation d'une preuve de résidence.

ÉCOCENTRES DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La MRC compte six écocentres accessibles aux résidants. Seules les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim n'ont pas d'écocentre municipal sur leur territoire; les citoyens peuvent toutefois se diriger respectivement vers les écocentres de Château-Richer et de Beaupré.

ÉCOCENTRES DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

La MRC de La Jacques-Cartier compte un seul écocentre sur son territoire, celui de la municipalité de Stoneham. Néanmoins, les citoyens provenant des municipalités membres de la RRGMRP ont accès au réseau de cinq (5) écocentres de la régie. Les résidents de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, dans le cadre d'une entente avec la Ville de Québec, ont accès aux services de l'écocentre de l'arrondissement de Beauport.

La plupart des écocentres sont ouverts uniquement pour les résidants. Seuls deux écocentres acceptent les matières des entrepreneurs et des industries, commerces et institutions : celui de Neuville, propriété de la Régie et exploité par Gaudreau Environnement ainsi que l'écocentre de Stoneham.

- **Deux centres de compostage**

Les composantes de la CMQ acheminent leurs matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts en fonction des programmes en place) vers deux sites de compostage situés à l'extérieur du territoire de la CMQ : Les Composts du Québec inc. et Enviroval.

CENTRE DE COMPOSTAGE - LES COMPOSTS DU QUÉBEC

Les Composts du Québec possèdent une installation de compostage sur la rive sud de Québec, à Saint-Henri-de-Lévis, exploitée par la compagnie EnGlobe. La quantité de matières organiques traitée est de 180 000 tonnes par année, dont une partie provient de la CMQ. Les matières organiques traitées proviennent du secteur municipal (herbes et feuilles), industriel (boues papetières et

[10] Depuis juin 2014, l'entreprise Matrec, filiale de TransForce Inc. a procédé à l'acquisition de la majeure partie des actifs de Veolia SE - Matières Résiduelles Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Veolia Matières Résiduelles Canada.

agroalimentaires), et du secteur agricole (fumiers et lisiers). Plusieurs technologies sont utilisées sur place, dont le compostage sur plateforme aérée et le compostage en pile statique.

CENTRE DE COMPOSTAGE - ENVIROVAL

Enviroval, division du Groupe Valorrr, est propriétaire et exploitant d'un centre de compostage pour les matières organiques dans la municipalité de Portneuf. Les matières organiques acceptées sont : les résidus verts, les résidus alimentaires et les boues industrielles d'entreprise de transformation alimentaire. La technologie utilisée est un compostage en pile statique par aération forcée. Le site a une capacité de traitement de 15 000 tonnes par année, mais pourra à terme recevoir 30 000 tonnes.

INSTALLATIONS FUTURES – TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

La construction d'un centre de biométhanisation pour le recyclage des matières organiques est prévue dans l'arrondissement de La-Cité-Limoilou dans les prochaines années.

L'unité doit être conçue pour traiter les résidus alimentaires (86 600 tonnes par an) et les boues municipales (96 000 tonnes par an). La capacité totale prévue de l'installation devrait atteindre environ 182 600 tonnes par an d'ici 2035.

Les branches et les résidus verts, issus des collectes ponctuelles saisonnières et de certains écocentres, seront recyclés selon différentes filières, par exemple une utilisation en compost, en copeaux ou en sylviculture.

- **Six centres de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition**

Services Matrec a fait l'acquisition en 2014 du centre de tri pour les débris de construction, rénovation et démolition (CRD), situé à Québec, de Véolia Environnement. La quantité de matières résiduelles traitées s'élève à 80 000 tonnes par année et provient des écocentres, des ICI et des chantiers de construction.

Les Entreprises Réjean Martel, une division d'AIM est l'un des plus importants acteurs dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition dans la région de Québec. Leur centre de tri de débris de CRD est implanté dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et reçoit environ 125 000 tonnes/année.

Eddy Fugère inc., une autre entreprise majeure dans la gestion des débris de CRD opère un centre de tri dans la Ville de Québec. L'installation traite environ 50 000 tonnes par année.

Une certaine quantité de débris de CRD produite sur le territoire de la CMQ est acheminée à d'autres installations, notamment au centre de tri de débris de CRD du Groupe Bellemare à Trois-Rivières. Ce centre de tri traite 40 000 tonnes de matières par année et se trouve sur le site du LEDCD Sable-des-Forges.

Il y a également le centre de tri de débris de CRD de Services Sanitaires D.F. de Beauce à Saint-Georges-de-Beauce qui reçoit, entre autres, les fines du centre de tri des débris de CRD de Services Matrec.

- **Points de dépôts pour RDD et produits sous REP**

Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent de nombreux produits dangereux à usage domestique courant (insecticides, combustibles, engrais, pesticides, etc.) ainsi que ses produits sous la responsabilité élargie des producteurs (REP), dont les produits électroniques et informatiques (TIC).

Il existe de nombreux points de dépôts de ces résidus dans les différentes composantes de la CMQ. Les citoyens peuvent généralement apporter leurs RDD dans les écocentres et dans des points d'apport volontaire de leur municipalité (garage municipal, bureaux de la MRC, etc.). Certaines municipalités peuvent aussi organiser des collectes itinérantes plusieurs fois par année.

La liste des points de dépôt reconnus pour chaque produit sous REP dans chaque composante est disponible en consultant les sites Internet respectifs des organismes reconnus. Une recherche par type de produit visé et par municipalité permet de localiser les points de dépôt les plus proches. Précisons que les écocentres sont en général des points de dépôts de plusieurs produits sous REP.

Tableau 8 : Informations sur les organismes reconnus des produits sous REP

Produit	Programme	Téléphone
Peintures et aérosols de peinture	Éco-Peinture	1 855 840-6559
Huiles, aérosols d'huile, antigels, filtres et contenants vides	SOGHU	1 877 987-6448
Piles rechargeables et non rechargeables, piles boutons	Appelàrecycler	1 877 273-2925
Lampes au mercure	RecycFluo	1 877 592-2972
Produits électroniques	Association pour le recyclage des produits électroniques	1 888 557-8177

Par ailleurs, afin de se conformer à la REP, certaines entreprises ont choisi de mettre sur pied un programme individuel pour certains des produits visés :

- Québecor : produits électroniques, téléphones cellulaires, câbles, chargeurs, télécommandes, piles rechargeables et non rechargeables
- Bell : modems et récepteurs télé
- Crevier Lubrifiants : huiles, antigels et liquides de refroidissement, contenants d'huile de 50 litres ou moins et contenants d'antigel et de liquides de refroidissement de 50 litres ou moins
- Canadian Tire : huiles, antigels et liquides de refroidissement, contenants d'huile de 50 litres ou moins, contenants d'antigel et de liquide de refroidissement de 50 litres ou moins, filtres à huile, à antigel et à liquide de refroidissement
- Safety-Kleen : huiles, contenants d'huile de 50 litres ou moins
- Paquet et fils (lubrifiants PFL) : huiles, contenants d'huile de 50 litres ou moins
- IKEA : piles rechargeables et non rechargeables, lampes au mercure

Comme détaillé dans la section sur les intervenants en réemploi, il y a près de 272 points de dépôts de RDD et des résidus de TIC sur le territoire de la CMQ.

La liste des points de collecte est disponible dans le « Bottin du réemploi ».

2.3 Infrastructures de traitement spécifique

Aucune infrastructure de traitement spécifique des matières résiduelles n'est présente sur le territoire de la CMQ.

2.4 Infrastructures de gestion et traitement des eaux usées et des boues

Le territoire de la CMQ comprend15 stations de traitement des eaux usées qui sont la propriété des municipalités respectives.

Les stations mécanisées incluent celles qui utilisent des procédés de traitement par boues activées ou par traitement physico-chimique. Elles produisent des boues en excès en continu. Quatre stations d'épuration produisent des boues sur une base régulière : les deux stations d'épuration de la Ville de Québec ainsi que les stations d'épuration des villes de Beaupré et Boischatel.

Les étangs aérés sont des installations de traitement des eaux usées avec un temps de séjour plus grand et les boues produites doivent être vidangées lorsque requis, généralement tous les 10 à 15 ans. Dans certains cas, il peut y avoir que des traitements primaires, comme des dégrilleurs (qui visent à retenir les matières volumineuses et déchets de toutes sortes contenus dans les eaux usées) et ceux-ci ne génèrent pas de boue. Il existe 10 étangs aérés recensés sur les territoires de la CMQ.

Le **tableau 9** présente le nombre et le type d'installations qui reçoivent les eaux usées des municipalités des territoires de la CMQ et qui traitent les boues municipales issues de ces traitements.

Tableau 9 : Synthèse des infrastructures de gestion des eaux usées et des boues sur le territoire de la CMQ

Composantes	Stations mécanisées	Étangs aérés	Autres
Agglomération de Québec	2	0	0
MRC de La Côte-de-Beaupré	2	1	0
MRC de L'Île-d'Orléans	0	3	1
MRC de La Jacques-Cartier	0	6	0
TOTAL - CMQ	**4**	**10**	**1**

Source : Compilation réalisée par Chamard, 2014

Le **tableau 10** présente les caractéristiques nominales des installations municipales.

Tableau 10 : Description des stations de traitement des eaux usées

Station de traitement	Type de station	Date de mise en opération	Population de conception	Débit moyen (m^3/j)	Charge moyenne DBO_5 (kg/j)	Nombre ouvrage de surverse
Québec (Est)	Biofiltration	mars-92	270 140	231000	25600	90
Québec (Ouest)	Biofiltration	mars-92	237 015	157000	16700	117
Beaupré	Physico-chimique	mars-98	22 349	12892	1223	16
Boischatel	Physico-chimique	sept-98	11 256	10241	651	21
Saint-Tite-des-Caps	Étangs à rétention réduite (parois verticales)	déc-99	658	313	43,6	3

Station de traitement	Type de station	Date de mise en opération	Population de conception	Débit moyen (m^3/j)	Charge moyenne DBO_5 (kg/j)	Nombre ouvrage de surverse
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Filtre à tourbe (ECO)	janv-12	70	40	9	2
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Étangs à rétention réduite (parois verticales)	nov-06	519	173,8	27,3	2
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Étang aéré	juil-06	242	68,9	12,1	1
Sainte-Famille	Étang aéré (parois verticales)	sept-05	216	89	18,7	0
Fossambault-sur-le-Lac	Étang aéré	janv-13	1 800	2871	189	2
Lac Delage	Étang aéré	déc-91	987	724	59	0
Sainte-Brigitte-de-Laval	Étang aéré	janv-11	3 985	1260	256	5
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Étang aéré	déc-03	3 091	1895	189,3	5
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Étang aéré (parois verticales)	juin-99	110	50	4	1
Stoneham-et-Tewkesbury	Étang aéré	juil-90	3 780	1633	259	1

Source : MAMOT - Liste des stations d'épuration

En plus des stations de traitement des eaux usées, les composantes de la CMQ utilisent trois installations de traitement des boues de fosses septiques, dont deux sont situés sur son territoire :

- À la Ville de Québec : la station mécanisée de traitement des eaux usées de l'est est pourvue d'un réservoir pour recueillir les boues de fosses septiques et les introduire dans la chaîne de traitement des eaux usées;
- À Neuville, où un centre de traitement des boues de fosses septiques est exploité par la RRGMRP, les boues, une fois déshydratées, sont ensuite recyclées sous forme de compost

ANNEXE II.1 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
Organismes gouvernementaux et parapublics								
MDDELCC (Ministère du Développement durable, de l'environnement, et de la lutte contre les changements climatiques Direction Régionale Capitale-Nationale et Chaudière Appalaches)	1175 boul. Lebourgneuf, bureau 100 Québec (Québec), G2K 0B7 Téléphone : 418 644-8844 Télécopieur : 418 646-1214		X	Québec	Agglomération de Québec	Gestion des matières résiduelles	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles Analyse conjointe de la conformité des PGMR avec RECYC-QUÉBEC	N/A
RECYC-QUÉBEC	Siège social 300 rue Saint-Paul Québec (Québec). G1K 7R1 Téléphone : 418 643-0394 Télécopieur : 418 643-6507		X	Québec	Agglomération de Québec	Gestion des matières résiduelles	Aider la création et le développement d'entreprises oeuvrant dans la réduction, le réemploi, la récupération ou la valorisation (3R-V) Promouvoir la hiérarchie des 3R-VE Analyse conjointe de la conformité des PGMR avec le MDDELCC	N/A
Organismes municipaux								
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	2875 boul. Laurier, bureau 1000 Québec (Québec), G1V 2M2 Téléphone : 418 641-6250 Télécopieur : 418 641-6545		X	Québec	Agglomération de Québec	Services aux citoyens	Révision du *Plan de gestion des matières résiduelles* *Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)*	N/A
Ville de Québec	Hôtel de ville 2 rue des Jardins Québec (Québec), G1R 4S9 Téléphone : 418 641-6010 Télécopieur : 418 641-6357		X	Québec	Agglomération de Québec	Services aux citoyens	Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)	N/A
Ville de Québec	Service des travaux publics / Division de la gestion des matières résiduelles 275 rue du Parvis, bureau 400 Québec (Québec) , G1K 6G7		X	Québec	Agglomération de Québec	Services aux citoyens	Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles Élimination des matières résiduelles Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)	LET Saint-Joachim Stations de traitement des eaux usées
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	200 route de Fossambault Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2E3 Téléphone : 418 878-2955 Télécopieur : 418 878-0044		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de matériel informatique et électronique	N/A
Ville de L'Ancienne-Lorette	1575 rue Turmel L'Ancienne-Lorette (Québec), G2E 3J5 Téléphone : 418 872-9811 Télécopieur : 418 641-6019		X	L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux, de matériel informatique et électronique et d'encombrants	N/A
MRC de La Côte-de-Beaupré	3 rue de la Seigneurie Château-Richer (Québec), G0A 1N0 Téléphone : 418 824-3444 Télécopieur : 418 824-3917		X	Château-Richer	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)	N/A
MRC de La-Jacques-Cartier	60 rue Saint-Patrick Shannon (Québec), G0A 4N0 Téléphone : 418 844-2160 Télécopieur : 418 844-2664		X	Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)	N/A
MRC de L'Île-d'Orléans	3896 chemin Royal Sainte-Famille I.O. (Québec) , G0A 3P0 Téléphone : 418 829-1011 Télécopieur : 418 829-2513		X	Sainte-Famille	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles Activités d'information,de sensibilisation et éducation (ISÉ)	N/A
Ville de Beaupré	10995 rue des Montagnards Beaupré (Québec), G0A 1E0 Téléphone : 418 827-4541 Télécopieur : 418 827-3818		X	Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel informatique et électronique	N/A
Municipalité de Boischatel	45 rue Bédard Boischatel (Québec) , G0A 1H0 Téléphone : 418 822-4500 Télécopieur : 418 822-4512		X	Boischatel	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel informatique et électronique	N/A
Ville de Château-Richer	8006 avenue Royale Château-Richer (Québec), G0A 1N0 Téléphone : 418 824-4294 Télécopieur : 418 824-3277		X	Château-Richer	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Ville de Fossambault-sur-le-Lac	145 rue Gingras Fossambault-sur-le-Lac (Québec) , G3N 0K2 Téléphone : 418 875-3133 Télécopieur : 418 875-3544		X	Fossambault-sur-le-Lac	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux	N/A
Municipalité de l'Ange-Gardien	6355 avenue Royale L'Ange-Gardien (Québec), G0A 2K0 Téléphone : 418 822-1555 Télécopieur : 418 822-2526		X	L'Ange-Gardien	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
Municipalité de Lac-Beauport	65 chemin du Tour-du-Lac Lac-Beauport (Québec), G3B 0A1 Téléphone : 418 849-7141 Télécopieur : 418 849-0361		X	Lac-Beauport	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux, de matériel informatique et électronique et d'encombrants	N/A
Ville de Lac-Delage	24 rue du Pied-des-Pentes Lac-Delage (Québec) , G3C 5A4 Téléphone : 418 848-2417 Télécopieur : 418 848-1948		X	Lac-Delage	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux, de matériel informatique et électronique et d'encombrants	N/A
Ville de Lac-Saint-Joseph	1048 chemin Thomas-Maher Lac-Saint-Joseph (Québec), G3N 0B4 Téléphone : 418 875-3355 Télécopieur : 418 875-0444		X	Lac-Saint-Joseph	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	33 rue de l'Église Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec), G0A 3R0 Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489		X	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique.	N/A
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	337 chemin Royal Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0 Téléphone : 418 829-3100 Télécopieur : 418 829-1004		X	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique	N/A
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	1743 boul. Valcartier Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec) , G0A 4S0 Téléphone : 418 844-1218 Télécopieur : 418 844-3030		X	Saint-Gabriel-de-Valcartier	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux et d'automobile.	N/A
Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	8 chemin des Côtes Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3W0 Téléphone : 418 829-2206 Télécopieur : 418 829-0997		X	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique	N/A
Municipalité de Saint-Joachim	172 rue de l'Église Saint-Joachim (Québec), G0A 3X0 Téléphone : 418 827-3755 Télécopieur : 418 827-8574		X	Saint-Joachim	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique	N/A
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1330 chemin Royal Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3Z0 Téléphone : 418 828-2322 Télécopieur : 418 828-2170		X	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique.	N/A
Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	1 rue des Remparts Québec (Québec), G1R 5L7 Téléphone : 418 692-3981 Télécopieur : 418 692-4345		X	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	515 route des Prêtres Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 4E0 Téléphone : 418 828-2855 Télécopieur : 418 828-0724		X	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de matériel électronique et informatique.	N/A
Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	1 rue Leclerc Saint-Tite-des-Caps (Québec) G0A 4J0 Téléphone : 418 823-2239 Télécopieur : 418 823-2527		X	Saint-Tite-des-Caps	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique.	N/A
Municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré	9336 avenue Royale Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec), G0A 3C0 Téléphone : 418 827-3191 Télécopieur : 418 827-8275		X	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux.	N/A
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	414 avenue Sainte-Brigitte Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec), G0A 3K0 Téléphone : 418 825-2515 Télécopieur : 418 825-3114		X	Sainte-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 rue Rouleau Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec), G3N 2S5 Téléphone : 418 875-2758 Télécopieur : 418 875-2170		X	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Municipalité de Sainte-Famille	3894 chemin Royal Sainte-Famille (Québec) , G0A 3P0 Téléphone : 418 829-3572 Télécopieur : 418 829-2513		X	Sainte-Famille	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux.	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
Village de Sainte-Pétronille	3 chemin de l'Église Sainte-Pétronille (Québec), G0A 4C0 Téléphone : 418 828-2270 Télécopieur : 418 828-1364		X	Sainte-Pétronille	MRC de L'Île-d'Orléans	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux et de matériel électronique et informatique.	N/A
Municipalité de Shannon	50 rue Saint-Patrick Shannon (Québec), G0A 4N0 Téléphone : 418 844-3778 Télécopieur : 418 844-2111		X	Shannon	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles. Collecte de résidus domestiques dangereux, de matériel électronique et informatique et d'encombrants.	N/A
Municipalité des cantons unis de Stoneham-Tewkesbury	325 chemin du Hibou Stoneham-et-Tewkesbury (Québec), G3C 1R8 Téléphone : 418 848-2381 Télécopieur : 418 848-1748		X	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC de La-Jacques-Cartier	Services aux citoyens	Informations et gestion des matières résiduelles	N/A
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	1304 chemin du Site Neuville (Québec), G0A 2R0 Téléphone: 418 876-2714	X		Neuville	Hors territoire	Recyclage Élimination	Gestion intégrée des boues de fosses septiques Élimination des matières résiduelles	LET Neuville Centre de traitement des boues de fosses septiques
Garage municipal de Beaupré	10 rue Industrielle Beaupré (Québec), G0A 1E0		X	Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Réemploi, récupération	Points de collecte de RDD	N/A
Garage municipal de Sainte-Brigitte-de-Laval	425 boul. Raymond Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec), G0A 3K0		X	Sainte-Brigitte-de-Laval	MRC de La-Jacques-Cartier	Réemploi, récupération	Collecte d'articles de maison, de matériel électronique ou informatique, d'automobile, d'encombrants et de résidus domestiques dangereux	N/A
Garage municipal de Saint-Joachim	563 avenue Royale Saint-Joachim (Québec), G0A 3X0		X	Saint-Joachim	MRC de La Côte-de-Beaupré	Réemploi, récupération	Collecte d'automobile et d'encombrants et de résidus domestiques dangereux	N/A
Garage municipal de Saint-Tite-des-Caps	374 avenue Royale Saint-Tite-des-Caps (Québec), G0A 4J0		X	Saint-Tite-des-Caps	MRC de La Côte-de-Beaupré	Réemploi, récupération	Points de collecte de RDD	N/A
Groupes environnementaux								
Comité d'environnement de La Côte-de-Beaupré (CECB)	--		X	Sainte-Anne-de-Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Sensibilisation environnementale	Préoccupations environnementales	N/A
Les amiEs de la terre de Québec	870 avenue de Salaberry Québec (Québec) , G1R 2T9 Téléphone: 418 524-2744		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Association écologique	N/A
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)	5090 route Fossambault Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec), G3N 1V4 Téléphone: 1 888 875-1120 Télécopieur: 418 875-0899		X	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	MRC de La-Jacques-Cartier	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Eau, sol et faune Restauration de cours d'eaux urbains et semiurbains et restauration de sites riverains	N/A
Fondation de la faune du Québec	1175 avenue Lavigerie, bureau 420 Québec (Québec), G1V 4P1 Téléphone : 418 644-7926 Télécopieur : 418 643-7655		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Protection de la faune, de l'habitat des espèces	N/A
Nature Québec	870 avenue De Salaberry, bureau 207 Québec (Québec) , G1R 2T9 Téléphone : 418 648-2104 Télécopieur : 418 648-0991		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Conservation de la nature, au maintien des écosystèmes et à l'utilisation durable des ressources	N/A
Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale nationale	870 avenue de Salaberry, bureau 312 Québec (Québec), G1R 2T9 Téléphone: 418 524-7113 Télécopie: 418 524-4112		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de concertation, promotion du développement durable	N/A
Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent	CP 75110 Succ Cap Rouge Québec (Québec) , G1Y 3C6 Téléphone: 581 701-0720		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Information sur divers sujets environnementaux reliés à la Vallée du Saint-Laurent	N/A
Univert Laval	Pavillon Desjardins-Pollack, Local 2235 Université Laval Ste-Foy (Québec), G1V 0A6 Téléphone: 418 656-2131		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Enjeux environnementaux	N/A
Association pour la protection de l'environnement du Lac-Saint-Charles et des marais du Nord (APEL)	433 rue Delage Québec (Québec), G3G 1H4 Téléphone : 418 849-9844		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Sensibilisation de la population locale aux problèmes d'environnement, préservation du Lac-Saint-Charles et de son environnement	N/A
Québec'ERE	870 avenue De Salaberry, bureau 304 Québec (Québec), G1R 2T9 Téléphone : 418 524-6661 Télécopieur : 418 524-4112		X	Québec	Agglomération de Québec	Sensibilisation environnementale	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques	N/A
Vivre en Ville Québec	870 avenue De Salaberry, bureau 311 Québec (Québec), G1R 2T9 Téléphone: 418 522-0011		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Activités de sensibilisation sur différentes thématiques : Participation aux audiences publiques reliées à la qualité de l'habitat urbain et au développement durable	N/A
Organismes communautaires ou entreprises d'économie sociale								

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
La Corporation de Développement Économique Communautaire de Québec - CDEC	155 boul. Charest Est, RC-1 Québec (Québec) , G1K 3G6 Téléphone : 418 525-5526 Télécopieur : 418 525-4965		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Mise en valeur du territoire et de ses communautés dans le domaine de l'emploi et du développement durable	N/A
Concertation Récupération Québec	155 boul. Charest Est Québec (Québec), G1K-3G6 Téléphone : 418 527-8050		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Développement des entreprises d'économie sociale oeuvrant à la récupération et au recyclage des matières résiduelles secondaires	N/A
Réseau des SADC du Québec	979 avenue de Bourgogne, bureau 530 Québec (Québec), G1W 2L4 Téléphone : 418 658-1530		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Aide au développement local	N/A
Comité de citoyens du Vieux-Québec	3-86 Côte de la Montagne Québec (Québec) G1K 4E3		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Information sur divers sujets et problématiques locales	N/A
Comité ZIP de Québec	295 boul. Charest Est, bureau 099 Québec (Québec) , G1K 3G8 Téléphone : 418 522-8080 Télécopieur: 418 522-4664		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Préoccupation de l'environnement régional	N/A
Conseil de quartier de Lairet	399 rue Saint-Joseph Est Québec (Québec), G1K 8E2 Téléphone : 418 641-6101, poste 3621 Télécopieur : 418 641-6576		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Information, mobilisation de la population, et propositions d'actions locales, participation au comité de vigilance de l'incinérateur	N/A
Conseil de quartier de Maizerets	399 rue Saint-Joseph Est Québec (Québec), G1K 8E2 Téléphone : 418 641-6101, poste 3621 Télécopieur : 418 641-6576		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Information, mobilisation de la population, et propositions d'actions locales, participation au comité de vigilance de l'incinérateur	N/A
Conseil de quartier du Vieux-Limoilou	399 rue Saint-Joseph Est Québec (Québec) , G1K 8E2 Téléphone : 418 641-6601, poste 3621 Télécopieur : 418 641-6598		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Information, mobilisation de la population, et propositions d'actions locales, participation au comité de vigilance de l'incinérateur	N/A
Qualité de vie Écodurable (QVE)	1363 rue Bleury Val-Bélair (Québec), G3K 1X2		X	Québec	Agglomération de Québec	Support à la communauté	Promouvoir le maintien des conditions assurant la qualité de vie à Québec	N/A
Corporation de développement de Saint-Ferréol-les-Neiges (CODEF)	4520 avenue Royale Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0 Téléphone : 418 826-3139 Télécopieur : 418 826-1630		X	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC de La Côte-de-Beaupré	Support à la communauté	Promotion du développement culturel, social, touristique et économique de La Côte-de-Beaupré, en particulier du site des Sept-Chutes	N/A
Entreprise de collecte et transport des matières résiduelles								
Les entreprises Réjean Martel (AIM)	220 rue de Rotterdam Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 1T4 Téléphone: 418 843-6141 Télécopieur: 418 843-6126		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition	Centre de tri de débris de CRD
Gaudreau Environnement	5160 boul. Pierre-Bertrand Nord Québec (Québec) , G2J 1B7 Téléphone : 418 624-0080 Télécopieur : 418 624-4662		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte des déchets et des matières recyclables	Centre de tri de Victoriaville, écocentres
Gestion C.B.C. inc	1054 boul. Bastien, succursale Charlesbourg Québec (Québec), G2K 1E6 Téléphone : 418 624-1770		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition	N/A
Services Matrec inc.	6205 boul. Wilfrid Hamel Québec (Québec) , G2E 5G8 Téléphone : 418 628-8666 Télécopieur : 418 628-2025		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte des matières résiduelles Location et transport de conteneurs	Centre de tri de matières recyclables Centre de tri débris de CRD Centre de transfert
Les entreprises LPI inc.	1786A rue Bresse Ste-Foy (Québec) , G2G 2P2 Téléphone: 418 874-7234		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition et tri sur place Location de conteneurs pour les particuliers et les entreprises	N/A
Location DALJI inc.	102, rue du Menuisier, parc industriel Saint-Isidore, G0S 2S0 Tél.: 418 955-6049	X		Saint-Isidore-de-Beauce	Hors territoire	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition et tri sur place Location de conteneurs pour les particuliers et les entreprises	N/A
Location Equip-Roule	438 rue Dumais Saint-Romuald (Québec) G6W 6P2 Téléphone: 581 702-5595	X		Saint-Romuald	Hors territoire	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition	N/A
1-800-Got-Junk	53 rue Crémazie Ouest Québec (Québec) , G1R 1X4 Téléphone: 1 800 468-5865		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de matériaux de construction, rénovation et démolition	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
SOS déchet Québec	Québec Téléphone : 418 529-0765		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de déchets, matières recyclables et résidus encombrants pour les citoyens et les ICI	N/A
Service de Récupération Billy Bac	14 rue des Goélands RR 2 Cap-Santé (Québec), G0A 1L0 Téléphone: 418 265-7071	X		Cap-Santé	Hors territoire	Collecte	Collecte en vrac de récupération et recyclage (commercial, industriel, institutionnel); balles de carton, papier, matières recyclables	N/A
Eddy Fugère inc.	315 rue Jackson Québec (Québec), G1N 4C4 Téléphone: 418 317-5255		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de résidus de construction, démolition et rénovation et tri sur place Location de conteneurs	Centre de tri des débris de CRD
Groupe Bellemare	11450 boul. Industriel Trois-Rivières (Québec), G9A 5E1	x		Trois-Rivières	Hors territoire	Collecte	Collecte de résidus de construction, démolition et rénovation et tri sur place Location de conteneurs	Centre de tri des débris de CRD
Concept Enviro Plus	3187 chemin Sainte-Foy Québec (Québec), G1X 1R3		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de résidus de construction, rénovation et démolition.	N/A
Express Bac	1015 rue des Ébénistes Québec (Québec) G3K 0M1		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de résidus de construction, rénovation et démolition.	N/A
Les Conteneurs de la Capitale	6200 rue Paul-Gury Québec (Québec), G1P 4R3		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de résidus de construction, rénovation et démolition.	N/A
Location MAPA inc.	50 rue Albert-Deblois Saint-Anselme (Québec), G0R 2N0	X		Saint-Anselme	Hors territoire	Collecte	Collecte de résidus de construction, rénovation et démolition.	N/A
T L C Transport Location Conteneurs	371 rue Adanac Québec (Québec), G1C 5N4		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte	Collecte de résidus de construction, rénovation et démolition.	N/A
Option Métal recyclé du Québec	550 rue du Platine, bureau 700 Québec Téléphone : 418 527-4040 Télécopieur : 418 841-1350		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux, métaux non ferreux, électroménagers, fréon, bonbonnes de gaz propane	N/A
Garage Rejean Deblois	4681 chemin Royal Sainte-Famille (Québec), G0A 3W0 Téléphone: 418 829-2879		X	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Collecte	Huiles et filtres usés	N/A
Entreprise de conditionnement et de mise en valeur des matières résiduelles								
Société V.I.A.	1200 rue des Riveurs Lévis (Québec) G6V 9G2 Téléphone : 418 833-0421 Télécopieur : 418 833-9974	X		Lévis	Hors territoire	Recyclage	Tri et récupération des matières recyclables	Centre de tri des matières recyclables (Lévis et Québec)
Enviroval	1 Avenue Industrielle Québec (Québec) G0A 2Z0 Téléphone : 418 286-8256 Télécopieur : 418 286-6872	X		Portneuf	Hors territoire	Recyclage de matières organiques	Opération d'un site de compostage	Centre de compostage de Portneuf
Les composts du Québec	415 chemin Plaisance Saint-Henri-de-Lévis (Québec) , G0R 3E0	X		Saint-Henri-de-Lévis	Hors territoire	Recyclage de matières organiques	Opération d'un site de compostage Récupération de fumiers et de lisiers, de résidus verts, de résidus agroalimentaires, de résidus de papetières et de boues municipales	Centre de compostage de Saint-Henri-de-Lévis
Ciment Québec inc.	145, Boulevard du Centenaire Saint-Basile (Québec) G0A 3G0	X		Saint-Basile	Hors territoire	Valorisation des rejets de centre de tri des matières recyclables	Opération d'usine de béton	Cimenterie de Saint-Basile
Entreprises LPI inc. (Les) Québec	1786A, rue Bresse, Ste-Foy (Québec) , G2G 2P2	X		Sainte-Foy	Hors territoire	Récupération	Location de conteneurs pour particuliers et entreprises	Centre de tri des débris de CRD
Arteau récupération ltée et déchiq-archives	2385 avenue Watt, bureau 110 Québec Téléphone: 418 780-2295		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de papier, carton, matériel électronique et informatique, plastique et métaux	N/A
Caoutchouc Portneuf	120 chemin des Parulines Stoneham-et-Tewkesbury ,G3C 0K4 Téléphone: 418 955-4714		X	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC de La-Jacques-Cartier	Récupération	Pneus (résidu de meulage)	N/A
Électrométal inc.	369 boulevard des Cèdres Québec (Québec) , G1L 1N1 Téléphone: 418 626-3729 Télécopieur: 418 683 8922		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Métaux non ferreux (sels d'argent, films radiographiques et films d'imprimerie)	N/A
Goulet Saint-Émile Pièces d'autos inc.	2716 rue de la Faune Québec (Québec) , G3E 1H4 Téléphone: 418 842-6659		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Carcasses d'automobiles	N/A
L'atelier Signes d'espoir	4155 4e Avenue Ouest Québec (Québec), G1H 7A6 Téléphone: 418 624-4752 Télécopieur: 418 624-9791		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériel informatique et livres	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
Métaux K.J.M. Canada (1990) inc.	1796 route de l'Aéroport Québec (Québec) Téléphone : 418 871-6536 Télécopieur : 418 871-6867		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux, métaux non ferreux	N/A
Recyclage Saint-Cyr et fils ltée	85 rue des Grands-Lacs Saint-Augustin-de-Desmaures Téléphone: 418 878-2600		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Récupération	Papier, carton	N/A
Safety-Kleen Canada inc.	85 rue du Hambourg Saint-Augustin-de-Desmaures Téléphone: 418 878-4570		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Récupération	Résidus dangereux : huiles usagées, antigel, solvants, batteries, peinture et autres résidus industriels	N/A
Thibaudeau Métal inc.	325 rue Lalemant Québec (Québbec) , G1K7V6 Téléphone: 418 524-0833 Télécopieur: 418 524-4838		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux (fer, acier, acier inoxydable, fonte) métaux non ferreux (aluminium, cuivre, plomb, batteries, zinc)	N/A
Récupération fer et métaux Québec inc.	460 rue Blériot Québec (Québec) , G1P 4N2 Téléphone : 418 681-8211 Télécopieur : 418 681-7732		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux, métaux non ferreux	N/A
Recyclage Vanier	1095 Vincent-Massey Québec (Québec) G1N 1N2 Téléphone :418 527-8050 Télécopieur :418 527-8105		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Papier déchiquetage de documents confidentiels, cartouches d'imprimantes (laser)	N/A
Lamothe Pièces d'autos enr.	949 Route 365 Neuville (Québec) , G0A 2R0 Téléphone: 418 876-3220	X		Neuville	Hors territoire	Récupération	Carcasses d'automobiles	N/A
Saul Assh cie Ltée (1980)	850 avenue industrielle Québec (Québec) ,G1J 3V9 Téléphone: 418 529-421		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux et non ferreux	N/A
PC en Vrac Ste-Foy	3220 rue Watt, suite 20 Sainte-Foy (Québec) G1X 4Z6 Téléphone : 418 780-8133 Courriel: pcstefoy@transtechno.qc.ca		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériel informatique, composantes électroniques	N/A
PC en Vrac St-Nicolas	585 route 116, suite 106 Saint-Nicolas (Québec) , G7A 2P6 Téléphone : 418 836-9777	X		Lévis	Agglomération de Québec	Récupération	Matériel informatique, composantes électroniques	N/A
PC en Vrac Beauport	494 rue Cambronne Beauport (Québec), G1E 6X1 Téléphone : 418 977-7877		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériel informatique, composantes électroniques	N/A
C.P.U Informatique	2323 boul. du Versant Nord suite. 100 Québec (Québec) , G1N 4P4 Téléphone: 418 681-6974		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériel informatique, composantes électroniques	N/A
Métal Beauport	2686 Boul Louis-Xiv Quebec (Québec) , G1C 1C6 Téléphone: 418 661-0687		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux et métaux non-ferreux	N/A
Métal Harbour Inc	2902 rue du Sentier Québec (Québec), Téléphone: 418 842-6326		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux	N/A
S.O.S. Informatique inc.	111 boul. Charest Ouest Québec (Québec), G1K 1X3 Téléphone: 418 529-7303		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux ferreux et non-ferreux, matériel informatique et composantes électroniques	N/A
Pièces d'Autos du Boul Talbot Inc	2560 boul. Talbot Stoneham-Et-Tewkesbury (Québec) G3C 1H6 Téléphone: 418 849-4443		X	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC de La-Jacques-Cartier	Récupération	Pièces d'automobile, caoutchouc, pneu, carcasses d'automobile	N/A
A.R.C. Atelier de réusinage de cartouches inc.	445 rue Papin, local 102 Québec (Québec) , G1P 3T8 Téléphone: 418 654-9501 Télécopieur: 418 654-0393		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Cartouches d'imprimantes (laser, à jet d'encre) et de photocopieurs	N/A
Ecolaser	1536 rue des Roselins Québec (Québec) ,G3E 1G3 Téléphone: 418 915-9997		X	L'Ancienne-Lorette	Agglomération de Québec	Récupération	Cartouches d'imprimantes (laser, à jet d'encre) et de photocopieurs	N/A
Olympique Solutions Informatiques	2175 rue Côté Québec (Québec) , G1N 4J1 Téléphone: 418 681-1387		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Cartouches d'imprimantes (à poudre, laser)	N/A
Plate-Forme C.P.T. inc.	1095 rue Vincent-Massey Québec (Québec), G1N 1N2 Téléphone: 418 682-6636 Télécopieur: 418 682-5587		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Pneus (utilisateur de poudrette). Fabrication de tapis et de tuiles (noir et couleur)	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
La cie Matériaux de construction BP Canada	420 rue Dupont Pont-Rouge (Québec) , G3H 1S2 Téléphone: 418 873-2521	X		Pont-Rouge	Hors territoire	Récupération	Papier, carton, sciure de bois. Manufacturier de matériaux isolants, de bardeaux d'asphalte et de papier-feutre	N/A
Fonderie Laroche ltée	19 de Chantal Pont-Rouge (Québec) , G3H 3M4 Téléphone : 1 418 873-2516 Télécopieur : 1 418 873-4669	X		Pont-Rouge	Hors territoire	Recyclage	Métaux ferreux (fonte). Manufacturier de pièces en fonte	N/A
GCR Centre de pneus	120 avenue Saint-Sacrement Québec (Québec) G1N 3X6 Téléphone: 418 681-0511		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Pneus	N/A
Glassine Canada inc.	1245 boul. Montmorency Québec, QC, G1J 5L6 Téléphone : 1 866 679-8956 Télécopieur : 418 648-2725		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Carton plat	N/A
AIM Québec	999 boul. Montmorency Québec (Québec) Téléphone: 418 649-1000		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de métaux ferreux et non ferreux	N/A
Garage Gilles Hamel	162 rue de la Défense Nationale Saint-Raymond (Québec) G3L 4Y2 Téléphone: 418 337-3102 Télécopieur: 418 337-9073	X		Saint-Raymond	Hors territoire	Récupération	Récupération de carcasse automobile et de métaux ferreux et non ferreux	N/A
Leclerc machinerie et acier Canada inc	11 rue Saint-François Est Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 Téléphone: 418 285-3621	X		Cap-Santé	Hors territoire	Récupération	Récupération de métaux ferreux et non ferreux	N/A
L.M. métal recyclage	1450 rue Semple Québec (Québec) G1N 4B4 Téléphone: 418 681-4444		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de métaux ferreux et non ferreux	N/A
Max Recycle	1620 avenue de la Famille Québec (Québec) , G2G 1M1 Téléphone: 418 571-7869		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de matériel informatique et électronique	N/A
Textile Est-Ouest	416 Saint-Joseph Lévis, QC G6V 1H1 (418) 838-0710	X		Lévis	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de textile	N/A
Les services technipro	Québec Téléphone: 418 558-2852		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de matériel informatique et électronique	N/A
Sanimax	2001 avenue de La Rotonde Avenue Lévis (Québec) , G6X 2L9 Téléphone: 418 832-4645 Télécopieur: 418 832-6995	X		Lévis	Agglomération de Québec	Recyclage	Collecte et transformation des sous-produits agroalimentaires résiduelles (viande, les graisses et les huiles de cuisson usées, les peaux et les matières organiques)	N/A
A.S.G. récupération	1160 chemin industriel Saint-Nicolas (Québec) , G7A 1B3 Téléphone: 418 572-9047	X		Lévis	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération des appareils électroménagers, des ordinateurs et de métaux	N/A
Service Gratuit de Récupération de Métaux à Domicile	55 4e Avenue Québec (Québec) , G1J 2Z1 Téléphone: 418 803-3528		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Métaux	N/A
Récupération métaux recyclables	867 avenue Sainte-Thérèse (Québec) , G1B 1E8 Téléphone: 418 660-1234		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération des appareils électroménagers et de métaux	N/A
Métal C.L.	124 ch des îles Lévis (Québec) G6V 7M5 Téléphone: 418-833-2207	X		Lévis	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération de métaux ferreux et non ferreux	N/A
Pierre Lacroix - Récupérateur de métaux	8148 avenue Royale Château-Richer (Québec) , G0A 1N0 Téléphone: 418 997-5296		X	Château-Richer	MRC de La Côte-de-Beaupré	Récupération	Récupération de métaux ferreux et non ferreux	N/A
Carrière St-Pierre	250 boul. Raymond Québec (Québec) , G1C 0L3 Téléphone: 418 663-7117		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Récupération d'agrégats	N/A
Concassés du Cap	955 route du Petit Cap Cap-Saint-Ignace (Québec) , G0R 1H0	X		Cap-Saint-Ignace	Hors territoire	Récupération	Récupération d'agrégats	N/A
Envirocycle	2021 rang de la Rivière Saint-Isidore (Québec) , G0S 2S0 Téléphone : 418 882-7940 Télécopieur : 418 882-1300	X		Saint-Isidore	Hors territoire	Récupération	Bois, pavage, matières végétales, béton et pierre de champs	N/A

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des intervenants en gestion des matières résiduelles

INTERVENANTS	Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Secteur d'activité	Services offerts et activités en gestion des matières résiduelles	Infrastructures exploitées
		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)					
Quincaillerie Unicoop	1146 chemin Royal Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0		X	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Récupération	Points de collecte RDD	N/A
Quincaillerie BMR	1732 chemin Royal Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0		X	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Récupération	Points de collecte RDD	N/A
Entreprises d'élimination des matières résiduelles								
TIRU (Canada)	1210 boul. Montmorency Québec (Québec), G1J 3V9 Téléphone: 418 648-8818		X	Québec	Agglomération de Québec	Élimination	Élimination des matières résiduelles dans leurs infrastructures	Incinérateur de la ville de Québec
Ville de Québec	2 rue des Jardins Québec (Québec), G1R 4S9 Téléphone : 418 641-6010 Télécopieur : 418 641-6357		X	Québec	Agglomération de Québec	Élimination	Élimination des matières résiduelles dans leurs infrastructures	LET de Saint-Joachim
EBI	Dépôt Rive-Nord 1001 chemin St-Joseph Saint-Thomas (Québec) , J0K 3L0 Téléphone: 450 836-2546 Télécopieur: 450 836-1166	X		Saint-Thomas	Hors territoire	Gestion des matières résiduelles	Élimination des matières résiduelles dans leurs infrastructures Achat et location de conteneurs pour particuliers et entreprises	LET Dépôt Rive-Nord
Gesterra	747, boulevard Pierre-Roux Est, bureau 204 Victoriaville (Québec) G6T 1S7 Tél.: 819 758-4138 Téléc.: 1 866 573-8927	X		Victoriaville	Hors territoire	Gestion des matières résiduelles	Collecte et transport des matières résiduelles Traitement des matières résiduelles Location de conteneurs	LET Victoriaville
Groupe Bellemare	11450 boul. Industriel Trois-Rivières (Québec), G9A 5E1	X		Trois-Rivières	Hors territoire	Élimination	Élimination des matières résiduelles de construction, rénovation et démolition	LEDCD Sable-des-Forges
Enfouibec	18 055 rue Gauthier Bécancour (Québec) , G9H 1C1 Téléphone: 819 233-2443 Télécopieur : 819 233-2007	X		Bécancour	Hors territoire	Élimination	Élimination des matières résiduelles de construction, rénovation et démolition	LEDCD Enfoui-Bec
Entreprises de collecte et transport des boues								
Environnement Sanivac inc	1790 Provinciale Québec (Québec) , G1N 4A2 Téléphone: 418 838-3400 Télécopieur: 418 838-5056		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte des boues	Pompage et disposition de résidus de fosses septiques et de puisard	N/A
Sani-Orléans	4504 boul. Sainte-Anne Québec (Québec), G1C 2H9 Téléphone: 418 829-2545 Télécopieur: 418 871-4457		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte des boues	Pompage et disposition de résidus de fosses septiques et de puisard	N/A
Gaudreau Environnement	5160 boul. Pierre-Bertrand Nord Québec (Québec), G2J 1B7 Téléphone : 418 624-0080 Télécopieur : 418 624-4662		X	Québec	Agglomération de Québec	Collecte des boues	Pompage et disposition de résidus de fosses septiques et de puisard	N/A
Organismes et entreprises de traitement des boues								
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	1300 chemin du Site Neuville (Québec), G0A 2R0	X		Neuville	Hors territoire	Recyclage	Vidange et recyclage des boues de fosses septiques	Centre de traitement des boues de fosses septiques de Neuville
Entreprise Sani-Charlevoix	31 rang St Georges Saint-Urbain (Québec), G0A 4K0 Téléphone: 418 639-2472	X		Saint-Urbain	Hors territoire	Recyclage	Vidange et recyclage des boues de fosses septiques	Centre de traitement des boues de fosses septiques

ANNEXE II.2 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INFRASTRUCTURES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles

INFRASTRUCTURES			Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Mode	Matières résiduelles acceptées	Territoire desservi	Secteur desservi (ICI, résidentiel, CRD)	Quantité traitée (t/an)	Certificat d'autorisation du MDDELCC	Quantité autorisée (t/an)
Nom de l'installation	Propriétaire de l'installation	Exploitant de l'installation		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)									
Mise en valeur des matières résiduelles														
Centre de tri des matières recyclables	Ville de Québec	Société V.I.A.	1780 rue Provinciale Québec (Québec) G1N 4A2		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Matières recyclables	CMQ	Résidentiel et ICI	30 000 tonnes/an	*N/A*	*N/A*
Centre de tri des matières recyclables	Société V.I.A.	Société V.I.A.	1200 rue des Riveurs Levis (Québec) G6V 9G2	X		Lévis	Hors territoire	Recyclage	Matières recyclables	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	50 000 tonnes/an	*N/A*	*N/A*
Centre de tri des matières recyclables	Gaudreau Environnement	Gaudreau Environnement	350 rue de la Bulstrode, C.P. 662 Victoriaville (Québec) G6P 6V7	X		Victoriaville	Hors territoire	Recyclage	Matières recyclables	Plusieurs régions du Québec	Résidentiel et ICI	50 000 tonnes/an	*N/A*	*N/A*
Centre de tri des matières recyclables	Services Matrec inc.	Services Matrec inc.	1700, boul. Jean-Talon Ouest Charlesbourg (Québec) G2K 2L8 Téléphone : 418 628-5261 Télécopieur : 418 628-1991		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Matières recyclables	CMQ	ICI	ND	*N/A*	*N/A*
Écocentre Neuville	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Gaudreau Environnement	1310 chemin du Site Neuville (Québec) G0A 2R0	X		Neuville	Hors territoire	Récupération	Résidus de construction, démolition et rénovation, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastiques souples et rigides, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	MRC Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier	Résidentiel et ICI	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre St-Raymond	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	590 chemin Bourg-Louis Saint-Raymond (Québec) G3L 4G2	X		Saint-Raymond	Hors territoire	Récupération	Résidus de construction, démolition et rénovation, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastiques souples et rigides, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	MRC Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre St-Alban	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	180 route 354 Saint-Alban (Québec) G0A 3B0	X		Saint-Alban	Hors territoire	Récupération	Résidus de construction, démolition et rénovation, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastiques souples et rigides, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	MRC Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre St-Ubalde	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	570 rang St-Paul Nord Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0	X		Saint-Ubalde	Hors territoire	Récupération	Résidus de construction, démolition et rénovation, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastiques souples et rigides, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	MRC Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Rivière-à-Pierre	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	830 rue Principale Rivière-à-Pierre	X		Rivière-à-Pierre	Hors territoire	Récupération	Résidus de construction, démolition et rénovation, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastiques souples et rigides, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	MRC Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Beauport	Ville de Québec	Gaudreau environnement	425 boul. Raymond, Arrondissement de Beauport Québec (Québec) G1C 5B4		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Loretteville	Ville de Québec	____	1811 chemin Saint Barthélemy, Arrondissement de La Haute-Saint-Charles Québec (Québec) G2A		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Hêtrière	Ville de Québec	Gaudreau environnement	3381 rue de l'Hêtrière, Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Roug, Québec (Québec)		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Val-Bélair	Ville de Québec	____	1472 rue Jean-Bardot Arrondissement de La Haute-Saint-Charles		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre des Rivières	Ville de Québec	Ville de Québec	1700 rue Provinciale Arrondissement des Rivières		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Jean-Talon	Ville de Québec	Services Matrec inc.	1700, boul. Jean-Talon Ouest Charlesbourg (Québec) G2K 2L8 Tél : 418-628-5261		X	Québec	Agglomération de Québec	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Ville de Québec	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Montmorency	*Ville de Québec*	____	*1251 boul. Montmorency* *Arrondissement de La Cité-Limoilou*		*X*	*Québec*	*Agglomération de Québec*	*Récupération*	*Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques*	*Ville de Québec*	*Résidentiel*	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre de Beaupré	Ville de Beaupré	Ville de Beaupré	10 rue Industrielle Beaupré (Québec) G0A 1E0		X	Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Récupération	Matériaux secs et d'excavation, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques, textiles, résidus verts	Beaupré	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre de Château-Richer	Ville de Château-Richer	Ville de Château-Richer	30 Côte de la Chapelle Château-Richer (Québec) G0A 1N0		X	Château-Richer	MRC de La Côte-de-Beaupré	Récupération	Matériaux secs, béton, terre, gravier et pierre, huiles et peintures, métaux, pneus, appareils électriques et électroménagers, réservoir à eau chaude, appareils électroniques, ordinateurs, papier, carton, verre	Château-Richer	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre de Stoneham	Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury	Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury	100 chemin Plante Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 0S4		X	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC de La Jacques-Cartier	Récupération	Matériaux secs et d'excavation, résidus encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils électriques et électroménagers, RDD, résidus verts et matières recyclables	Stoneham-et-Tewkesbury	Résidentiel et ICI	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre L'Ange-Gardien	Delage Envirosan	Delage Envirosan	775 chemin Lucien-Lefrançois L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0		X	L'Ange-Gardien	MRC de La Côte-de-Beaupré	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	L'Ange-Gardien	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Écocentre Saint-Ferréol-les-Neiges	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	4054 avenue Royale Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0		X	Saint-Ferréol-les-Neiges	MRC de La Côte-de-Beaupré	Récupération	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	Saint-Ferréol-les-Neiges	Résidentiel	____	*N/A*	*N/A*
Centre de compostage	Les composts du Québec (EnGlobe)	Les composts du Québec (EnGlobe)	415 chemin Plaisance Saint-Henri (Québec) G0R 3E0 Tél. : 418 882-2736 poste 233 Sans frais : 1 800 463-1030 poste 233 Téléc : 418 882-2255 christianebelanger@gsienv.ca	X		Saint-Henri-de-Lévis	Hors territoire	Recyclage (compostage)	Fumiers et lisiers, résidus verts, résidus agroalimentaires, résidus de papetières et boues municipales	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	180 000 tonnes/an	____	ND

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles

INFRASTRUCTURES			Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Mode	Matières résiduelles acceptées	Territoire desservi	Secteur desservi (ICI, résidentiel, CRD)	Quantité traitée (t/an)	Certificat d'autorisation du MDDELCC	Quantité autorisée (t/an)
Nom de l'installation	Propriétaire de l'installation	Exploitant de l'installation		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)									
Centre de compostage	Enviroval	Enviroval	1 avenue Industrielle Portneuf (Québec) G0A 2Z0 Tél. : (418) 286-8256 Téléc. : (418) 286-6872 Courriel : suzie.trepanier@groupevalorrr.ca	X		Portneuf	Hors territoire	Recyclage (compostage)	Résidus verts, résidus organiques, boues agroalimentaires	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	15 000 tonnes /an	____	30 000 tonnes/an
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Services Matrec inc.	Services Matrec inc.	2222-2244 rue Lavoisier Québec (Québec) G1N 4H2 Téléphone : 418 681-1011 Télécopieur : 418 681-1166		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	80 000 tonnes/an	____	300 000 tonnes/an
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Eddy Fugère inc.	Eddy Fugère inc.	315 rue Jackson Québec (Québec) G1N 4C4		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	50 000 tonnes/an	____	80 000 tonnes/an
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Les entreprises Réjean Martel (AIM)	Les entreprises Réjean Martel (AIM)	220 rue de Rotterdam Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1T4		X	Saint-Augustin-de-Desmaures	Agglomération de Québec	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	CMQ et environs	Résidentiel et ICI	125 000 tonnes/an	____	200 000 tonnes/an
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Groupe Bellemare	Groupe Bellemare	11450 boul. Industriel Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1 P 819 697-1366 F 819 697-3459 F.T. 1-800-567-8654	X		Trois-Rivières	Hors territoire	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	Région de la Mauricie et avoisinantes	Résidentiel et ICI, CRD	40 000 tonnes/an	____	50 000 à 60 000 t/an
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Enviro-Cycle inc.	Enviro-Cycle Inc.	2021, rang de la Rivière Saint-Isidore, Québec, G0S 2S0 Téléphone : 418.882.7940 Télécopieur : 418.882.1300 RT@enviro-cycle.ca	X		Saint-Isidore-de-Beauce	Hors territoire	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	Région Chaudières Appalaches	Résidentiel et ICI, CRD	ND	ND	ND
Centre de tri des débris de construction, de rénovation et de démolition	Services Sanitaires D.F.de Beauce	Services Sanitaires D.F.de Beauce	1825, 95e rue Saint-Georges de Beauce (QC) G5Y 8J1 Tél. : 418.228.1279 Téléc.: 418 228.1289 ssdfb@sanitairesdenisfortier.com Sans frais : 1.866-291-1280 s.patry@sanitairesdenisfortier.com	X		Saint-Georges-de-Beauce	Hors territoire	Recyclage / valorisation	Résidus de construction, démolition et rénovation	Région Chaudières Appalaches	Résidentiel et ICI, CRD	ND	ND	ND
Élimination des matières résiduelles														
Incinérateur de Québec	Ville de Québec	TIRU (Canada)	1230 boul. Montmorency Québec (Québec) G1J 5L6 418-648-8818		X	Québec	Agglomération de Québec	Élimination	Ordures ménagères Boues des stations de traitement des eaux usées	Ville de Québec et MRC avoisinantes	Résidentiel et ICI	____	NA	312 000 tonnes /an
Centre de transbordement	Services Matrec inc.	Services Matrec inc.	2222-2244 rue Lavoisier Québec (Québec) G1N 4H2 Téléphone : 418 681-1011 Télécopieur : 418 681-1166		X	Québec	Agglomération de Québec	Élimination	Ordures ménagères, matières recyclables, résidus verts, débris de CRD	Ville de Québec et MRC avoisinantes	Résidentiel et ICI	ND	NA	NA
LET Saint-Joachim	Ville de Québec	Ville de Québec	route 138, Saint-Joachim (Québec)		X	Saint-Joachim	MRC de La Côte-de-Beaupré	Élimination	Ordures ménagères	MRC de L'Île d'Orléans, MRC de La Côte de Beaupré, MRC de La Jacques-Cartier	Résidentiel et ICI	125 000 tonnes/an	Durée de vie de 60 ans	6 700 000 m3
LET Neuville	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	1304 chemin du Site Neuville (Québec) G0A 2R0	X		Neuville	Hors territoire	Élimination	Ordures ménagères	Municipalités membres de la Régie	Résidentiel et ICI	50 000 tonnes/an	Durée de vie estimée à plus de 50 ans	2 940 000 m3
LET Saint-Etienne-des-Grès	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle Saint-Étiennedes-Grès (Québec)	X		Saint-Étienne-des-Grès	Hors territoire	Élimination	Ordures ménagères	Québec	Résidentiel et ICI	210 000 tonnes/an	Durée de vie excède 2024	10 400 000 m3 *Aucune limitation annuelle*
LET Saint-Rosaire	Gesterra	Gaudreau Environnement	318, Chemin de la Grande-Ligne Saint-Rosaire (Québec) G0Z 1K0 Tél.: 819 752-6155 Téléc.: 819 752-6155	X		Saint-Rosaire	Hors territoire	Élimination	Ordures ménagères	Québec	Résidentiel et ICI	ND	ND	ND
LEDCD Sable-des-Forges	Entreprise Sable-des-Forges, Groupe Bellemare	Entreprise Sable-des-Forges, Groupe Bellemare	11450 boul. industriel Trois-Rivières (Québec) G9A 5E 1-819-376-4366 pagrenier@groupebellemare.com	X		Trois-Rivières	Hors territoire	Élimination	Débris de construction, rénovation et démolition	Québec	Résidentiel et ICI, CRD	100 000 tonnes/an	ND	ND
LEDCD Enfoui-Bec	Enfouibec	Enfouibec	18 055 rue Gauthier Bécancour (Québec) G9H 1C1 Téléphone : 819.233.2443 raymond.lyonnais@enfouibec.com louis-marc@enfouibec.com	X		Bécancour	Hors territoire	Élimination	Débris de construction, rénovation et démolition	MRC Nicolet-Yamaska et autres régions	Résidentiel et ICI, CRD	7 000 tonnes/an	ND	ND
Traitement des eaux usées et des boues												**Débit moyen**	**Date de mise en opération**	
Station d'épuration QUÉBEC (EST)	Ville de Québec	Ville de Québec	105 boul. Henri-Bourassa Québec (Québec) G1J 5K7		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Eaux usées Boues de fosses septiques	Ville de Québec	Résidentiel et ICI	231000 m3/jour	03/1992	____
Station d'épuration QUÉBEC (OUEST)	Ville de Québec	Ville de Québec	2850 Einstein Québec (Québec) G1Z 4B3		X	Québec	Agglomération de Québec	Recyclage	Eaux usées Boues de fosses septiques	Ville de Québec	Résidentiel et ICI	157000 m3/jour	03/1992	____
Station d'épuration BEAUPRÉ	Ville de Beaupré	Ville de Beaupré	60 Industrielle Beaupré (Québec) G0A 1E0		X	Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Recyclage	Eaux usées	Beaupré, Saint-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges	Résidentiel et ICI	12892 m3/jour	03/1998	____
Station d'épuration BOISCHATEL-L'A.-GARDIEN-CH.-RICHER	Municipalités de L'Ange-Gardien, Boischatel et Château-Richer	Municipalité de L'Ange-Gardien	6010 boul. Ste-Anne L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0		X	L'Ange-Gardien	MRC de La Côte-de-Beaupré	Recyclage	Eaux usées	L'Ange-Gardien, Boischatel et Château-Richer	Résidentiel et ICI	10241 m3/jour	09/1998	____
Étangs aérés SAINT-TITE-DES-CAPS	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	Saint-Tite-des-Caps (Québec)		X	Saint-Tite-des-Caps	MRC de La Côte-de-Beaupré	Recyclage	Eaux usées	Sainte-Tite-des-Caps	Résidentiel et ICI	313 m3/jour	12/1999	____
Étangs aérés FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC	Ville de Fossambault-sur-le-Lac	Ville de Fossambault-sur-le-Lac	Fossambault-sur-le-Lac (Québec)		X	Fossambault-sur-le-Lac	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Fossambault-sur-le-Lac	Résidentiel et ICI	2871 m3/jour	01/2013	____
Étangs aérés LAC-DELAGE	Ville de Lac-Delage	Ville de Lac-Delage	Avenue du Lac Lac-Delage (Québec)		X	Lac-Delage	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Lac-Delage	Résidentiel et ICI	724 m3/jour	12/1991	____

Communauté métropolitaine de Québec

Inventaire des infrastructures en gestion des matières résiduelles

INFRASTRUCTURES			Coordonnées	Localisation		Municipalité	Composante	Mode	Matières résiduelles acceptées	Territoire desservi	Secteur desservi (ICI, résidentiel, CRD)	Quantité traitée (t/an)	Certificat d'autorisation du MDDELCC	Quantité autorisée (t/an)
Nom de l'installation	Propriétaire de l'installation	Exploitant de l'installation		Hors CMQ (rive nord)	CMQ (rive nord)									
Étangs aérés SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL	Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval	Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval	Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec)		X	Sainte-Brigitte-de-Laval	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Sainte-Brigitte-de-Laval	Résidentiel et ICI	1260 m3/jour	01/2011	____
Étangs aérés SAINTE-CATHERINE-JACQUES-CARTIER	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)		X	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Résidentiel et ICI	1895 m3/jour	12/2003	____
Étangs aérés SAINTE-CATHERINE-JACQUES-CARTIER	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)		X	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Résidentiel et ICI	50 m3/jour	06/1999	____
Étangs aérés STONEHAM	Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury	Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury	205 chemin de la Grande-Ligne Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 0X8		X	Stoneham-et-Tewkesbury	MRC de La Jacques-Cartier	Recyclage	Eaux usées	Stoneham-et-Tewkesbury	Résidentiel et ICI	1633 m3/jour	07/1990	____
Étangs aérés SAINTE-FAMILLE	Municipalité de Sainte-Famille	Municipalité de Sainte-Famille	Sainte-Famille (Québec)		X	Sainte-Famille	MRC de L'Île-d'Orléans	Recyclage	Eaux usées	Sainte-Famille	Résidentiel et ICI	89 m3/jour	07/2005	____
Étangs aérés SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS	Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans	Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans	Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans (Québec)		X	Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Recyclage	Eaux usées	Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans	Résidentiel et ICI	173,8 m3/jour	11/2006	____
Étangs aérés SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS	Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans	Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans	Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans (Québec)		X	Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans	MRC de L'Île-d'Orléans	Recyclage	Eaux usées	Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans	Résidentiel et ICI	1440 m3/jour	07/2006	____
Centre de traitement des boues de fosses septiques	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	1300 chemin du Site Neuville (Québec) G0A 2R0	X		Neuville	Hors territoire	Recyclage	Boues de fosses septiques	Municipalités membres de la Régie	Résidentiel et ICI	*ND*	*ND*	*ND*

ANNEXE II.3 : DÉTAILS GÉNÉRAUX SUR LES ÉCOCENTRES

Site	Adresse	Matières acceptées	Heures d'ouverture[11]
Écocentre Beauport	425, boul. Raymond	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 avril au 15 novembre :** Lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi de 8 h à 17 h et dimanche de 8 h à 12 h **16 novembre au 14 avril :** Mardi au samedi de 8 h à 17 h
Écocentre Lorettevile	1811, chemin Saint Barthélemy	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**25 avril au 31 octobre :** Mardi au vendredi de 16 h à 20 h, samedi de 8 h à 18h et dimanche de 8 h à 12 h
Écocentre Hêtrière	3381, rue de l'Hêtrière	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 avril au 15 novembre :** Lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi de 8 h à 17 h et dimanche de 8 h à 12 h **16 novembre au 14 avril :** Mardi au samedi de 8 h à 17 h
Écocentre Val-Bélair	1472, rue Jean-Bardot	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 avril au 15 novembre :** Mardi au dimanche de 9 h à 17 h **16 novembre au 14 avril :** Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 17 h
Écocentre des Rivières	1700, rue Provinciale	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 avril au 15 novembre :** Lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi de 8 h à 17 h et dimanche de 8 h à 12 h **16 novembre au 14 avril :** Mardi au samedi de 8 h à 17 h
Écocentre Jean-Talon	1700, boul. Jean Talon Ouest	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 avril au 15 novembre :** Lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi de 8 h à 17 h et dimanche de 8 h à 12 h **16 novembre au 14 avril :** Lundi au vendredi de 8 h à 17 h et samedi de 8 h à 17h
Écocentre Montmorency	1251, boul. Montmorency	*FERMÉ 2014*	
Écocentre Boischatel	45, rue Bédard	Matériaux secs et d'excavation, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques, textiles	**27 avril au 6 novembre :** Lundi au vendredi de 8 h à 12 h; 13 h à 16 h 30
Écocentre L'Ange-Gardien	775, chemin Lucien-Lefrançois	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**25 avril au 7 novembre :** Samedi de 8 h à 17 h
Écocentre de Château-Richer	30, côte de la Chapelle	Matériaux secs, béton, terre, gravier et pierre, huiles et peintures, métaux, pneus, appareils électriques et électroménagers, réservoir à eau chaude, appareil électronique, ordinateurs, papier, carton, verre	**3 mai au 8 novembre :** Mercredi de 13 h à 19 h et samedi de 8 h à 16 h
Écocentre Sainte-Anne-de-Beaupré	30, côte de la Chapelle	Matériaux secs, béton, terre, gravier et pierre, huiles et peintures, métaux, pneus, appareils électriques et électroménagers, réservoir à eau chaude, appareil électronique, ordinateurs, papier, carton, verre	**4 mai au 8 novembre :** Mercredi de 13 h à 19 h et samedi de 8 h à 16 h
Écocentre de Beaupré	10, rue Industrielle	Matériaux secs et d'excavation, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques, textiles, résidus verts	**1er avril à 31 octobre :** Samedi de 9 h à 17 h et mercredi de 16 h à 20 h **1er novembre au 31 mars :** 2e samedi de chaque mois de 12 h à 15 h
Écocentre Saint-Joachim et Saint-Louis-de-Gonzague	10, rue Industrielle	Matériaux secs et d'excavation, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques, textiles, résidus verts	**1er avril à 15 novembre :** Samedi 9 h à 17 h et mercredi de 16 h à 20 h **16 novembre au 31 mars :** 2e samedi de chaque mois de 12 h à 15 h

[11] Les heures d'ouverture des écocentres sont celles pour l'année 2015.

Site	Adresse	Matières acceptées	Heures d'ouverture[11]
Écocentre Saint-Ferréol-les-Neiges	4054, avenue Royale	Matériaux secs, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils informatiques et électroniques	**15 juin au 14 octobre :** Jeudi et vendredi de 10 h à 16 h et samedi de 9 h à 19 h **15 octobre au 15 novembre :** Jeudi et vendredi de 11 h à 16 h et samedi de 9 h à 16 h **16 novembre au 15 juin :** Vendredi de 11 h à 16 h et samedi de 10 h à 16 h
Écocentre Saint-Tite-des-Caps	374, avenue Royale	Matériaux secs et d'excavation, huiles et peintures, métaux, pneus, résidus verts, plastique, carton et papier, piles	**Avril à octobre :** Mercredi de 18 h à 20 h et samedi de 9 h à 12 h **Novembre à mars :** Samedi de 9 h à 12 h
Écocentre Neuville	1310, chemin du Site	Résidus de CRD, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastique souple et rigide, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**1er avril au 30 novembre :** Lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15 et samedi de 7 h à 15 h 45 **1er décembre au 31 mars :** Lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15 et samedi de 8 h à 11 h 30
Écocentre Saint-Raymond	590, chemin Bourg-Louis	Résidus de CRD, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastique souple et rigide, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**1er avril au 30 novembre:** Mardi au vendredi de 8 h à 16 h 45 et samedi de 8 h à 15 h 45 **1er décembre au 31 mars:** Mardi au vendredi de 8 h à 16 h 45 et samedi de 8 h à 11 h 45
Écocentre Saint-Alban	180, route 354	Résidus de CRD, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastique souple et rigide, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**1er avril au 30 novembre :** Vendredi de 8 h à 16 h 45 et samedi de 8 h à 15 h 45 **1er décembre au 31 mars :** Vendredi de 8 h à 15 h 45 et samedi de 8 h à 15 h 45
Écocentre Saint-Ubalde	570, rang Saint-Paul Nord	Résidus de CRD, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastique souple et rigide, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**15 avril au 15 novembre:** Mercredi et samedi de 8 h à 16 h 45
Écocentre Rivière-à-Pierre	830, rue Principale	Résidus de CRD, brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée, huiles et peintures, métaux, plastique souple et rigide, pneus, appareils informatiques et électroniques et résidus verts	**16 avril au 15 novembre:** Jeudi de 13 h à 16 h 45 et dimanche de 8 h à 12 h; 13 h à 16 h 45
Écocentre de Stoneham	100, chemin Plante	Matériaux secs et d'excavation, encombrants, huiles et peintures, métaux, RDD, pneus, appareils électriques et électroménagers, résidus verts et matières recyclables	**1re semaine d'avril à 2e semaine de novembre :** Mardi au samedi de 8 h 30 à 16 h **Mai et octobre :** Lundi au samedi de 8 h 30 à 16 h **3e semaine de novembre à la dernière semaine de mars :** Jeudi au samedi de 8 h 30 à 16 h

ANNEXE III
Description du système actuel de la gestion des matières résiduelles

TABLE DE MATIÈRES

1. GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS 5

1.1 Compétences de la CMQ 5
1.2 Compétences des composantes 5
1.3 Ententes intermunicipales 9

2. RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR 10

2.1 Règlements municipaux 10
2.2 Portée des règlements 12

3. PROGRAMMES MUNICIPAUX DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES 13

3.1 Collectes de porte en porte 13
3.2 Autres programmes de gestion des matières résiduelles 39
3.3 Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ) 40
3.4 Boues municipales 42
3.5 Résidus des activités municipales 47
3.6 Résidus de nature industrielle 47
3.7 Secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition 48

ANNEXE III.1 : DÉTAILS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX PAR COMPOSANTES 49

ANNEXE III.2 : DÉTAILS ÉLÉMENTS RÉGLEMENTÉS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX EN VIGUEUR 54

ANNEXE III.3 : SYNTHÈSE DES SERVICES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 61

ANNEXE III.4 : DESCRIPTION DES SERVICES DISPONIBLES – ÉCOCENTRES 65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier 7
Tableau 2 : Synthèse des ententes liées à la gestion des matières résiduelles 9
Tableau 3 : Synthèse des règlements liés à la gestion des matières résiduelles 10
Tableau 4 : Nombre d'unités d'occupation desservies - CMQ 13
Tableau 5 : Modalités de la collecte des ordures ménagères - Agglomération de Québec 15
Tableau 6 : Modalités de la collecte des ordures ménagères - Arrondissements de la Ville de Québec 15
Tableau 7 : Types de contenants autorisés selon le type de logements pour la collecte des ordures ménagères - Ville de Québec 16
Tableau 8 : Contenants acceptés ou refusés pour la collecte des ordures ménagères - Ville de Québec 16
Tableau 9 : Modalités de collecte des ordures ménagères - MRC de La Côte-de-Beaupré 17
Tableau 10 : Type de conteneurs pour les usagers ICI 18
Tableau 11 : Modalités de la collecte des ordures ménagères – MRC de L'Île-d'Orléans 19
Tableau 12 : Modalités de collecte des ordures ménagères - MRC de La Jacques-Cartier 20
Tableau 13 : Modalités de collecte des matières recyclables – Agglomération de Québec 22
Tableau 14 : Types de contenants autorisés selon le type de logements - Ville de Québec 22
Tableau 15 : Modalités de la collecte des matières recyclables - Ville de Québec 23
Tableau 16 : Répartition des conteneurs de dépôt volontaire - Ville de Québec 23
Tableau 17 : Collecte des matières recyclables - MRC de La Côte-de-Beaupré 24
Tableau 18 : Fréquence de collecte des usagers ICI 25
Tableau 19 : Modalités de collecte des matières recyclables – MRC de L'Île-d'Orléans 25
Tableau 20 : Modalités de collecte des matières recyclables – MRC de La Jacques-Cartier 26
Tableau 21 : Fréquence de collecte des usagers ICI 27
Tableau 22 : Collectes spéciales de matières organiques - Agglomération de Québec 28
Tableau 23 : Collectes spéciales de matières organiques - MRC de La Côte-de-Beaupré 29
Tableau 24 : Synthèse des systèmes de collecte de résidus verts – MRC de La Côte-de-Beaupré 30
Tableau 25 : Détails des collectes spéciales des arbres de Noël - MRC de L'Île-d'Orléans 32
Tableau 26 : Modalités de collecte de la troisième voie - MRC de La Jacques-Cartier 33
Tableau 27 : Collectes spéciales de matières organiques - MRC de La Jacques-Cartier 33
Tableau 28 : Détails des collectes des résidus encombrants - MRC de La Côte-de-Beaupré 35
Tableau 29 : Détails des collectes des résidus encombrants – MRC de La Jacques-Cartier 36
Tableau 30 : Synthèse des caractéristiques des écocentres sur le territoire de la CMQ 38

Tableau 31 : Détails des programmes incitatifs pour l'achat de couches lavables sur le territoire de la CMQ 39

Tableau 32 : Inventaire des fosses septiques par composante 46

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Partage des responsabilités – Composantes de la CMQ 6

Figure 2 : Membres de la RRGMRP 8

Figure 3 : Proportion du nombre d'unités d'occupation desservies selon le type d'habitation 14

Figure 4 : Mode de gestion des boues de stations mécanisées 43

Figure 5 : Mode de gestion des sous-produits des stations mécanisées 44

Figure 6 : Mode de gestion des boues de fosses septiques 45

1. GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS

1.1 Compétences de la CMQ

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) possède des pouvoirs et des compétences dans plusieurs secteurs d'activités. Certaines sont obligatoires, telles que l'aménagement du territoire, le développement économique ou le transport, tandis que d'autres sont facultatives[1]. La planification de la gestion des matières résiduelles est une compétence obligatoire de la CMQ.

Pour la révision du PGMR, comme inscrit à l'article 53.9 de la LQE, le territoire d'application de la CMQ ne comprend pas le territoire de la Ville de Lévis. Ainsi, le présent PGMR vise uniquement la rive nord de la CMQ.

Les rôles et responsabilités de la CMQ au niveau de la révision de son PGMR sont les suivantes :

- Élaboration et mise à jour du PMGMR;
- Coordination de la mise en œuvre;
- Préparation du bilan annuel de performance;
- Préparation du rapport de suivi et de mise en œuvre du PMGMR;
- Actions régionales d'ISÉ.

1.2 Compétences des composantes

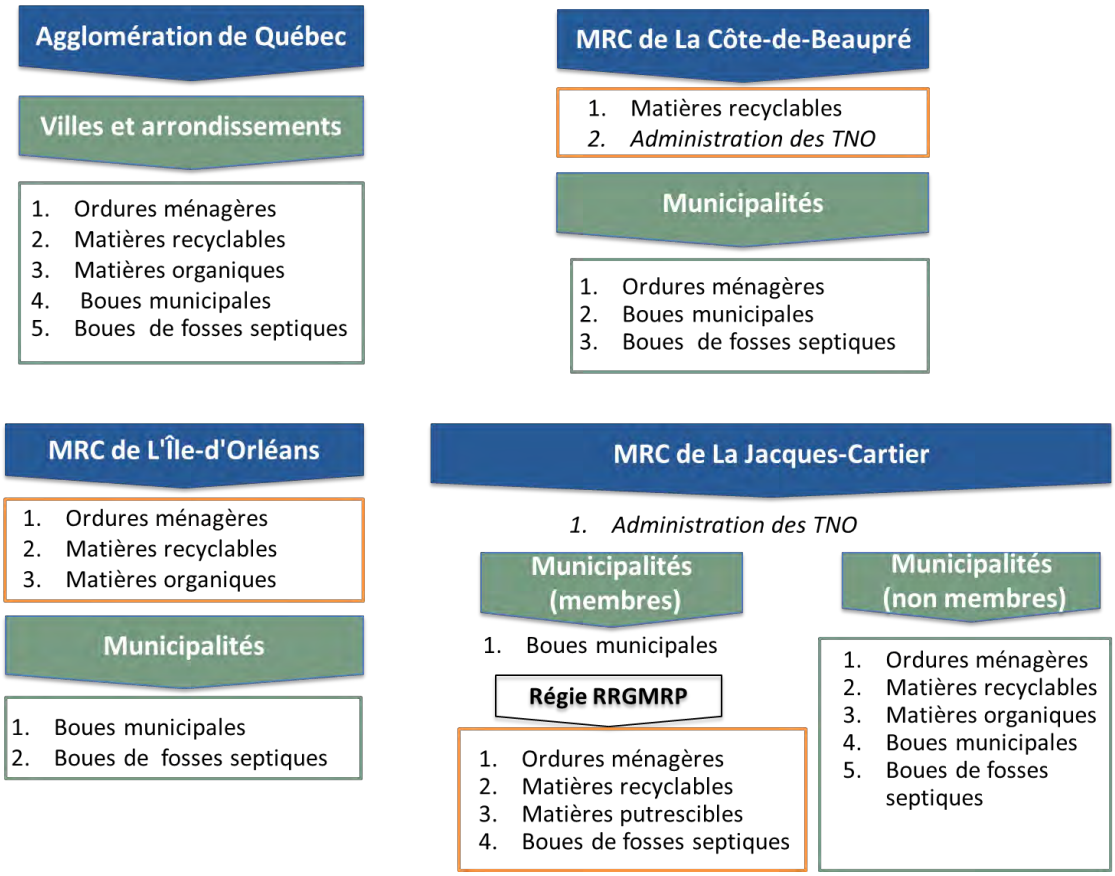
Les composantes de la CMQ, à savoir les MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans, de La Jacques-Cartier et l'Agglomération de Québec, ont la responsabilité de planifier et de mettre en place des actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs fixés au PMGMR.

Le partage des tâches en tant que gestionnaire dépend de la délégation des compétences entre les composantes et les municipalités locales. Par exemple, la collecte des matières recyclables et/ou leur traitement, peut-être de compétence locale (municipalité ou arrondissement) ou régionale (MRC).

La **figure 1** présente le partage des compétences entre les composantes et les municipalités pour la gestion des matières résiduelles.

[1] Développement artistique ou culturel, développement touristique, promotion à l'international du territoire, etc.

Figure 1 : Partage des responsabilités – Composantes de la CMQ



AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'Agglomération de Québec a été créée en 2006 suite à la restructuration des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle est constituée de ces deux villes ainsi que de la Ville de Québec.

Cette entité politique vise le partage des coûts pour certaines compétences, dont l'alimentation en eau, l'assainissement des eaux, le recyclage et l'élimination des matières résiduelles, la sécurité publique, l'évaluation foncière, etc.

Les six arrondissements de la Ville de Québec et les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont la compétence pour la gestion des matières résiduelles, notamment pour les ordures ménagères, la collecte sélective des matières recyclables et les collectes des matières organiques.

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La MRC de La Côte-de-Beaupré a une délégation partielle de compétences pour la gestion des matières résiduelles et assume la collecte sélective des matières recyclables auprès des citoyens et

ICI. Les municipalités assument la gestion de la collecte des ordures ménagères et d'autres programmes associés, notamment les collectes des résidus encombrants et des résidus verts.

La MRC administre également deux territoires non organisés (TNO), soit ceux du Lac-Jacques-Cartier et du Sault-au-Cochon. Quelques chalets privés ou installations de la SÉPAQ s'y retrouvent. Le service de collecte se résume à la présence de conteneurs de dépôts volontaires situés aux entrées des sites (secteurs isolés, zone de chalets, pourvoiries, etc.).

La petite municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est regroupée avec Saint-Joachim pour la description du portrait actuel de la gestion des matières résiduelles.

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

La MRC de L'Île-d'Orléans a reçu la délégation complète des compétences par l'ensemble des municipalités pour la gestion des matières résiduelles. Elle gère les programmes municipaux pour la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables. Elle offre également d'autres services aux citoyens, tels que la collecte spéciale des résidus encombrants, des feuilles mortes ainsi que le financement des composteurs domestiques. Elle organise aussi plusieurs activités de sensibilisation à une saine gestion des matières résiduelles, notamment l'opération annuelle « Méga Recyclage »

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

La MRC de La Jacques-Cartier est constituée de neuf municipalités et d'un TNO (Lac-Croche). La MRC n'a aucune compétence liée à la gestion des matières résiduelles.

Quatre municipalités sont membres de la RRGMRP tandis que les cinq autres municipalités ont conservé leurs compétences liées à la gestion des matières résiduelles et offrent des services de collecte.

Le TNO comprend cinq accès routiers, dont seulement un est accessible par la MRC de La Jacques-Cartier. On y dénombre une centaine de chalets locatifs, dont plusieurs sont gérés par la SÉPAQ. La gestion des matières résiduelles est limitée à environ quatre dépôts pour les usagers[2]. Ceux-ci sont gérés par la RRGMRP.

Le **tableau 1** présente les municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier en précisant celles qui sont membres et non membres de la Régie.

Tableau 1 : Liste des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Membres de la RRGMRP	Non membres de la RRGMRP
Fossambault-sur-le-Lac	x	
Lac-Beauport		x
Lac-Croche (TNO)	*Non applicable*	*Non applicable*
Lac-Delage		x
Lac-Saint-Joseph	x	
Saint-Gabriel-de-Valcartier		x

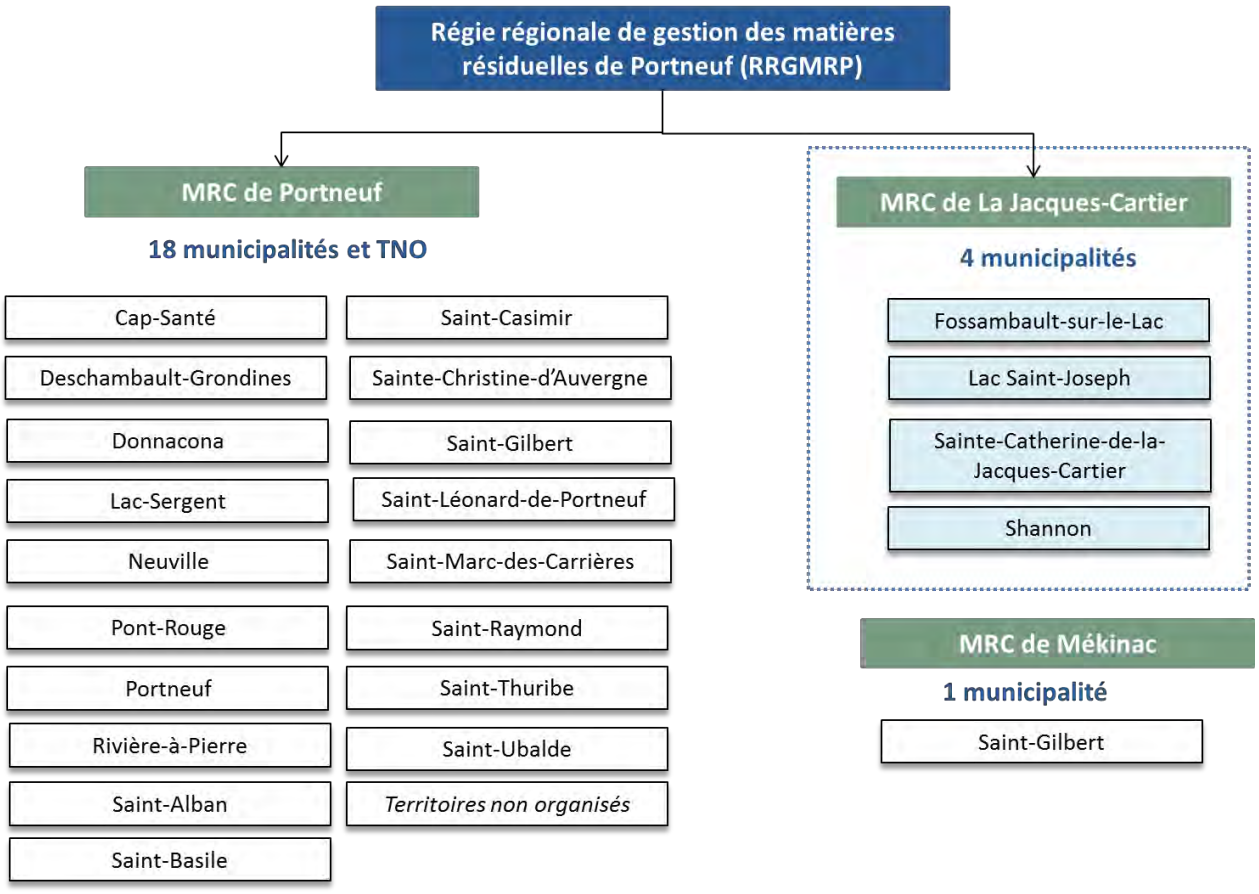
[2] Situés dans la Réserve faunique des Laurentides, dans la Réserve faunique de Portneuf ainsi que dans les ZEC Bastican-Neilson et de la Rivière-Blanche.

Municipalités	Membres de la RRGMRP	Non membres de la RRGMRP
Sainte-Brigitte-de-Laval		x
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	x	
Shannon	x	
Stoneham-et-Tewkesbury		x

Source : Compilation réalisée par Chamard

La RRGMRP est un organisme municipal qui gère les matières résiduelles de 23 municipalités et qui dessert une population d'environ 68 000 personnes, en plus des ICI présents sur son territoire, comme l'illustre la **figure 2**.

Figure 2 : Membres de la RRGMRP



En opération depuis le 1er janvier 2005, la Régie assume la gestion et l'exploitation des équipements de recyclage et d'élimination des matières résiduelles ainsi que l'octroi et la gestion des contrats de collectes des matières résiduelles pour l'ensemble de ses municipalités membres. La Régie couvre ainsi une superficie totale de 4 485 km².

1.3 Ententes intermunicipales

Les ententes intermunicipales permettent aux municipalités de s'associer entre elles pour s'offrir, en commun, des biens et des services.

Il y a des ententes entre plusieurs municipalités pour une gestion commune de certains services liés aux matières résiduelles, notamment entre la MRC de L'Île-d'Orléans et ses municipalités, entre certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier avec la RRGMRP, et entre certaines municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Le **tableau 2** présente le détail des ententes signées sur le territoire de la CMQ.

Tableau 2 : Synthèse des ententes liées à la gestion des matières résiduelles

Parties liées par ententes		Objet	Entrée en vigueur et échéance
RRGMRP	Municipalités membres	Entente intermunicipale relative à la création de la RRGMRP	6 octobre 2004
MRC de L'Île-d'Orléans	Municipalités locales de la MRC	Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles	8 août 2007 31 décembre 2027[3]
Ville de Beaupré	Municipalité de Saint-Joachim	Entente intermunicipale relative à la collecte des ordures ménagères, des résidus encombrants et à la gestion de l'écocentre	n.c
Château-Richer	Sainte-Anne-de-Beaupré	Entente intermunicipale relative à la gestion de l'écocentre municipal	n.c

Source : Questionnaires aux municipalités, compilation réalisée par Chamard

Il existe également des ententes entre certaines municipalités pour définir les conditions d'accès et de tarification aux écocentres. Notamment, la MRC de L'Île-d'Orléans, qui ne possède aucun écocentre sur son territoire, possède un accord avec la Ville de Québec pour l'utilisation d'un de ses écocentres. La municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval a aussi une entente pour l'accès aux écocentres de la Ville de Québec.

De plus, la Ville de Québec accepte de traiter à ses stations de traitement des eaux usées les boues de fosses septiques provenant des MRC de La-Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, de même que celles provenant des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier (non membres de la Régie).

[3] Renouvellement à l'échéance de 10 ans à moins que l'une des municipalités souhaite y mettre fin.

2. RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

De façon générale, les règlements municipaux ont pour but de favoriser la santé des citoyens et la protection de l'environnement et de permettre une bonne gestion des collectes des matières résiduelles tout en limitant les nuisances potentielles.

2.1 Règlements municipaux

Il existe de nombreux règlements en vigueur sur les composantes de la CMQ qui portent sur différentes thématiques, notamment des aspects généraux ou spécifiques pour une saine gestion des matières résiduelles, de la gestion des boues de fosses septiques ou relatifs aux modalités de taxation. Le **tableau 3** synthétise le nombre de règlements en vigueur par territoire et pour chacune de leurs composantes.

Tableau 3 : Synthèse des règlements liés à la gestion des matières résiduelles

Composantes / municipalités	Nombre de règlements	Sujet des règlements
Agglomération de Québec		
Ville de Québec	9	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles • Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Augustin-de-Desmaures	3	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles • Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles • Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
L'Ancienne-Lorette	1	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Agglomération de Québec	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
MRC de La Côte-de-Beaupré		
Beaupré	2	• Règlement sur la gestion des matières résiduelles • Règlement sur l'interdiction de jeter les rognures de gazon aux ordures
Boischatel	2	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles • Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Château-Richer	1	• Règlement sur la gestion des matières résiduelles
L'Ange-Gardien	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Ferréol-les-Neiges	1	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Joachim	3	• Règlements relatifs aux modalités de taxation

Composantes / municipalités	Nombre de règlements	Sujet des règlements
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	1	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Tite-des-Caps	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Anne-de-Beaupré	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Toutes les municipalités de la MRC	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
MRC de L'Île-d'Orléans		
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	2	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles, • Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	1	• Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	2	• Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1	• Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Sainte-Famille	2	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles, • Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Sainte-Pétronille	0	Non applicable
MRC de La Jacques-Cartier		
Fossambault-sur-le-Lac	1	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Lac-Beauport	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Lac-Delage	2	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Lac-Saint-Joseph	0	Non applicable
Saint-Gabriel-de-Valcartier	0	Non applicable
Sainte-Brigitte-de-Laval	5	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles, • Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles, Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	0	Non applicable
Shannon	2	• Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles,

Composantes / municipalités	Nombre de règlements	Sujet des règlements
		• Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Stoneham-et-Tewkesbury	1	• Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
TOTAL - CMQ	**48**	

Source : compilation réalisée par Chamard

Il existe 14 règlements concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'Agglomération de Québec. Chaque arrondissement de la Ville de Québec a adopté son propre règlement sur l'enlèvement des matières résiduelles, mais le contenu des exigences est identique. Le gazon est interdit dans la collecte des ordures de tous les arrondissements de la Ville de Québec (réglementation municipale et risque d'amendes).

Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, toutes les municipalités ont adopté des règlements pour encadrer la gestion des matières résiduelles.

Pour la MRC de L'Île-d'Orléans, seule la municipalité de Saint-Pétronille n'a aucun règlement lié à la gestion des matières résiduelles. Les règlements traitent pour la plupart des modalités de gestion de vidange des fosses septiques présentes sur le territoire.

Pour la MRC de La Jacques-Cartier, il existe trois municipalités qui n'ont adopté aucun règlement pour la gestion des matières résiduelles sur leurs territoires, à savoir Saint-Gabriel-de-Valcartier et celles de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, membres de la RRGMRP.

Les détails des règlements (libellé, date d'entrée en vigueur et éléments réglementés) pour chaque territoire de la CMQ sont joints en annexe III.1.

2.2 Portée des règlements

Le contenu des règlements municipaux liés à la gestion des matières résiduelles est variable. Les différents éléments inclus dans ces règlements définissent surtout les modes d'opérations et les obligations des usagers desservis par les services municipaux de collecte des matières résiduelles, entre autres :

- Les types de contenants autorisés pour déposer les matières résiduelles;
- Les matières résiduelles acceptées ou refusées;
- Le mode de dépôt pour la collecte (localisation, heure de sorties et propreté des bacs, etc.);

Les différents éléments inclus dans les règlements municipaux relatifs à la gestion des eaux usées et des boues de fosses septiques définissent les modalités de vidanges des fosses, notamment la fréquence de vidange et le suivi de la conformité des fosses.

3. PROGRAMMES MUNICIPAUX DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les organismes municipaux qui ont la compétence de la gestion des matières résiduelles, mettent en place des programmes municipaux de collecte et offrent des services aux citoyens pour favoriser une saine gestion des matières résiduelles.

Les programmes municipaux courants sont la collecte de porte en porte des ordures destinées à l'élimination, la collecte sélective de porte en porte des matières recyclables. En plus, dans certaines municipalités, il peut y avoir la collecte de porte en porte des résidus alimentaires (collecte de la 3e voie), des collectes ponctuelles pour les résidus verts et les résidus encombrants. En parallèle de ces collectes, il y a aussi des points d'apports volontaires pour disposer de certaines matières résiduelles, notamment pour les résidus domestiques dangereux (RDD).

3.1 Collectes de porte en porte

3.1.1 Nombre d'unités d'occupation desservies

Le **tableau 4** et la **figure 3** présentent le nombre de portes desservies selon le type de logements et pour chaque territoire de la CMQ.

Tableau 4 : Nombre d'unités d'occupation desservies - CMQ

Composantes	Nombre d'unités d'occupation				
	Unifamiliale	Plex (entre 2 et 9 logements)	Multilogement (10 logements et plus) et condominiums	Chalets, maison de villégiature	Total
Agglomération de Québec	102 968	75 970	96 574	1 484	276 996
MRC de La Côte-de-Beaupré	9 916	2 342	403	1 382	14 043
MRC de L'Île-d'Orléans	2 226	691	24	512	3 453
MRC de La Jacques-Cartier	12 994	1 657	702	1 840	17 193
TOTAL CMQ	**128 104 u.o.**	**80 660 u.o.**	**97 703 u.o.**	**5 218 u.o.**	**311 685 u.o.**

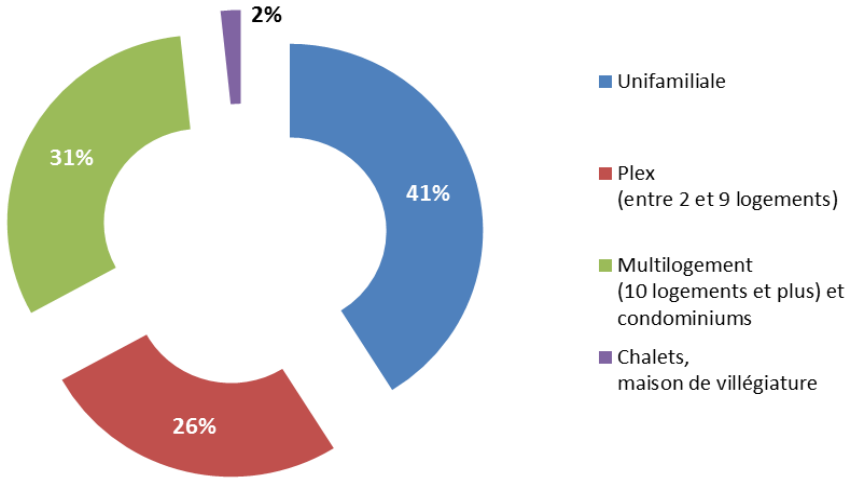
Sources : Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014
Compilation réalisée par la CMQ

Précisons que ces valeurs proviennent d'une étude réalisée en 2014 qui avait pour but de déterminer les volumes de matières résiduelles éliminées sur le territoire de la CMQ. Un traitement des données a d'ailleurs été réalisé par la CMQ afin de consolider les résultats obtenus avec les sommaires du rôle d'évaluation foncière. Bien que l'étude ait été réalisée en 2014, il a été convenu d'utiliser ces valeurs puisqu'elles étaient les plus précises à ce jour.

Les données du **tableau 4** sont donc utilisées tant pour l'analyse des collectes d'ordures ménagères que pour les autres collectes sur le territoire de la CMQ, dont la collecte sélective des matières recyclables.

La figure ci-dessous présente la proportion des portes desservies selon leur type sur l'ensemble du territoire de la CMQ, avec 41 % de maisons unifamiliales.

Figure 3 : Proportion du nombre d'unités d'occupation desservies selon le type d'habitation



Une synthèse des programmes de gestion des matières résiduelles par composante est fournie en Annexe III.3 « Synthèse des programmes de gestion des matières résiduelles ».

3.1.2 Ordures ménagères

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Les trois villes de l'Agglomération assument chacune la collecte des ordures ménagères auprès de la totalité des unités d'occupation résidentielles. L'ensemble des matières résiduelles de l'Agglomération de Québec est éliminé à l'incinérateur de la Ville de Québec.

Le **tableau 5** présente les caractéristiques de la collecte des ordures ménagères pour chacune des villes de l'Agglomération de Québec. Pour Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, la collecte des ordures ménagères est semi-mécanisée et effectuée une fois par semaine par Gaudreau Environnement. Pour ces deux municipalités, les citoyens peuvent utiliser différents contenants, soit des bacs roulants ou des sacs à ordures selon certaines exigences[4].

[4] Les sacs en plastique doivent être étanches et de dimensions spécifiques.

Tableau 5 : Modalités de la collecte des ordures ménagères - Agglomération de Québec

Villes	Entreprise de collecte	Durée (année)	Échéance	Fréquence de collecte	Contenant autorisé	Destination
Ville de Québec	*Modalités de collecte variables selon les arrondissements, se référer au tableau 6*					Incinérateur Ville de Québec
Saint-Augustin-de-Desmaures	Gaudreau Environnement	5	31 janvier 2015	1 fois par semaine à l'année	Bacs roulants de 240 L ou 360 L Sacs en plastique	
L'Ancienne-Lorette	Gaudreau Environnement	3	5 mai 2017	1 fois par semaine à l'année	Bacs roulants de 240 L ou 360 L Sacs en plastique	

Source : compilation réalisée par Chamard

Pour la Ville de Québec, la collecte est manuelle ou semi-mécanisée, selon les secteurs[5]. Les modalités de collecte des ordures ménagères pour la ville, présentées dans le **tableau 6**, diffèrent d'un arrondissement à l'autre.

Tableau 6 : Modalités de la collecte des ordures ménagères - Arrondissements de la Ville de Québec

Arrondissements	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte[6]
Beauport	Gaudreau Environnement	31/03/2015	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines
Charlesbourg		31/03/2015	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines
La Cité-Limoilou		31/03/2016 (+ option 1 an)	1 fois par semaine à l'année
La Haute-Saint-Charles	Sani-Terre Environnement	31/03/2016 (+ option 1 an)	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines
Les Rivières	Gaudreau Environnement	31/01/2017(+ option 1 an)	1 fois par semaine à l'année
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Matrec[7].	31/01/2015	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines

Source : Site Internet, Ville de Québec, recherche par arrondissement

La collecte des ordures ménagères se fait une fois par semaine durant l'été et la fréquence diminue aux deux semaines pendant la saison hivernale pour les arrondissements de Beauport, Charlesbourg,

[5] Dans certains secteurs, la collecte mécanisée est impossible.

[6] La définition des périodes d'été et d'hiver peut varier d'une municipalité à l'autre. De façon générale, l'été comprend les mois de mai à septembre et l'hiver les mois d'octobre à avril.

[7] Depuis juin 2014, l'entreprise Services Matrec inc., filiale de TransForce Inc. a procédé à l'acquisition de la majeure partie des actifs de Veolia SE - Matières Résiduelles Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Veolia Matières Résiduelles Canada.

La Haute-Saint-Charles et Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Pour les deux autres arrondissements, La Cité-Limoilou et Les Rivières, la collecte des ordures ménagères se fait une fois par semaine toute l'année[8].

Le **tableau 7** précise le type de contenants à utiliser par les citoyens selon le type de leur habitation.

Tableau 7 : Types de contenants autorisés selon le type de logements pour la collecte des ordures ménagères - Ville de Québec

Type de logements	Type de contenants
Unifamilial et Plex	Bacs, poubelles, sacs
Multilogement	Bacs de 360 litres ou Conteneurs à chargement avant

Source : Site Internet, Ville de Québec, recherche par arrondissement

Les différents types de contenants acceptés ou refusés varient selon les arrondissements, tels que présentés dans le **tableau 8**.

Tableau 8 : Contenants acceptés ou refusés pour la collecte des ordures ménagères - Ville de Québec

Type de contenants	Beauport	Charlesbourg	La Cité-Limoilou	La Haute-Saint-Charles	Les Rivières	Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge
Contenants acceptés						
Bacs roulants d'une capacité de 240 ou de 360 litres	x	x	x	x	x	x
Sacs à ordures étanches	x	x	x	x	x	x
Poubelles dont la capacité est de moins de 100 litres			x	x	x	
Contenants refusés						
Sacs en papier	x	x	x	x	x	x
Sacs en plastique fournis par les commerçants	x	x	x	x	x	x
Bacs roulants en mauvais état	x	x	x	x	x	x
Bacs de 120 litres	x	x	x	x	x	x
Sacs à ordures et poubelles à vider manuellement	x	x	x	x		x
Boîtes en carton		x			x	
Poubelles à poignées		x				

[8] Dans le cadre du renouvellement de plusieurs contrats arrivant à échéance, il est prévu que la fréquence de collecte de tous les arrondissements soit uniformisée et fixée le même jour, à savoir sur deux périodes de l'année (été et hiver).

Type de contenants	Beauport	Charlesbourg	La Cité-Limoilou	La Haute-Saint-Charles	Les Rivières	Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge
Bacs sur roulettes à vider manuellement					x	
Poubelles sans poignées ou munies de poignées encastrées					x	
Poubelles modifiées ou artisanales					x	

Source : Site Internet de la Ville de Québec, recherche par arrondissement

Services aux ICI - Agglomération de Québec

Les ICI assimilables générant des matières résiduelles similaires au secteur résidentiel, sont inclus dans la collecte des ordures ménagères pour les trois villes de l'Agglomération de Québec, avec la même fréquence de collecte et sont souvent desservis par des bacs roulants.

Pour la Ville de Québec, les autres ICI (environ 6 000) utilisent des conteneurs adaptés à leurs besoins (à chargement avant, chargement arrière ou de type transroulier). La collecte se fait sur demande et l'entreprise est facturée sur le principe d'utilisateur-payeur, c'est-à-dire à un coût défini en fonction du nombre de levées. Précisons que c'est la Ville de Québec qui gère ces collectes.

Pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la collecte se fait deux fois par semaine pour les ICI équipés de conteneurs. Quant à la Ville de L'Ancienne-Lorette, la fréquence est au choix de l'entreprise, d'une à deux fois par semaine.

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Les modalités de collecte des ordures ménagères sont différentes selon les municipalités de la MRC, telles que présentées dans le **tableau 9**.

Tableau 9 : Modalités de collecte des ordures ménagères - MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalités	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
Beaupré	Sani-Terre	Déc. 2017	2 fois par semaine	Bacs roulants de 240 L ou 360 L	LET Saint-Joachim
Boischatel	Matrec	Déc. 2015	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines	Bacs roulants de 240 L ou 360 L et conteneurs	Transbo. Matrec (Québec) + LET Saint-Etienne-des-Grès
Château-Richer	Matrec	Déc. 2017	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines	Bacs roulants de 360 L	Transbo. Matrec (Québec) + LET Saint-Etienne-des-Grès
L'Ange-Gardien	Sani-Terre	Déc. 2014	Été : 1 fois par semaine	Bacs roulants de 240 L ou 360 L	Transbo. Matrec (Québec) + LET

Municipalités	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
			Hiver : 1 fois aux deux semaines		Saint-Etienne-des-Grès
Saint-Ferréol-les-Neiges	Ghislain Duchêne	Déc. 2015	1 fois par semaine à l'année	Bacs roulants de 240 L ou 360 L	Incinérateur de Québec et LET Saint-Joachim
Saint-Joachim	Sani-Terre	Déc. 2017	1 fois par semaine à l'année	Bacs roulants de 240 L ou 360 L	LET Saint-Joachim
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente					
Saint-Tite-des-Caps	Fernand Caron	Non disponible	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines	Bacs roulants 240 L ou 360 L	LET Saint-Joachim
Sainte-Anne-de-Beaupré	Sani-Terre	Déc. 2015	1 fois par semaine à l'année	Bacs roulants 240 L ou 360 L	Incinérateur de Québec et LET Saint-Joachim

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine toute l'année. Certaines municipalités réduisent la fréquence aux deux semaines pendant l'hiver, notamment à Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer et Saint-Tite-des-Caps. Les municipalités confient le service de collecte à plusieurs entrepreneurs, notamment Services Matrec inc., Sani-Terre et des entrepreneurs locaux.

Pour toutes les municipalités, la collecte est entièrement mécanisée et l'utilisation des bacs roulants est obligatoire. Le format des contenants est au choix du citoyen (240 ou 360 litres) et l'achat, à ses frais. Il n'y a pas de limite sur le nombre de contenants autorisés. La municipalité de Château-Richer impose l'utilisation de bacs de 360 litres (deux bacs maximum) par adresse.

Services aux ICI — MRC de La Côte-de-Beaupré

La collecte des ordures ménagères à chaque municipalité est offerte à tous les usagers ICI présents sur son territoire sauf ceux nécessitant des conteneurs de type transroulier. Ces collectes sont réalisées par les mêmes entrepreneurs que ceux de la collecte résidentielle.

Les ICI assimilables sont équipés d'un ou de plusieurs bacs roulants de 240 ou 360 litres. Les autres ICI, selon leurs besoins, sont équipés de conteneurs à chargement avant (2 à 9 verges cubes) ou à chargement arrière (1 100 litres). La fréquence de collecte varie selon le type de contenant utilisé et les besoins.

Tableau 10 : Type de conteneurs pour les usagers ICI

Type de conteneurs	Total
Chargement arrière (1 100 litres)	76
Chargement avant (2 à 9 verges cubes)	121
TOTAL	197

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

La collecte des ordures ménagères, sur l'ensemble du territoire, est réalisée par l'entrepreneur Sani-Terre, pour lequel le contrat arrivait à échéance à la fin 2014. Les modalités de cette collecte, illustrées dans le **tableau 11** sont les mêmes pour toutes les municipalités, notamment avec une fréquence de collecte bimensuelle, et ce, toute l'année.

Tableau 11 : Modalités de la collecte des ordures ménagères – MRC de L'Île-d'Orléans

Entreprise de collecte	Durée	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
Sani-Terre Environnement	5 années	Déc. 2014	1 fois aux deux semaines à l'année	Bacs roulants 360 L Conteneurs à chargement arrière	Incinérateur Ville de Québec

Source : Questionnaires aux municipalités, compilation réalisée par Chamard

Services aux ICI — MRC de L'Île-d'Orléans

Tous les usagers ICI sont desservis par la collecte municipale des ordures ménagères.

Les ICI assimilables, desservis avec des bacs roulants, sont inclus dans la collecte à chargement latéral du secteur résidentiel.

Pour les autres ICI, la collecte se fait en général une fois par semaine. Pour certains ICI plus importants, elle est augmentée à deux fois par semaine pendant l'été et la saison touristique (période de début juin jusqu'à l'Action de grâce).

MRC DE LA JACQUES CARTIER

La collecte des ordures ménagères se fait de porte en porte et est mécanisée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Les bacs roulants sont donc obligatoires et il est interdit de déposer des matières à côté des bacs, car elles ne seront pas ramassées lors de la collecte. Le type de contenants autorisé est majoritairement des bacs roulants de 240 et 360 litres, payés par les propriétaires. Pour certaines municipalités, les immeubles multilogements et les chalets sont équipés de conteneurs à chargement avant (Lac-Beauport et Stoneham).

Les municipalités non membres de la RRGMRP font affaire avec Gaudreau Environnement pour la collecte et le transport de leurs matières résiduelles vers un lieu d'élimination[9]. La fréquence de collecte des ordures ménagères est variable et fonction des autres collectes de porte en porte existantes (matières recyclables ou matières organiques), allant d'une fois par semaine, à une fois aux deux semaines à l'année ou selon une fréquence différente en fonction de la période de l'année.

[9] Pour les cinq municipalités non membres de la Régie, le contrat de collecte des ordures est combiné avec celui de la collecte sélective des matières recyclables.

Quant aux municipalités membres de la RRGMRP, cette dernière possède un contrat avec l'entrepreneur Services Matrec inc.[10] pour ce service à une fréquence d'une fois aux deux semaines durant toute l'année.

Les détails des collectes des ordures ménagères de chaque municipalité de la MRC et de la régie sont présentés dans le **tableau 12**.

Tableau 12 : Modalités de collecte des ordures ménagères - MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte Résidentiel	Destination
Lac-Beauport	Gaudreau Environnement	31 août 2014	Été : 1 fois aux deux semaines Hiver : 1 fois aux deux semaines	LET de Neuville
Lac-Delage	Gaudreau Environnement	n.d.	Été : 1 fois aux trois semaines Hiver : 1 fois aux quatre semaines	Incinérateur de Québec
Saint-Gabriel-de-Valcartier	Gaudreau Environnement	31 décembre 2017	1 fois par semaine à l'année	Incinérateur de Québec
Sainte-Brigitte-de-Laval	Gaudreau Environnement	31 décembre 2017	Été : 1 fois par semaine Hiver : 1 fois aux deux semaines	Incinérateur de Québec
Stoneham-et-Tewkesbury	Gaudreau Environnement	31 décembre 2014	1 fois aux deux semaines (bacs roulants) 1 fois par semaine (conteneurs à chargement avant)	Incinérateur de Québec
Membres de la RRGMRP	Matrec	31 décembre 2015	1 fois aux deux semaines à l'année	LET de Neuville

Source : Questionnaires aux municipalités, compilation réalisée par Chamard

[10] Depuis juin 2014, l'entreprise Matrec, filiale de TransForce Inc. a procédé à l'acquisition de la majeure partie des actifs de Veolia SE - Matières Résiduelles Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Veolia Matières Résiduelles Canada.

Services aux ICI — MRC de La Jacques-Cartier

La RRGMRP offre le service de collecte des ordures ménagères à tous les usagers ICI effectués par Services Matrec. La fréquence de collecte est la même que pour le secteur résidentiel, à l'exception de ceux munis de conteneurs pour lesquels il peut y avoir 36, 54 ou 102 levées par année. Plusieurs formats de conteneurs sont disponibles pour les ICI allant de 2 à 25 verges cubes. Cependant, l'entreprise désirant s'en prévaloir doit prendre une entente particulière avec l'entrepreneur de collecte et défrayer les coûts de location du conteneur, de transport des matières résiduelles ainsi que des frais d'élimination.

Pour les municipalités non membres de la RRGMRP, les services offerts aux ICI pour la collecte des ordures sont variables.

La plupart des municipalités incluent les ICI assimilables à la collecte municipale, réalisée par Gaudreau Environnement. Seule la municipalité de Lac-Delage n'offre aucune collecte des ordures aux ICI. En plus, les municipalités de Lac-Beauport et Stoneham desservent les autres ICI qui sont équipées de conteneurs.

La fréquence de collecte est d`une fois par semaine toute l'année pour les conteneurs à chargement avant et sur demande auprès de l'entrepreneur pour les transrouliers[11].

3.1.3 Matières recyclables

La collecte sélective des matières recyclables de porte en porte est déployée sur l'ensemble du territoire de la CMQ. Les modalités sont différentes selon les entités qui ont la compétence et les composantes.

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Les trois villes de l'Agglomération assument chacune la collecte sélective des matières recyclables. Pour les villes de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures, toutes les unités d'occupation résidentielles sont desservies. Pour la Ville de L'Ancienne-Lorette, c'est environ 96 %[12] des unités d'occupation qui sont desservies, car la municipalité offre seulement la collecte par chargement latéral.

Toutes les matières recyclables issues de la collecte sélective sur le territoire de l'Agglomération de Québec sont transportées au centre de tri de la Ville de Québec dans l'arrondissement Les Rivières.

Le **tableau 13** présente les caractéristiques de la collecte sélective des matières recyclables sur chacune des villes de l'Agglomération de Québec.

[11] La municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury assure le transport et la disposition et facture le propriétaire en fonction du poids

[12] Questionnaires GMR aux municipalités

Tableau 13 : Modalités de collecte des matières recyclables – Agglomération de Québec

Villes	Entreprise de collecte	Durée (années)	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
Ville de Québec	*Modalités variables selon les arrondissements (Tableau 15)*					Centre de tri Ville de Québec Arrondissement Les Rivières
Saint-Augustin-de-Desmaures	Gaudreau Environnement	3	31 janvier 2015	1 fois aux deux semaines à l'année	Bacs roulants de 360 L	
L'Ancienne-Lorette	Gaudreau Environnement	3	5 mai 2017	1 fois aux deux semaines à l'année	Bacs roulants de 240 ou 360L	

Source : Questionnaires relatifs à la gestion des matières résiduelles.

Pour les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette, la collecte sélective des matières recyclables est effectuée aux deux semaines toute l'année, et ce, par le même entrepreneur; Gaudreau Environnement. Elle s'étale sur deux à trois jours, selon les secteurs géographiques.

Dans le cas de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, le contenant autorisé est un bac roulant bleu, d'une capacité de 360 litres. Toutefois, l'utilisation de sacs transparents à côté des bacs est tolérée en cas de surplus de matières. Par contre, la Ville de L'Ancienne-Lorette autorise seulement des bacs roulants bleus, d'une capacité de 240 litres ou 360 litres [13].

Pour la Ville de Québec, les modalités de collecte des matières recyclables sont variables selon les arrondissements. Trois types de contenants peuvent être utilisés pour la collecte des matières recyclables selon le type de logement, tel que dans le **tableau 14**.

Tableau 14 : Types de contenants autorisés selon le type de logements - Ville de Québec

Types de contenants	Type de logements
Bac roulant de 360 litres	Maisons et immeubles de 11 logements et moins
Conteneur à chargement avant	Immeubles de 12 logements et plus
Contenant compartimenté[14]	Immeubles de 13 logements et plus

Source : Site Internet, Ville de Québec

La fréquence de collecte des matières recyclables est bimensuelle pour les six arrondissements, à l'exception de certains secteurs de La Cité-Limoilou pour lesquels la collecte est hebdomadaire[15].

[13] Les petits bacs de 64 L ne sont plus acceptés par ces deux municipalités pour des raisons de salubrité.

[14] Il existe un programme d'aide financière géré par la Ville de Québec, pour l'achat ou la location d'un contenant compartimenté pour les matières recyclables et les ordures.

[15] Tous les secteurs à l'est de l'arrondissement.

Tableau 15 : Modalités de la collecte des matières recyclables - Ville de Québec

Arrondissements	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte
Beauport	Gaudreau Environnement	31/03/2015	1 fois aux deux semaines
Charlesbourg	Gaudreau Environnement	31/03/2015	1 fois aux deux semaines
La Cité-Limoilou	Gaudreau Environnement	31/03/2016 (+ option 1 an)	Selon le secteur: 1 fois aux deux semaines ou 1 fois par semaine
La Haute-Saint-Charles	Sani-Terre Environnement	31/03/2016 (+ option 1 an)	1 fois aux deux semaines
Les Rivières	Gaudreau Environnement	31/01/2017 (+ option 1 an)	1 fois aux deux semaines
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Matrec	31/01/2015	1 fois aux deux semaines

Source : Site Internet Ville de Québec, recherche par arrondissement

Conteneurs de dépôt volontaire

La Ville de Québec propose, en plus de la collecte de porte en porte des matières recyclables, des points de dépôts volontaires par conteneurs répartis à différents emplacements stratégiques du territoire.

Les matières acceptées par ce service sont seulement des matières recyclables et visées par la collecte sélective. Leur répartition par arrondissement est présentée dans le **tableau 16**.

Tableau 16 : Répartition des conteneurs de dépôt volontaire - Ville de Québec

Arrondissements	Nombre d'emplacements conteneurs de dépôt volontaire
Beauport	6
Charlesbourg	2
La Cité-Limoilou	Aucun[16]
La Haute-Saint-Charles	4
Les Rivières	1
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	3
Ville de Québec	**16**

Source : Site Internet, Ville de Québec

[16] Il n'y a plus de sites de dépôt volontaire sur l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Ils sont fermés depuis décembre 2011.

Services aux ICI - Agglomération de Québec

Pour la Ville de Québec, il n'y avait pas de service spécifique offert aux ICI pour la collecte de leurs matières recyclables, mis à part pour les ICI assimilables qui sont inclus dans la collecte résidentielle et desservie par des bacs roulants. La Ville de Québec a déployé au printemps 2014 un service de collecte des matières recyclables pour les ICI installés sur son territoire. Le service offert sur une base volontaire est gratuit (mis à part l'acquisition des contenants).

L'implantation est progressive et s'étalera jusqu'en 2016 avec pour objectif de desservir à terme les 6 000 ICI. À ce jour, près de 784 entreprises sont inscrites au programme *« Déploiement Recyclage ».*

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures n'offre aucun service de collecte des matières recyclables aux ICI mis à part les ICI assimilables.

La Ville de L'Ancienne-Lorette n'offre aucun service de collecte des matières recyclables aux usagers du secteur ICI.

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La collecte sélective de porte en porte des matières recyclables est de type pêle-mêle et est entièrement mécanisée, et ce, sur l'ensemble du territoire de la MRC. Les bacs roulants de 360 litres sont obligatoires et sont fournis gratuitement aux citoyens.

La MRC a un contrat jusqu'en décembre 2019 avec l'entreprise Sani-Terre pour la collecte et le transport des matières recyclables vers le centre de tri de la Ville de Québec. La collecte des matières recyclables s'effectue aux deux semaines sur tout le territoire.

Tableau 17 : Collecte des matières recyclables - MRC de La Côte-de-Beaupré

Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
Sani-Terre Environnement	Déc. 2019	1 fois aux deux semaines à l'année	Bacs roulants 360 L	Centre de tri Ville de Québec Arr. Les Rivières

Source : compilation réalisée par Chamard

Services aux ICI — MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC de La Côte-de-Beaupré offre un service spécifique de collecte des matières recyclables auprès des ICI présents sur son territoire[17]. Ce service est offert et obligatoire pour tous les ICI pouvant être desservis par des conteneurs à chargement avant (2 à 9 verges cubes), ou avec des conteneurs à chargement arrière (1 100 litres seulement). Les ICI assimilables au secteur résidentiel sont tous équipés de bacs roulants de 360 litres et sont intégrés au même circuit que la collecte résidentielle. La fréquence de collecte, réalisée par Sani-Terre Environnement, varie selon le type de contenant utilisé tel que présenté dans le **tableau 18**.

[17] Il n'y a pas d'usagers ICI qui ont des contrats privés pour la collecte de leurs matières recyclables.

Tableau 18 : Fréquence de collecte des usagers ICI

Type de contenants utilisés	Fréquence de collecte
Bacs roulants de 360 litres	1 fois aux deux semaines
Conteneurs à chargement arrière (1 100 litres)	1 fois aux deux semaines
Conteneurs à chargement avant (2 à 9 verges cubes)	1 fois par semaine

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

L'ensemble des matières recyclables issues de la collecte sélective sur le territoire de la MRC est transporté au centre de tri de la Ville de Québec.

Tableau 19 : Modalités de collecte des matières recyclables – MRC de L'Île-d'Orléans

Entreprise de collecte	Durée (années)	Échéance	Fréquence de collecte	Contenants autorisés	Destination
Matrec	5	Déc. 2014	1 fois aux deux semaines à l'année	Bacs roulants de 360 L	Centre de tri Ville de Québec Arr. Les Rivières

Source : Questionnaire relatif à la gestion des matières résiduelles, MRC de L'Île-d'Orléans

Services aux ICI — MRC de L'Île-d'Orléans

La MRC de L'Île-d'Orléans offre un service spécifique de collecte des matières recyclables auprès de l'ensemble des usagers du secteur ICI présents sur son territoire.

La fréquence de collecte est aux deux semaines, et ce, toute l'année.

Pour certains ICI plus importants (environ 50 commerces), la MRC de L'Île-d'Orléans offre une collecte supplémentaire pour les matières recyclables durant la saison touristique (qui s'échelonne de début juin jusqu'à l'Action de Grâce), où la collecte se fait toutes les semaines. Les contenants autorisés sont des bacs roulants de 360 litres et des bacs de 660 litres maximum.

Il n'y a pas de conteneurs à chargement avant sur le territoire pour la collecte municipale des ICI. Cinq ICI situé à l'entrée de l'île (municipalité de Saint-Pierre) ont un contrat privé avec Services Matrec inc. pour la collecte du carton à l'aide de conteneurs à chargement avant.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

La collecte sélective de porte en porte des matières recyclables de type pêle-mêle, est entièrement mécanisée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Les bacs roulants sont obligatoires. Le type de contenants autorisés est majoritairement des bacs roulants de 360 L. Pour certaines municipalités, les multilogements et chalets sont équipés de conteneurs à chargement avant[18].

[18] La municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury donne accès aux bâtiments non desservis par la collecte de porte en porte à des contenants à chargement avant ou à des envirobacs (360 litres) fournis par la municipalité.

La totalité des municipalités de la MRC, qu'elles soient membres ou non de la RRGMRP, possède un contrat avec Gaudreau Environnement pour la collecte et le transport des matières recyclables vers une installation de traitement. Les matières recyclables sont soient dirigées vers le centre de tri de la Ville de Québec (Arrondissement Les Rivières) ou vers le centre de tri de Gaudreau à Victoriaville. Pour les municipalités membres de la Régie, les matières recyclables sont au préalable envoyées à l'écocentre de Neuville, pour un prétri, et ensuite transbordées vers le centre de tri de Gaudreau.

La collecte des matières recyclables s'effectue aux deux semaines sur tout le territoire, sauf pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, où elle est réalisée 1 fois par semaine.

Tableau 20 : Modalités de collecte des matières recyclables – MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Entreprise de collecte	Échéance	Fréquence de collecte	Destination
Lac-Beauport	Gaudreau Environnement	31 août 2014	1 fois aux deux semaines à l'année	Centre de tri Ville de Québec Arr. Les Rivières
Lac-Delage		31 décembre 2014	1 fois aux deux semaines à l'année	
Saint-Gabriel-de-Valcartier		31 décembre 2017	1 fois par semaine à l'année	
Sainte-Brigitte-de-Laval		31 décembre 2017	1 fois aux deux semaines à l'année	
Stoneham-et-Tewkesbury		31 décembre 2014	1 fois aux deux semaines à l'année	
Municipalités membres de la RRGMRP		31 décembre 2015	1 fois aux deux semaines à l'année (26 collectes)	Pré-tri écocentre Neuville Centre de tri Gaudreau Victoriaville

Source : compilation réalisée par Chamard

Services aux ICI — MRC de La Jacques-Cartier

La Régie offre le service de collecte des matières recyclables aux ICI sur le territoire des municipalités membres. Le service de collecte des matières recyclables est réalisé par Gaudreau Environnement. Les ICI assimilables sont desservis avec des bacs roulants et selon la même fréquence que la collecte résidentielle et selon l'horaire de chaque municipalité. Les autres ICI peuvent s'équiper de conteneurs de différentes capacités (2, 4, 6 et 8 verges cubes), sur demande auprès de l'entrepreneur. Ces équipements sont fournis gratuitement. Des conteneurs de plus grande capacité (formats 25 verges cubes) sont aussi disponibles. Dans ces cas-là, l'entreprise doit prendre une entente particulière avec l'entrepreneur en collecte et défrayer les coûts de location du conteneur, de transport, et de traitement des matières pour les matières recyclables.

Les autres municipalités qui ne sont pas membres de la RRMRP offrent un service de collecte de matières recyclables aux ICI avec le même entrepreneur, Gaudreau Environnement. Le programme inclut seulement les ICI assimilables pour Saint-Gabriel-de-Valcartier et Sainte-Brigitte-de-Laval; pour les autres, le service est étendu à tout type d'ICI.

Tableau 21 : Fréquence de collecte des usagers ICI

Type de contenants utilisés	Fréquence de collecte
Lac-Beauport	1 fois par semaine
Lac-Delage	1 fois aux deux semaines
Saint-Gabriel-de-Valcartier	1 fois par semaine
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 fois aux deux semaines
Stoneham-et-Tewkesbury	1 fois aux deux semaines

Source : Questionnaires aux municipalités

3.1.4 Matières organiques

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Réduction à la source des matières organiques

L'Agglomération de Québec incite en premier lieu à la réduction à la source des matières organiques, notamment avec l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique. Il est interdit de déposer en tout temps le gazon aux ordures[19]. De plus, le gazon n'est pas accepté dans les écocentres de la ville, sauf à celui de Jean-Talon, mais moyennant des frais.

Il n'y a plus de programme de subvention à l'achat de composteurs domestiques depuis plusieurs années, mais des actions de sensibilisation sont maintenues (site Internet des municipalités).

Collecte de la troisième voie

Il n'y a pas de collecte des résidus alimentaires de porte en porte dans les villes de l'Agglomération de Québec.

Un projet-pilote de collecte des résidus alimentaires du secteur résidentiel a eu lieu à Québec de 2007 à 2012. Cette initiative visait environ 3 800 ménages des arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou, Les Rivières et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Les matières récupérées étaient recyclées

[19] Règlement en vigueur sur le territoire de l'Agglomération et amende pouvant aller jusqu'à 1 000 $.

par compostage au centre de traitement de Composts du Québec de Saint-Henri-de-Lévis. La Ville se consacre depuis à l'organisation de la collecte des résidus alimentaires pour les multilogements et à la poursuite du projet-pilote des matières organiques auprès des ICI.

Dans ce contexte, la Ville de Québec prévoit implanter, à grande échelle, la collecte des résidus alimentaires sur son territoire en 2018. La collecte de porte-porte devrait être accessible à tous les citoyens de l'Agglomération de Québec, ainsi qu'aux ICI. De plus, la construction d'un centre de biométhanisation pour le recyclage des matières organiques est prévue dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. L'unité doit être conçue pour traiter les résidus alimentaires et les boues municipales.

Collectes des résidus verts

Des collectes ponctuelles saisonnières ou des points de dépôts volontaires sont offerts pour récupérer les feuilles mortes, le gazon, les branches et les sapins de Noël.

Tableau 22 : Collectes spéciales de matières organiques - Agglomération de Québec

Ville	Résidus verts	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël
Ville de Québec	x	--	--	--
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	x	--	x	--
Ville de L'Ancienne-Lorette	x	--	x	--

Source : compilation réalisée par Chamard

La Ville de Québec offre une collecte de résidus verts à l'automne (début octobre - mi-novembre) en même temps que la collecte des ordures ménagères. La ville préconise l'utilisation de sacs en papier, en plastique transparent ou orange.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures offre une collecte de résidus verts, une fois par semaine au printemps (mi-avril à mi-mai) et à l'automne (octobre à mi-novembre). La Ville de L'Ancienne-Lorette propose le même type de collecte hebdomadaire, mais à l'automne seulement.

Ces deux villes offrent également une collecte spéciale de branches sur leurs territoires. La collecte est réalisée sur inscription préalable, une fois par mois de juin à octobre pour Saint-Augustin-de-Desmaures et deux fois par mois de mai à novembre pour L'Ancienne-Lorette.

Dans tous les cas, les résidus verts incluent entre autres les rognures de gazon, fleurs fanées, résidus de taille, mauvaises herbes et brindilles. Ils doivent être placés dans des sacs en papier ou en plastique transparent ou orange; les branches doivent être attachées en ballots avec une corde. Ces matières sont recyclées en compostage au site de Saint-Henri-de-Lévis. En dehors des périodes de collecte, les résidus verts, excepté le gazon, peuvent être déposés avec les ordures ménagères.

Arbres de Noël

Depuis 2012, la collecte spéciale d'arbres de Noël a été arrêtée sur le territoire de l'Agglomération de Québec. Les arbres collectés présentaient un trop haut taux de contamination ce qui rendait impossible leur recyclage en compostage. Ils peuvent désormais être déposés en bordure de rue et ceux-ci seront

ramassés à même la collecte des ordures ménagères pour être ensuite éliminés[20]. La condition de ramassage est sous réserve qu'ils soient coupés à 1,2 m et moins.

Il existe deux points de collecte des arbres de Noël en apport volontaire pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Ces arbres sont recyclés en copeaux de bois et utilisés localement chez un agriculteur[21].

Services aux ICI — Agglomération de Québec

Près de 250 ICI sont intégrés dans le projet de collecte des matières organiques de la Ville de Québec. La démarche se poursuit, mais il n'y a pas pour le moment d'extension à de nouvelles entreprises.

Pour les autres, des entreprises privées offrent le service de collecte des résidus alimentaires auprès des ICI.

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Réduction à la source des matières organiques

Les programmes de réduction à la source notamment concernant les matières organiques sont fonction des municipalités. Certaines municipalités offrent des séances d'information sur le compostage domestique, mais il n'y a pas de programmes de financement des composteurs domestiques.

La MRC encourage la pratique de l'herbicyclage pour les résidus verts sur son territoire en rendant disponible de l'information sur son site Internet. En plus des actions de la MRC, certaines municipalités appuient également l'herbicyclage avec des documents explicatifs sur leur propre site Internet (Beaupré, Boischatel, Château-Richer).

Collecte de la troisième voie

Il n'y a pas de collecte de porte en porte des résidus alimentaires sur le territoire de la MRC.

Collectes spéciales de résidus verts

Des collectes ponctuelles saisonnières ou des points de dépôts volontaires sont offerts pour récupérer les feuilles mortes, le gazon, les branches et les sapins de Noël, comme présenté dans le **tableau 23**.

Tableau 23 : Collectes spéciales de matières organiques - MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalités	Résidus verts	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël
Beaupré	--	x	x	--
Boischatel	--	x	x	x
Château-Richer	--	--	--	--
L'Ange-Gardien	Apport volontaire			--

[20] Les citoyens peuvent toujours déposer leur sapin de Noël dans tous les écocentres de la Ville de Québec pour qu'ils soient recyclés. Les arbres seront alors déchiquetés pour être réduits en paillis.

[21] Utilisation en litière pour animaux.

Municipalités	Résidus verts	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël
Saint-Ferréol-les-Neiges	--	x	x	--
Saint-Joachim / Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	Apport volontaire			--
Saint-Tite-des-Caps	Apport volontaire			--
Sainte-Anne-de-Beaupré	Apport volontaire			--

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

Trois municipalités offrent la collecte des résidus verts. Ces collectes sont réalisées par les entrepreneurs responsables de la collecte des ordures ménagères à différentes périodes de l'année ou par les municipalités elles-mêmes. Il n'y a aucun programme de collecte des résidus verts pour la municipalité de Château-Richer. Les matières organiques collectées sont recyclés pour la plupart localement chez des agriculteurs.

Tableau 24 : Synthèse des systèmes de collecte de résidus verts – MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalités	Entreprise de collecte	Fréquence	Mode de gestion	Destination
Beaupré	Municipalité	2 collectes par an	Recyclage	Terrains de la ville (compostage)
Boischatel	Matrec	3 collectes par an	Recyclage	Agriculteur de L'Île-d'Orléans
Château-Richer	N/A	*Pas de programme en place*		
L'Ange-Gardien	Municipalité	Apport volontaire	Recyclage	Horticultrice locale (compostage)
Saint-Ferréol-les-Neiges	Ghislain Duchesne	2 collectes par an (automne)	Recyclage	Agriculteur local
Saint-Joachim / Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	Sani-Terre environnement	??	Recyclage	Agriculteur local
Saint-Tite-des-Caps	Fernand Caron	Apport volontaire	Recyclage	Agriculteur local
Sainte-Anne-de-Beaupré	N/A	Apport volontaire		

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

Arbres de Noël

Seule la municipalité de Boischatel offre une collecte de porte en porte des arbres de Noël au mois de janvier. Elle a lieu en même temps que la collecte des ordures ménagères.

Services aux ICI - MRC de La Côte-de-Beaupré

Il n'y a pas de service particulier pour la gestion des matières organiques provenant des ICI. Plusieurs entreprises privées offrent le service de collecte des résidus alimentaires auprès des ICI.

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Réduction à la source des matières organiques

La MRC favorise depuis plusieurs années le compostage domestique auprès de ces citoyens. Elle a mis en place en 2008 un programme de subvention de composteurs domestiques à tarif préférentiel[22]. Depuis l'implantation du programme, près de 350 composteurs ont été vendus. La MRC incite également ces citoyens à pratiquer l'herbicyclage et le feuillicylage par des actions de sensibilisation.

Collecte de la troisième voie

Il n'y a pas de collecte de porte en porte sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans. Néanmoins, une réflexion pour implanter ce service d'ici 2017-2018 est en cours.

Feuilles mortes

La MRC offre chaque année un service de collecte des feuilles mortes, durant le printemps et l'automne. Quatre collectes sont organisées pour l'ensemble des municipalités (mi-mai, mi-octobre, fin octobre, début novembre). Ces matières sont recyclées en compostage par un agriculteur de Saint-Laurent.

Il n'y a aucune obligation particulière sur le type de contenants autorisés pour les collectes des feuilles[23]. Toutefois, la MRC a mis en place à l'automne 2011, en partenariat avec des commerces[24] de l'Île d'Orléans, un programme d'achat à rabais des sacs en papier compostables (0,25 $ par sac vendu) afin de réduire l'utilisation des sacs en plastique. De plus, en 2013, des sacs en papier étaient disponibles gratuitement dans toutes les municipalités en plus des points de vente réguliers afin d'inciter davantage les citoyens à en faire l'essai.

Arbres de Noël

Le service offert pour la récupération de sapins de Noël sur le territoire de la MRC est propre à chaque municipalité. Il existe pour certaines municipalités des collectes spéciales en bordure de rue et pour d'autres des points de dépôt volontaire mis à disposition durant le mois de janvier. La totalité des décorations (lumières, glaçons, pieds en plastique, etc.) doit être retirée afin qu'ils puissent être recyclés. Si les arbres sont ramassés avec la collecte d'ordures, ils doivent mesurer moins de 1,2 m et ne sont pas recyclés.

[22] Remboursement de 50 % à l'achat d'un composteur domestique jusqu'à concurrence de 50 $ ou achat d'un composteur dans la plupart des municipalités au coût de 25 $.

[23] La MRC de L'Île-d'Orléans est en réflexion pour éventuellement rendre obligatoire l'utilisation des sacs en papier pour la collecte des feuilles.

[24] Les deux quincailleries (BMR et Unicoop) et la pharmacie Perrault de l'Île d'Orléans participent à ce programme.

Tableau 25 : Détails des collectes spéciales des arbres de Noël - MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalités	Arbres de Noël	Mode de gestion
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Dépôt volontaire	Déchiquetage Utilisation en paillis chez un agriculteur[25]
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Dépôt volontaire	Acériculteur - Utilisation en combustible
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Collecte et dépôt volontaire	--
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Collecte	Déchiquetage Utilisation en paillis chez un agriculteur
Sainte-Famille	--	--
Sainte-Pétronille	Collecte	--

Source : Questionnaire transmis aux municipalités, site Internet de la MRC, compilation par Chamard.

Services aux ICI - MRC de L'Île-d'Orléans

Il n'y a pas de service particulier pour la gestion des matières organiques provenant des ICI. Plusieurs entreprises privées offrent le service de collecte des résidus alimentaires auprès des ICI.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Réduction à la source des matières organiques

La Régie favorise la pratique de l'herbicyclage en diffusant un document d'information sur son site Internet. Il n'y a aucune action pour inciter les citoyens au compostage domestique.

Pour les municipalités non membres, seule Sainte-Brigitte-de-Laval propose une subvention pour l'achat de composteurs domestiques. Aucune ne fait la promotion de l'herbicyclage auprès de leurs citoyens.

Collecte de la troisième voie

Deux municipalités de la MRC (Lac-Beauport et Lac-Delage) ainsi que la RRGMRP offre un service de collecte des matières organiques de porte en porte. Les matières organiques visées sont les résidus alimentaires (reste de cuisine) et les résidus verts. Elles sont ensuite acheminées à un site de compostage, soit au site de Composts du Québec à Saint-Henri-de-Lévis ou au site d'Enviroval à Portneuf.

Les bacs sont la propriété de l'entrepreneur responsable de la collecte ou de la Régie et sont fournis gratuitement aux citoyens. La collecte s'effectue à une fréquence différente selon la période de l'année; une fois par mois en période hivernale et toutes les semaines en période estivale, tel que présenté dans le **tableau 26**.

[25] Les arbres de Noël récupérés par la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans sont recyclés avec ceux de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Tableau 26 : Modalités de collecte de la troisième voie - MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Portes desservies	Entreprise de collecte	Fréquence de collecte	Contenant autorisé	Mode de gestion	Destination
Lac-Beauport	2 906	Gaudreau Env.	Hiver (décembre à avril) : 1 fois par mois Été (mai à novembre) : 1 fois par semaine	Bacs bruns roulants de 240 et 360 L	Recyclage (compostage)	Enviroval (Portneuf)
Lac-Delage	256	Gaudreau Env.	Hiver (novembre à avril) : 1 fois par mois Été (mai à octobre) : 1 fois par semaine	Bacs bruns roulants de 240 et 360 L	Recyclage (compostage)	Enviroval (Portneuf)
Membres de la RRGMRP	Première phase	Services Matrec inc.	Hiver (novembre à avril) : 1 fois par mois Été (mai à octobre) : 1 fois par semaine	Bac brun roulant de 240 L	Recyclage (compostage)	Les Composts du Québec (Saint-Henri-de-Lévis)

Source : compilation réalisée par Chamard

Au fil des ans, la RRGMRP a implanté graduellement la collecte des matières organiques. En 2013, elle visait les résidences unifamiliales et multilogements de six logements et moins ainsi que les résidences secondaires qui sont desservies par le service de collecte de porte en porte.

Résidus verts

Pour les municipalités de la MRC, il existe différents programmes de collecte en bordure de rue, des feuilles mortes au printemps et à l'automne et pour les sapins de Noël à l'hiver.

Tableau 27 : Collectes spéciales de matières organiques - MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Résidus verts	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël
Lac-Beauport	--	x	x	x
Lac-Delage	--	x	--	x
Saint-Gabriel-de-Valcartier	--	x	x	x
Sainte-Brigitte-de-Laval	--	x[26]		--[27]
Stoneham-et-Tewkesbury	--	--	--	--
Membres de la RRGMRP	--	x	--[28]	x

Source : compilation réalisée par Chamard

[26] Il s'agit d'une collecte de tous les résidus verts : feuilles mortes, branches et gazon coupé.
[27] Les citoyens peuvent disposer des arbres de Noël dans un conteneur au garage municipal.
[28] Les petites branches sont acceptées dans le bac brun, sinon elles doivent être apportées dans un des écocentres.

Pour les municipalités non membres de la Régie, il existe différents programmes de collecte en bordure de rue, des feuilles mortes au printemps et à l'automne. Seule la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury n'organise pas de collecte spéciale des feuilles mortes et autres résidus de jardins[29].

Pour les municipalités membres de la RRGMRP, il y a une collecte des feuilles mortes en bordure de rue au printemps et trois collectes à l'automne.

Arbres de Noël

Pour les municipalités non membres de la Régie, il existe différents programmes de collecte en bordure de rue des sapins de Noël à l'hiver.

Pour les municipalités membres de la RRGMRP, une collecte spéciale de sapins de Noël est organisée une fois par année au mois de janvier[30]. Ils sont transformés en copeaux et utilisés en valorisation énergétique.

Services aux ICI - MRC de La Jacques-Cartier

La collecte de la troisième voie existante sur le territoire de la Régie et des municipalités de Lac-Beauport et de Lac-Delage ne vise pas le secteur ICI. Les secteurs ICI doivent se rendre à l'écocentre de Neuville ou à l'écocentre de Stoneham (pour les municipalités non membres) afin de disposer de leurs résidus organiques, notamment leurs résidus verts.

Plusieurs entreprises privées offrent le service de collecte des résidus alimentaires auprès des ICI.

3.1.5 Résidus encombrants

Les modalités de gestion des résidus encombrants sont très variables selon les composantes, avec des collectes simultanées avec les ordures, des collectes spéciales en bordure de rue, des collectes sur appel ou avec une réservation préalable.

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Les trois villes de l'Agglomération de Québec offrent une collecte spéciale de porte en porte pour les résidus encombrants (monstres).

Pour la Ville de Québec, ce service est offert sur demande préalable auprès des bureaux d'arrondissements. Les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette offrent aussi une collecte spéciale, pour laquelle une inscription est obligatoire[31]. La collecte est effectuée une fois tous les deux mois, de mars à novembre, pour Saint-Augustin-de-Desmaures et une fois par mois toute l'année pour L'Ancienne-Lorette.

[29] Les citoyens peuvent néanmoins disposer des feuilles mortes (dans des sacs compostables) et des arbres de Noël toute l'année à l'écocentre de Stoneham. La municipalité loue une déchiqueteuse tous les 3 ou 4 ans.

[30] Ces résidus verts peuvent également être apportés en tout temps dans un des écocentres du réseau de la Régie, notamment aux écocentres de Neuville, de St-Raymond et de St-Alban.

[31] Les citoyens de l'Agglomération de Québec peuvent aussi disposer en tout temps de leurs résidus encombrants (monstres) dans les écocentres du territoire, gratuitement et sans limite de quantité.

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le type de collecte des résidus encombrants est différent dans chacune des municipalités de la MRC, tel que présenté dans le **tableau 28**.

Tableau 28 : Détails des collectes des résidus encombrants - MRC de La Côte-de-Beaupré

Municipalités	Fréquence de collecte	Saisons des collectes	Entreprise de collecte
Beaupré	3 fois par année	Printemps, été, automne (avril, juillet, octobre)	Sani-Terre
Boischatel	6 fois par année	1 fois aux deux mois (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre)	Matrec
Château-Richer	4 fois par année	Hiver, printemps, été, automne (janvier, avril, juillet, octobre)	Matrec
L'Ange-Gardien	*Apport volontaire à l'écocentre*	--	--
Saint-Ferréol-les-Neiges	2 fois par année	Printemps, automne (mai, novembre)	Ghislain Duchêne
Saint-Joachim / Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	3 fois par année	Printemps, été, automne (avril, juillet et octobre)	Sani-Terre
Saint-Tite-des-Caps	2 fois par année	Printemps et automne (mai et octobre)	Fernand Caron
Sainte-Anne-de-Beaupré	4 fois par année	Hiver, printemps, été, automne (février, avril, juillet, octobre)	Sani-Terre

Source : Base de données, MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

L'entrepreneur responsable de la collecte des ordures sur le territoire de la MRC, Sani-Terre, effectue deux collectes par année des résidus encombrants (printemps et automne). Il n'y a aucune valorisation de ces matières, elles sont donc toutes éliminées à l'incinérateur de la Ville de Québec.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Dans toutes les municipalités membres de la Régie, il y a des collectes spéciales de résidus encombrants, en même temps que la collecte des ordures ménagères. Il est interdit de déposer des matières à côté des bacs, sauf lors de ces collectes spéciales. Les résidus encombrants peuvent également être apportés en tout temps dans un des écocentres du réseau de la Régie.

Les municipalités non membres de la Régie offrent plusieurs collectes spéciales des résidus encombrants à différentes périodes de l'année.

Tableau 29 : Détails des collectes des résidus encombrants – MRC de La Jacques-Cartier

Municipalités	Fréquence de collecte	Saisons des collectes	Entreprise de collecte
Lac-Beauport	3 fois par année	Printemps, été, automne	Gaudreau Environnement
Lac-Delage	2 fois par année	Printemps, automne	Municipalité
Saint-Gabriel-de-Valcartier	40 collectes par année	*Non disponible*	Municipalité
Sainte-Brigitte-de-Laval	2 fois par année	Printemps, automne	Gaudreau Environnement
Stoneham-et-Tewkesbury	1 fois par mois	Tous les derniers lundis du mois, d'avril à octobre	Gaudreau Environnement

Source : compilation réalisée par Chamard

La municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier offre un service de collecte de résidus encombrants sur inscription seulement. La municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury offre un service de collecte mensuelle sur appel. La municipalité de Lac-Delage incite ses citoyens, en plus des collectes, à apporter leurs résidus encombrants valorisables à des organismes à but non lucratif ou à des ressourceries (La Ressourcerie de Lac-St-Charles par exemple).

3.1.6 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Certaines municipalités organisent des collectes ponctuelles durant l'année et d'autres proposent seulement des apports volontaires aux écocentres. Il existe aussi plusieurs points de collectes (apport volontaire) présents sur le territoire de la CMQ, notamment chez certains détaillants comme les entreprises RONA, Réno-Dépôt, Home-dépôt, etc.

L'inventaire des ressources en gestion des matières résiduelles (Annexe II) présente le « Bottin du réemploi » outil interactif sur Internet, permet de localiser les points de dépôts de RDD sur chaque composante.

Agglomération de Québec

Il n'y a aucune collecte ponctuelle itinérante des RDD organisée sur le territoire de l'Agglomération. Les citoyens peuvent apporter toute l'année leurs RDD aux écocentres, à l'exception de celui de Loretteville, où ils sont refusés.

Ce service est gratuit et les quantités de RDD pouvant être déposées sont illimitées.

MRC de La Côte-de-Beaupré

Il n'y a aucune collecte ponctuelle itinérante des RDD organisée sur le territoire de la MRC. Les citoyens peuvent apporter toute l'année leurs RDD aux écocentres, ainsi qu'aux quincailleries et aux garages partenaires.

MRC de L'Île-d'Orléans

Il y a une collecte ponctuelle des RDD sur le territoire de la MRC, organisée lors de l'Opération « Méga Recyclage » au printemps. Le reste du temps, les citoyens de la MRC peuvent amener leurs RDD aux écocentres de la Ville de Québec.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Pour les municipalités membres de la Régie, il n'y a aucune collecte ponctuelle itinérante des RDD organisée sur le territoire. Les citoyens peuvent toutefois apporter tous les RDD aux écocentres.

Pour les municipalités non membres, Lac-Beauport et Saint-Gabriel-de-Valcartier organisent des journées de collecte de RDD (apport volontaire) sur leur territoire. Elles sont destinées aux citoyens exclusivement, et ont lieu deux fois par année, une fois au printemps et une fois à l'automne. C'est l'entreprise Laurentides Ressources, spécialisée en recyclage de peinture, teinture et vernis et en récupération d'ampoules fluocompactes, de piles électriques et d'huiles, qui est responsable de cette gestion.

Services aux ICI

Pour les municipalités membres de la Régie, les commerçants et les entrepreneurs peuvent amener leur matériel électronique et informatique dans tous les écocentres[32].

Produits sous Responsabilité Élargie de Producteurs (REP)

Les produits sous REP peuvent être collectés dans les différents points de dépôt reconnus sur le territoire de la CMQ. Ils sont ensuite pris en charge par les cinq organismes reconnus[33] en vertu du *Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises.* La liste de tous les points de dépôt est disponible sur les sites Internet respectifs des organismes reconnus.

L'inventaire des ressources en gestion des matières résiduelles (Annexe II) présente les intervenants dans ce domaine pour les cinq catégories de produits sous REP.

3.1.7 Écocentres

Les écocentres sont des sites où les citoyens peuvent se départir de leurs matières résiduelles potentiellement récupérables, réutilisables ou valorisables sous certaines conditions. Ensuite, ces produits sont récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés et ultimement éliminés. Les taux de récupération selon les matières varient d'une installation à l'autre en fonction des équipements, du pré-tri et des débouchés existants.

Il y a au total 20 écocentres utilisés par les citoyens des municipalités des composantes de la CMQ.

L'inventaire des ressources en gestion des matières résiduelles (Annexe II) présente les informations générales de ces écocentres (heures et jours d'ouverture, adresse, catégorie de matières acceptées, etc.).

Ces installations présentent des modes de fonctionnement différents pour les conditions d'accès et la tarification aux citoyens tels que présentés sommairement dans le **tableau 30**.

[32] Toutes les autres matières provenant des ICI doivent être transportées à l'écocentre Neuville.

[33] ARPE-Québec, APR, SOGHU, Éco-peinture, Appel à recycler

Tableau 30 : Synthèse des caractéristiques des écocentres sur le territoire de la CMQ

Écocentres accessibles	Période d'ouverture	Catégories de matières acceptées	Tarification résidentielle Service gratuit
Écocentre Beauport	Toute l'année	□ Matériaux secs □□ Encombrants □□ Huiles et peintures □□ Métaux □□ Résidus domestiques dangereux (RDD) □□ Pneus □□ Appareils informatiques et électroniques □ Petits moteurs et autres objets motorisés	Matériaux secs : 3 m^3 par année par logement, peu importe le nombre de visites Autres matières : gratuits et illimités en tout temps
Écocentre Loretteville	Saisonnier Fermé l'hiver		
Écocentre Hêtrière	Toute l'année		
Écocentre Val-Bélair	Toute l'année		
Écocentre des Rivières	Toute l'année		
Écocentre Jean-Talon	Toute l'année		
Écocentre Montmorency	*Fermé de façon définitive en décembre 2014*		
Écocentre de Boischatel	Toute l'année	□ Matériaux de CRD □□ Objets de jardin □□ Meubles et accessoires intérieurs □□ Textiles □□ Produits dangereux □□ Appareils électriques et électroniques □□ Résidus verts	3 visites par année Volume max /visite : 64 pieds cubes
Écocentre de Beaupré	Toute l'année		5 voyages/an Volume max /visite : 2 mètres cubes
Écocentre L'Ange-Gardien	Saisonnier Fermé l'hiver		4 voyages/an Volume max /visite : 1 mètre cube
Écocentre de Château-Richer	Saisonnier Fermé l'hiver		3 voyages/an Volume max /visite : 2 mètres cubes
Écocentre Saint-Ferréol-les-Neiges	Toute l'année		3 voyages/an Volume max /visite : 1 verge cube
Écocentre Saint-Tite-des-Caps	Toute l'année		5 voyages/an Volume max /visite : 1 mètre cube
Écocentre Neuville	Toute l'année	□ Résidus de CRD □ Brique, béton, asphalte, pierre, terre non contaminée □ Huiles et peintures □ Métaux □ Plastique souple et rigide □ RDD □ Pneus □ Appareils informatiques et électroniques □ Résidus verts	3 m^3 par visite
Écocentre Saint-Raymond	Toute l'année		3 m^3 par visite
Écocentre Saint-Alban	Toute l'année		3 m^3 par visite
Écocentre Saint-Ubalde	Saisonnier Fermé l'hiver		3 m^3 par visite
Écocentre Rivière-à-Pierre	Saisonnier Fermé l'hiver		3 m^3 par visite
Écocentre Stoneham	Toute l'année	□ Matériaux de CRD et d'excavation □ Encombrants □ Huiles et peintures □ Métaux □ RDD □ Pneus □□ Appareils électriques et électroménagers □□ Résidus verts et matières recyclables	Jusqu'à 2,5 m^3 par année (peu importe le nombre de visites)

Source : compilation réalisée par Chamard

Pour les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette, et les citoyens des municipalités de la MRC de L'Île-d'Orléans, la même tarification que les résidents de la Ville de Québec est en vigueur pour l'accès et l'utilisation des écocentres.

Les écocentres de la Ville de Québec n'acceptent pas le gazon sauf à celui de Jean-Talon, mais sous la tarification de 110 $/tonne + taxes (minimum de 15 $ par voyage).

L'écocentre de Neuville, exploité par Gaudreau Environnement, offre des services complémentaires aux usagers, notamment une zone de réemploi : Les citoyens peuvent se procurer à peu de frais du matériel recyclé et valorisé (terre à jardin, compost, paillis coloré (colorant naturel), matériaux de construction, etc.). Il y a aussi des équipements de valorisation des matières résiduelles sur place : une presse pour la mise en ballots des matières recyclables, un broyeur à résidus verts pour les transformer en paillis, compost ou pour des chaudières à Biomasse.

Services aux ICI

Deux écocentres sur le territoire de la CMQ acceptent les matières provenant des ICI et des entrepreneurs : l'écocentre de Neuville et l'écocentre de Stoneham. Des frais spécifiques sont applicables.

La MRC de La Côte-de-Beaupré prévoit l'ouverture d'une infrastructure régionale d'accueil pour les débris de CRD.

3.2 Autres programmes de gestion des matières résiduelles

Couches lavables

Certaines municipalités et MRC subventionnent l'achat de couches lavables. Ces programmes d'aide financière sont des bons incitatifs pour les citoyens et permettent de favoriser la réduction à la source.

Il y a deux municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré soient Boischatel et Beaupré, ainsi que les MRC de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier qui participent à ce programme sur le territoire de la CMQ, tel que présenté dans le **tableau 31**.

Tableau 31 : Détails des programmes incitatifs pour l'achat de couches lavables sur le territoire de la CMQ

Municipalités MRC subventionnées	Montant
Beaupré	50 % à l'achat de couches lavables avant taxe jusqu'à concurrence de 100 $
Boischatel	50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 100 $
MRC de l'Île-d'Orléans	150 $ sont remis en subvention avec un achat minimum de 250 $.
MRC de La Jacques-Cartier[34]	50 % à l'achat de couches lavables avant taxe jusqu'à concurrence de 100 $

Source : site Internet, subvention couches lavables, compilation réalisée par Chamard

[34] Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Delage et Beauport.

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Collecte par aspiration des matières - Ville de Québec

La gestion des matières résiduelles à la Cité Verte, un écoquartier situé dans la Ville de Québec, est novatrice. Les collectes des ordures ménagères et des matières recyclables s'effectuent grâce à des bornes intérieures dans certains bâtiments et d'autres à l'extérieur[35], et sont ensuite acheminées vers un terminal de collecte des matières résiduelles. Pour le bon fonctionnement du système, des exigences doivent être respectées notamment sur le type de matières acceptées ou refusées, le type de contenants pour chaque matière, etc. Un programme similaire est disponible pour les commerçants du site de la Cité Verte, avec des modalités et exigences de collecte légèrement différentes.

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Mégarecyclage (collecte ponctuelle)

Organisé par le comité environnement des municipalités de Saint-Pierre et de Saint-Laurent en partenariat avec la MRC de L'Île-d'Orléans, l'opération « Mégarecyclage » est organisée depuis trois ans. Il s'agit d'une activité de sensibilisation pour une saine gestion des matières résiduelles ainsi qu'une collecte spéciale pour certaines matières résiduelles, notamment les RDD et les TIC. En raison de l'absence d'écocentre sur le territoire de la MRC, cette journée a pour objectif de détourner des matières résiduelles qui se retrouvent dans les ordures ménagères. L'activité a lieu au Logisport à Saint-Pierre le premier samedi du mois de mai, avant la collecte des résidus encombrants du printemps.

3.3 Information, Sensibilisation, Éducation (ISÉ)

Les composantes et les municipalités de la CMQ mettent en œuvre différents programmes d'ISÉ, en fonction des compétences en gestion des matières résiduelles. Ces activités peuvent être dirigées vers différents publics cibles : les citoyens, les ICI ou les élèves des écoles. De plus, elles abordent différentes thématiques telles que : la consommation responsable, la hiérarchie des 3RV-E, l'herbicyclage, le compostage domestique, etc.

Les sections ci-dessous présentent un sommaire des activités principales d'ISÉ réalisées en 2013 dans chaque territoire de la CMQ.

Cette synthèse a été réalisée à partir des informations transmises par les MRC et l'Agglomération de Québec. Il est par contre important de préciser que la majorité des villes font la promotion sur leur site Internet et dans les journaux locaux pour favoriser le compostage domestique, promouvoir le recyclage et l'utilisation des points de dépôts et d'apports volontaires, de l'herbicyclage et du feuillicyclage. Certaines font également la promotion d'évènements reliés à la réduction à la source telle que la *Semaine québécoise de réduction des déchets.*

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

- Annonce de la fin du projet pilote de collecte des résidus alimentaires;
- Mise à jour des calendriers de collecte des matières recyclables;
- Groupes de discussion citoyens sur la gestion des matières résiduelles et les outils de communication à privilégier;

[35] En bordure de rue et autres endroits stratégiques.

- Campagne de communication sur les rejets dans les égouts;
- Collecte à trois voies dans les institutions municipales : information interne et signalisation;
- Information aux employés de la Ville de Québec sur les obligations, réglementations et politiques en gestion des matières résiduelles;
- Développement d'une brigade permanente de sensibilisation à la bonne gestion des matières résiduelles;
- Nouveau calendrier électronique Info-Collecte;
- Développement d'une nouvelle section du site web pour le recyclage dans les ICI, les programmes de subventions associés, la tarification, etc.;
- Campagne de communication sur la collecte sélective «Mieux trier» pour encourager un tri rigoureux des matières résiduelles;
- Grand ménage de printemps et déménagement : promotion de l'utilisation des écocentres et de la collecte des encombrants;
- Sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires sur la hiérarchie des 3RV-E;
- Kiosques de sensibilisation à différents enjeux environnementaux dans les centres jardins et quincailleries;
- Campagne de communication sur les nouveaux équipements de traitement des matières organiques (biométhanisation).

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

- Présence de la MRC aux rencontres du Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec (3RMCDQ), de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR), etc.;
- Diverses activités menées par la Brigade Verte : sondage d'opinion sur les habitudes en gestion des matières résiduelles des citoyens, présence dans les camps de jours (166 enfants sensibilisés), présence à trois évènements et sur cinq terrains de camping pour sensibiliser les participants, inspection de bacs (1 242 bacs inspectés) et quatre sondages réalisés auprès d'ICI;
- Chroniques sur la gestion des matières résiduelles dans les journaux locaux;
- Traitement des appels d'information sur la gestion des matières résiduelles reçues par la MRC;
- Portes ouvertes au lieu d'enfouissement technique pour tous les citoyens de la MRC;
- Promotion d'une saine gestion des matières résiduelles via le compte Facebook de la MRC;
- Section du site Internet de la MRC dédiée à la gestion des matières résiduelles;
- Bonification des programmes de récupération dans les écoles;
- Harmonisation des calendriers de collectes et distribution de porte en porte;
- Distribution de billets de courtoisie, de contraventions positives et de visites des infrastructures dans le cadre des activités de la Brigade;
- Organisation d'ateliers ou de soirées-conférences pour informer les élus et les partenaires sur les enjeux liés à la gestion des matières résiduelles.

MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

- Bonification du site Internet pour la promotion des 3RV-E et de la gestion responsable des RDD et des TIC;
- Publications dans les journaux locaux pour augmenter la fréquentation des écocentres. Impact : hausse de la fréquentation des écocentres (de 353 visites en 2012 à 493 visites en 2013);

- Promotion du Méga-Recyclage : activité annuelle d'apports volontaires des RDD et d'objets destinés au réemploi, par la production de cartes postales, d'affiches, de courriels, d'un site web et de publicités dans les journaux;
- Distribution de calendriers avec les horaires de collecte (concours de dessins dans plusieurs écoles pour illustrer le calendrier);
- Activités de sensibilisation dans les écoles sur les thèmes du recyclage, de la réduction et de l'environnement en général : fresque murale d'objets récupérés, fabrication de sacs réutilisables, jardins dans la cour d'école, etc.;
- Billets de courtoisie distribués aux citoyens qui contreviennent à la réglementation sur la gestion des matières résiduelles;
- Activités de nettoyage des berges pour la promotion de la propreté;
- Envois de courriels aux ICI pour le début des ajouts à la collecte municipale des matières.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

- Publication dans le journal municipal de Stoneham-et-Tewesbury d'informations concernant les services offerts à l'écocentre (RDD, encombrants, pneu, etc.);
- Publication de l'information dans le journal municipal et transmission d'avis personnalisés aux propriétaires concernés par le programme de vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques de Stoneham-et-Tewesbury;
- Promotion de "Faites votre ménage" : service d'apport volontaire ou de collecte permettant aux résidents de se départir de certaines matières (médicaments, véhicules hors d'usage, résidus encombrants) et de les acheminer pour le réemploi, le recyclage ou la valorisation. Promotion surtout effectuée à travers les journaux locaux de Stoneham-et-Tewesbury;
- Promotion du programme de collecte de livres de Lac-Beauport : les livres sont collectés par apport volontaire pour réemploi ou recyclage.

3.4 Boues municipales

Les boues municipales sont divisées en trois catégories :

- Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM);
- Boues municipales d'étangs aérés (BEA);
- Boues de fosses septiques (BFS).

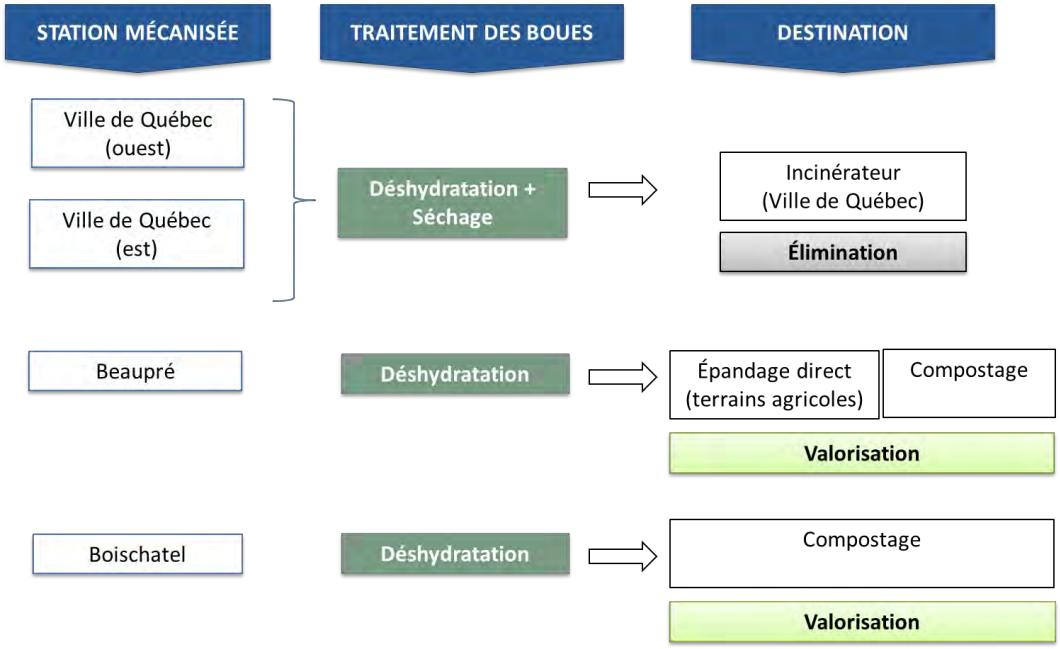
3.4.1 Boues des stations mécanisées

La CMQ compte quatre stations de traitement des eaux usées mécanisées sur son territoire, deux dans l'Agglomération de Québec[36] et deux dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Les boues des stations mécanisées sont produites en continu et subissent un post-traitement (déshydratation ou séchage) dont l'objectif est de réduire leur volume afin de limiter les quantités à stocker et à transporter.

La gestion des boues des stations mécanisées relève d'une compétence municipale. Chaque composante se charge de la gestion complète de ces résidus. La **figure 4** présente les modes de gestion des boues générées par les quatre stations mécanisées présentes sur le territoire de la CMQ.

[36] La répartition de la charge entre les deux stations de la Ville de Québec est à 48 % pour la station Ouest et 52 % pour la station Est.

Figure 4 : Mode de gestion des boues de stations mécanisées



Les boues générées par les stations de la Ville de Québec sont éliminées à l'incinérateur après avoir subi un traitement par déshydratation et séchage.

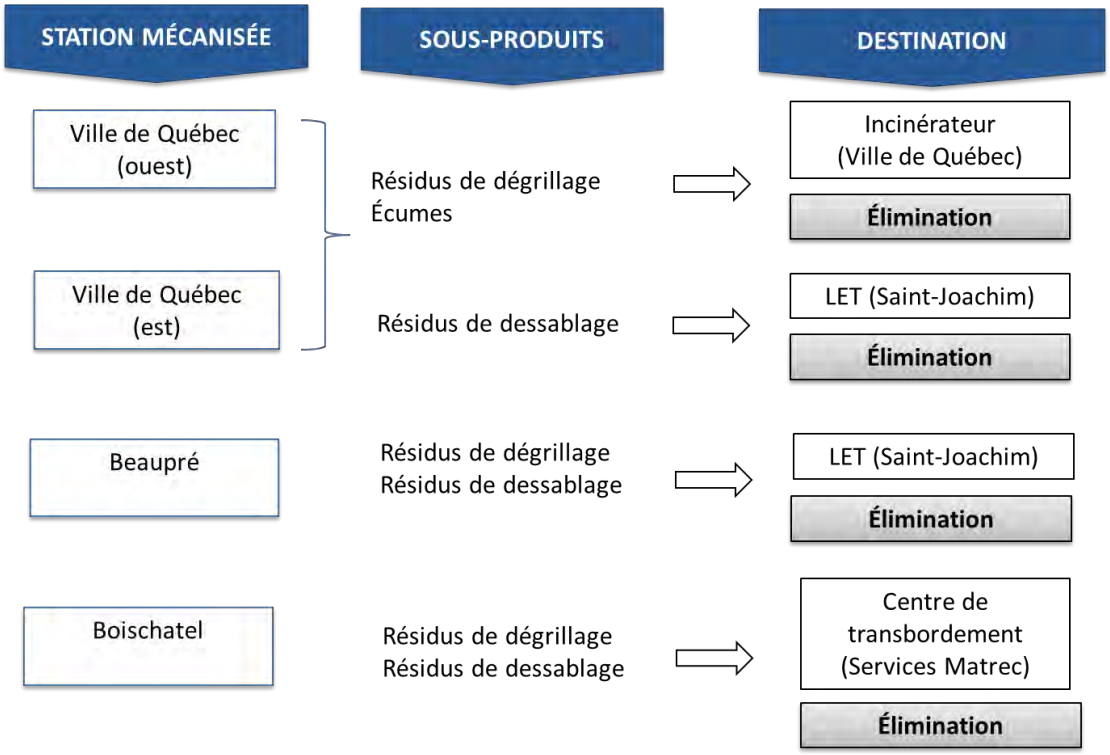
Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, les boues sont recyclées par épandage direct s'il y a des terres disponibles dans la région. Le cas échéant, elles sont acheminées vers une plateforme de compostage pour y être recyclées. Il s'agit du site de compostage à Saint-Henri-de-Lévis.

Sous-produits des stations mécanisées

Le pré traitement des eaux usées dans des stations mécanisées génère des sous-produits, notamment des résidus de dégrillage (et écumes) et de dessablage. La gestion de ces résidus est aussi prise en charge par les municipalités qui exploitent les stations de traitement des eaux.

La **figure 5** présente les modes de gestion des résidus et sous-produits issus du traitement des eaux usées dans les stations mécanisées.

Figure 5 : Mode de gestion des sous-produits des stations mécanisées



Pour la Ville de Québec, les résidus de dégrillage et les écumes sont transportés vers l'incinérateur tandis que les résidus de dessablage sont enfouis au LET de Saint-Joachim. Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, ces résidus sont récupérés par la compagnie Sani-Terre Environnement et sont acheminés vers des installations d'élimination.

3.4.2 Boues des étangs aérés

La CMQ compte 10 étangs aérés sur son territoire.

Les boues d'étangs aérés ne sont pas produites de façon continue, mais elles sont accumulées au fond des bassins. La vidange doit être réalisée environ tous les 10 ans, voire plus rapidement dépendamment de la charge reçue et de la conception des étangs. La fréquence des vidanges ainsi que le volume de boues extraites peuvent fortement varier selon plusieurs facteurs opérationnels et environnementaux.

Lorsqu'une vidange des étangs est réalisée, les boues extraites sont souvent traitées sur place pour réduire leur volume. Notamment, plusieurs municipalités de la CMQ utilisent une déshydratation au moyen de sacs (type Geotube). Les boues peuvent ensuite être recyclées selon différentes filières; notamment épandues directement sur des terres agricoles ou acheminées vers un centre de compostage.

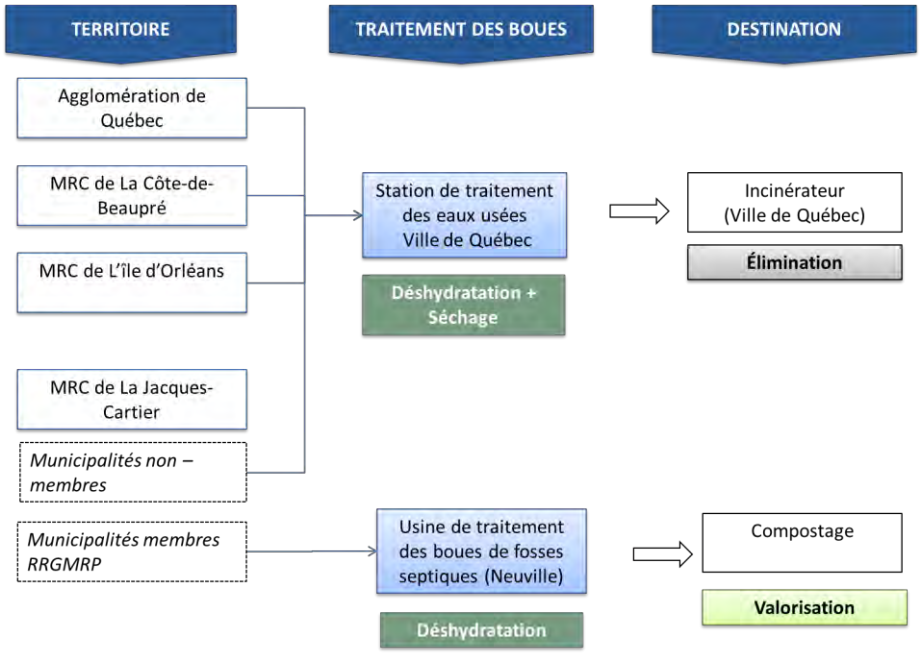
3.4.3 Boues de fosses septiques

Les résidences qui ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement municipal doivent être équipées de système autonome de traitement des eaux usées, généralement composé d'une fosse

septique et un champ d'infiltration. Les normes qui encadrent la conception, la construction, l'utilisation et l'entretien de ces équipements *sont celles du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

La **figure 6** présente les modes de gestion des boues issues de la vidange des fosses septiques pour chaque territoire de la CMQ.

Figure 6 : Mode de gestion des boues de fosses septiques



La Ville de Québec offre un service de gestion municipale des boues de fosses septiques (collecte, vidange et transport). Elles sont transportées vers la station d'épuration est et sont réintégrées en tête de station. Elles s'ajoutent à la génération des boues municipales issues du traitement des eaux usées, et sont soumises au même traitement (déshydratation, séchage et incinération).

Certaines autres municipalités locales offrent également un service de vidange des fosses septiques à leurs citoyens par l'intermédiaire de contrats avec des entrepreneurs privés. Les boues de fosses septiques de ces entités sont toutes acheminées vers une des deux stations de traitement des eaux de la Ville de Québec.

Pour toutes les autres composantes, il n'y a pas de programme de gestion municipale ou de la MRC pour les boues de fosses septiques. L'entretien de ces équipements et notamment la vidange des fosses septiques selon les fréquences réglementaires est de la responsabilité et à la charge du citoyen. Les coûts de collecte et de traitement sont à sa charge.

Les municipalités membres de la RRGMRP pour la MRC de La Jacques-Cartier ont aussi accès depuis le printemps 2013 à un service obligatoire de vidange systématique des fosses septiques selon la fréquence prescrite par le Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q.2 r-22). La RRGMRP réalise avec l'entrepreneur, Gaudreau Environnement, la collecte et le transport des boues de fosses septiques. Elles sont ensuite acheminées au Centre de traitement des

boues de fosses septiques de la Régie à Neuville pour être déshydratées et recyclées sous forme de compost.

Le **tableau 32** synthétise les fosses septiques recensées sur chaque composante du territoire de la CMQ.

Tableau 32 : Inventaire des fosses septiques par composante

Composantes	Municipalités	Compétence	Entrepreneur (Transport et collecte)	TOTAL
Agglomération de Québec	Québec	Ville	Sani-Charlevoix	3 883
	Saint-Augustin-de-Desmaures	Ville	Gaudreau Environnement	900
	L'Ancienne-Lorette	Ville	Sani-Orléans	1
MRC de La Côte-de-Beaupré	Beaupré	-	Variable (à la charge des citoyens)	10
	Boischatel	Municipalité	Sani-Orléans	236
	Château-Richer	-	Variable (à la charge des citoyens)	849
	L'Ange-Gardien	-	Variable (à la charge des citoyens)	379
	Lac-Jacques-Cartier	-	Variable (à la charge des citoyens)	308
	Saint-Ferréol-les-Neiges	-	Variable (à la charge des citoyens)	559
	Saint-Joachim	-	Variable (à la charge des citoyens)	140
	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	-	Variable (à la charge des citoyens)	1
	Saint-Tite-des-Caps	-	Variable (à la charge des citoyens)	647
	Sainte-Anne-de-Beaupré	-	Variable (à la charge des citoyens)	132
MRC de La Côte-de-Beaupré	Sault-au-Cochon	-	Variable (à la charge des citoyens)	18
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité	Sani-Orléans	350
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité	Sani-Orléans	551
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité	Sani-Orléans	960
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Municipalité	Sani-Orléans	367
MRC de L'Île-d'Orléans	Sainte-Famille	Municipalité	Sani-Orléans	294
MRC de L'Île-d'Orléans	*Sainte-Pétronille*	-	Variable (à la charge du citoyen)	nc

Composantes	Municipalités	Compétence	Entrepreneur (Transport et collecte)	TOTAL
MRC de La Jacques-Cartier	Fossambault-sur-le-Lac	RRGMRP	Gaudreau Environnement	177
MRC de La Jacques-Cartier	Lac-Saint-Joseph	RRGMRP	Gaudreau Environnement	353
MRC de La Jacques-Cartier	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	RRGMRP	Gaudreau Environnement	1395
MRC de La Jacques-Cartier	Shannon	RRGMRP	Gaudreau Environnement	1276
MRC de La Jacques-Cartier	Lac-Beauport	Municipalité	Sani-Orléans	1 805
MRC de La Jacques-Cartier	Lac-Delage	Municipalité	Sani-Orléans	58
MRC de La Jacques-Cartier	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Municipalité	Sani-Charlevoix	975
MRC de La Jacques-Cartier	Sainte-Brigitte-de-Laval	Municipalité	Sani-Orléans	1 550
MRC de La Jacques-Cartier	Stoneham-et-Tewkesbury	Municipalité	Sani-Orléans	2 635
TOTAL CMQ				**20 809**

Source : Questionnaires aux municipalités, compilation réalisée par Chamard

3.5 Résidus des activités municipales

Aucune municipalité de la CMQ n'a mis en place de programme spécifique de gestion des balayures de rues, mise à part la Ville de Québec. Les balayures de rues sont ramassées au printemps et elles sont envoyées sur un site de traitement dans l'arrondissement Les Rivières. Elles sont séparées et triées en différentes fractions : roches, terre et matières recyclables. Si la terre est de qualité suffisante, elle est valorisée (catégorie A et B), sinon elle est envoyée à l'enfouissement (catégorie C). C'est environ 10 000 à 15 000 tonnes qui sont enfouies annuellement au LET de Saint-Joachim[37].

3.6 Résidus de nature industrielle

3.6.1 Résidus assimilables

Les industries de toute taille génèrent des matières résiduelles similaires à celles qui sont générées dans le secteur résidentiel[38]. Selon les municipalités, ces matières résiduelles peuvent être prises en charge par les programmes municipaux existants. Sinon, les entreprises du secteur industriel assurent elles-mêmes la gestion de leurs matières résiduelles en développant des ententes avec des entrepreneurs de location de conteneurs et de collecte selon le type de matières résiduelles générées.

[37] Les quantités de balayures de rues ne sont pas incluses dans l'inventaire des matières résiduelles.

[38] Par exemple : les matières recyclables issues des bureaux, les matières organiques issues des résidus de table ou de cafétéria, de certains RDD, tels que les ampoules fluocompactes, etc.

3.6.2 Résidus spécifiques

Les entreprises du secteur industriel génèrent également des matières résiduelles spécifiques à leurs activités. Il n'y aucun programme municipal qui prend en charge ces résidus spécifiques. Les industries doivent assurer la collecte et la disposition de ces matières.

3.6.3 Boues industrielles

Il y a une seule industrie papetière en activité sur le territoire de la CMQ, l'entreprise Stadaconna (White Birch), localisée à Québec. Les boues générées sont prises en charge directement par la compagnie par un programme de gestion privée.

3.7 Secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition

Les secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) génèrent des matières résiduelles variées qui comprennent les agrégats (béton, ciment, pierre et brique), le bois, les panneaux de gypse, les bardeaux d'asphalte, etc. Ces débris de CRD peuvent provenir des petits travaux du secteur résidentiel comme de plus gros chantiers.

Dans toutes les composantes, les débris de CRD ne sont pas acceptés dans les collectes des ordures, du recyclage et des résidus encombrants.

Les services municipaux existants pour la gestion des débris de CRD provenant des citoyens sont les écocentres présents sur le territoire. Les résidents des municipalités peuvent disposer de leurs débris de CRD dans tous les écocentres du territoire.

Services aux ICI

Les petits entrepreneurs peuvent disposer des débris de CRD dans les écocentres ouverts aux ICI et dans la limite des quantités autorisées et selon les tarifs en vigueur pour ce type de matière. D'autres entrepreneurs louent en général des conteneurs pour les matériaux de construction, et les dirigent vers un écocentre. Pour les plus gros travaux, des entreprises spécialisées prennent en charge ces débris, notamment par la location de conteneurs transrouliers jusqu'au traitement ou élimination de ces matières résiduelles. Ces résidus sont ensuite acheminés vers des centres de tri de débris de CRD ou dans des LEDCD.

ANNEXE III.1 : DÉTAILS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX PAR COMPOSANTES

Agglomération de Québec

Composantes / Municipalités	n ° règlement	Libellé du règlement	Entrée en vigueur	Sujets
Agglomération de Québec	RÈGLEMENT R.A.V.Q. 506	Règlement de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles	5 novembre 2010	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.1V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement de la cité-Limoilou sur l'enlèvement des matières résiduelles	14 novembre 2011	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement des Rivières sur l'enlèvement des matières résiduelles	25 septembre 2011	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.4V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement de Charlesbourg sur l'enlèvement des matières résiduelles	1 janvier 2012	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.5V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'enlèvement des matières résiduelles	11 novembre 2011	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'enlèvement des matières résiduelles	16 septembre 2011	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 3	Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'enlèvement des matières résiduelles	19 février 2012	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.V.Q. 1583	Règlement sur la gestion des matières résiduelles	4 novembre 2010	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.V.Q. 1925	Règlement sur le programme de soutien à l'achat ou à la location d'un contenant compartimenté pour les matières recyclables et les ordures	20 septembre 2012	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Ville de Québec	RÈGLEMENT R.R.V.Q. CHAPITRE V-2	Règlement sur la vidange des installations septiques	16 février 2007	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Augustin-de-Desmaures	RÈGLEMENT REGVSAD-2008-109	Règlement modifiant le règlement sur la gestion des déchets 997-95 de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	26 juillet 2008	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Augustin-de-Desmaures	RÈGLEMENT 9 97-95	Règlement sur la gestion des déchets	1995	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Augustin-de-Desmaures	RÈGLEMENT REGVSAD-2012-312	Règlement relatif à la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention	5 mars 2012	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
L'Ancienne-Lorette	RÈGLEMENT 204-2013	Règlement concernant la gestion des déchets	2013	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles

MRC de La Côte-de-Beaupré

Composantes / Municipalités	n ° règlement	Libellé du règlement	Entrée en vigueur	Sujets
Beaupré	RÈGLEMENT # 1047	Règlement sur la gestion des matières résiduelles	ND	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Beaupré	RÈGLEMENT # 1158	Règlement sur l'interdiction de jeter les rognures de gazon aux ordures	ND	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Boischatel	RÈGLEMENT # 210-897	Règlement ayant pour objectif de modifier le Règlement # 90-443 relativement à l'enlèvement des ordures ménagères	7 juin 2010	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Boischatel	RÈGLEMENT # 90-443	Règlement ayant trait aux tarifs et à l'enlèvement des ordures ménagères dans le territoire de la corporation municipale du village Saint-Jean de Boischatel	23 avril 1990	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Château-Richer	RÈGLEMENT # 375-4	Règlement sur la gestion des matières résiduelles	ND	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
L'Ange-Gardien	RÈGLEMENT # 2007-006	Règlement concernant la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles dans les limites de la municipalité de l'Ange-Gardien	12 mars 2007	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Ferréol-les-Neiges	RÈGLEMENT # 00-415	Règlement concernant les déchets	ND	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Joachim	RÈGLEMENT # 319-2008	Règlement modifiant le règlement # 314-2007 afin d'y ajouter une tarification pour la collecte des matières résiduelles pour les industries, commerces et institutions (ICI)	1 décembre 2007	Règlements relatifs aux modalités de taxation
Saint-Joachim	RÈGLEMENT # 315-2008	Règlement sur l'imposition d'une tarification de collecte sélective pour les I.C.I.	7 avril 2008	Règlements relatifs aux modalités de taxation
Saint-Joachim	RÈGLEMENT # 314-2007	Règlement déterminant les taux de taxes (autre que foncière) ainsi que les tarifs de compensation pour l'aqueduc, enlèvement et dispositions des ordures, assainissement des eaux pour 2008	19 décembre 2007	Règlements relatifs aux modalités de taxation
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	RÈGLEMENT # 14-2009	Règlement décrétant le bac roulant obligatoire pour la collecte des ordures ménagères	2009	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Tite-des-Caps	RÈGLEMENT # 468-2013	Règlement pourvoyant à organiser un service d'enlèvement des ordures sur le territoire de Saint-Tite-des-Caps, à déterminer la manière d'en disposer et à fixer un mode de compensation pour ce service	6 mai 2013	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Anne-de-Beaupré	RÈGLEMENT # 267-V	Règlement relatif à la collecte des déchets	ND	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles

Composantes / Municipalités	n ° règlement	Libellé du règlement	Entrée en vigueur	Sujets
Toutes les municipalités de la MRC	RÈGLEMENT # 177	Règlement déterminant les règles de gestion pour la collecte sélective des matières recyclables	Février 2012	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles

MRC de L'Île-d'Orléans

Composantes / Municipalités	n ° règlement	Libellé du règlement	Entrée en vigueur	Sujets
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	RÈGLEMENT # 012-111	Règlement pour la vidange des fosses septiques et entretien des installations et à l'entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées	5 février 2013	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	RÈGLEMENT # 08-074	Règlement portant sur la gestion des matières résiduelles	7 octobre 2008	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	RÈGLEMENT # 2013-323	Règlement pour la vidange des fosses septiques et entretien des installations et à l'entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées	9 avril 2013	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	RÈGLEMENT # 543-2014	Règlement modifiant l'article 11 (tarif de compensation) du règlement # 538-2013 concernant l'enlèvement obligatoire des ordures ménagères et de la vidange obligatoire des fosses septiques	6 janvier 2014	Règlements relatifs aux modalités de taxation
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	RÈGLEMENT # 538-2013	Règlement pour l'enlèvement obligatoire des ordures ménagères et de la vidange obligatoire des fosses septiques	2013	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	ND	Règlement pour la vidange des fosses septiques et entretien des installations et à l'entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées	ND	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Sainte-Famille	RÈGLEMENT NUMÉRO 2008 -226	Règlement portant sur la gestion des matières résiduelles	7 juillet 2008	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Famille	ND	Règlement pour la vidange des fosses septiques et entretien des installations et à l'entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées	ND	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques

MRC de La Jacques-Cartier

Composantes / Municipalités	n ° règlement	Libellé du règlement	Entrée en vigueur	Sujets
Non membres de la RRGMRP				
Lac-Beauport	RÈGLEMENT # 602	Règlement sur la gestion des matières résiduelles	Mai 2012	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Lac-Delage	RÈGLEMENT # F-2014-01	Règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2014.	janvier 2014	Règlements relatifs aux modalités de taxation
Lac-Delage	RÈGLEMENT # H-2007-8	Règlement sur la gestion des matières résiduelles	4 juillet 2007	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Brigitte-de-Laval	RÈGLEMENT # 548-08	Règlement régissant les matières résiduelles	15 février 2008	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Brigitte-de-Laval	RÈGLEMENT # 606-10	Règlement amendant le règlement régissant les matières résiduelles	8 mars 2010	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Brigitte-de-Laval	RÈGLEMENT # 615-11	Règlement amendant le règlement régissant les matières résiduelles	14 mars 2011	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Sainte-Brigitte-de-Laval	RÈGLEMENT # 573-08	Règlement relatif à la vidange des fosses septiques et fosses de rétention	15 décembre 2008	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Sainte-Brigitte-de-Laval	RÈGLEMENT # 681-13	Règlement relatif à la vidange des fosses septiques et fosses de rétention, amendant le règlement 573-08 et abrogeant le Règlement 669-12	15 février 2013	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques
Stoneham-et-Tewkesbury	RÈGLEMENT # 04-510	Règlement sur la préparation, la disposition et la collecte des matières résiduelles	26 juin 1905	Règlements généraux sur la gestion des matières résiduelles
Membres de la RRGMRP				
Fossambault-sur-le-Lac	RÈGLEMENT # 10860-2014	Règlement abrogeant le règlement numéro 10150-2009 et prescrivant les modalités relatives aux matières résiduelles	6 mai 2014	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Shannon	RÈGLEMENT # 382	Règlement prescrivant certaines modalités relatives aux matières résiduelles	2 décembre 2013	Règlements spécifiques sur la gestion des matières résiduelles
Shannon	RÈGLEMENT # 404	Règlement sur les fosses septiques et de rétention	2 décembre 2013	Règlements relatifs à la gestion des eaux usées et fosses septiques

ANNEXE III.2 : DÉTAILS DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTÉS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX EN VIGUEUR

Légende

O : Règlement en vigueur
N : pas de règlement en vigueur
x : Éléments réglementés
-- : Éléments non réglementés
n/a : non applicable
xP: occupation permanente
xS: occupation saisonnière

Agglomération de Québec

Éléments et aspects réglementés	Ville de Québec- Beauport	Ville de Québec - Charlesbourg	Ville de Québec - La Cité-Limoilou	Ville de Québec - La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec - Les Rivières	Ville de Québec -Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Saint-Augustin-de-Desmaures	L'Ancienne-Lorette
Collecte des ordures	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**		
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	x	x	x	x	x	x		
Poids maximal d'un contenant	x	x	x	x	x	x		
Déchets déposés en dehors des bacs roulants non autorisés	x	x	x	x	x	x		
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	x	x	x	x	x	x		
Nombre de conteneurs à chargement avant	--	--	--	--	--	--		
Localisation des contenants	x	x	x	x	x	x		
Heures de sorties des bacs	x	x	x	x	x	x		
Propreté des contenants	x	x	x	x	x	x		
Participation obligatoire	x	x	x	x	x	x		
Collectes des matières recyclables	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**		
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	x	x	x	x	x	x		
Déserte du secteur ICI	x	x	x	x	x	x		
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	x	x	x	x	x	x		
Propriété et propreté des contenants	x	x	x	x	x	x		
Poids maximal d'un contenant	x	x	x	x	x	x		

Éléments et aspects réglementés	Ville de Québec- Beauport	Ville de Québec - Charlesbourg	Ville de Québec - La Cité-Limoilou	Ville de Québec - La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec - Les Rivières	Ville de Québec -Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Saint-Augustin-de-Desmaures	L'Ancienne-Lorette
Participation obligatoire	--	--	--	--	--	--		
Collecte des encombrants	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**		
Définition excluant les CRD	x	x	x	x	x	x		
Volume maximal autorisé	--	--	--	--	--	--		
Collecte des matières organiques	**O**	**N**	**O**	**N**	**O**	**O**	**N**	**N**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	x	--	x	--	x	x	--	--
Poids maximal d'un contenant	x	--	x	--	x	x	--	--
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	x	--	x	--	x	x	--	--
Nombre de conteneurs à chargement avant	--	--	--	--	--	--	--	--
Localisation des composteurs domestiques	--	--	--	--	--	--	--	--
Localisation des contenants	x	--	x	--	x	x	--	--
Heures de sorties des bacs	x	--	x	--	x	x	--	--
Propriété et propreté des contenants	x	--	x	--	x	x	--	--
Participation obligatoire	PP	--	PP	--	PP	PP	--	--
Collecte des résidus verts	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**		
Collecte de résidus verts	x	x	x	x	x	x		
Collecte des Arbres de Noël	x	x	x	x	x	x		
Fosses septiques	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**
Vidange obligatoire (4 ans)	xS	xS	xS	xS	xS	xS	xS	
Vidange obligatoire (2 ans)	xP	xP	xP	xP	xP	xP	xP	
Vidange obligatoire (1 an)	--	--	--	--	--	--	--	
Vidange sur demande	--	--	--	--	--	--	--	
Fosses de rétention	x	x	x	x	x	x	x	
Mesure annuelle des boues (vidange au besoin)	--	--	--	--	--	--	--	

MRC de La Côte-de-Beaupré

Éléments et aspects réglementés	Boischatel	L'Ange-Gardien	Château-Richer	Sainte-Anne-de-Beaupré	Beaupré	Saint-Joachim	Saint-Louis-de-Gonzague	Saint-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tite-des-Caps
Collecte des ordures	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	x	x	x	x	x	--	x	x	x
Poids maximal d'un contenant	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Déchets déposés en dehors des bacs roulants non autorisés	--	--	--	--	--	--	x	--	x
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	--	x	x	x	x	--	x	--	x
Nombre de conteneurs à chargement avant	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Localisation des contenants	x	x	--	x	--	--	--	x	x
Heures de sorties des bacs	x	x	--	x	--	--	--	x	x
Propreté des contenants	x	--	--	--	--	--	--	--	x
Participation obligatoire	x	--	--	--	--	--	--	x	x
Collecte des matières recyclables	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Déserte du secteur ICI	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Propriété et propreté des contenants	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Poids maximal d'un contenant	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Participation obligatoire	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Collecte des encombrants	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**O**	**O**	**O**	**N**
Définition excluant les CRD	--	--	--	--	--	x	x	x	--
Volume maximal autorisé	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Collecte des résidus verts	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**	**N**
Fosses septiques	**O**			**O**					
Vidange obligatoire (4 ans)	--	--	--	xS	n/a	--	--	--	--
Vidange obligatoire (2 ans)	xS	--	--	xP	n/a	--	--	--	--
Vidange obligatoire (1 an)	xP	--	--	--	n/a	--	--	--	--
Vidange sur demande	--	--	--	x	n/a	--	--	--	--
Fosses de rétention	x	--	--	--	n/a	--	--	--	--
Mesure annuelle des boues (vidange au besoin)	--	--	--	--	n/a	--	--	--	--

MRC de L'Île-d'Orléans

Éléments et aspects réglementés	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille
Collecte des ordures	**O**	**N**	**O**	**N**	**O**	**N**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	X	Aucun règlement en vigueur		Aucun règlement en vigueur	X	Aucun règlement en vigueur
Poids maximal d'un contenant	X				X	
Déchets déposés en dehors des bacs roulants non autorisés	X				X	
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	X				X	
Nombre de conteneurs à chargement avant	--					
Localisation des contenants	X				X	
Heures de sorties des bacs	X				X	
Propreté des contenants	X				X	
Participation obligatoire	X				X	
Collectes des matières recyclables	**O**	**N**		**N**	**O**	**N**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	X	Aucun règlement en vigueur		Aucun règlement en vigueur	X	Aucun règlement en vigueur
Déserte du secteur ICI	X				X	
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	X				X	
Propriété et propreté des contenants	X				X	
Poids maximal d'un contenant	--				c	
Participation obligatoire	X				X	
Collecte des encombrants	**O**				**O**	
Définition excluant les CRD	X				X	
Volume maximal autorisé	X				X	
Collecte des matières organiques						
Type de contenants autorisés pour les logements desservis						
Poids maximal d'un contenant						
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis						
Nombre de conteneurs à chargement avant						
Localisation des composteurs domestiques						
Localisation des contenants						
Heures de sorties des bacs						
Propriété et propreté des contenants						
Participation obligatoire						
Collecte des résidus verts	**O**	**N**		**N**	**O**	**N**

Éléments et aspects réglementés	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille
Collecte des feuilles mortes	X	--		--	X	
Fosses septiques	**O**	**O**	**O**	**O**	**O**	**N**
Vidange obligatoire (4 ans)	xS					--
Vidange obligatoire (2 ans)	xP					--
Vidange obligatoire (1 an)	--					--
Vidange sur demande	--					--
Fosses de rétention	--					--
Mesure annuelle des boues (vidange au besoin)	--					--

MRC de La Jacques-Cartier

Éléments et aspects réglementés	Municipalités membres - Régie RRGMRP	Lac-Beauport	Lac-Delage	Sainte-Brigitte-de-Laval	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Stoneham-et-Tewkesbury
Collecte des ordures	**O**	**O**	**O**	**O**	**N**	**O**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	F;S	x	x	x	--	x
Poids maximal d'un contenant	F;S	x	--	--	--	x
Déchets déposés en dehors des bacs roulants non autorisés	F;S	x	x	x	--	x
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	F;S	x	x	x	--	x
Nombre de bacs ou de conteneurs à chargement avant	--	x	x	x	--	x
Localisation des contenants	F;S	x	x	x	--	x
Heures de sorties des bacs	F;S	x	--	x	--	x
Propreté des contenants	F;S	x	x	x	--	x
Participation obligatoire	--	x	--	x	--	x
Collecte des matières recyclables	**O**	**O**	**O**	**O**	**N**	**O**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	F;S	x	x	x	--	x
Déserte du secteur ICI	F;S	x	x	x	--	--
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	F;S	x	x	x	--	x
Propriété et propreté des contenants	F;S	x	x	x	--	--
Poids maximal d'un contenant	F;S	x	--	--	--	--
Participation obligatoire	--	x	--	x	--	x
Collecte des encombrants	**O**		**O**	**O**	**N**	**O**
Définition excluant les CRD	--	x	x	x	--	x
Volume maximal autorisé	F;S	x	x	x	--	x
Collecte des matières organiques	**O**	**O**	**n/a**	**n/a**	**n/a**	**n/a**
Type de contenants autorisés pour les logements desservis	F	x				
Poids maximal d'un contenant	F	x				
Type de contenants autorisés pour les ICI desservis	F	x				
Nombre de conteneurs à chargement avant	--	x				
Localisation des composteurs domestiques	--	x				
Localisation des contenants	F	x				
Heures de sorties des bacs	F	x				
Propriété et propreté des contenants	F	x				

Éléments et aspects réglementés	Municipalités membres - Régie RRGMRP	Lac-Beauport	Lac-Delage	Sainte-Brigitte-de-Laval	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Stoneham-et-Tewkesbury
Participation obligatoire	--	x				
Collecte des résidus verts	**O**	**O**	**N**	**O**	**N**	**N**
Collecte de résidus verts	F;S	x	--	x	--	--
Collectes d'Arbres de Noel	F;S	x	--	x	--	--
Fosses septiques	**O**	**N**	**N**	**O**	**N**	**N**
Vidange obligatoire (4 ans)	xS	--	--	xS	--	--
Vidange obligatoire (2 ans)	xP	--	--	xP	--	--
Vidange obligatoire (1 an)	--	--	--	--	--	--
Vidange sur demande	--	--	--	--	--	--
Fosses de rétention	x	--	--	--	--	--
Mesure annuelle des boues (vidange au besoin)	--	--	--	--	--	--

ANNEXE III.3 : SYNTHÈSE DES SERVICES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Territoires	Composantes	Ordures ménagères			Encombrants		Matières recyclables			Matières organiques[39]			Autres matières organiques					RDD		BFS
		Type	Entr.	Fréq.	Collecte spéciale	Type	Type	Entr.	Fréq.		Entr.	Fréq.	Résidus verts	Fréq.	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël	Collecte spéciale	Autre	
Agglomération de Québec	Ville de Québec	s.m	Gaudreau, Sani-Terre, Matrec	Variable	Toute l'année	Sur appel	s.m	Gaudreau, Sani-Terre, Matrec	Variable	Projet pilote			x		*inclus dans RV*	*inclus dans RV*	AV écocentres	--	AV écocentres	Ville
	Saint-Augustin-de-Desmaures	s.m	Gaudreau	1x/semaine	8x/an	Inscription	s.m	Gaudreau	1 x/2 semaines	non	--	--	x		*inclus dans RV*	x	AV écocentres	--	AV écocentres	Ville
	L'Ancienne-Lorette	s.m	Gaudreau	1x/semaine	12x/an	Inscription	s.m	Gaudreau	1 x/2 semaines	non	--	--	x		*inclus dans RV*	x	AV écocentres	--	AV écocentres	Ville
MRC de La Côte-de-Beaupré	Beaupré	m.	Sani-Terre	2x/semaine	3 x/an	Prtps, été aut.	m.	Sani-Terre	1x/2 semaines	--	--	--	--		x	x	AV écocentres	--	AV écocentres	Citoyen
	Boischatel	m.	Matrec	Été : 1x/semaine Hiver : 1 x/2 semaines	non	Toute l'année	m.			--	--	--	--		x	x	1x / Janvier	--	AV écocentres	Municipalité
	Château-Richer	m.	Matrec	Été : 1x/semaine Hiver : 1 x/2 semaines	4x/an	Prtps, été aut, hiv.	m.			--	--	--	--				3x / Janvier	--	AV écocentres	Citoyen
	L'Ange-Gardien	m.	Sani-Terre	Été : 1x/semaine	non	N/A	m.			--	--	--	AV écocentres	N/A			non	--	AV écocentre	Citoyen

[39] Collecte de troisième voie

Territoires	Composantes	Ordures ménagères			Encombrants		Matières recyclables			Matières organiques[39]			Autres matières organiques					RDD		BFS
		Type	Entr.	Fréq.	Collecte spéciale	Type	Type	Entr.	Fréq.		Entr.	Fréq.	Résidus verts	Fréq.	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël	Collecte spéciale	Autre	
				Hiver : 1 x/2 semaines															s	
	Saint-Ferréol-les-Neiges	m.	Ghislain Duchêne	1x/semaine	2x/an	Prps, aut.	m.			--	--	--					non	--	AV écocentres	Citoyen
	Saint-Joachim	m.	Sani-Terre	1x/semaine	3x/an	Prps, été aut.	m.			--	--	--	AV écocentres	N/A			non	--	AV écocentres	Citoyen
	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	m.															non	--	AV écocentres	Citoyen
	Saint-Tite-des-Caps	m.	Fernand Caron	Été : 1x/semaine Hiver : 1 x/2 semaines	2x/an	Prps, aut.	m.			--	--	--	AV écocentres	N/A			non	--	AV écocentres	Citoyen
	Sainte-Anne-de-Beaupré	m.	Sani-Terre	1x/semaine	6x/an		m.			--	--	--					non	--	AV écocentres	Citoyen
MRC de L'Île-d'Orléans	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	m.	Sani-Terre	1x/2 semaines	2x/an	Prps, aut.	m.	Matrec	1x/2 semaines	--	--	--	N/A	N/A	4x/an Ptps, aut.	non	AV	oui	Opération Méga Recyclage + AV - écocentres	Mun.
	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans																AV			Mun.
	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans																C+AV			Mun.
	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans																C			Mun.
	Sainte-Famille																non			Mun.
	Sainte-Pétronille																C			Citoyen

Territoires	Composantes	Ordures ménagères			Encombrants		Matières recyclables			Matières organiques[39]			Autres matières organiques					RDD		BFS
		Type	Entr.	Fréq.	Collecte spéciale	Type	Type	Entr.	Fréq.		Entr.	Fréq.	Résidus verts	Fréq.	Feuilles mortes	Branches	Arbres de Noël	Collecte spéciale	Autre	
MRC de La Jacques-Cartier	Lac-Beauport	m.	Gaudreau	1 x/2 semaines	3X/année	Prtps, été aut.	m.	Gaudreau	1x/2 semaines	oui	Gaudreau	33 collectes	inclus dans bac brun		x	x	2x / Janvier et Fèvrier	oui	2 fois par année	Citoyen
	Lac-Delage	m.	Gaudreau	Été : 1x/3 semaines Hiver : 1x/4semaines	2X/année	Prps, aut.	m.	Gaudreau	1x/semaine	oui	Gaudreau	23 collectes	inclus dans bac brun		x		1x / Janvier et Fèvrier	--	AV écocentres	Citoyen
	Saint-Gabriel-de-Valcartier	m.	Gaudreau	1x/semaine	40 par année		m.	Gaudreau	1x/2 semaines	non	--	--	--	--	2x/an Ptps, aut.	2x/an Ptps, aut.	1x / Janvier	oui	2 fois par année	Citoyen
	Sainte-Brigitte-de-Laval	m.	Gaudreau	Été : 1x/semaine Hiver : 1 x/2 semaines	2x/année	Printemps, automne	m.	Gaudreau	1x/2 semaines	non	--	--	--	--	2x/an Ptps, aut.	2x/an Ptps, aut.	non	--	AV écocentres	Citoyen
	Stoneham-et-Tewkesbury	m.	Gaudreau	1 x/2 semaines	1x/mois	Avril-octobre	m.	Gaudreau	1x/2 semaines	non	--	--	non	--	non	non	non	--	AV écocentres	Citoyen
	Membres de la RRGMRP																			
	Fossambault-sur-le-Lac Lac-Saint-Joseph Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Shannon	m.	Matrec	1 x/2 semaines	Toute l'année	*Inclus dans les ordures* AV écocentres	m.	Gaudreau	1x/2 semaines	oui	Matrec	33 collectes	*inclus dans bac brun*	--	4x/an 1 x Ptps 3 x Aut.	non	x	--	AV écocentres	RRGMRP

s.m : semi-mécanisée

m : mécanisée

Ent. : Entrepreneur

Fréq. : Fréquence

Mun. : Municipalité

AV : Apport volontaire

C : Collecte spéciale

ANNEXE III.4 : DESCRIPTION DES SERVICES DISPONIBLES – ÉCOCENTRES

Agglomération de Québec

Caractéristiques	Écocentre Beauport	Écocentre Loretteville	Écocentre Hêtrière	Écocentre Val-Bélair	Écocentre des Rivières	Écocentre Jean-Talon
Périodes d'ouverture	Toute l'année	Fermé l'hiver	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
Service offert pour les ICI	non	non	non	non	non	**oui**
Tarification						
Service gratuit	3 m^3 par année par logement, peu importe le nombre de visites					
Volume maximal d'un voyage	n/a					
Tarification de base/supplément						
Tarification de base	Matériaux secs : Maximum de 6 mètres cubes par année. 29 $ /mètre cube supplémentaire s'appliquent					
Supplément	--	--	--	--	--	--
Matériaux ou matières acceptées						
Acceptés sans frais						
Résidus CRD	X	X	X	X	X	X
Matériaux granulaires	X	X	X	X	X	X
Métaux (ferreux et non ferreux)	X	X	X	X	X	X
Pneus	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Plastiques souples et rigides						
Résidus domestiques dangereux (RDD) - résidentiel	X	X	X	X	X	X
Résidus dangereux commercial ou industriel	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Peintures	X	X	X	X	X	X
Huiles usées et filtres à l'huile	X	X	X	X	X	X
Bonbonnes de propane et butane	X	X	X	X	X	X
Ampoules/fluorescents	X	X	X	X	X	X
Résidus verts	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Matériel électronique et informatique	X	X	X	X	X	X
Matières recyclables	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Acceptés selon la tarification						
Matériaux secs	X	X	X	X	X	X
Matériaux d'excavation	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Meubles et appareils ménagers	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Branches et résidus d'émondage	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Souches	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Caractéristiques	Écocentre Beauport	Écocentre Loretteville	Écocentre Hêtrière	Écocentre Val-Bélair	Écocentre des Rivières	Écocentre Jean-Talon
Gazon	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	110 $/ tonne Minimum de 20 $/voyage
Feuilles	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
RDD	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

MRC de La Côte-de-Beaupré

Caractéristiques	Boischatel	L'Ange-Gardien	Château-Richer	Beaupré	St-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tite-des-Caps
Périodes d'ouverture	Toute l'année	Fermé l'hiver	Fermé l'hiver	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
Service offert pour les ICI	oui[5]	non	non	non	non	non
Tarification citoyens et entrepreneurs						
Citoyen						
Service gratuit	3 voyages/an	4 voyages/an	3 voyages/an	3 voyages/an	3 voyages/an	5 voyages/an
Volume maximal d'un voyage	64 pieds cubes ^{3}	1 mètre cube	2 mètres cubes	2 mètres cubes	1 verge cube	1 mètre cube
Poids maximal des camions	4500 kg	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Tarification de base/supplément						
Tarification de base	10,00$ à 45,00$	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Supplément	10,00$ à 75,00$[2]	15,00$/voyage	50,00$/voyage	50,00$/voyage	10,00$/verge	20,00$/voyage
Entrepreneur						
Tarification de base/supplément						
Tarification de base	20,00$ à 90,00$	--	--	n/a	n/a	n/a
Supplément	20,00$ à 150,00$[2]	--	--	n/a	n/a	n/a
Entreprise chargée de la collecte						
Nom de l'entrepreneur	n/a	n/a	n/a	Les Entreprises Réjean Martel	Transport D.L.H. Inc.	n/a
Prix du transport	n/a	n/a	n/a	n/a	150,00$/voyage (LET) 350,00$/voyage (site de récupération)	n/a
Matériaux ou matières acceptées						
Acceptés sans frais						
Métaux (ferreux et non ferreux)	X	X	X	X	X	X
Pneus	X	X	X	X	X	X
RDD résidentiel	X	X	X	X		
RDD commercial ou industriel						
Bonbonnes de propane	X	X	X	X	X	n/a
Ampoules/fluorescent	X	X	n/a	X	X	X

Caractéristiques	Boischatel	L'Ange-Gardien	Château-Richer	Beaupré	St-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tite-des-Caps
Piles domestiques et batteries de voiture	X	X	X	X	X	X[4]
Huiles usées et filtres à l'huile	X	X	X	X	X	X
Peinture	n/a	X	X	X	X	X
Matériel électronique	X	X	X	X	X	n/a
Plastique	n/a	n/a	n/a	X	X	X
Carton et papier	X	n/a	X		X	X
Autres	n/a	n/a	n/a		X[6]	n/a
Acceptés selon la tarification						
Matériaux secs	X	X	X	X	X	X
Matériaux d'excavation	X	X	X	X	X	n/a
Meubles et appareils ménagers	X	X	X	n/a	X	n/a
Branches et résidus d'émondage	X	X	n/a	X	n/a	X
Gazon et feuilles	n/a	X	n/a	X	X	n/a

[1] : Bardeau d'asphalte exclu de la gratuité
[2] : Le supplément s'additionne au tarif de base
[3] : À l'exception des branches (120 pieds cubes)
[4] : Ne comprends pas les batteries d'auto et les batteries de type ni-cd
[5] : Seulement pour les entrepreneurs résidents sur le territoire de la municipalité
[6] : Solvants, antigel, autres matières organiques, aérosols, acides, bases, oxydants, pesticides
n/a : non applicable

MRC de La Jacques-Cartier

Caractéristiques	Écocentre Neuville	Écocentre St-Raymond	Écocentre St-Alban	Écocentre St-Ubalde	Écocentre Rivière-à-Pierre	Écocentre de Stoneham
Périodes d'ouverture	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Fermé l'hiver	Fermé l'hiver	Toute l'année
Service offert pour les ICI	**oui**	non	non	non	non	**oui**
Tarification citoyens et entrepreneurs						
Citoyens						
Service gratuit	3 m^3 par visite Tri dans le conteneur approprié	3 m^3 par visite Tri dans le conteneur approprié	3 m^3 par visite Tri dans le conteneur approprié	3 m^3 par visite Tri dans le conteneur approprié	3 m^3 par visite Tri dans le conteneur approprié	2,5 m^3 par année Tri dans le conteneur approprié
Volume maximal d'un voyage	3 m^3	3 m^3	3 m^3	3 m^3	3 m^3	n/a
Tarification de base/supplément						
Tarification de base	*Si volume excède à 3 mètres cubes*	*Si volume excède à 3 mètres cubes*	*Si volume excède à 3 mètres cubes*	*Si volume excède à 3 mètres cubes*	*Si volume excède à 3 mètres cubes*	de 0 à 2,5 m^3 : 10 $/tonne si trié
Supplément	nd	nd	nd	nd	nd	plus de 2,5 m3 : 100 $/tonne si non trié
Entrepreneur						
Tarification de base/supplément						
Tarification de base	nd	nd	nd	nd	nd	de 0 à 2,5 m^3 : 10 $/tonne plus de 2,5 m^3 : 100 $/tonne
Supplément	nd	nd	nd	nd	nd	de 0 à 2,5 m^3 : 15 $/tonne si non trié Plus de 2,5 m^3 : 100 $/tonne si non trié
Matériaux ou matières acceptées						
Acceptés sans frais						
Résidus CRD	X	X	X	X	X	X
Matériaux granulaires	X	X	X	X	X	X
Métaux (ferreux et non ferreux)	X	X	X	X	X	X
Pneus	X	X	X	X	X	X
Plastiques souples et rigides	X	X	X	X	X	X
RDD - résidentiel	X	X	X	X	X	X
Résidus dangereux commercial ou industriel	X	--	--	--	--	--
Peintures	X	X	X	X	X	X
Huiles usées et filtres à l'huile	X	X	X	X	X	X

Caractéristiques	Écocentre Neuville	Écocentre St-Raymond	Écocentre St-Alban	Écocentre St-Ubalde	Écocentre Rivière-à-Pierre	Écocentre de Stoneham
Bonbonnes de propane et butane	X	X	X	X	X	X
Ampoules/fluorescent	X	X	X	X	X	n/a
Résidus verts	X	X	X	X	X	X
Matériel électronique et informatique	X	X	X	X	X	X
Matières recyclables	X	--	--	--	--	X
Acceptés selon une tarification spécifique						
Matériaux secs	--	--	--	--	--	40 $/tonne (béton)
Matériaux d'excavation	--	--	--	--	--	10 $/tonne
Meubles et appareils ménagers	--	--	--	--	--	n/a
Branches et résidus d'émondage	--	--	--	--	--	10 $ /m^3
Souches	--	--	--	--	--	100 $/tonne
Gazon	--	--	--	--	--	n/a
Feuilles	--	--	--	--	--	Gratuit pour citoyens : 100 $/tonne pour les entrepreneurs
RDD	--	--	--	--	--	Pour les entrepreneurs : 10 $/visite si trié 4 contenants maximum si non trié

ANNEXE IV
Coûts de gestion des matières résiduelles

TABLE DE MATIÈRES

1. COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 3

1.1 Coûts des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles 3
1.2 Coûts détaillés des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles 5
1.3 Coûts associés aux actions ISÉ 13
1.4 Synthèse des coûts associés à la gestion des matières résiduelles 13
1.5 Coûts de gestion des boues municipales 14
1.6 Revenus associés à la gestion des matières résiduelles 16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coûts de gestion des matières résiduelles 4
Tableau 2 : Coûts de revient des services de gestion des matières résiduelles assumés par les composantes 4
Tableau 3 : Coûts pour la gestion des ordures ménagères 7
Tableau 4 : Coûts pour la gestion des résidus encombrants 7
Tableau 5 : Coûts pour la gestion des matières recyclables 9
Tableau 6 : Coûts pour la gestion des matières organiques 11
Tableau 7 : Coûts associés aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en 2013 13
Tableau 8 : Coûts de gestion par type de matières ou d'activités (excluant les boues) 14
Tableau 9 : Coûts associés à la gestion des boues des stations mécanisées et des étangs aérés 15
Tableau 10 : Coûts associés à la gestion des boues de fosses septiques 16
Tableau 11 : Montant des redevances à l'élimination redistribuées par territoire 17
Tableau 12 : Montants de la compensation de la collecte sélective par territoire 18
Tableau 13 : Revenus globaux par territoire 18

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Synthèse des coûts pour la gestion des matières résiduelles – CMQ 14

1. COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les coûts associés à la gestion des matières résiduelles, présentés dans cette section, proviennent en partie des réponses aux questionnaires transmis aux municipalités dans le cadre du processus de révision du PMGMR[1]. Des ajustements et des estimations ont été faits dans certains cas, car la compilation et le suivi des coûts ne sont pas homogènes selon les organismes municipaux.

L'année de référence pour la compilation des coûts des services de gestion des matières résiduelles est 2013. Tous les coûts des sections suivantes sont présentés sans taxes, et sans redevances.

Les coûts directs assumés par les municipalités ou les MRC selon les compétences qui leur sont déléguées incluent les coûts de services de collecte et de traitement des différentes matières résiduelles. Entre autres, les programmes pris en charge sont généralement :

- La collecte et le transport des ordures ménagères et leur élimination;
- La gestion des résidus encombrants (collecte, récupération ou élimination);
- La collecte sélective des matières recyclables, leur transport et leur traitement;
- La collecte des matières organiques et des résidus verts, leur transport ainsi que leur recyclage;
- La gestion des écocentres municipaux.

Les coûts des programmes de gestion des matières résiduelles proviennent des services des finances de la Ville de Québec pour l'Agglomération, des données de MÉTRIO pour la MRC de La-Côte-de-Beaupré, et des données fournis dans les questionnaires aux municipalités pour les autres composantes. Les coûts de collecte et de transport des matières résiduelles sont définis dans les bordereaux de pris des devis d'appels d'offres des entrepreneurs.

Les revenus associés à la gestion des matières résiduelles reçues par les municipalités ou les MRC selon les compétences qui leur sont déléguées incluent :

- Les redevances à l'élimination, programme géré par le MDDELCC;
- La compensation des coûts de la collecte sélective, programme géré par ÉEQ;
- Les taxes foncières municipales ou taxes spécifiques de gestion des matières résiduelles[2];
- D'autres sources de financements (fonds verts, en-lieu de taxes, etc.).

1.1 Coûts des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles

Le **tableau 1** présente les coûts de gestion[3] des matières résiduelles par composante et par catégorie de matières résiduelles.

[1] Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, les coûts ont été extraits de la base de données MÉTRIO pour l'année 2013.

[2] Le montant de la taxe municipale pour la gestion des matières résiduelles est présenté dans les comptes de taxes transmis aux citoyens. Pour certaines municipalités, cette taxe est incluse dans la taxe foncière.

[3] Les coûts de gestion incluent le coût de collecte, transport et les coûts de traitement ou d'élimination des matières résiduelles.

Tableau 1 : Coûts de gestion des matières résiduelles

Composantes	Ordures ménagères	Résidus encombrants	Matières recyclables	Matières organiques
Agglomération de Québec	49 233 386 $	1 489 280 $	8 800 155 $	3 789 759 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	1 671 158 $	65 400 $	265 989 $	18 590 $
MRC de L'Île-d'Orléans	477 413 $	39 684 $	100 845 $	27 388 $
MRC de La Jacques-Cartier	1 919 913 $	62 695 $	511 966 $	437 150 $
TOTAL CMQ	**53 301 870 $**	**1 657 059 $**	**9 678 954 $**	**4 272 887 $**

Source : compilation réalisée par Chamard

Le coût pour la gestion des ordures ménagères s'élève à environ 53,3 M de $ pour l'ensemble du territoire de la CMQ, ce qui représente 77 % du total des coûts de gestion de matières résiduelles. Le coût de gestion de résidus encombrants (collectes spéciales et traitement), disponible dans certaines municipalités, est de 1,6 M$. Néanmoins, le coût des ordures ménagères inclut aussi une portion associée aux résidus encombrants, car certaines composantes acceptent ces matières lors des collectes des ordures en bordure de rue. Le coût de la gestion des matières recyclables (collecte sélective et tri) est d'environ 9,6 M$ pour l'année 2013, soit environ 14 % du total alors que le coût de gestion des matières organiques (collecte à trois voies, collecte des résidus verts et recyclage) près de 4 M$.

Le **tableau 2** présente les coûts de revient en $/tonne ou en $/u.o pour les services de gestion des matières résiduelles.

Tableau 2 : Coûts de revient des services de gestion des matières résiduelles assumés par les composantes

Composantes	Ordures ménagères		Résidus encombrants	Matières recyclables		Matières organiques	
	$/u.o	$/tonne	S/tonne	$/u.o	$/tonne	$/u.o	$/tonne
Agglomération de Québec	177,74 $	327,94 $	248,63 $	31,77 $	189,97 $	13,68 $	420,99 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	119,16 $	143,39 $	221,69 $	18,97 $	84,52 $	2,53 $	131,26 $
MRC de L'Île-d'Orléans	138,26 $	174,43 $	254,39 $	29,20 $	122,53 $	7,63 $	91,29 $
MRC de La Jacques-Cartier	108,19 $	155,13 $	-	28,85 $	123,10 $	42,10 $	211,49 $
CMQ - moy. pondérée	**170,72 $**	**301,31 $**	**87,34 $**	**31,00 $**	**177,75 $**	**14,32 $**	**371,21 $**

Source : compilation réalisée par Chamard

Le coût de revient est le coût pour la gestion complète des matières résiduelles, incluant le transport et le traitement, ramené au nombre de portes desservies par lesdits programmes.

Selon les services offerts aux usagers, les coûts de ces services peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs. La densité de la population, le nombre d'unités d'occupation desservi, la qualité des services offerts, la fréquence de ces services, la distance à parcourir pour se rendre à l'installation de traitement ou d'élimination sont quelques-uns de ces facteurs. Dans ces conditions, il est difficile de comparer les résultats sans tenir compte de ces facteurs.

Cependant, on constate que l'Agglomération de Québec présente généralement les coûts par unité d'occupation les moins dispendieux. Ceci peut être dû à la densité de la population, le nombre d'unités d'occupation et la présence des installations de traitement et d'élimination sur son territoire. Quant aux autres entités, généralement et à l'exception des résidus encombrants, les coûts sont similaires et les écarts sont relativement peu importants.

1.2 Coûts détaillés des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles

Cette section présente les coûts détaillés de chaque programme municipal de gestion des matières résiduelles pour l'année 2013.

Les quantités éliminées d'ordures ménagères et les quantités récupérées de matières recyclables (collecte sélective municipale) proviennent des données du Bilan résidentiel de la CMQ, 2013. Le nombre d'unités d'occupation desservies provient des résultats de l'étude *Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014, Compilation réalisée par la CMQ (rive nord).*

ORDURES MÉNAGÈRES

Le **tableau 3** présente les coûts pour la gestion complète des ordures ménagères, soit la collecte, le transport et l'élimination.

Tableau 3 : Coûts pour la gestion des ordures ménagères

Composantes	Compé-tence	Quantité éliminée (tonnes)	Nombre d'unités d'occupation desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		ÉLIMINATION		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
				$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Agglomération de Québec moyen		**150 131**	**276 996**	**92,9 $**	**13 946 678 $**	**111,0 $[4]**	**35 286 708 $**	**49 233 386 $**	**177,7 $**	**327,9 $**
Beaupré	x	1 702	2 373	59,4 $	101 186 $	89,0 $	151 507 $	252 694 $	106,5 $	148,4 $
Boischatel	x	2 438	2 503	45,7 $	111 472 $	92,0 $	224 283 $	335 998 $	134,2 $	137,8 $
Château-Richer	x	1 634	2 063	56,0 $	91 546 $	92,0 $	150 290 $	186 197 $	90,3 $	114,0 $
L'Ange-Gardien	x	1 358	1 604	57,6 $	78 229 $	92,0 $	124 970 $	203 199 $	126,7 $	149,6 $
Saint-Ferréol-les-Neiges	x	1 871	2 459	75,0 $	140 256 $	89,0 $	166 548 $	306 805 $	124,8 $	164,0 $
Saint-Joachim	x	549	664	59,4 $	32 627 $	89,0 $	48 852 $	81 479 $	122,7 $	148,4 $
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	x	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim
Saint-Tite-des-Caps	x	701	976	50,0 $	35 072 $	89,0 $	62 427 $	97 499 $	99,9 $	139,0 $
Sainte-Anne-de-Beaupré	x	1 401	1 383	59,0 $	82 635 $	89,0 $	124 653 $	207 289 $	149,9 $	148,0 $
MRC de La Côte-de-Beaupré - moyen		**11 654**	**14 025**	**57,7 $**	**673 023 $**	**90 $[5]**	**1 053 532 $**	**1 671 158 $**	**119,2 $**	**143,4 $**
MRC de L'Île-d'Orléans - moyen	**x**	**2 737**	**3 453**	**63,4 $**	**173 606 $**	**111,0 $**	**303 807 $**	**477 413 $**	**138,3 $**	**174,4 $**
Lac-Beauport	x	1 577	2 937	95,7 $	151 000 $	51,8 $	81 715 $	232 715 $	79,2 $	147,6 $
Lac-Delage	x	132	256	41,1 $	5 416 $	111,0 $	14 615 $	20 031 $	78,2 $	152,1 $
Saint-Gabriel-de-Valcartier	x	626	975	113,0 $	70 742 $	111,0 $	84 802 $	155 544 $	159,5 $	248,5 $
Sainte-Brigitte-de-Laval	x	1 368	2 407	97,8 $	133 834 $	111,0 $	224 165 $	357 999 $	148,7 $	261,7 $
Stoneham-et-Tewkesbury	x	1 575	3 950	93,9 $	147 944 $	111,0 $	236 833 $	384 777 $	97,4 $	244,3 $

[4] Le coût de l'élimination à l'incinérateur de Québec est de 111 $/tonne, sans taxes et sans redevances gouvernementales.
[5] Le coût de l'élimination est de 92 $/tonne au LET de Saint-Thomas et de 89 $/tonne LET de Saint-Joachim, sans taxes et sans redevances gouvernementales.

Composantes	Compé-tence	Quantité éliminée (tonnes)	Nombre d'unités d'occupation desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		ÉLIMINATION		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
				$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Municipalités membres de la RRGMRP	**x**	**7 099**	**7 221**	**55,2 $**	**391 945**	**53,1 $**[6]	**376 902**	**768 847**	**106,5 $**	**108,3 $**
Fossambault-sur-le-Lac		890	1 046	- $	49 168 $	- $	47 281 $	96 450 $	- $	- $
Lac-Saint-Joseph		183	337	- $	10 123 $	- $	9 735 $	19 858 $	- $	- $
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier		3 515	4 506	- $	194 081 $	- $	186 632 $	380 712 $	- $	- $
Shannon		2 510	1 332	- $	138 573 $	- $	133 255 $	271 827 $	- $	- $
MRC de La Jacques-Cartier - moyen		**12 376**	**17 746**	**72,8 $**	**900 881 $**	**82,3 $**	**1 019 032 $**	**1 919 913 $**	**108,2 $**	**155,1 $**
TOTAL CMQ moyen		**176 898**	**312 220**	**88,7 $**	**15 694 188 $**	**212,9 $**	**37 663 079 $**	**53 301 870 $**	**170,7 $**	**301,3 $**

[6] Le coût de l'élimination au LET de Neuville pour les municipalités membres de la Régie est calculé selon un système de quotes-parts.

RÉSIDUS ENCOMBRANTS

Certaines municipalités offrent la collecte de porte en porte des résidus encombrants au même moment que la collecte des ordures ou, de façon ponctuelle, une à deux fois par année. Il est difficile de déterminer les coûts propres associés à la gestion des résidus encombrants, car les coûts de transport et d'élimination de ces résidus sont inclus dans les coûts de collecte des ordures ménagères.

Le **tableau 4** présente les coûts pour la gestion complète des résidus encombrants, soit la collecte, le transport et le traitement (mise en valeur ou élimination).

Tableau 4 : Coûts pour la gestion des résidus encombrants

Composantes	Collecte spéciale	Inclus dans les ordures ménagères	Quantité (tonnes)	Portes desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		ÉLIMINATION		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
					$/tonne	$/an avant taxes	$/tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Agglomération de Québec			5 990	276 996		747 498 $		741 782 $	1 489 280 $	5 $	249 $
Beaupré	x		40	2 373		-		-	12 507 $	5,3 $	315,0 $
Boischatel	x		65	2 503		-		-	16 302 $	6,5 $	251,5 $
Château-Richer	x		80	2 063		-		-	10 259 $	5,0 $	129,0 $
L'Ange-Gardien		AV écocentres	n.a	n.a		-		-	n.a	n.a	n.a
Saint-Ferréol-les-Neiges	x		18	2 459		-		-	4 664 $	1,9 $	253,0 $
Saint-Joachim	x		22	664		-		-	8 364 $	12,6 $	375,7 $
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente			inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim		-		-	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim
Saint-Tite-des-Caps	x		2	976		-		-	- $	- $	- $
Sainte-Anne-de-Beaupré	x		68	1 383		-		-	13 304 $	9,6 $	195,9 $
MRC de La Côte-de-Beaupré			12 421	0		- $		- $	65 400 $	5,3 $	221,7 $

Composantes	Collecte spéciale	Inclus dans les ordures ménagères	Quantité (tonnes)	Portes desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		ÉLIMINATION		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
					$/tonne	$/an avant taxes	$/tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
MRC de L'Île-d'Orléans - moyen	**x**		156	0		17 582 $		22 102 $	39 684 $	- $	254,4 $
Lac-Beauport	x		406	2 937		-		-	37 000 $	13 $	154,4 $
Lac-Delage	x			256		-		-	3 754 $	14,7 $	
Saint-Gabriel-de-Valcartier	x			975		-		-	7 935 $	8,1 $	
Sainte-Brigitte-de-Laval	x			2 407		-		-	5 996 $	2,5 $	
Stoneham-et-Tewkesbury	x			3 950		-		-	8 010 $	2,0 $	
Municipalités membres de la RRGMRP		AV écocentres									
MRC de La Jacques-Cartier			406	10 525					62 695 $	6,0 $	154,4 $
TOTAL CMQ - moyen			18 973	287 521		765 080 $		763 884 $	1 657 05 $		**87,34 $**

AV : apport volontaire

MATIÈRES RECYCLABLES

Le **tableau 5** présente les coûts pour la gestion complète des matières recyclables, soit la collecte, le transport et le tri.

Tableau 5 : Coûts pour la gestion des matières recyclables

Composantes	Compé-tence	Quantité récupérée[7] (tonnes)	Unités d'occupation desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
				$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Agglomération de Québec - moyen	**x**	**46 323**	**276 996**	**- $**	**6 089 934 $**	**25 $[8]**	**2 710 221 $**	**8 800 155 $**	**32 $**	**190,0 $**
Beaupré		513	2 373	83,8 $	42 987 $	- $	- $	42 987 $	18,1 $	83,8 $
Boischatel		753	2 503	84,8 $	63 814 $	- $	- $	63 814 $	25,5 $	84,8 $
Château-Richer		475	2 063	84,6 $	40 204 $	- $	- $	40 204 $	19,5 $	84,6 $
L'Ange-Gardien		375	1 604	84,8 $	31 785 $	- $	- $	31 785 $	19,8 $	84,8 $
Saint-Ferréol-les-Neiges		394	2 459	85,1 $	33 534 $	- $	- $	33 534 $	13,6 $	85,1 $
Saint-Joachim		130	664	85,2 $	11 121 $	- $	- $	11 121 $	16,7 $	85,2 $
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente		inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim	inclus dans Saint-Joachim
Saint-Tite-des-Caps		142	976	84,6 $	11 978 $	- $	- $	11 978 $	12,3 $	84,6 $
Sainte-Anne-de-Beaupré		364	1 383	83,9 $	30 566 $	- $	- $	30 566 $	22,1 $	83,9 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	**x**	**3 147**	**14 025**	**84,5 $**	**265 989 $**	**- $**	**- $**	**265 989 $**	**19,0 $**	**84,5 $**
MRC de L'Île-d'Orléans - moyen	**x**	**823**	**3 453**	**122,5 $**	**100 845 $**	**- $**	**- $**	**100 845 $**	**29,2 $**	**122,5 $**

[7] Incluant les rejets.
[8] Le coût de traitement des matières recyclables aux centres de tri Société VIA est de 25 $/ tonne en 2013, sans taxes.
Le coût de traitement des matières recyclables des municipalités membres de la régie de Portneuf est calculé selon un système de quotes-parts.

Composantes	Compé-tence	Quantité récupérée[7] (tonnes)	Unités d'occupation desservies résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
				$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Lac-Beauport	x	nc	2 937	nc	150 860 $	- $	- $	150 860 $	51,4 $	nc
Lac-Delage	x	nc	258	nc	19 068 $	- $	- $	19 068 $	73,9 $	nc
Saint-Gabriel-de-Valcartier	x	nc	975	nc	65 587 $	- $	- $	65 587 $	67,3 $	nc
Sainte-Brigitte-de-Laval	x	nc	2 407	nc	84 036 $	- $	- $	84 036 $	34,9 $	nc
Stoneham-et-Tewkesbury	x	nc	3 950	nc	117 710 $	- $	- $	117 710 $	29,8 $	nc
Municipalités membres de la RRGMRP[9]	**x**	-	-	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Fossambault-sur-le-Lac		-	1 046					9 371 $	9,0 $	nc
Lac-Saint-Joseph		-	337					1 929 $	5,7 $	nc
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier		-	4 506					36 992 $	8,2 $	nc
Shannon		-	1 332					26 412 $	19,8 $	nc
MRC de La Jacques-Cartier - moyen		**4 159**	**17 748**	**- $**	**437 261 $**	**- $**	**- $**	**511 966 $**	**28,8 $**	**123,1 $**
TOTAL CMQ		**54 452**	**312 222**	**126,6 $**	**6 894 029 $**	**50 $**	**2 710 221 $**	**9 678 954 $**	**31,0 $**	**177,8 $**

[9] Le coût de traitement des matières recyclables des municipalités membres de la régie de Portneuf est calculé selon un système de quotes-parts.

MATIÈRES ORGANIQUES (RÉSIDUS VERTS ET MATIÈRES COLLECTÉES PAR LA TROISIÈME VOIE)

Le **tableau 6** présente les coûts pour la gestion complète des matières organiques, soit la collecte, le transport et le recyclage

Tableau 6 : Coûts pour la gestion des matières organiques

Composantes	Compé-tence	Collecte spéciale résidus verts	Quantité récupérée (tonnes)	Unités d'occupation résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
					$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Agglomération de Québec - moyen	**x**		**9 002**	**276 996**	**96 $**	**864 298 $**	**325 $**	**2 925 461 $**	**3 789 759 $**	**13,7 $**	**421,0 $**
Beaupré	x	oui	30	2 373	-	-	-	-	2 950	1	98,3 $
Boischatel	x	oui	78	2 503	-	-	-	-	9 656	4	124,6 $
Château-Richer	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
L'Ange-Gardien	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
Saint-Ferréol-les-Neiges	x	oui	34	2 459	-	-	-	-	5 984	2	175,4 $
Saint-Joachim	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
Saint-Tite-des-Caps	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
Sainte-Anne-de-Beaupré	x		N/A	N/A	-	-	-	-	N/A	N/A	N/A
MRC de La Côte-de-Beaupré			**142**	**7 335**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**18 590 $**	**2,5 $**	**131,3 $**
MRC de L'Île-d'Orléans - moyen	**x**		**300**	**3 590**	**66 $**	**19 888 $**	**113 $**	**7 500 $**	**27 388 $**	**7,6 $**	**91,3 $**
Lac-Beauport	x	3e voie	nc	2 906	-	nc	-	nc	166 475 $	57,3 $	nc
Lac-Delage	x	3e voie	nc	256	-	nc	-	nc	23 836 $	93,1 $	nc

Composantes	Compé-tence	Collecte spéciale résidus verts	Quantité récupérée (tonnes)	Unités d'occupation résidentielles	COLLECTE ET TRANSPORT		TRAITEMENT		COÛT TOTAL	COÛT DE REVIENT	
					$/tonne	$/an avant taxes	$ /tonne	$/an avant taxes	$/an avant taxes	$/porte	$/tonne
Saint-Gabriel-de-Valcartier	x		-	-	-	-	-	-	N/A	- $	- $
Sainte-Brigitte-de-Laval	x		-	-	-	-	-	-	N/A	- $	- $
Stoneham-et-Tewkesbury	x		-	-	-	-	-	-	N/A	- $	- $
Municipalités membres de la RRGMRP	**x**	**3evoie**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**- $**	**- $**	**- $**
Fossambault-sur-le-Lac			nc	1 046	-	-	-	-	30 965 $	29,6 $	nc
Lac-Saint-Joseph			nc	337	-	-	-	-	6 375 $	18,9 $	nc
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier			nc	4 506	-	-	-	-	122 228 $	27,1 $	nc
Shannon			nc	1 332	-	-	-	-	87 270 $	65,5 $	nc
MRC de La Jacques-Cartier			**2 067**	**10 383**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**437 150 $**	**42 $**	**211,5 $**
TOTAL CMQ			**11 511**	**298 304**	**25,9 $**	**884 186 $**	**254,8 $**	**2 932 961 $**	**4 272 887 $**	**14,3 $**	**371,2 $**

1.3 Coûts associés aux actions ISÉ

Les activités d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) peuvent se décliner sous différentes formes, et engendrer des coûts pour notamment :

- Les activités ponctuelles de sensibilisation et de communications;
- Les ressources humaines;
- Le matériel;
- Des mandats réalisés avec des firmes externes.

Il n'est pas facile de comparer les coûts liés aux activités d'ISÉ car ces dépenses assumées par les municipalités sont comptabilisées de différentes façons dans les territoires de la CMQ. De plus, certains coûts peuvent être inclus dans d'autres postes de dépenses liées à la gestion des matières résiduelles.

Le **tableau 7** présente la synthèse des coûts pour la réalisation de diverses actions d'ISÉ.

Tableau 7 : Coûts associés aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en 2013

Territoires	Activités de sensibilisation et communication	Ressources matérielles	Expertise professionnelle externe	TOTAL
Agglomération de Québec	236 543 $			236 543 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	20 400 $	3 000 $	2 000 $	25 400 $
MRC de L'Île-d'Orléans	10 000 $	6 300 $	2 000 $	36 300 $
MRC de La Jacques-Cartier (non membres)	3 000 $	65 000 $	1 350 $	84 626 $
MRC de La Jacques-Cartier (membres)	15 276 $			
TOTAL CMQ				**482 869 $**

Sources : Questionnaires aux municipalités
Métrio MRC Côte de Beaupré, 2013
Ville de Québec, Services des finances, août 2014

Le coût annuel pour des actions de sensibilisation et de communication est d'environ 422 369 $ pour l'année 2013 sur l'ensemble du territoire de la CMQ.

1.4 Synthèse des coûts associés à la gestion des matières résiduelles

Cette section présente la synthèse des coûts associés à la gestion des matières résiduelles pour le territoire de la CMQ, incluant la gestion des RDD, des écocentres et des activités d'ISÉ auprès des citoyens.

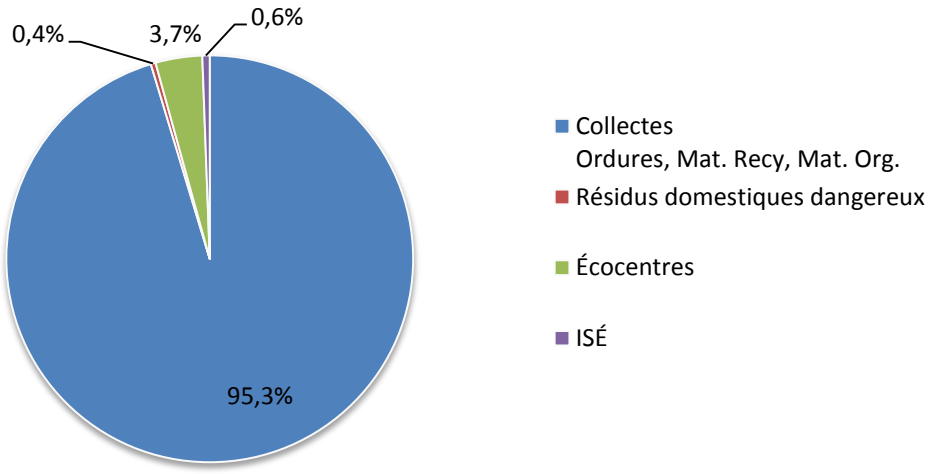
Tableau 8 : Coûts de gestion par type de matières ou d'activités (excluant les boues)

Composantes	Ordures, recyclables, organiques	RDD	Écocentres	Activités ISÉ	Coûts totaux
Agglomération de Québec	63 312 580 $	273 508 $	2 380 617 $	236 543 $	66 203 248 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	2 021 137 $	Coûts écocentres MRC	290 444 $	25 400 $	2 336 981 $
MRC de L'Île-d'Orléans	645 330 $	Coûts écocentres de Québec	10 729 $	36 300 $	692 359 $
MRC de La Jacques-Cartier	2 931 724 $	4 505 $	- $	124 126 $	3 060 354 $
TOTAL CMQ	**68 910 770 $**	**278 013 $**	**2 681 791 $**	**422 369 $**	**72 292 942 $**

Source : compilation réalisée par Chamard

La **figure 1** représente la proportion des coûts de gestion pour l'année 2013 pour l'ensemble du territoire de la CMQ, avec près de 91 % pour les collectes de matières résiduelles.

Figure 1 : Synthèse des coûts pour la gestion des matières résiduelles – CMQ



1.5 Coûts de gestion des boues municipales

BOUES DES STATIONS MÉCANISÉES ET DES ÉTANGS AÉRÉS

Le **tableau 9** présente les coûts pour la gestion des boues municipales pour chaque territoire de la CMQ[10], assumés par les municipalités locales directement.

[10] Ces montants n'incluent pas les coûts d'exploitation des installations de traitement des eaux usées.

Tableau 9 : Coûts associés à la gestion des boues des stations mécanisées et des étangs aérés [11]

Composantes	Stations mécanisées	Étangs aérés	Boues municipales
Agglomération de Québec	2 380 617 $	N/A	2 380 617 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	135 118 $		135 118 $
MRC de L'Île-d'Orléans	N/A		- $
MRC de La Jacques-Cartier	N/A		- $
TOTAL CMQ	**2 515 735 $**	**Pas de vidange en 2013**	**2 515 735 $**

Source : Questionnaires des boues et compilation réalisée par Chamard

- Le coût de gestion des boues des deux stations mécanisées de la ville de Québec inclut le coût de traitement (déshydratation et séchage) ainsi que le coût d'incinération.
- Il n'y a pas eu de vidange d'étangs aérés sur le territoire de la CMQ en 2013. Les coûts sont donc considérés comme nuls.

Le coût annuel pour la gestion des boues municipales est d'environ 2 515 400 $ pour l'année 2013 sur l'ensemble du territoire de la CMQ. *Les dépenses peuvent fortement varier d'une année à l'autre en fonction des vidanges d'étangs aérés réalisées dans l'année.*

BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Le coût total de gestion des boues de fosses septiques est lié au coût de collecte, et de traitement de ces matières. Les programmes municipaux et services offerts aux citoyens sont très variables sur le territoire de la CMQ.

Lorsqu'une municipalité a déclaré sa compétence pour la collecte et le traitement des boues, le coût fixé par contrat avec un collecteur dépend généralement du nombre et du type de fosses vidangées (permanentes ou saisonnières). S'il n'y a pas de service municipal de vidange des fosses septiques, ce sont les citoyens qui en assument le coût lorsqu'ils font affaire avec une entreprise privée.

Les coûts de traitement de ces matières dépendent de l'installation qui les reçoit.

- Les boues des municipalités de la CMQ, à l'exception de celles gérées par la RRGMRP, sont envoyées à la station d'épuration de la Ville de Québec. Le coût de traitement est de 24 $ par m^3 de boues reçues.
- Pour les municipalités membres de la Régie de Portneuf, qui a mis sur pied un service obligatoire de vidange des installations septiques incluant la coordination, la collecte, le transport et le traitement des boues, le coût est facturé aux citoyens directement par chaque municipalité.

Le **tableau 10** présente les coûts pour la gestion des boues de fosses septiques pour les composantes ayant municipalisé le service.

[11] N/A signifie qu'il n'y a pas ce type d'installations sur le territoire.

Tableau 10 : Coûts associés à la gestion des boues de fosses septiques

Composantes	Fosses septiques
Agglomération de Québec	50 192 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	28 550 $
MRC de L'Île-d'Orléans	157 506 $
MRC de La Jacques-Cartier	610 825 $
TOTAL CMQ	**847 073 $**

Source : Questionnaires des boues et compilation réalisée par Chamard

Le coût annuel pour la gestion des boues de fosses septiques est d'environ 847 000 $ pour l'année 2013 sur l'ensemble du territoire de la CMQ.

1.6 Revenus associés à la gestion des matières résiduelles

PROGRAMME DE REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le ***Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (c.Q.2, r.18.1.3)*** est entré en vigueur le 23 juin 2006. La principale modification proposée au règlement consiste à imposer, pendant une durée déterminée, une redevance supplémentaire pour le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation ou compostage (PTMOBC). Les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles sont ajustées annuellement au 1er janvier en fonction de la variation de l'indice de prix à la consommation au Canada.

La portion des redevances régulières est redistribuée selon deux modes différents :

- 20 % de cette somme est versée selon la performance relative d'une municipalité quant à l'élimination des matières résiduelles d'origine résidentielle et industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI);
- 80 % de cette somme est versée selon la performance relative d'une municipalité quant à l'élimination

La portion des redevances supplémentaires est redistribuée au prorata de la population de chaque municipalité (données du décret de population).

Le **tableau 11** présente le montant total des redevances gouvernementales à l'élimination redistribuée aux municipalités du territoire pour l'année 2013.

Tableau 11 : Montant des redevances à l'élimination redistribuées par territoire

Composantes	Redevances à l'élimination
Agglomération de Québec	4 968 575 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	208 528 $
Beaupré	29 315 $
Boischatel	60 856 $
Château-Richer	32 135 $
L'Ange-Gardien	32 772 $
Saint-Ferréol-les-Neiges	19 673 $
Saint-Joachim	11 536 $
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	- $
Saint-Tite-des-Caps	8 348 $
Sainte-Anne-de-Beaupré	13 893 $
MRC de L'Île-d'Orléans	50 326 $
MRC de La Jacques-Cartier	365 337 $
Non membres de la Régie	230 477 $
Lac-Beauport	82 057 $
Lac-Delage	7 144 $
Saint-Gabriel-de-Valcartier	24 037 $
Sainte-Brigitte-de-Laval	55 877 $
Stoneham-et-Tewkesbury	61 363 $
Membres de la RRGMRP	134 860 $[12]
Fossambault-sur-le-Lac	
Lac-Saint-Joseph	
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	
Shannon	
TOTAL CMQ	**5 592 766 $**

Source : MDDELCC, 201413

PROGRAMME DE COMPENSATION DES COÛTS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le ***Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles*** en vigueur depuis le 1er mars 2005 prescrivait que les entreprises et organismes visés devaient financer jusqu'à concurrence de 50 % des coûts nets des programmes municipaux de collecte sélective. Plusieurs modifications ont ensuite été

[12] Montant selon la quote-part des municipalités membres de la Régie soit = 642 189,97 $*21 %

[13] http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/redevances/octroi/sommaire/bilanr12.pdf

apportées, notamment l'augmentation graduelle des pourcentages du taux de compensation aux municipalités à 100 % à compter de 2013.

Le **tableau 12** présente le montant de la compensation municipale des coûts de la collecte sélective reçue en 2014 (basé sur l'année 2013) par les municipalités du territoire.

Tableau 12 : Montants de la compensation de la collecte sélective par territoire

Composantes	Compensation de la collecte sélective
Agglomération de Québec	6 337 766 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	402 807 $
MRC de L'Île-d'Orléans	96 690 $
MRC de La Jacques-Cartier	863 065 $
TOTAL CMQ	**7 700 328 $**

Source : Composantes de la CMQ et Régie de Portneuf

Le **tableau 13** présente les revenus globaux liés aux programmes de gestion des matières résiduelles. Plus de 13,3 millions de $ ont été perçus par les composantes de la CMQ.

Tableau 13 : Revenus globaux par territoire

Composantes	Compensation collecte sélective	Redevances à l'élimination	Total des revenus
Agglomération de Québec	6 337 766 $	4 968 575 $	11 306 341 $
MRC de La Côte-de-Beaupré	402 807 $	208 528 $	611 335 $
MRC de L'Île-d'Orléans	96 690 $	50 326 $	147 016 $
MRC de La Jacques-Cartier	863 065 $	365 337 $	1 228 402 $
TOTAL CMQ	**7 700 328 $**	**5 592 766 $**	**13 293 094 $**

Source : compilation réalisée par Chamard

ANNEXE V
Inventaire des quantités de matières résiduelles

TABLE DE MATIÈRES

1. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE 6
1.1 Outil de calcul – RECYC-QUÉBEC 7
1.2 Études préparatoires 7
1.3 Données réelles disponibles 8
2. INVENTAIRE — SECTEUR RÉSIDENTIEL 10
2.1 Matières résiduelles visées 10
2.2 Approche méthodologique spécifique 11
2.3 Inventaire des quantités des matières résiduelles— Secteur résidentiel 13
2.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante – Secteur résidentiel 15
3. INVENTAIRE — SECTEUR ICI 19
3.1 Matières résiduelles visées 19
3.2 Approche méthodologique 19
3.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles - Secteur ICI 22
3.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par secteur SCIAN — Secteur ICI 23
3.4.1 Analyse du secteur industriel 24
3.4.2 Analyse des secteurs commercial et institutionnel 24
3.5 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante — Secteur ICI 26
4. INVENTAIRE — SECTEUR CRD 27
4.1 Matières résiduelles visées 27
4.2 Approche méthodologique spécifique 27
4.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles – Secteur CRD 31
4.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante – Secteur CRD 33
5. INVENTAIRE GLOBAL DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES 35
5.1 Bilan global 35
5.1 Bilan global par type de matières résiduelles 37
5.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles acheminées aux écocentres 39
ANNEXE V.1 : MÉTHODOLOGIES ET SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES DANS L'INVENTAIRE 41
ANNEXE V.2 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR RÉSIDENTIEL 63
ANNEXE V.3 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR ICI 71
ANNEXE V.4 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR CRD 79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Provenance des quantités de matières résiduelles incinérées de la CMQ, 2014 8
Tableau 2 : Quantité de matières résiduelles éliminées par composante en 2013 9
Tableau 3 : Quantité de matières résiduelles éliminées UNIQUEMENT à l'incinérateur par territoire en 2013 — Valeurs non ajustées 9
Tableau 4 : Ajustement des quantités éliminées totales provenant de l'incinérateur et des LET 10
Tableau 5 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) selon la hiérarchie des 3RVE pour le secteur résidentiel - 2013 13
Tableau 6 : Quantités de contenants consignés récupérées sur le territoire de la CMQ - 2013 14
Tableau 7 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération – secteur résidentiel 15
Tableau 8 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération (inclus les boues municipales), 2013 – secteur résidentiel 15
Tableau 9 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) selon la hiérarchie des 3RVE pour le secteur ICI - 2013 22
Tableau 10 : Inventaire des quantités de matières résiduelles et taux de récupération pour le secteur ICI — 2013 23
Tableau 11 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) par secteur SCIAN pour le secteur ICI — 2013 23
Tableau 12 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) pour le secteur ICI par les composantes de la CMQ — 2013 26
Tableau 13 : Quantités générées de débris de CRD (non-agrégats) en 2013 sur le territoire de la CMQ — Étude préparatoire A3 29
Tableau 14 : Provenance des quantités générées des débris de CRD de type non-agrégats — Étude préparatoire A3 29
Tableau 15 : Quantités de débris de CRD reçues aux écocentres de la CMQ en 2013 30
Tableau 16 : Quantités de débris de CRD non-agrégats reçus sur le territoire de la CMQ, 2013 30
Tableau 17 : Valeur des permis à bâtir en k$ par territoire pour l'année 2013 30
Tableau 18 : Inventaire des quantités de débris de CRD selon la hiérarchie des 3RVE sur le territoire de la CMQ, 2013 31
Tableau 19 : Inventaire des quantités de débris de CRD sur le territoire de la CMQ, 2013 (tonnes) 32
Tableau 20 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération – Secteur CRD 33
Tableau 21 : Inventaire des quantités selon la hiérarchie des 3RVE sur le territoire de la CMQ, 2013 35
Tableau 22 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération 36
Tableau 23 : Quantités totales de matières résiduelles générées et taux de récupération par composante, 2013 37
Tableau 24 : Quantités totales de matières résiduelles produites sur le territoire de la CMQ en 2013, par type de matières 38
Tableau 25 : Taux de récupération en 2013 des matières résiduelles visées par un bannissement à l'élimination 39
Tableau 26 : Inventaire des matières résiduelles acheminées aux écocentres de l'Agglomération de Québec en 2013 (desservant également la MRC de L'Île-d'Orléans) 40
Tableau 27 : Quantités des boues de stations mécanisées de traitement des eaux usées 52
Tableau 28 : Quantités des résidus et sous-produits des stations mécanisées de traitement des eaux usées 53
Tableau 29 : Vidanges réalisées et projetées des étangs aérés 54
Tableau 30 : Nombre de fosses septiques par municipalité membre de la RRGMRP 55
Tableau 31 : Quantités générées de boues municipales en 2013 sur le territoire de la CMQ 55

Tableau 32 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités de matières RECYCLABLES des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ 57
Tableau 33 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités de matières ORGANIQUES des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ..... 58
Tableau 34 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités des autres matières résiduelles des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ 58
Tableau 35 : Quantités générées de boues industrielles en 2013 sur le territoire de la CMQ..... 59
Tableau 36 : Quantités générées ajustées de boues industrielles en 2013 sur le territoire de la CMQ 59

LISTE DES FIGURES

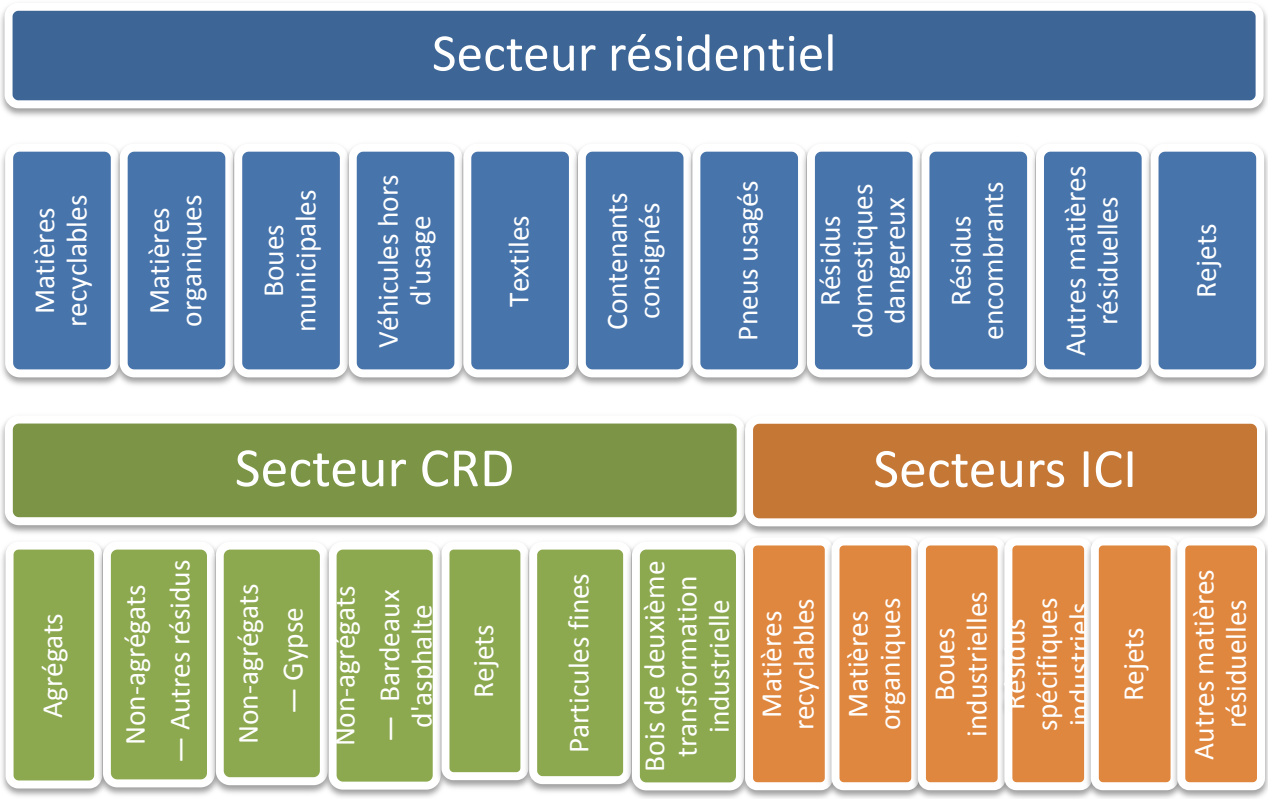
Figure 1 : Catégories de matières résiduelles pour l'inventaire des quantités générées 6
Figure 2 : Méthodologie de l'inventaire du secteur résidentiel 12
Figure 3 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération par matières, 2013 – secteur résidentiel 16
Figure 4 : Proportion des quantités de matières résiduelles générées – CMQ 17
Figure 5 : Méthodologie de réalisation de l'inventaire du secteur ICI — Étape d'ajustement 20
Figure 6 : Calculs de l'inventaire des matières résiduelles du secteur ICI — Méthodologie 21
Figure 7 : Quantités générées de matières recyclables et organiques, 2013 — Secteur industriel 24
Figure 8 : Quantités de matières recyclables et organiques avec taux de récupération par matière, 2013 - Secteurs commercial et institutionnel 25
Figure 9 : Répartition des matières résiduelles générées du secteur ICI sur les composantes de la CMQ (incluant les boues industrielles) - 2013 26
Figure 10 : Méthodologie de l'inventaire du secteur CRD 28
Figure 11 : Proportion de la valeur des permis à bâtir par composante de la CMQ 31
Figure 12 : Répartition des quantités de matières résiduelles récupérées pour le territoire de la CMQ, 2013 35
Figure 13 : Quantités de matières résiduelles et taux de récupération générées sur le territoire de la CMQ, 2013 36
Figure 14 : Taux de récupération moyen par catégories de matières résiduelles, 2013 39

1. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

L'année 2013 sert de référence pour la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire de la CMQ. Celui-ci porte sur les matières résiduelles provenant des secteurs résidentiels, ICI et CRD. Le secteur résidentiel inclut également les boues municipales exprimées en tonnes humides.

La **figure 1** précise les différentes catégories[1] de matières résiduelles pour chaque secteur pris en compte dans l'inventaire.

Figure 1 : Catégories de matières résiduelles pour l'inventaire des quantités générées



Pour chaque type de matière résiduelle visée par l'inventaire, les quantités récupérées et éliminées sont présentées en tonnes en plus de leur taux de récupération en %.

Le taux de récupération de chaque matière résiduelle a été calculé comme suit : $\text{Quantitéstotalesgénérées} = \text{Quantitésrécupérées} + \text{Quantitéséliminées}$

$$\text{Taux de récupération (\%)} = \frac{\text{Quantités récupérées (tonnes), } \textit{excluant les rejets}}{\text{Quantités générées (tonnes)}} \times 100$$

où les quantités générées = quantités récupérées + quantités éliminées

[1] Les différentes catégories de matières sont détaillées dans la section 4.1 et dans le tableau 1 des *Lignes directrices pour la planification régionale de la gestion des matières résiduelles – juillet 2013, mis à jour en décembre 2014, publié par le MDDELCC.*

L'utilisation de données réelles disponibles auprès des organisations municipales, notamment les composantes (Agglomération de Québec ou les MRC), a toujours été privilégiée pour réaliser l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ.

Dans le cas où, aucune donnée n'est disponible ou que seules des données partielles le soient, l'estimation des quantités a été réalisée à partir de l'outil de calcul développé par RECYC-QUÉBEC.

1.1 Outil de calcul – RECYC-QUÉBEC

La méthodologie mise au point pour l'estimation des quantités par l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC a fait consensus au sein d'un comité de travail constitué de représentants de RECYC-QUÉBEC et du MDDELCC. Il permet d'estimer les quantités de matières résiduelles récupérées, éliminées et générées par catégorie de matières ainsi que selon leur provenance.

Des indicateurs socioéconomiques ont été définis afin de permettre la meilleure évaluation possible des quantités de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées sur le territoire. Il s'agit :

- de la population et du nombre d'unités d'occupation pour le secteur résidentiel,
- du nombre d'employés pour le secteur ICI et,
- de la valeur des permis de bâtir pour le secteur des résidus de CRD.

Les estimations sont effectuées à partir de données unitaires issues d'une revue de la littérature. Les hypothèses de calcul et la méthodologie complète utilisée sont disponibles sur le site de RECYC-QUÉBEC. La version 1 bêta de l'outil a été utilisée au moment de l'inventaire.

1.2 Études préparatoires

La CMQ a initié entre 2013 et 2014 plusieurs études d'acquisition de connaissances dans le cadre de la révision de son PMGMR. Elles avaient pour objectif de définir des indicateurs de générations spécifiques au territoire de la CMQ, permettant de bonifier le bilan de masse à réaliser. Ainsi, plusieurs indicateurs ont été issus des études suivantes :

- Étude A1 — Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014;
- Étude A2 — Caractérisation des déchets produits par les restaurants et les commerces alimentaires de la Ville de Québec, NI Corporation, 2014;
- Étude A3 — Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la CMQ (Rive-Nord), LVM, 2014;
- Étude A4 — Rapport de caractérisation des matières résiduelles générées par des institutions ciblées sur le territoire de la CMQ (Rive-Nord), Chamard stratégies environnementales, 2014;
- Étude A5 — Rapport de caractérisation des matières résiduelles générées par les écoles primaires et secondaires sur le territoire de la CMQ Rive-Nord, Chamard stratégies environnementales, 2014.

Précisions sur les résultats de l'étude A1 — *Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014*

Cette étude a permis d'estimer les volumes de déchets acheminés en bordure de rue et de distinguer les types ainsi que le nombre de contenants utilisés par les secteurs ICI et résidentiels de la Ville de

Québec. Les résultats obtenus ont ensuite été ajustés en tonnage et corroborés par la CMQ afin de permettre leur extrapolation aux autres MRC sur le territoire. Une distinction précise des secteurs ICI, incluant les petits ICI assimilables, a ainsi pu être possible.

Le **tableau 1** présente les résultats ajustés de l'étude A1, notamment la proportion précise des quantités de matières résiduelles éliminées à l'incinérateur en fonction de la provenance (résidentiel ou ICI). Précisons qu'il a été convenu d'utiliser ces valeurs dans la révision du PMGMR, même si l'année de référence de celui-ci est 2013.

Tableau 1 : Provenance des quantités de matières résiduelles incinérées de la CMQ, 2014

Proportion Résidentiel / ICI	Résidentiel	ICI
Ville de Québec	49%	51%
Saint-Augustin-de-Desmaures	51%	49%
L'Ancienne-Lorette	55%	45%
MRC de La Côte-de-Beaupré	75%	25%
MRC de L'Île-d'Orléans[2]	*60%*	*40%*
MRC de La Jacques-Cartier	89%	11%
CMQ	**62%**	**38%**

Sources : Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014
Compilation réalisée par la CMQ, 2014
Calculs réels de la MRC de L'Île-d'Orléans

1.3 Données réelles disponibles

Les données réelles disponibles qui ont été analysées pour l'inventaire des matières résiduelles du secteur résidentiel sont :

- Bilan 2013 des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ;
- Données statistiques de l'incinérateur de la Ville de Québec pour l'année 2013;
- Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec, CRIQ - Automne 2013.

Certains ajustements de données ont été nécessaires afin de réaliser l'inventaire des matières résiduelles. Ainsi, à partir du total de matières résiduelles éliminées en 2013, l'application des nouvelles proportions résidentielles/ICI, calculées à partir de l'étude A1, a été réalisée.

Voici les étapes de ces calculs :

1. **Collecte des données réelles d'élimination des matières résiduelles**

Le **tableau 2** présente les données provenant du Bilan 2013 des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel, sur le territoire de la CMQ.

[2] La MRC de L'Île-d'Orléans effectue la collecte de tous les ICI sur son territoire et comptabilise déjà ces quantités. La proportion utilisée est donc celle calculée par la MRC et non celle estimée par l'étude A1.

Tableau 2 : Quantité de matières résiduelles éliminées par composante en 2013

Composantes	Quantité éliminée (tonnes)
Agglomération de Québec	150 132
MRC de La Côte-de-Beaupré	11 653
MRC de L'Île-d'Orléans	2 737
MRC de La Jacques-Cartier	12 376
TOTAL - CMQ	**176 898**

Source : Bilan résidentiel, CMQ 2013

La totalité des ordures ménagères d'origine résidentielle et celles des secteurs ICI de l'Agglomération de Québec sont acheminées à l'incinérateur de la Ville de Québec. Celles de la MRC de L'Île–d'Orléans sont également éliminées à l'incinérateur.

Pour la MRC de La-Côte-de-Beaupré, seules les municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Sainte-Anne-de-Beaupré envoient leurs matières résiduelles à l'incinérateur de la Ville de Québec. Les autres les acheminent aux LET de Saint-Joachim et de Saint-Étienne-des-Grès (localisé à l'extérieur de la CMQ).

Pour la MRC de La-Jacques–Cartier, seules les municipalités non membres de la RRGMR envoient leurs matières résiduelles à l'incinérateur de la Ville de Québec.

Ainsi, pour ces deux dernières MRC, les données de l'incinérateur ne représentent pas la totalité des quantités de matières résiduelles éliminées.

Le **tableau 3** qui suit présente les données provenant de l'incinérateur pour l'année 2013. .

Tableau 3 : Quantité de matières résiduelles éliminées UNIQUEMENT à l'incinérateur par territoire en 2013 — Valeurs non ajustées

Composantes	Quantité éliminée secteur résidentiel	Quantité éliminée secteur ICI	Total (tonnes)
Agglomération de Québec	150 132	102 479	252 611
Québec	*139 355*	*97 310*	*236 665*
Saint-Augustin-de-Desmaures	*5 842*	*3 164*	*9 006*
L'Ancienne-Lorette	*4 934*	*2 005*	*6 939*
MRC de La Côte-de-Beaupré	1 381	0	1 381
MRC de L'Île-d'Orléans	2 737	0	2 737
MRC de La Jacques-Cartier	5 572	0	5 572
TOTAL - CMQ	**159 821**	**102 479**	**262 300**

Source : Fichier Excel CMQ, Détail incinéré 2013

La répartition des quantités éliminées entre le secteur résidentiel et ICI selon les quantités reçues à l'incinérateur est basée sur des estimations réalisées par les gestionnaires de cet équipement, et ce, dans le but de transmettre ces informations au MDDELCC. Cette proportion ne correspond cependant pas aux résultats de l'étude préparatoire A1.

2. Ajustement des quantités de matières résiduelles éliminées

Un ajustement des quantités éliminées par composante avec les résultats de l'étude A1 est nécessaire afin d'avoir une répartition plus juste entre les secteurs résidentiels et ICI.

- Pour l'Agglomération de Québec et la MRC de L'île d'Orléans, l'ajustement est fait sur les quantités éliminées à l'incinérateur en 2013.
- Pour la MRC de La-Côte-de-Beaupré et la MRC de La-Jacques-Cartier, l'ajustement est fait sur les quantités du Bilan 2013.

Le **tableau 4** ci-dessous présente les quantités éliminées ajustées sur le territoire de la CMQ, à l'incinérateur ou dans un LET.

Tableau 4 : Ajustement des quantités éliminées totales provenant de l'incinérateur et des LET

Composante	Quantités éliminées — Collecte des ordures ménagères		Total (tonnes)
	Secteur résidentiel	ICI [3]	
Agglomération de Québec	125 502	129 264	254 766
Québec	*117 114*	*121 707*[4]	*238 820*
Saint-Augustin-de-Desmaures	*4 560*	*4 446*	*9 006*
L'Ancienne-Lorette	*3 829*	*3 111*	*6 939*
MRC de La Côte-de-Beaupré	8 693	2 960	11 653
MRC de L'Île-d'Orléans	1 642	1 095	2 737
MRC de La Jacques-Cartier	10 965	1 411	12 376
TOTAL - CMQ	**146 803**	**134 729**	**281 532**

Source : compilation réalisée par Chamard

2. INVENTAIRE — SECTEUR RÉSIDENTIEL

2.1 Matières résiduelles visées

Les matières résiduelles d'origine résidentielle prises en compte dans l'inventaire sont :

- Les matières recyclables (collecte sélective);
- Les matières organiques;
- Les boues municipales;

[3] L'étude A1 a été réalisée sur le territoire de l'Agglomération de Québec en considérant les ICI desservis par la collecte municipale en plus de ceux faisant affaire avec des collecteurs privés. Une corrélation avec les quantités de matières résiduelles éliminées est possible, puisque l'ensemble de celles-ci est envoyé à l'incinérateur de Québec. Toutefois, l'extrapolation de ces données au contexte des MRC ne peut se faire pour les ICI collectés par le privé, puisque cette valeur n'est pas homogène et dépend du type d'établissement dans chaque municipalité. Les extrapolations sont donc possibles uniquement pour les ICI desservis par la collecte municipale.

[4] La différence de 2 165 tonnes pour l'Agglomération de Québec entre les tonnages des tableaux 3 et 4 provient des ICI collectés par des entrepreneurs privés et acheminés à l'incinérateur. Cette quantité a été ajoutée directement aux quantités éliminées ajustées du secteur ICI.

- Les matières résiduelles nécessitant une gestion spécifique :
  - Textile;
  - Véhicules hors d'usage (VHU);
  - Contenants consignés;
  - Pneus usagés.
- Les autres matières résiduelles :
  - Résidus domestiques dangereux (RDD)[5];
  - Résidus encombrants métalliques et non métalliques.
- Les rejets des centres de traitement des matières recyclables et matières organiques.
- Les résidus d'activités municipales (ex. résidus de balayures de rue).

2.2 Approche méthodologique spécifique

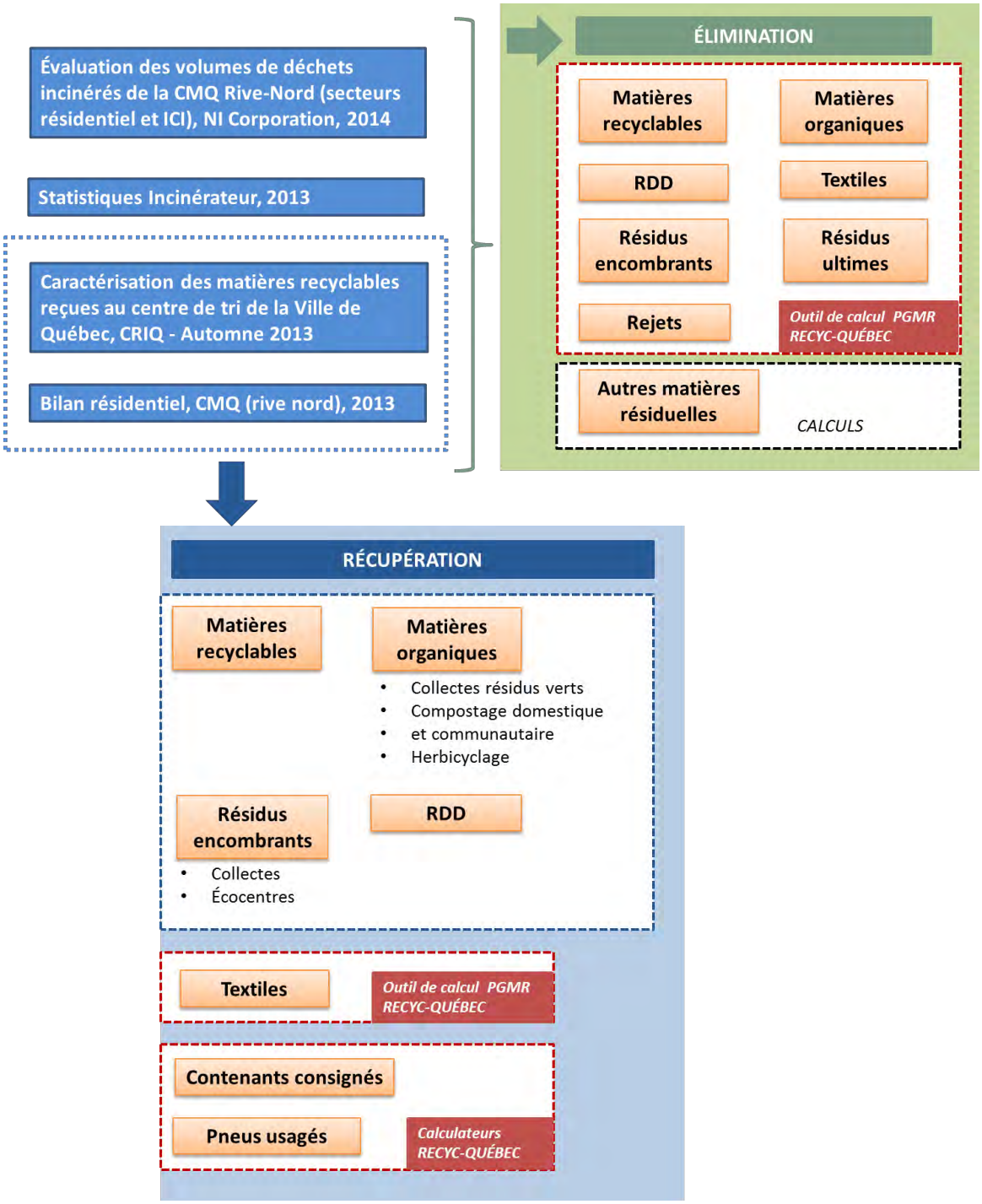
Cet inventaire vise l'ensemble des résidus d'origine résidentielle produits par les résidents permanents et saisonniers à l'échelle des composantes. En général, ces matières résiduelles sont gérées par des programmes municipaux de gestion, à savoir des collectes municipales ou des points de dépôts en apport volontaire.

Afin d'estimer les matières résiduelles générées, récupérées et éliminées sur le territoire de la CMQ, plusieurs démarches ont été entreprises et plusieurs sources ont été consultées.

La **figure 2** présente les sources et le type de données utilisées nécessaires à la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel.

[5] Les quantités générées des produits sous responsabilité élargie des producteurs (REP) ne sont pas incluses dans l'inventaire car les quantités récupérées et éliminées de ces matières ne sont pas disponibles.

Figure 2 : Méthodologie de l'inventaire du secteur résidentiel



Le détail des sources des données utilisées pour l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel pour chaque territoire est fourni à l'Annexe V.2. La description de la méthodologie relative aux calculs des boues municipales est également jointe en Annexe V.1.

2.3 Inventaire des quantités des matières résiduelles— Secteur résidentiel

- **Le secteur résidentiel génère 365 053 tonnes de matières résiduelles comprenant 85 788 tonnes de boues municipales.**
- **La CMQ valorise 30,4 % de l'ensemble des matières résiduelles générées par des programmes de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation.**

Le **tableau 5** synthétise les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ selon la hiérarchie des 3RVE.

Tableau 5 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) selon la hiérarchie des 3RVE pour le secteur résidentiel - 2013

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL
Matières recyclables	**0**	**44 803**		**34 645**	**79 449**
Papier/Carton		31 643		15 414	47 057
Métal		2 244		3 230	5 474
Plastique		2 852		11 891	14 743
Verre		8 065		4 110	12 175
Matières organiques (avec les boues)	**11 802**	**0**	**20 308**	**163 338**	**195 448**
Branches	0		1 693	0	1 693
Résidus verts	10 556		14 918	2 171	27 665
Résidus alimentaires	1 246		329	45 200	46 775
Autres résidus compostables	0		96	30 179	30 275
Boues municipales	0	0	3 252	85 788	89 040
Textiles	**2 125**	**0**	**0**	**4 551**	**6 676**
Résidus encombrants		**15 904**		**10 034**	**25 947**
Métalliques		14 166		1 143	15 319
Non-Métalliques		1 738		1 130	2 868
Rejets — Résidus encombrants				*7 761*	*7 761*
Résidus domestiques dangereux (RDD)		**917**		**323**	**1 239**
RDD		917		323	1 239
Autres matières résiduelles (terre, caoutchouc, verre plat et résidus des stations mécanisées)	**14 431**	**0**	**552**	**31 078**	**46 060**
Rejets et résidus ultimes				**10 234**	**10 234**
TOTAL (tonnes)	**28 358**	**61 624**	**20 860**	**254 212**	**365 053**

Précisons que les quantités relatives aux **contenants consignés** sont comprises dans ces données (recyclage). Sommairement, voici la répartition des contenants consignés, calculée à partir de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. Un total de 3 300 tonnes de contenants consignés ont été rapportées à leur point de vente.

Tableau 6 : Quantités de contenants consignés récupérées sur le territoire de la CMQ - 2013

Types de contenants consignés	Agglomération de Québec (tonnes)	MRC de La Côte-de-Beaupré (tonnes)	MRC de La Jacques-Cartier (tonnes)	MRC de L'Île-d'Orléans (tonnes)	TOTAL - CMQ (tonnes)
Métal	827	39	58	10	**934**
Plastique	416	20	29	5	**470**
Verre	1 680	79	118	20	**1 896**
Total	**2 923**	**138**	**204**	**34**	**3 300**

Source : Outil de calcul, RECYC-QUÉBEC

D'autres matières résiduelles sont également visées par les lignes directrices du MDDELCC, telles que les quantités relatives aux **balayures de rue**, aux **pneus** et aux **véhicules hors d'usage (VHU)**.

Pour les balayures de rue, il est estimé par la CMQ qu'environ 15 000 tonnes de gravier et autres agrégats sont éliminées. Les autres quantités ont été estimées à partir des outils fournis par RECYC-QUÉBEC, mais n'ont pas été incluses dans l'inventaire présenté au **tableau 5** sur lequel sera basé l'élaboration du plan d'action du présent PMGMR. En effet, les programmes de récupération de pneus et de véhicules hors d'usage ne sont pas sous la juridiction des municipalités et il a été choisi par la CMQ de les considérer séparément.

- Un total de plus de 3 000 tonnes de pneus a été récupéré sur le territoire de la CMQ.
- Plus de 29 500 tonnes de véhicules hors d'usage ont été récupérées sur le territoire de la CMQ en 2013, dont 90 % étaient en provenance de l'Agglomération de Québec.

Précisons que ces quantités ne sont pas incluses dans le calcul des taux de récupération présentés ci-après. Le **tableau 7** présente les résultats de l'inventaire du secteur résidentiel par type de matières résiduelles[6]. On constate que les matières recyclables présentent un taux de récupération de 56,4 %.

[6] Les quantités issues des programmes de réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation sont comptabilisées dans les quantités récupérées.

Tableau 7 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération – secteur résidentiel

Types de matières	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Matières recyclables	44 803	34 645	79 449	56,4%
Matières organiques (incluant les boues)	32 110	163 338	195 448	16,4%
Textiles	2 125	4 551	6 676	31,8%
Résidus encombrants	15 904	10 043	25 947	61,3%
Résidus domestiques dangereux (RDD)	917	323	1 239	73,9%
Autres matières résiduelles	14 982	31 078	46 060	32,5%
Résidus ultimes	0	10 234	10 234	0,0%
TOTAL CMQ (tonnes)	**110 841**	**254 212**	**365 053**	**30,4%**

Les résultats détaillés de l'inventaire du secteur résidentiel pour chaque composante de la CMQ sont fournis en Annexe V.2.

2.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante – Secteur résidentiel

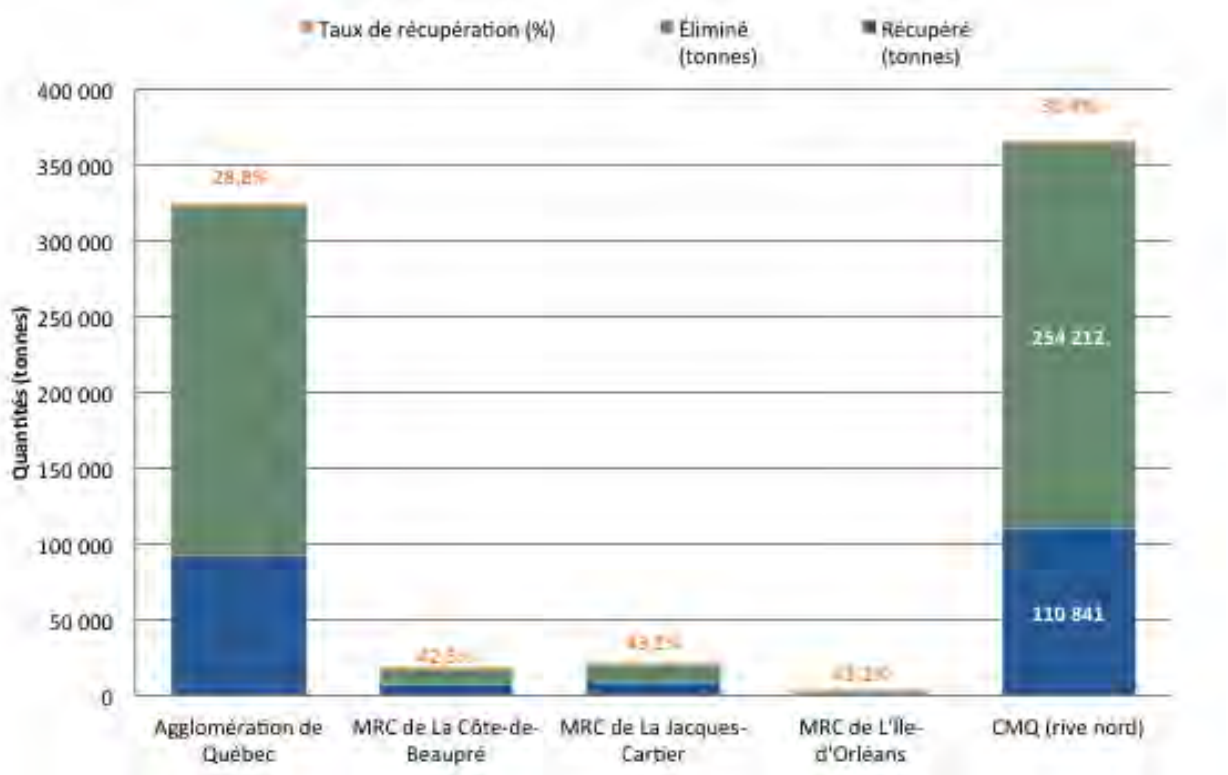
Le **tableau 8** synthétise les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par composante, en 2013.

Tableau 8 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération (inclus les boues municipales), 2013 – secteur résidentiel

Composantes	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Québec	93 185	230 724	323 909	28,8%
MRC de La Côte-de-Beaupré	7 229	9 776	17 005	42,5%
MRC de La Jacques-Cartier	8 937	11 754	20 691	43,2%
MRC de L'Île-d'Orléans	1 489	1 958	3 447	43,2%
CMQ	**110 841**	**254 212**	**365 053**	**30,4%**

La **figure 3** représente ces mêmes données pour chaque composante de la CMQ.

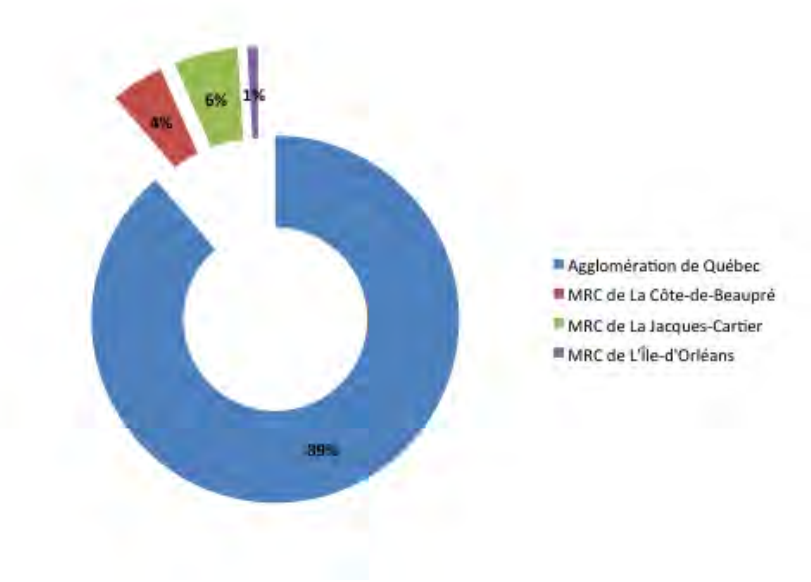
Figure 3 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération par matières, 2013 – secteur résidentiel



Les taux de récupération des composantes de la CMQ varient considérablement de l'un à l'autre, oscillant entre 29 % et 43 %. Ceci est principalement dû aux modes de gestion des boues municipales sur les territoires de la Ville de Québec (éliminées par incinération) et de la MRC de La Côte-de-Beaupré (valorisées par épandage agricole)

La **figure 4** présente la provenance des matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ. La majorité des matières résiduelles provient de l'Agglomération de Québec, avec 89 % des matières générées totales.

Figure 4 : Proportion des quantités de matières résiduelles générées – CMQ



3. INVENTAIRE — SECTEUR ICI

3.1 Matières résiduelles visées

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire des secteurs ICI sont :

- Les matières recyclables;
- Les matières organiques, incluant les boues industrielles;
- Les résidus de transformation industrielle;
- Les résidus et sous-produits des activités des matières résiduelles;
- Les résidus ultimes.

3.2 Approche méthodologique

Afin d'estimer les matières résiduelles générées, récupérées et éliminées sur le territoire de la CMQ, plusieurs démarches ont été entreprises et plusieurs sources ont été consultées. Les figures suivantes présentent les sources et le type de données utilisées lors de la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles issues du secteur ICI.

Tel que précisé précédemment, la CMQ a réalisé plusieurs études préparatoires à l'inventaire, notamment au niveau du secteur ICI. L'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC a été utilisé lorsqu'aucune donnée réelle n'était disponible, notamment pour la composition des matières résiduelles.

Précisons également que la même approche que l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC a été privilégiée, soit l'analyse des matières résiduelles produites par secteur SCIAN. La **figure 5** démontre qu'une première étape d'ajustement des données a dû être réalisée en comparant les résultats de l'outil aux données globales existantes sur l'élimination à l'Agglomération de Québec et de la MRC de L'Île-d'Orléans. La méthodologie détaillée de calculs est présentée à l'Annexe V.1 et schématisée à la **figure 6**.

Figure 5 : Méthodologie de réalisation de l'inventaire du secteur ICI — Étape d'ajustement

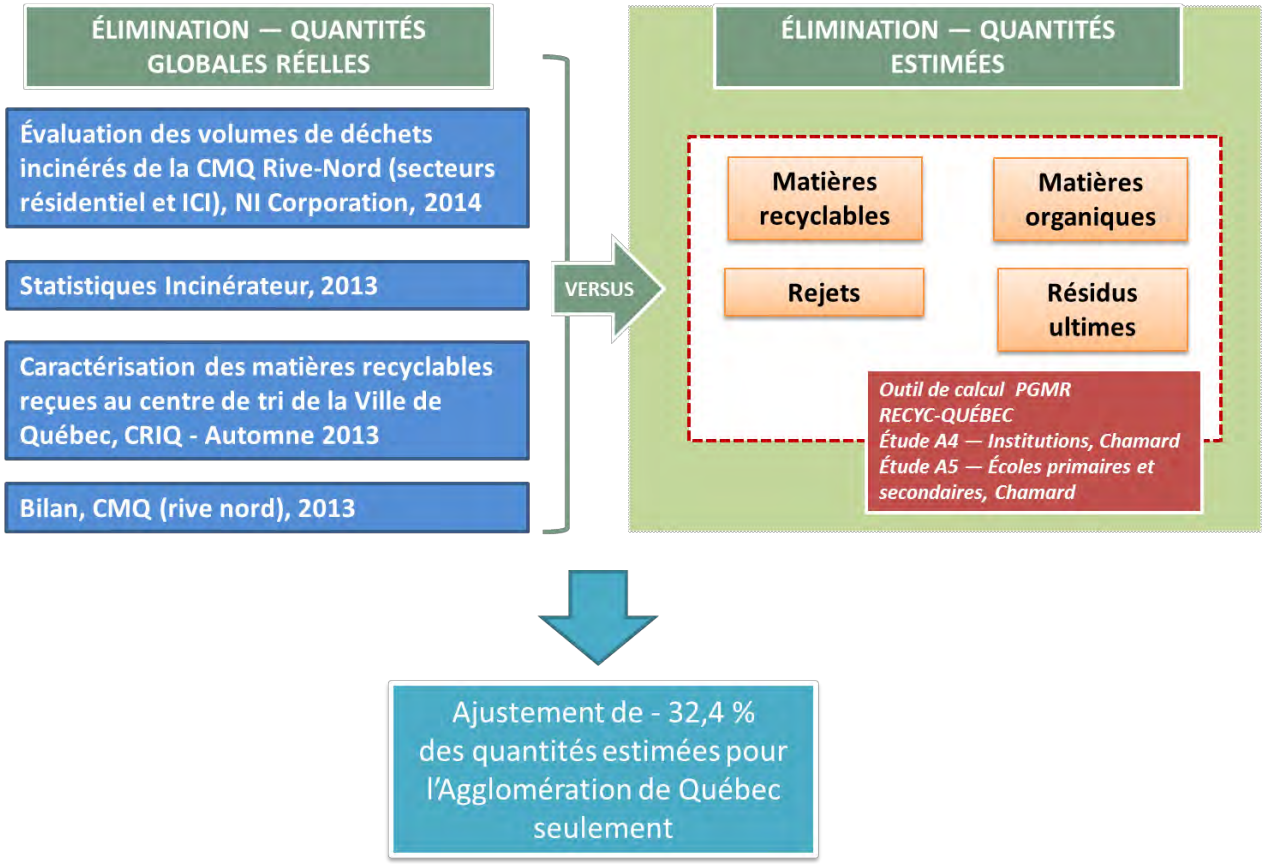
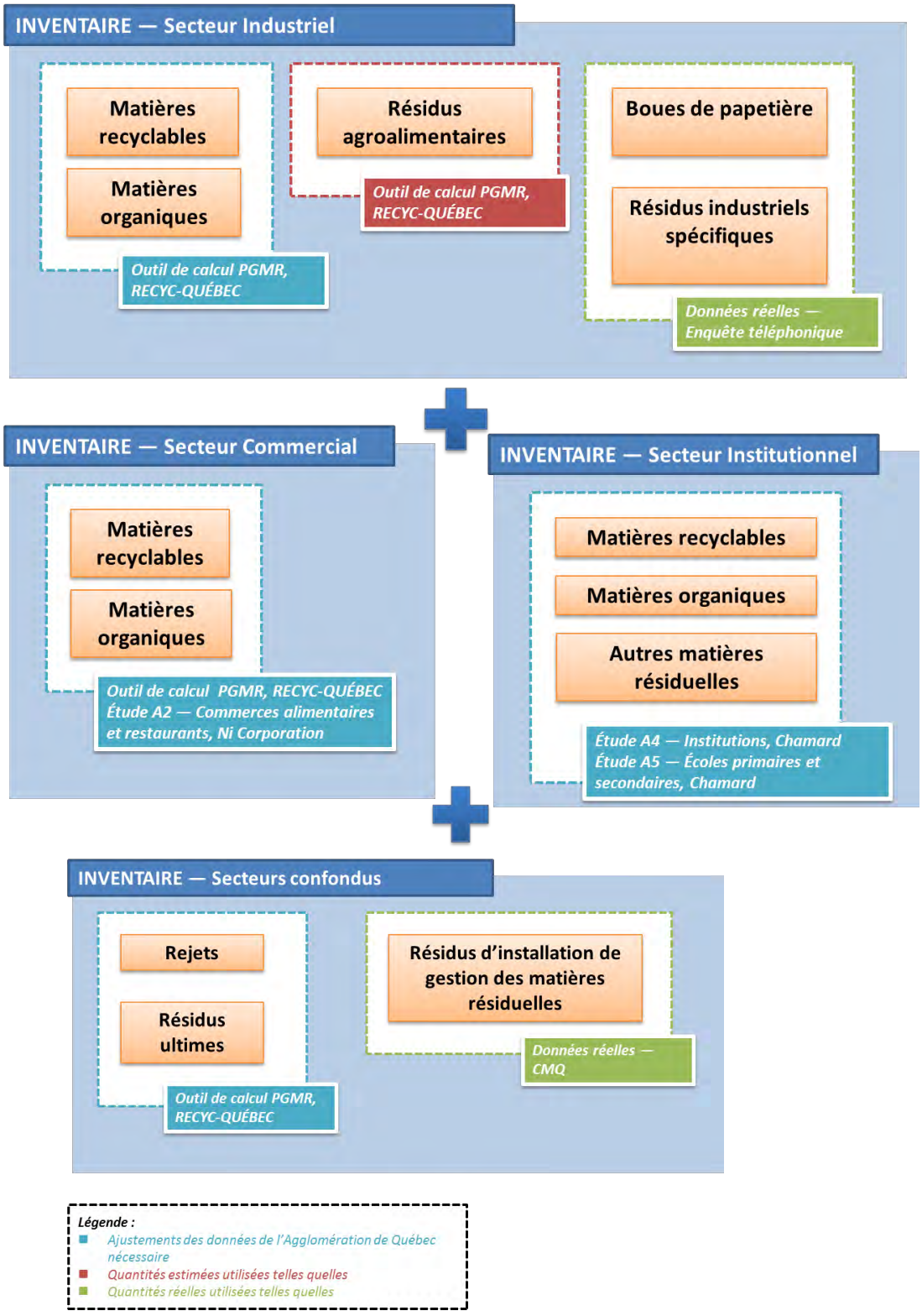


Figure 6 : Calculs de l'inventaire des matières résiduelles du secteur ICI — Méthodologie



3.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles - Secteur ICI

- **Le secteur ICI génère 371 186 tonnes de matières résiduelles comprenant 196 037 tonnes de matières organiques.**
- **Les institutions, commerces et industries sur le territoire de la CMQ valorisent 42 % de l'ensemble des matières résiduelles générées par des programmes de recyclage et de valorisation.**

Le **tableau 9** présente les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées pour les secteurs ICI sur le territoire de la CMQ selon la hiérarchie des 3RVE.

Précisons qu'il est difficile d'estimer les quantités de matières résiduelles détournées de l'élimination par des programmes de réduction à la source et de réemploi dans ces secteurs d'activités. Lors de nos recherches, certaines industries ont souligné réalisé du réemploi de certaines matières, mais qu'il leur était impossible de les quantifier.

Tableau 9 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) selon la hiérarchie des 3RVE pour le secteur ICI - 2013

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL
Matières recyclables	**0**	**69 569**	**0**	**57 623**	**127 192**
Papier/Carton		50 120		32 001	82 121
Métal		7 119		4 308	11 427
Plastique		3 684		15 209	18 893
Verre		8 646		6 105	14 750
Matières organiques	**0**	**0**	**79 926**	**116 111**	**196 037**
Résidus verts			0	4 934	4 934
Résidus alimentaires			43 101	35 796	78 898
Autres résidus organiques			0	7 130	7 130
Boues de papetières			36 824	68 250	105 074
Autres matières résiduelles	**0**	**275**	**0**	**17 489**	**17 763**
Rejets et résidus des installations de gestion des matières résiduelles	**0**	**0**	**7 129**	**18 365**	**25 494**
Résidus ultimes				**4 701**	**4 701**
TOTAL (tonnes)	**0**	**69 843**	**87 055**	**214 288**	**371 186**

Le **tableau 10** présente les résultats de l'inventaire des secteurs ICI par type de matières résiduelles. On constate que les taux de récupération des matières recyclables et organiques sont respectivement d'environ 54,7 % et de 40,8 %.

Tableau 10 : Inventaire des quantités de matières résiduelles et taux de récupération pour le secteur ICI — 2013

Types de matières résiduelles	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Matières recyclables	69 569	57 623	127 192	54,7 %
Matières organiques (incluant les boues de papetières)	79 926	116 111	196 037	40,8 %
Autres matières résiduelles	275	17 489	17 763	1,5 %
Rejets et résidus des installations de gestion des matières résiduelles	7 129	18 365	25 494	28,0 %
Résidus ultimes	0	4 701	4 701	0,0 %
TOTAL (tonnes)	**156 898**	**214 288**	**371 186**	**42,3 %**

3.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par secteur SCIAN — Secteur ICI

Le **tableau 11** présente la répartition des quantités de matières résiduelles provenant du secteur ICI, ventilées par secteur SCIAN. On constate que le secteur des industries représente plus de 44 % des matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ en 2013, avec un total de dépassant les 173 000 tonnes.

Étant donné que plusieurs données réelles ont été utilisées dans l'inventaire, certaines d'entre elles n'ont pu être associées à un secteur d'activité particulier. C'est notamment le cas du projet pilote de collecte des matières organiques sur le territoire de la Ville de Québec, offert à plus de 250 établissements.

Tableau 11 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) par secteur SCIAN pour le secteur ICI — 2013

Secteurs SCIAN		Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)
Industriel		**90 083**	**83 585**	**173 668**
□	*Agriculture*	187	1 461	1 274
□	*Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz*	0	0	0
□	*Manufacturier*	89 480	168 968	79 488
□	*Utilités publiques*	52	404	353
□	*Transport et entreposage*	363	2 834	2 471
Commercial		**46 401**	**83 149**	**129 550**
□	*Hébergement et services de restauration*	10 943	46 337	35 394
□	*Commerce de gros et de détail*	35 458	83 213	47 755
Institutionnel		**11 424**	**6 999**	**18 423**
□	*Services et bureaux*	7 852	10 601	2 749
□	*Services d'enseignement*	1 375	3 259	1 884
□	*Soins de santé*	2 196	4 563	2 366
Aucun secteur défini		**1 862**	**22 190**	**24 052**
Installations de gestion des matières résiduelles		**7 129**	**18 365**	**25 494**
	TOTAL	**156 898**	**214 288**	**371 186**

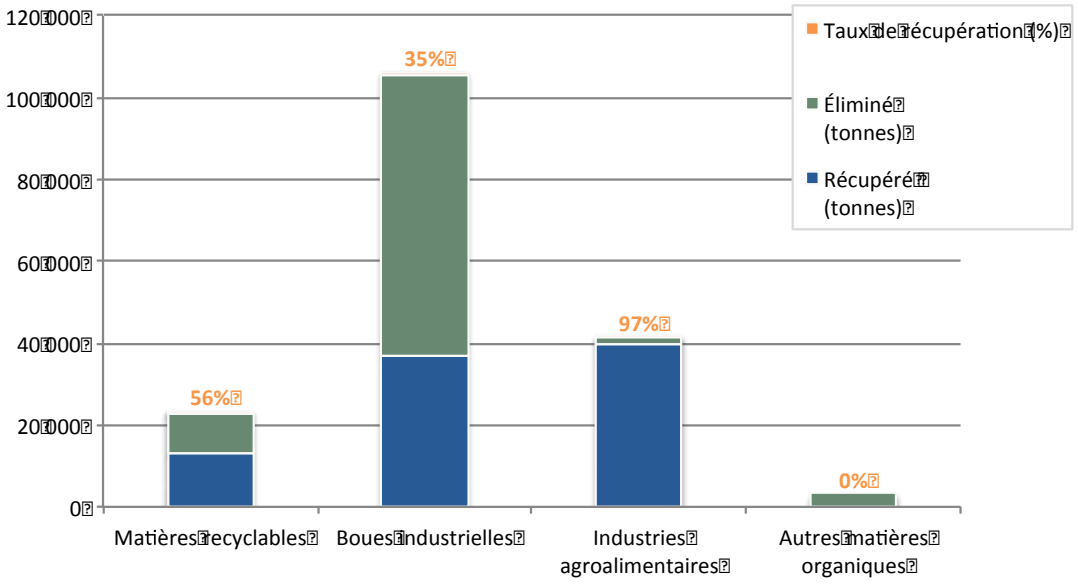
3.4.1 Analyse du secteur industriel

Plus de 173 000 tonnes de matières résiduelles sont générées par le secteur industriel sur le territoire de la CMQ. Près de 87 % de celles-ci sont des matières organiques, dont 70 % sont des boues industrielles de papetières.

La **figure 7** illustre les taux de récupération de certaines matières résiduelles générées par le secteur industriel. Selon les informations recueillies, 3 644 tonnes de matières organiques diverses, principalement composées de résidus alimentaires, sont actuellement éliminées (taux de récupération de 0 %). Les industries agroalimentaires présentent des taux de récupération importants (97 %) tandis que les boues industrielles sont recyclées à 35 % par la papetière (valorisation agricole).

Outre la présence d'une papetière et de près d'une centaine d'industries agroalimentaires, aucune industrie recensée ne génère des résidus spécifiques de production outre des métaux, du plastique, du verre, du papier ou du carton.

Figure 7 : Quantités générées de matières recyclables et organiques, 2013 — Secteur industriel

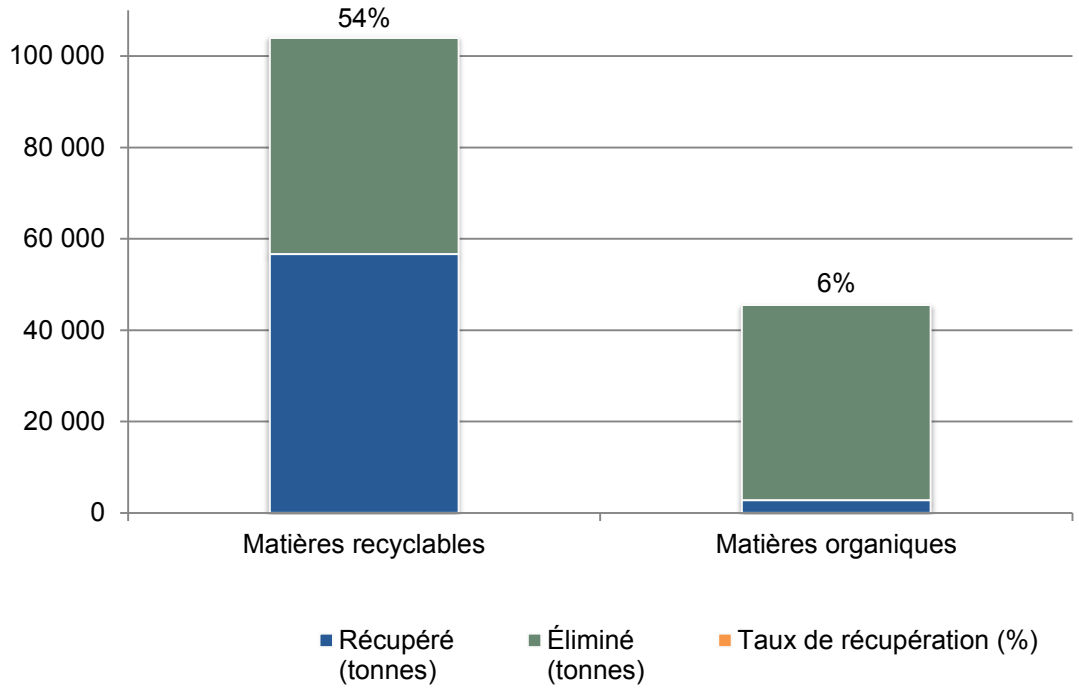


3.4.2 Analyse des secteurs commercial et institutionnel

Grâce aux études préparatoires réalisées par la CMQ, l'inventaire des matières résiduelles des secteurs commercial et institutionnel a pu être produit en partie à l'aide d'indicateurs calculés à partir de données réelles. *Le lecteur est prié de se référer à l'Annexe V.1 pour le détail de la méthodologie employée.*

La **figure 8** illustre les quantités de matières résiduelles recyclables et organiques générées par les commerces et institutions. Plus de 100 000 tonnes de matières recyclables sont produites par ces secteurs, dont plus de la moitié est recyclée (54 %). Quant aux matières organiques, elles sont récupérées avec un taux de 6 %, principalement en raison de la collecte des matières organiques offerte aux institutions et commerces de la Ville de Québec.

Figure 8 : Quantités de matières recyclables et organiques avec taux de récupération par matière, 2013 - Secteurs commercial et institutionnel



- **Plus de 45 000 tonnes de matières organiques sont générées par les secteurs commercial et institutionnel, dont 94 % sont éliminées.**
- **Selon l'étude préparatoire A2, portant sur la caractérisation des matières résiduelles éliminées par les commerces alimentaires et les restaurants, près de 27 500 tonnes de matières organiques, principalement des résidus alimentaires, sont éliminées annuellement par ces commerces.**
- **Selon l'étude préparatoire A4, portant sur les études de caractérisation réalisées dans certaines institutions, les établissements de santé présentent des taux de récupération de 58 % pour les matières recyclables et de 34 % pour les matières organiques.**
- **Selon l'étude préparatoire A5, portant sur la caractérisation des matières résiduelles générées dans les écoles primaires et secondaires, le taux moyen de récupération des matières recyclables est de 11 % dans ces établissements.**

3.5 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante — Secteur ICI

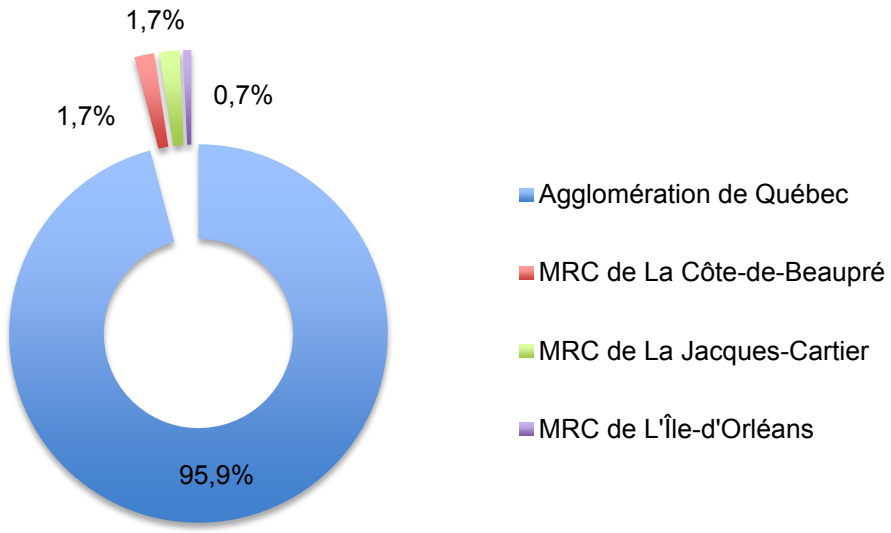
Le **tableau 12** présente les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI sur chaque territoire de la CMQ. Précisons que les territoires avec les taux de récupération les plus élevés sont ceux ayant le plus d'industries agroalimentaires sur leur territoire. Ce type d'industrie présente des taux de récupération des matières organiques supérieurs à 95 %[7].

Tableau 12 : Inventaire des quantités de matières résiduelles (en tonnes) pour le secteur ICI par les composantes de la CMQ — 2013

Territoires	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Québec	151 833	204 089	355 921	42,7 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	1 683	4 592	6 274	26,8 %
MRC de La Jacques-Cartier	1 878	4 513	6 391	29,4 %
MRC de L'Île-d'Orléans	1 505	1 095	2 599	57,9 %
CMQ	**156 898**	**214 288**	**371 186**	**42,3 %**

La **figure 9** illustre la présence dominante des établissements des secteurs ICI sur le territoire de l'Agglomération de Québec, d'où proviennent près de 96 % des matières résiduelles générées par le secteur ICI.

Figure 9 : Répartition des matières résiduelles générées du secteur ICI sur les composantes de la CMQ (incluant les boues industrielles) - 2013



[7] Source : Solinov, 2013, Portrait du gisement de résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec et estimation des aliments consommables gérés comme des résidus par les ICI de la filière de l'alimentation, pour le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

4. INVENTAIRE — SECTEUR CRD

Cet inventaire vise tous les types de débris de CRD à savoir ceux pouvant provenir de travaux de construction, de rénovation ou de démolition sur le territoire, qu'ils soient de nature résidentielle, commerciale, institutionnelle ou industrielle. Ces débris peuvent donc se retrouver dans :

- La collecte municipale (en bordure de rue, destinée à l'élimination);
- Les écocentres[8];
- La collecte privée d'ordures provenant du secteur des ICI;
- La collecte privée de débris de CRD destinés aux centres de tri de CRD ou aux lieux d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) avoisinant la CMQ.

4.1 Matières résiduelles visées

Les matières résiduelles prises en compte dans l'inventaire du secteur CRD sont :

- Les agrégats[9;]
- Le bois;
- Les autres résidus (non-agrégats[10]);
- Les résidus de seconde transformation du bois.

Les débris d'agrégats sont distingués des débris non-agrégats, car ces deux catégories ont des taux de récupération très variables.

De plus, les débris non-agrégats sont divisés en deux types : le bois de construction, matière visée par la *Politique de gestion des matières résiduelles* pour un bannissement de l'élimination prévu en 2015, le gypse, les bardeaux d'asphalte et les autres débris, par exemple le verre plat, de la céramique, des résidus de plastique et de papier-carton.

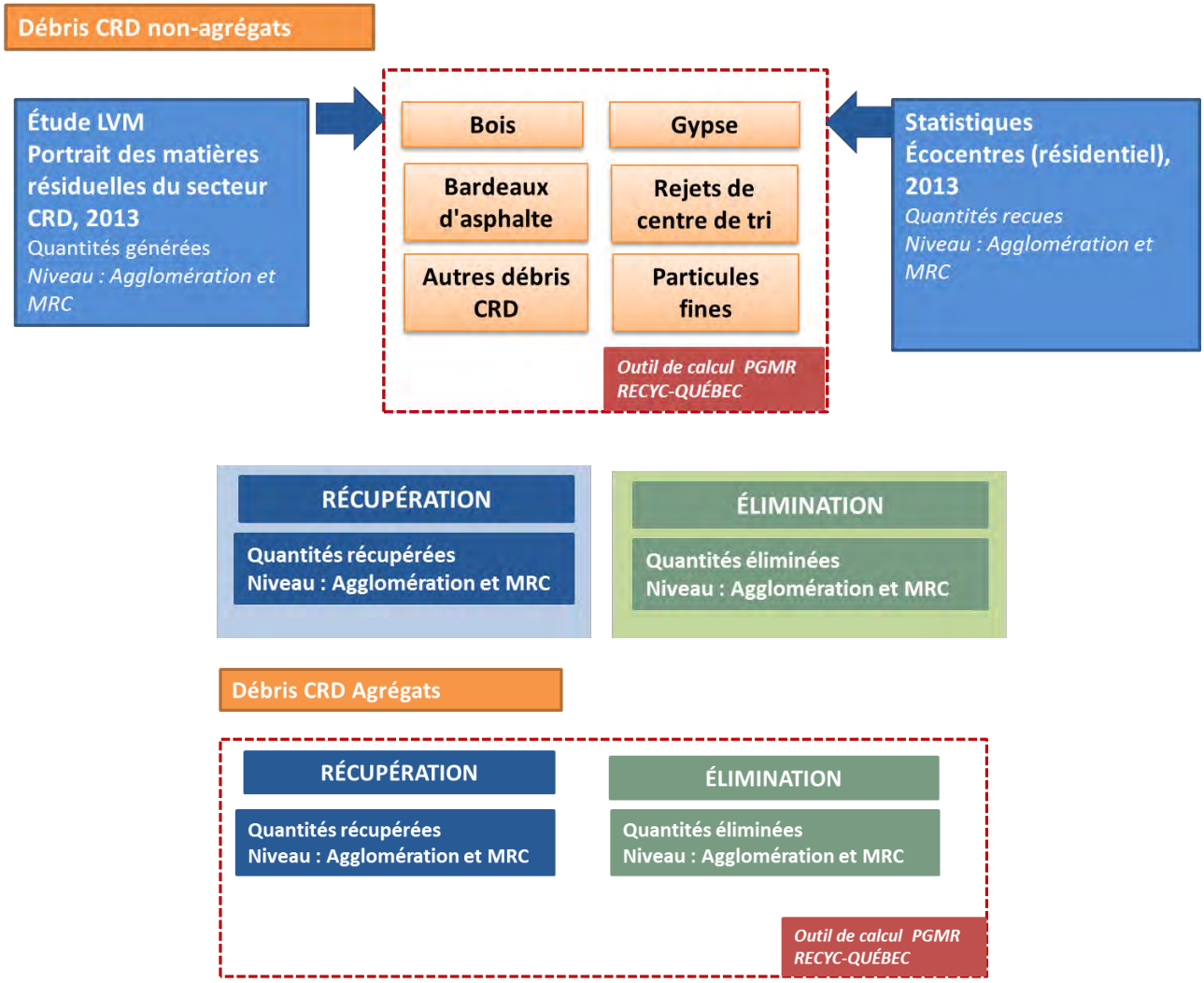
4.2 Approche méthodologique spécifique

Afin d'estimer les débris de CRD générés, récupérées et éliminées sur le territoire de la CMQ, plusieurs démarches ont été entreprises et plusieurs sources, consultées.

La **figure 10** présente les sources et le type de données utilisées nécessaires à la réalisation de l'inventaire de ces débris.

[8] Provenant de travaux nécessitant des permis de rénovation ou de construction.
[9] Béton, asphalte, pierre, brique, etc.
[10] Gypse, bardeaux d'asphalte, verre plat, etc.

Figure 10 : Méthodologie de l'inventaire du secteur CRD



Données disponibles

Les données réelles disponibles qui ont été analysées pour l'inventaire des matières résiduelles du secteur CRD sont :

- Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, Rapport final, septembre 2014, LVM;
- Bilan 2013 des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ.

L'étude préparatoire (étude A3) a été réalisée par LVM en vue de la révision du PMGMR. Précisons que cette étude n'inclut pas les débris de CRD suivants :

- Agrégats : généralement issus des travaux de voirie ou de génie civil;
- Débris de CRD générés par les secteurs résidentiels et les entrepreneurs acheminés aux écocentres et dans la collecte des ordures ménagères.

Ainsi, certains calculs ont été nécessaires afin de réaliser l'inventaire complet des débris de CRD. Voici les étapes de ces calculs :

1. **Collecte des données issues de l'étude préparatoire A3 pour les débris non-agrégats**

Le **tableau 13** présente les quantités générées de débris de CRD de type non-agrégats issus des résultats de cette étude.

Tableau 13 : Quantités générées de débris de CRD (non-agrégats) en 2013 sur le territoire de la CMQ — Étude préparatoire A3

Territoires	Quantités générées (tonnes)
Agglomération de Québec	137 488
MRC de La Côte-de-Beaupré	11 270
MRC de L'Île-d'Orléans	3 007
MRC de La Jacques-Cartier	18 344
TOTAL - CMQ	**170 109**

Source : Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, septembre 2014

Le **tableau 14** présente la provenance des quantités récupérées et éliminées de débris de CRD.

Tableau 14 : Provenance des quantités générées des débris de CRD de type non-agrégats — Étude préparatoire A3

Quantité récupérée (tonnes)		Quantité éliminée (tonnes)		Quantité générée (tonnes)
Débris CRD valorisés	Particules fines[11]	Résidus CRD enfouis sans tri préalable	Rejets de centre de tri	
83 522	44 431	16 524	22 739	**167 216**

Source : Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, septembre 2014

2. **Collecte des données réelles de débris de CRD issues des écocentres sur le territoire de la CMQ**

Le bilan 2013 de la CMQ détaille les quantités reçues aux écocentres par type de matières résiduelles pour l'agglomération et MRC. Celles portant sur les débris de CRD sont présentées dans le **tableau 15**.

[11] L'utilisation de certaines matières résiduelles, par exemple de particules fines issues du tri de débris de CRD, comme matériel de recouvrement journalier dans les LET est considérée comme étant de la valorisation selon le MDDELCC. Toutefois, à la lumière des démarches entreprises lors de l'élaboration du PMGMR, il a été décidé de les considérer comme étant éliminées, puisque la majorité des particules fines semblent plutôt entreposées sur place, aux lieux de génération.

Tableau 15 : Quantités de débris de CRD reçues aux écocentres de la CMQ en 2013

Territoires	Quantité reçue (tonnes)
Ville de Québec	21 117
MRC de L'Île-d'Orléans	70
MRC de La Jacques-Cartier	878
MRC de La-Côte-de-Beaupré	2 203
TOTAL CMQ	**24 268**

Source : Bilan résidentiel, CMQ, 2013

La composition des quantités de débris de CRD reçus aux écocentres de la Ville de Québec est connue et a été appliquée aux quantités reçues aux autres écocentres présents sur le territoire de la CMQ.

3. Calcul des débris de CRD non-agrégats totaux sur le territoire de la CMQ

Les quantités de débris de CRD acheminées aux écocentres sont ajoutées à celles issues de l'étude préparatoire A3, telle que présentée dans le **tableau 16**.

Tableau 16 : Quantités de débris de CRD non-agrégats reçus sur le territoire de la CMQ, 2013

Débris CRD non-agrégats	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)
Matériaux secs (CRD)	14 006	3 502	17 508
Bardeaux asphalte	384	96	480
Gypse	9	0,5	9
Bois	2 964	156	3 120
TOTAL CMQ	**17 363**	**3 754**	**21 117**

Source : Bilan résidentiel, CMQ 2013

4. Estimation des quantités de débris de CRD de type agrégat à l'aide de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC

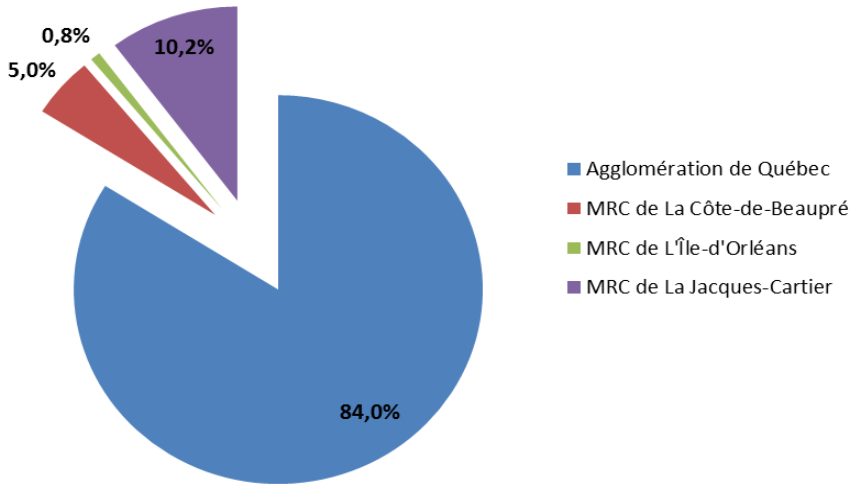
L'outil de calcul permet une estimation des débris de CRD de type agrégats en se basant sur des indicateurs issus d'une revue littéraire. Ces indicateurs sont basés sur la valeur des permis à bâtir émis sur un territoire donné. Le **tableau 17** présente la valeur des permis à bâtir pour chaque territoire de la CMQ pour l'année 2013 tandis que la **figure 11** présente la proportion de la valeur des permis à bâtir de chaque composante par rapport à la CMQ.

Tableau 17 : Valeur des permis à bâtir en k$ par territoire pour l'année 2013

Composantes	Valeur des permis à bâtir en k$
Agglomération de Québec	1 225 875
MRC de La Côte-de-Beaupré	73 182
MRC de L'Île-d'Orléans	11 695
MRC de La Jacques-Cartier	149 479
TOTAL - CMQ	**1 460 231**

ource : Institut de la Statistique du Québec, 2013

Figure 11 : Proportion de la valeur des permis à bâtir par composante de la CMQ



4.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles – Secteur CRD

À partir des étapes présentées à la section 4.2, le calcul des débris de CRD générés sur le territoire de la CMQ en 2013 a pu être réalisé.

Le **tableau 18** présente les résultats de l'inventaire des débris de CRD générés sur le territoire de la CMQ selon la hiérarchie des 3RVE. Rappelons que dans le cadre de ce PMGMR, les particules fines sont considérées comme étant éliminées.

Tableau 18 : Inventaire des quantités de débris de CRD selon la hiérarchie des 3RVE sur le territoire de la CMQ, 2013

Types de débris de CRD	Réduction à la source Réemploi	Recyclage	Valorisation	Élimination	TOTAL
Agrégats :					
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc.		295 697		18 253	313 950
Non-agrégats :					
Bois de construction		84 061		7 566	91 627
Gypse			781	3 381	4 163
Bardeaux d'asphalte			2 525	2 942	5 468
Autres résidus			16 050	6 936	22 986
Rejets de centre de tri				22 739	22 739
Particules fines (matériaux de recouvrement)				44 431	44 431
TOTAL (tonnes)	**0**	**379 758**	**19 357**	**106 249**	**505 363**

Source : Compilation réalisée par Chamard

Le **tableau 19** présente également les résultats de l'inventaire du secteur CRD, par type de matières résiduelles.

Tableau 19 : Inventaire des quantités de débris de CRD sur le territoire de la CMQ, 2013 (tonnes)

Types de débris de CRD	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agrégats	295 697	18 253	313 950	94,2 %
Bois de construction	84 061	7 566	91 627	91,7 %
Gypse	781	3 381	4 163	18,8 %
Bardeaux d'asphalte	2 525	2 942	5 468	46,2 %
Autres résidus	16 050	6 936	22 986	69,8 %
Résidus de bois de seconde transformation industrielle [12]	Non disponible	Non disponible	Non disponible	--
Rejets de centre de tri	0	22 739	22 739	0,0 %
Particules fines (matériaux de recouvrement)	*0*	*44 431*	*44 431*	*0,0 %*
TOTAL CMQ (tonnes)	**399 115**	**106 249**	**505 363**	**79,0 %**
TOTAL — Débris de CRD issus du segment de bâtiment (non-agrégats, incluant les particules fines et rejets)	103 418	87 996	191 413	54,0 %

Source : Compilation réalisée par Chamard à partir des données des écocentres, de l'étude préparatoire A3 et de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC

Résidus de bois de seconde transformation industrielle

Plusieurs entreprises de seconde transformation du bois sont présentes sur le territoire de la CMQ. Ces industries possèdent des modes de gestion bien établis et souvent interreliés, où les résidus de production de l'un deviennent les matières premières de d'autres. Dans le cadre du présent PMGMR, les résidus spécifiques à ce type d'industries ont été calculés à titre indicatif, mais ne sont pas inclus dans les quantités de débris de CRD de l'inventaire.

La quantité de sous-produits issus de la deuxième transformation du bois pour la région administrative de la Capitale-Nationale est estimée à environ 12 315 tonnes, dont près de 94 % est valorisée (utilisation énergétique, agricole ou industrielle)[13]. Sur la base que le territoire de la CMQ représente près de 89 % de la population totale de la région administrative, la quantité générée de ce type de résidus de bois serait d'environ 10 919 tonnes. Selon le site d'Emploi Québec, il y a environ 45 entreprises[14] sur le territoire de la CMQ essentiellement concentrée à la Ville de Québec.

Les résultats détaillés pour chaque territoire de la CMQ de l'inventaire du secteur CRD sont fournis en Annexe V.4.

[12] Il y a plusieurs industries de seconde transformation industrielle du bois sur le territoire, mais les quantités de résidus de bois spécifiques générées ne sont pas connues.

[13] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) Production et utilisation des sous-produits générés par les entreprises de deuxième transformation du bois du Québec en 2013, août 2014.

[14] Recherche par secteurs SCIAN, site Emploi Québec (32919, 321920, 321999, 321111, 337110, 317123, 327213, 321911).

- **Le secteur CRD génère 505 363 tonnes de débris de CRD, incluant les agrégats.**
- **Le taux de récupération moyen des débris de CRD sur le territoire de la CMQ est de 79 %.**
- **Les agrégats ont un taux de récupération très élevé, avec plus de 94 %.**
- **Pour le segment du bâtiment (excluant les agrégats), le taux de récupération des débris de CRD est de 54 %.**

4.4 Inventaire des quantités de matières résiduelles par composante – Secteur CRD

Le **tableau 20** présente les résultats de l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par composante de la CMQ.

Tableau 20 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération – Secteur CRD

Composantes	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Québec	335 720	89 339	425 059	79,0 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	20 817	5 501	26 318	79,1 %
MRC de La Jacques-Cartier	39 541	10 592	50 133	78,9 %
MRC de L'Île-d'Orléans	3 037	816	3 854	78,8 %
TOTAL CMQ	**399 115**	**106 249**	**505 363**	**79,0 %**

5. INVENTAIRE GLOBAL DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

5.1 Bilan global

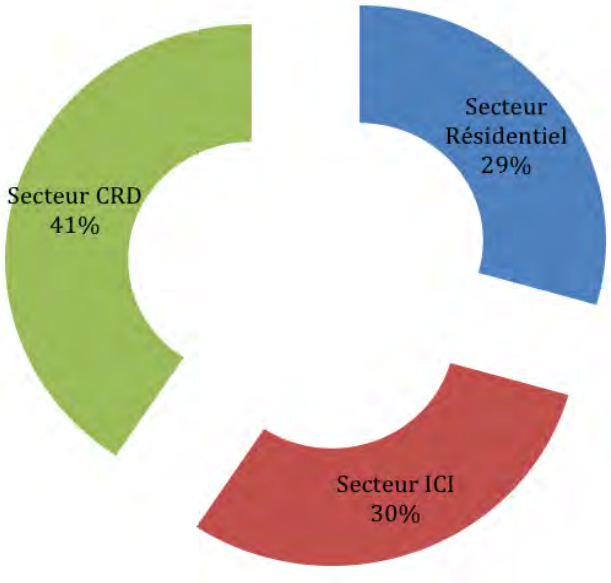
Un total de près de 1 240 000 tonnes de matières résiduelles ont été générées en 2013 sur le territoire de la CMQ. Le **tableau 21** présente les quantités selon la hiérarchie des 3RVE par secteur. Celui des CRD a généré le plus de matières résiduelles.

Tableau 21 : Inventaire des quantités selon la hiérarchie des 3RVE sur le territoire de la CMQ, 2013

Secteurs	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL
Secteur résidentiel	28 358	61 624	20 860	254 212	365 053
Secteurs ICI	0	69 843	87 055	214 288	371 186
Secteur CRD	0	379 758	19 357	106 249	505 363
TOTAL	**28 358**	**511 225**	**127 271**	**574 749**	**1 241 603**

La **figure 12** illustre la répartition de la génération des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ. Peu d'écarts séparent les trois secteurs.

Figure 12 : Répartition des quantités de matières résiduelles récupérées pour le territoire de la CMQ, 2013



Le **tableau 22** présente les taux de récupération des secteurs d'activité. Il s'agit du secteur CRD qui présente le meilleur taux de récupération, avec 79 % des matières résiduelles générées.

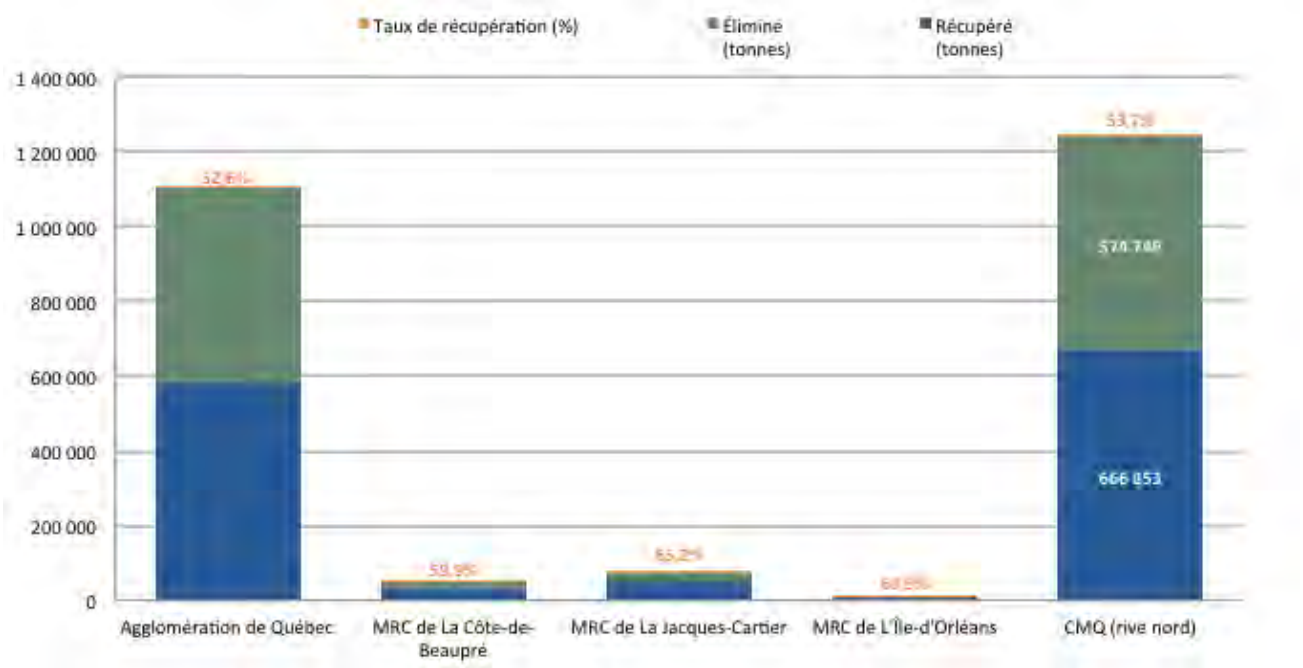
Tableau 22 : Quantités générées de matières résiduelles et taux de récupération

Secteurs	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Secteur résidentiel	110 841	254 212	365 053	30,4 %
Secteurs ICI	156 898	214 288	371 186	42,3 %
Secteur CRD	399 115	106 249	505 363	79,0 %
TOTAL	**666 854**	**574 749**	**1 241 603**	**53,7 %**

La CMQ présente un taux moyen de 54 % de récupération des matières résiduelles produites sur son territoire, en considérant les débris de CRD.

La **figure 13** présente les taux de récupération moyens par composante de la CMQ. L'Agglomération de Québec génère 89 % des matières résiduelles produites, tous secteurs confondus.

Figure 13 : Quantités de matières résiduelles et taux de récupération générées sur le territoire de la CMQ, 2013



Le **tableau 23** résume les quantités de matières résiduelles produites par composante. Les taux de récupération varient entre 53 % et 65 % selon le territoire.

Tableau 23 : Quantités totales de matières résiduelles générées et taux de récupération par composante, 2013

Composantes	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Agglomération de Québec	580 738	524 152	1 104 889	52,6 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	29 729	19 868	49 597	59,9 %
MRC de La Jacques-Cartier	50 356	26 859	77 215	65,2 %
MRC de L'Île-d'Orléans	6 031	3 869	9 900	60,9 %
TOTAL - CMQ	**666 853**	**574 749**	**1 241 602**	**53,7 %**

5.1 Bilan global par type de matières résiduelles

Le **tableau 24** présente le bilan global des matières résiduelles sur le territoire de la CMQ en 2013. On constate que plus de 570 000 tonnes de matières résiduelles sont encore éliminées, ce qui représente 46 % des matières résiduelles générées sur le territoire. Toutefois, en ne considérant pas les débris de CRD, ce taux passe à 38 %, avec près de 470 000 tonnes de matières résiduelles éliminées.

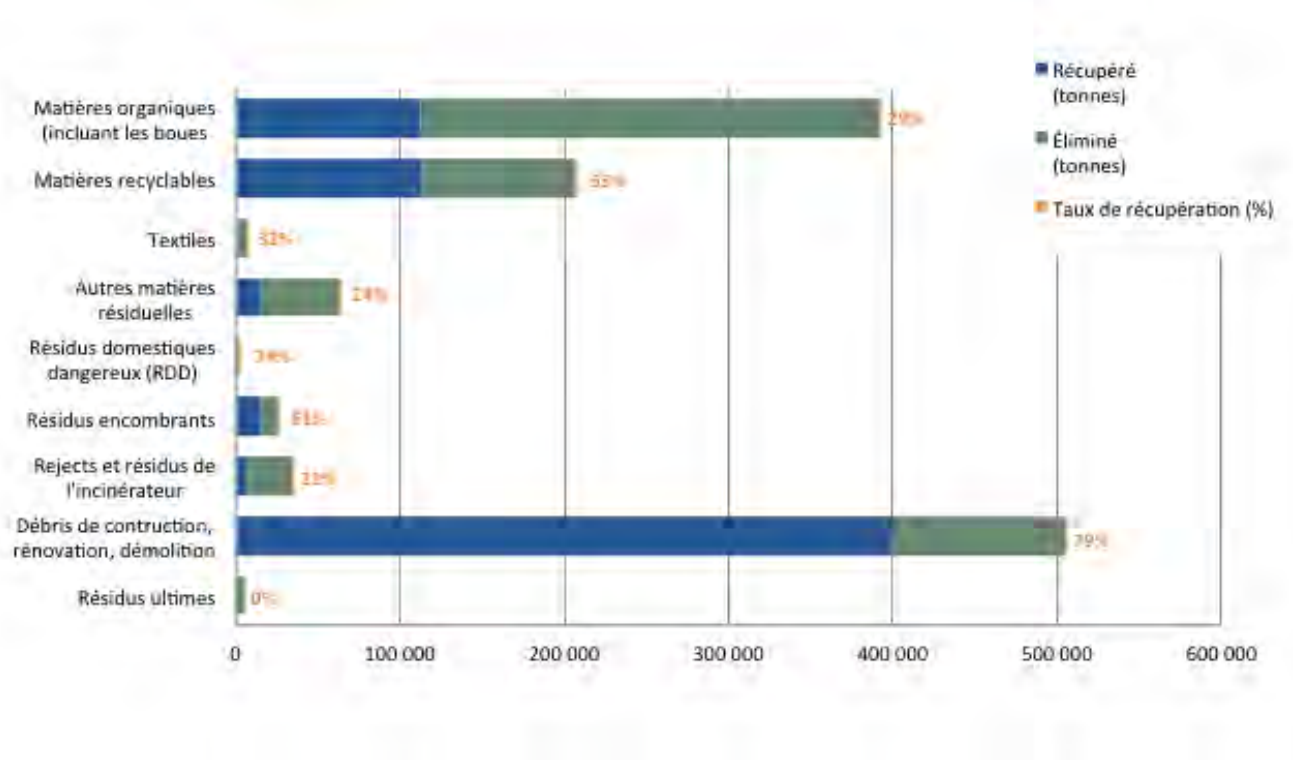
Tableau 24 : Quantités totales de matières résiduelles produites sur le territoire de la CMQ en 2013, par type de matières

Catégorie de matières résiduelles	2013			
	Mises en valeur (t)	Éliminées (t)	Générées (t)	Taux de récupération
Matières organiques				
Résidus verts	27 187	7 105	34 292	**79 %**
Résidus alimentaires	44 676	80 996	125 673	**36 %**
Autres résidus compostables	96	37 309	37 405	**0 %**
Boues	40 076	154 038	194 114	**21 %**
Sous-total - Matières organiques	*112 036*	*279 449*	*391 485*	*29 %*
Matières recyclables				
Papier et carton	81 763	47 415	129 178	**63 %**
Verre	16 710	10 215	26 926	**62 %**
Métal	9 363	7 538	16 901	**55 %**
Plastique	6 535	27 100	33 635	**19 %**
Sous-total - Matières recyclables	*114 372*	*92 268*	*206 640*	*55 %*
Débris de CRD				
Agrégats	295 697	18 253	313 950	**94 %**
Non-agrégats - bois	84 061	7 566	91 627	**92 %**
Non-agrégats - autres	19 357	13 260	32 616	**59 %**
Particules fines	0	44 431	44 431	**0 %**
Rejets de centre de tri de débris de CRD	0	22 739	22 739	**0 %**
Sous-total - Débris de CRD	*399 115*	*106 249*	*505 363*	*79 %*
Résidus encombrants, RDD et autres				
Résidus encombrants	15 904	10 043	25 947	**61 %**
Textiles	2 125	4 551	6 676	**32 %**
Autres matières résiduelles[15]	15 257	48 567	63 823	**24 %**
Résidus domestiques dangereux (RDD)	917	323	1 239	**74 %**
Autres rejets de traitement et résidus ultimes	7 129	33 300	40 429	**18 %**
Sous-total - Résidus encombrants, RDD et autres	*41 331*	*96 784*	*138 115*	*30 %*
TOTAL	**666 854**	**574 749**	**1 241 603**	**54 %**

La **figure 14** illustre le taux de récupération moyen par type de matières résiduelles. Les débris de CRD sont récupérés à 79 % tandis que les matières recyclables, à 55 %. Globalement, en incluant les boues industrielles et municipales, les matières organiques sont recyclées à 29 % sur le territoire de la CMQ.

[15] Autres matières résiduelles = terre, caoutchouc, verre plat, résidus des stations mécanisées, etc.

Figure 14 : Taux de récupération moyen par catégories de matières résiduelles, 2013



Plus spécifiquement, voici les taux de récupération des matières résiduelles visées par un éventuel bannissement à l'élimination.

Tableau 25 : Taux de récupération en 2013 des matières résiduelles visées par un bannissement à l'élimination

Matières résiduelles visées	Taux de récupération (%)	Objectif national	Année prévue du bannissement
Papier et carton	63 %	70 %	2013
Bois de construction	92 %	Non applicable	2014
Matières organiques	29 %	60 %	2020

5.3 Inventaire des quantités de matières résiduelles acheminées aux écocentres

Les quantités de matières résiduelles acheminées aux écocentres présents sur le territoire de la CMQ sont incluses dans les inventaires globaux des secteurs résidentiels et CRD, selon les types de matières. Si l'on considère globalement les activités des écocentres, environ 48 000 tonnes ont été gérées par le biais des écocentres.

Les écocentres de l'Agglomération de Québec (desservant également la MRC de L'Île-d'Orléans) représentent 89 % des quantités totales de matières résiduelles acheminées vers ce type d'infrastructure à la CMQ, avec 43 360 tonnes en 2013. Le **tableau 26** présente le portrait des matières résiduelles reçues à ces écocentres.

Tableau 26 : Inventaire des matières résiduelles acheminées aux écocentres de l'Agglomération de Québec en 2013 (desservant également la MRC de L'Île-d'Orléans)

Type de matières résiduelles	Mis en valeur (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Reçu (tonnes)	Taux de récupération (%)
Débris de CRD non-agrégats				
Mélangés	*14 006*	*3 598*	*17 604*	*80 %*
Bois	*2 951*	*169*	*3 120*	*95 %*
Bardeaux et gypse	*393*	*96*	*489*	*80 %*
Débris de CRD agrégats	2 265	119	2 384	95 %
Matériel informatique et électronique	384	52	436	88 %
RDD	536	73	609	88 %
Résidus encombrants	443	1 664	2 107	21 %
Métaux	1 206	31	1 237	98 %
Autres (pneus, terre, etc.)	14 594	780	15 374	95 %
TOTAL	**36 777**	**6 583**	**43 360**	**85 %**

Source : Données de l'Agglomération de Québec, 2014.

Le taux moyen de récupération des écocentres de l'Agglomération de Québec est de 85 %. Le portrait exhaustif, par type de matière résiduelle, n'était pas disponible.

ANNEXE V.1 : MÉTHODOLOGIES ET SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES DANS L'INVENTAIRE

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Agglomération de Québec

<table>
<tr><th>Éléments évalués</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td colspan="4">Ordures ménagères (collecte des ordures ménagères)</td></tr>
<tr><td>Proportion Résidentiel /ICI</td><td>Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiel et ICI), NI Corporation, et compilation réalisée par la CMQ (rive nord)
<table>
<tr><th></th><th>Résidentiel</th><th>ICI</th></tr>
<tr><td>Ville de Québec</td><td>49 %</td><td>51 %</td></tr>
<tr><td>Saint-Augustin-de-Desmaures</td><td>51 %</td><td>49 %</td></tr>
<tr><td>L'Ancienne-Lorette</td><td>55 %</td><td>45 %</td></tr>
</table></td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Quantité acheminée à l'incinérateur de la Ville de Québec
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Composition des matières résiduelles éliminées</td><td>Voir par matières, présentées ci-après</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières recyclables (collecte sélective)</td></tr>
<tr><td>Proportion Résidentiel /ICI</td><td>9,8 % de quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective : petits ICI et assimilables Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Composition des matières recyclables récupérées</td><td>Statistiques du Centre de tri Société VIA
Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec - Automne 2014</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Composition des matières recyclables éliminées (dans la collecte des déchets)</td><td>Proportion des matières recyclables dans la collecte des déchets et ventilation par catégorie PCPVM[16]
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières organiques</td></tr>
</table>

[16] PCPVM : papier, carton, plastique, verre et métal

Éléments évalués	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
Quantité récupérée	Statistiques des programmes de réduction à la source : compostage domestique et communautaire + activités d'herbicyclage[17] *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
	Statistiques des collectes de résidus verts et des branches *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité générée	Taux unitaire kg/u.o./an selon le type de logement et par matières *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	Calcul : Quantité générée – quantité récupérée		x
Textiles			
Quantité récupérée	3,3 kg/pers./an *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	3,1% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus domestiques dangereux (RDD)			
Quantité récupérée	Statistiques des écocentres (RDD et matériel électronique) *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	0,22% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus encombrants			
Quantité récupérée	22 kg/pers./an (résidus encombrants métalliques) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
	Statistiques des collectes + des écocentres *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	Résidus encombrants métalliques : 0,8% des matières éliminées (dans la collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	

[17] Une étude de la Ville de Québec a permis d'établir un ratio afin d'estimer les quantités relatives à l'herbicyclage. Après avoir réalisé la collecte des rognures de gazon durant plusieurs années, la Ville a cessé ce programme en 2008. Des études de suivi et de caractérisation des matières résiduelles à l'incinérateur ont démontré que les quantités d'herbes coupées étaient minimes, voire inexistantes à l'élimination suite à l'entrée en vigueur du règlement interdisant la présence de gazon dans la collecte des déchets. Le ratio calculé par la Ville de Québec est de 0, 06394 tonnes par unités d'occupation unifamiliale.

Éléments évalués	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
	Résidus encombrants non métalliques : 0,9% des matières éliminées (dans la collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Rejets des installations de traitement			
Quantité éliminée	Centre de tri des matières recyclables, statistiques du Centre de tri Société VIA Taux moyen de rejet : 17% de la quantité de matières recyclables collectée *Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec - 2013*		x
Autres matières résiduelles			
Quantité récupérée	Statistiques écocentres (terre) *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Résidus ultimes			
Quantité éliminée	0,82% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	

MRC de La Côte-de-Beaupré

<table>
<tr><th>Catégorie de programmes et de matières</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td colspan="4">Ordures ménagères (collecte des ordures ménagères)</td></tr>
<tr><td>Proportion
Résidentiel /ICI</td><td>Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, et compilation réalisée par la CMQ (rive nord)
<table><tr><th></th><th>Résidentiel</th><th>ICI</th></tr><tr><td>MRC de La Côte-de-Beaupré</td><td>75 %</td><td>25 %</td></tr></table></td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Quantité acheminée à l’incinérateur de la Ville de Québec,
Lieu d’enfouissement technique (LET) Saint Joachim et Saint-Thomas
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières recyclables (collecte sélective)</td></tr>
<tr><td>Proportion
Résidentiel /ICI</td><td>9,8 % de Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective : petits ICI et assimilables
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Composition des matières récupérées</td><td>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Composition des matières éliminées</td><td>Proportion des matières recyclables dans la collecte des déchets et ventilation par catégorie PCPVM[18]
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières organiques</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quantité récupérée</td><td>Programmes de réduction à la source : Compostage domestique et activités d’herbicyclage
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Statistiques des collectes des résidus verts
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
</table>

[18] PCPVM : papier, carton, plastique, verre et métal

Catégorie de programmes et de matières	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
Quantité éliminée	Calcul : Quantité générée – quantité récupérée		
Quantité générée	Taux unitaire kg/u.o./an selon le type de logement et par matières *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Textiles			
Quantité récupérée	3,3 kg/pers./an *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	3,1% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus domestiques dangereux (RDD)			
Quantité récupérée	Statistiques des RDD récupérés *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	0,22% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus encombrants			
Quantité récupérée	22 kg/pers./an (résidus encombrants métalliques) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
	Statistiques des collectes des résidus encombrants *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	Pas de résidus encombrants dans la collecte des déchets[19]		
Rejets des installations de traitement			
Quantité éliminée	Centre de tri des matières recyclables Taux moyen de rejet : 9% de la quantité de matières recyclables collectée *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Autres matières résiduelles			
Quantité récupérée	*Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		*x*

[19] Hypothèse : Pour toutes les MRC, il est considéré qu'il n'y a pas de résidus encombrants (métalliques et non-métalliques) dans la collecte des ordures car elle est faite avec des bacs roulants exclusivement. Les résidus encombrants qui seraient déposés à côté des bacs ne sont pas ramassés.

Catégorie de programmes et de matières	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
Quantité éliminée	Calcul		
Résidus ultimes			
Quantité éliminée	0,82% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	

MRC de La Jacques-Cartier

<table>
<tr><th>Catégorie de programmes et de matières</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td colspan="4">Ordures ménagères (collecte des ordures ménagères)</td></tr>
<tr><td>Proportion Résidentiel /ICI</td><td>Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiel et ICI), NI Corporation, et compilation réalisée par la CMQ (rive nord)
<table>
<tr><th></th><th>Résidentiel</th><th>ICI</th></tr>
<tr><td>MRC de La Jacques-Cartier</td><td>89 %</td><td>11 %</td></tr>
</table></td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Quantité acheminée à l’incinérateur de la Ville de Québec et au Lieu d’enfouissement technique (LET) de Neuville
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières recyclables (collecte sélective)</td></tr>
<tr><td>Proportion
Résidentiel /ICI</td><td>9,8 % de Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective : petits ICI et assimilables
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Composition des matières récupérées</td><td>Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC [20]</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Composition des matières éliminées</td><td>Proportion des matières recyclables dans la collecte des déchets et ventilation par catégorie PCPVM[21]
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul - Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières organiques</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quantité récupérée</td><td>Programmes de réduction à la source : Compostage domestique et activités d’herbicyclage
Compostage domestique : 500 composteurs recensés pour les municipalités membres de la RRGMRP
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Statistiques des collectes de matières organiques</td><td></td><td>x</td></tr>
</table>

[20] Les matières recyclables de la collecte sélective pour les municipalités membres de la RRGMRP sont envoyées à l’écocentre de Neuville pour un pré-tri et ensuite transbordées vers le centre de tri de Gaudreau à Victoriaville. Le taux de rejet n’est pas connu.

[21] PCPVM : papier, carton, plastique, verre et métal

Catégorie de programmes et de matières	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
	Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec		
Composition des matières récupérées	Composition des résidus organiques de la 3e voie (collecte combinée RA et RV) · Résidus verts : 78,3 % · Résidus alimentaires : 16,8 % · Autres résidus organiques : 4,9 % *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	Calcul : Quantité générée – quantité récupérée		x
Quantité générée	Taux unitaire kg/u.o./an selon le type de logement et par matières *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Textiles			
Quantité récupérée	3,3 kg/pers./an *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	3,1% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus domestiques dangereux (RDD)			
Quantité récupérée	Statistiques des RDD collectés *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	0,22% des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus encombrants			
Quantité récupérée	22 kg/pers./an (résidus encombrants métalliques) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
	Statistiques des collectes des résidus encombrants *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	Pas de résidus encombrants dans la collecte des déchets[22]		
Rejets des installations de traitement			

[22] Hypothèse : Pour toutes les MRC, il est considéré qu'il n'y a pas de résidus encombrants (métalliques et non-métalliques) dans la collecte des ordures car elle est faite avec des bacs roulants exclusivement. Les résidus encombrants qui seraient déposés à côté des bacs ne sont pas ramassés.

Catégorie de programmes et de matières	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
Quantité éliminée	Centre de tri des matières recyclables Taux moyen de rejet : 9 % de la quantité de matières recyclables collectée *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Quantité éliminée	Centre de traitement des matières organiques Taux moyen de rejet : 5,3 % de la quantité de matières organiques collectée *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Autres matières résiduelles			
Quantité récupérée	*Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		*x*
Quantité éliminée	Calcul		
Résidus ultimes			
Quantité éliminée	0,82 % des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	

MRC de L'Île-d'Orléans

<table>
<tr><th>Catégorie de programmes et de matières</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td colspan="4">Ordures ménagères (collecte des ordures ménagères)</td></tr>
<tr><td>Proportion
Résidentiel /ICI</td><td>Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, et compilation réalisée par la CMQ (rive nord)
<table>
<tr><th></th><th>Résidentiel</th><th>ICI</th></tr>
<tr><td>MRC de L'Île-d'Orléans</td><td>76 %</td><td>24 %</td></tr>
</table></td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Quantité acheminée à l'incinérateur de la Ville de Québec
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières recyclables (collecte sélective)</td></tr>
<tr><td>Proportion
Résidentiel /ICI</td><td>9,8 % de Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective : petits ICI et assimilables
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Composition des matières récupérées</td><td>Statistiques du Centre de tri Société VIA
Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec - Automne 2013</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Quantité collectée de matières recyclables récupérées par la collecte sélective
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Composition des matières éliminées</td><td>Proportion des matières recyclables dans la collecte des déchets et ventilation par catégorie PCPVM[23]
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul - Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Matières organiques</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quantité récupérée</td><td>Programmes de réduction à la source :
Compostage domestique : 362 composteurs recensés
Herbicyclage : Méthodologie de RECYC QUÉBEC (scénario C) - Bilan 2013 CMQ</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Statistiques des collectes de résidus verts et branches
Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul : Quantité générée – quantité récupérée</td><td></td><td></td></tr>
</table>

[23] PCPVM : papier, carton, plastique, verre et métal

Catégorie de programmes et de matières	Source de la donnée	Estimé	Mesuré
Quantité générée	Taux unitaire kg/u.o./an selon le type de logement et par matières *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Textiles			
Quantité récupérée	3,3 kg/pers./an - *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC :*	x	
Quantité éliminée	3,1 % des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC :*	x	
Résidus domestiques dangereux (RDD)			
Quantité récupérée	Statistiques des RDD collectés *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	0,22 % des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
Résidus encombrants			
Quantité récupérée	22 kg/pers./an (résidus encombrants métalliques) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	
	Statistiques des collectes des résidus encombrants *Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	Pas de résidus encombrants dans la collecte des déchets[24]		
Rejets des installations de traitement			
Quantité éliminée	Centre de tri des matières recyclables Statistiques du Centre de tri Société VIA Taux moyen de rejet : 17 % de la quantité de matières recyclables collectée *Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec - 2013*		x
Autres matières résiduelles			
Quantité récupérée	*Bilan 2013, Communauté métropolitaine de Québec*		x
Quantité éliminée	Calcul		
Résidus ultimes			
Quantité éliminée	0,82 % des matières éliminées (collecte des déchets) *Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC*	x	

[24] Hypothèse : Pour toutes les MRC, il est considéré qu'il n'y a pas de résidus encombrants (métalliques et non-métalliques) dans la collecte des ordures car elle est faite avec des bacs roulants exclusivement. Les résidus encombrants qui seraient déposés à côté des bacs ne sont pas ramassés.

BOUES

Les boues municipales sont divisées en trois catégories :

- Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM);
- Boues municipales d'étangs aérés (BEA);
- Boues de fosses septiques (BFS).

Pour les deux premières catégories, les municipalités ont facilement accès aux quantités réelles de boues générées ainsi que leur mode de valorisation ou d'élimination. Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) compile les informations sur le fonctionnement des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration et ouvrages de débordement en réseau) afin de s'assurer que ces ouvrages respectent les exigences environnementales auxquelles ils sont soumis[25].

La totalité des boues est ramenée à une siccité de 25 % afin de permettre la synthèse de génération de tous les types de boues conformément à une décision du comité technique, afin de se conformer aux directives du MDDELCC d'unifier les siccités des boues dans l'inventaire.

Boues municipales de stations d'épuration mécanisées

Les quatre stations mécanisées de traitement des eaux usées situées sur le territoire de la CMQ produisent des boues en continu. Ces boues subissent un post-traitement de déshydratation[26] et sont, soit éliminées (stations de la Ville de Québec), soit recyclées (stations de la MRC de La-Côte-de-Beaupré). Le **tableau 27** présente la description de la génération des boues municipales provenant des stations d'épuration mécanisées.

Tableau 27 : Quantités des boues de stations mécanisées de traitement des eaux usées

Territoire	Stations	Recyclage / élimination	Destination	Quantité de boues (Tmh[27])	Siccité (%)
Agglomération de Québec	Québec : Est et Ouest	Élimination	Incinérateur (Ville de Québec)	85 748[28]	25 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	Beaupré	Recyclage	Épandage direct (terres agricoles)	1 207 [29]	25 %
	Boischatel		Compostage (Saint-Henri-de-Lévis)	1 283	25 %

Source : Questionnaires sur les boues des municipalités, compilation réalisée par Chamard
Quantités 2013 sables et déchets et grilles – Courriel de M. Dufour du 24 novembre 2014

[25] Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAE), accessible à partir du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR).
[26] Le traitement des boues générées par les stations de la Ville de Québec est en deux étapes : 1) déshydratation : siccité entre 28 et 30 %, 2) Séchage (production de granules) : siccité environ 98 %
[27] Tmh : tonnes de matières humides
[28] Pour 2013, la production de boues des deux stations de la Ville de Québec s'élève à 21 447 tonnes de matières sèches (Tms).
[29] Les boues des stations de la MRC de La Côte-de-Beaupré sont déshydratées jusqu'à une siccité d'environ 35 %.

Les boues des stations de production d'eau potable (quatre installations sur le territoire) sont rejetées en continu dans les réseaux d'assainissement. La station d'épuration Ouest de Québec, reçoit celles des stations de production d'eau potable de Sainte-Foy et de L'Ancienne-Lorette tandis que la station d'épuration Est reçoit celles de Beauport et de Charlesbourg. Ces boues ne sont pas prises en compte, car elles sont incluses dans la génération des boues des stations de traitement des eaux usées.

Sous-produits des stations mécanisées

Le pré traitement des eaux usées dans des stations mécanisées génère des résidus et sous-produits, notamment des résidus de dégrillage (et écumes) et de dessablage. Le **tableau 28** présente les quantités des différents sous-produits issus du procédé de traitement des eaux usées.

Tableau 28 : Quantités des résidus et sous-produits des stations mécanisées de traitement des eaux usées

Territoire	Station	Résidus de dégrillage + écumes	Résidus de dessablage	Recyclage / élimination	Site
Agglomération de Québec	Québec (Est)	603	-	Élimination	Incinérateur (Ville de Québec)
	Québec (Ouest)	435	-		
	Québec (Est)	-	1 366	Élimination	LET Saint-Joachim
	Québec (Ouest)	-	1 099		
MRC de La Côte-de-Beaupré	Beaupré	32	25	Élimination	LET Saint-Joachim
	Boischatel	18	15		
CMQ (tonnes)		**1 088**	**2 505**	**3 593**	

Sources :
Questionnaires sur les boues des municipalités, compilation réalisée par Chamard
Quantités 2013 sables et déchets et grilles – Courriel de M. Dufour du 24 novembre 2014
Quantités 2013 de résidus de dégrillage et de dessablage Courriel Vanessa Chalifour du 12 novembre 2014

Boues municipales d'étangs aérés

La Communauté métropolitaine de Québec compte dix étangs aérés sur son territoire. Les boues d'étangs aérés ne sont pas produites de façon continue, mais elles sont accumulées au fond de bassins. La vidange des boues doit être réalisée environ tous les 10 ans, voire plus rapidement. La fréquence des vidanges ainsi que le volume de boues extraites peuvent varier selon plusieurs facteurs opérationnels et environnementaux.

Aucune vidange d'étangs aérés sur le territoire de la CMQ n'a eu lieu durant l'année 2013[30]. La génération des boues des étangs aérés est donc nulle pour l'année 2013.

Le t**ableau 29** présente les dernières vidanges réalisées pour chaque étang aéré présent sur le territoire de la CMQ.

[30] Source : Questionnaires relatifs à la gestion des boues transmis aux municipalités.

Tableau 29 : Vidanges réalisées et projetées des étangs aérés

Station de traitement	Type de station	Année de dernière vidange	Année de la prochaine vidange prévue
Saint-Tite-des-Caps	Étangs à rétention réduite (parois verticales)	2012	2015
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	Étangs à rétention réduite (parois verticales)	2012	n.c
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Étang aéré	Aucune vidange réalisée	n.c
Sainte-Famille	Étang aéré (parois verticales)	2012	n.c
Fossambault-sur-le-Lac	Étang aéré	-	n.c
Lac Delage	Étang aéré	2012	2017
Sainte-Brigitte-de-Laval	Étang aéré		
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Étang aéré	2007	2016
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier - COIN PERDU	Étang aéré (parois verticales)	n.c	n.c
Stoneham-et-Tewkesbury	Étang aéré	2014	n.c

Source : Questionnaires sur les boues des municipalités, compilation réalisée par Chamard

Boues de fosses septiques

Mis à part pour les municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier qui sont membres de la RRGMRP, les boues de fosses septiques sont toutes acheminées vers les stations de traitement des eaux usées de la Ville de Québec. Les boues recueillies par la RRGMRP sont acheminées au centre de traitement des boues de fosses septiques de la Régie, à Neuville. Les boues déshydratées sont ensuite recyclées sous forme de compost.

La siccité moyenne des boues de fosses septiques retenue est de 1,6 %. Le volume de boues de fosses septiques réceptionnées aux deux stations d'épuration de la Ville de Québec est respectivement de 18 012 m3 pour la station Ouest et de 11 015 m^3 pour la station Est. Les boues de fosses septiques traitées dans les installations de la Ville de Québec représentent 2,11 % des solides déshydratés pour l'année 2013, et incluent une faible proportion de boues de fosses septiques situées à l'extérieur du territoire de la CMQ.

Seule la quantité des boues de fosses septiques qui sont traitées dans une installation à l'extérieur du territoire de la CMQ sera comptabilisée dans l'inventaire des quantités des matières résiduelles. En effet, les quantités de boues des fosses septiques sont déjà incluses dans la génération des boues des stations d'épuration mécanisées de la Ville de Québec.

La génération des boues de fosses septiques correspond donc aux boues issues de la vidange des fosses septiques présentes sur les municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier et membres de la Régie.

Le **tableau 30** synthétise le nombre de fosses septiques dénombrées pour chacune des quatre municipalités membres de la RRGMRP pour la MRC de La-Jacques-Cartier.

Tableau 30 : Nombre de fosses septiques par municipalité membre de la RRGMRP

MRC de La Jacques-Cartier (municipalités membres)	Nombre de fosses septiques
Fossambault-sur-le-Lac	177
Lac-Saint-Joseph	353
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 395
Shannon	1 276
Total	**3 201**

Source : Questionnaires aux municipalités

Le volume de boues issues de ces fosses septiques sera donc estimé selon la formule suivante :

$$\text{Quantité de boues de fosses septiques } (^{\text{T mh}}/_{\text{an}}) = 1{,}7\ \text{m}^3 \text{ x nombre de fosses septiques}$$

Le taux de génération par fosse est une donnée moyenne reconnue[31], qui suit le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées,* prescrivant une vidange aux deux ans pour une capacité minimale de 3,4 m³ pour une résidence isolée de trois chambres à coucher, soit un volume annuel vidangé de 1,7 m³. La siccité moyenne des boues de fosses septiques est retenue à 3,5 %.

La quantité de boues générées pour les municipalités membres de la régie est d'environ 762 tonnes (tmh) à 25 %.

Inventaire des quantités de matières résiduelles – Boues municipales

Le **tableau 31** présente les quantités générées des boues municipales sur le territoire de la CMQ en 2013.

Tableau 31 : Quantités générées de boues municipales en 2013 sur le territoire de la CMQ

Boues municipales	Récupéré (tmh)	Éliminé (tmh)	Généré (tmh)
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)	2 490	85 788	88 728
Boues municipales d'étangs aérés (BEA)	0	0	0
Boues de fosses septiques (BFS)	762	0	762
Total	**3 252**	**85 788**	**89 040**

[31] Plusieurs données réelles fournies par RECYC-QUÉBEC ont été analysées et corroborent cette valeur.

- **Les quantités de boues des stations d'épuration de la Ville de Québec représentent presque la totalité (99%) des boues municipales générées sur le territoire de la CMQ.**
- **Le taux de récupération de ces matières, établi à 3,6%, est très faible principalement en raison de l'incinération des boues des stations de la Ville de Québec, mode de gestion considérée comme de l'élimination.**
- **Il n'y a pas de boues provenant des étangs aérées en 2013. Néanmoins, la génération de ce type de boues peut fortement variée d'une année à l'autre.**
- **Les boues de fosses septiques sont pour la plupart éliminées à l'incinérateur de Québec, en mélange avec les boues des stations mécanisées.**

SECTEUR ICI

Références

Plusieurs études et références ont été consultées pour la réalisation de cet inventaire, en voici la liste :

- Étude A1 — Évaluation des volumes de déchets incinérés de la CMQ Rive-Nord (secteurs résidentiels et ICI), NI Corporation, 2014;
- Étude A2 — Caractérisation des déchets produits par les restaurants et les commerces alimentaires de la Ville de Québec, NI Corporation, 2014;
- Étude A4 — Rapport de caractérisation des matières résiduelles générées par des institutions ciblées sur le territoire de la CMQ (Rive-Nord), Chamard stratégies environnementales, 2014;
- Étude A5 — Rapport de caractérisation des matières résiduelles générées par les écoles primaires et secondaires sur le territoire de la CMQ Rive-Nord, Chamard stratégies environnementales, 2014.
- Bilan 2013 des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de la CMQ;
- Données statistiques de l'incinérateur de la Ville de Québec pour l'année 2013;
- Caractérisation des matières recyclables reçues au centre de tri de la Ville de Québec, CRIQ - Automne 2013.

L'inventaire des matières résiduelles produites par les ICI est complexe, car peu de données sont disponibles et colligées sur le terrain. D'autant plus qu'une grande diversité d'entreprises est présente sur le territoire de la CMQ et qu'autant de spécificités de gestion des matières résiduelles existent.

Une méthodologie différente a été employée, selon le type de matières résiduelles, les territoires et leurs provenances.

Méthodologie

Les tableaux suivants présentent une synthèse de la méthodologie utilisée pour les secteurs industriels, commerciaux, et institutionnels.

Lorsque possible, les données réelles ont été utilisées. Sinon, des indicateurs de génération de matières résiduelles ont été employés. L'utilisation de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC a donc été l'une des premières étapes à réaliser afin d'estimer les quantités des matières résiduelles éliminées, récupérées et générées par territoire de la CMQ. **La version 1 - BÊTA a été utilisée pour la réalisation de l'inventaire de la CMQ.**

En raison de certaines données existantes pour l'année 2013, des ajustements et croisements ont dû être réalisés afin de peaufiner l'inventaire et le rendre encore plus fidèle au contexte de la CMQ.

Précisons que sur deux territoires, les données collectées éliminées auprès des secteurs ICI étaient connues, il s'agit de l'Agglomération de Québec (135 839 tonnes éliminées) et de la MRC de l'Île d'Orléans (1 095 tonnes éliminées). Tous les ICI sont collectés par la collecte municipale dans le cas de la MRC tandis que pour l'Agglomération, les quantités en provenance des ICI, que ce soit par le biais de la collecte des ordures ou par le biais de collectes privées, sont connues à l'incinérateur de Québec.

Le **tableau 32** présente la méthodologie utilisée pour estimer les quantités de matières recyclables éliminées, récupérées et générées par les secteurs ICI. Les rejets ont été calculés à 9,5 %.

Tableau 32 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités de matières RECYCLABLES des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ

Secteur ICI	Méthodologie	Estimé	Réel
Industries (divers)	Outil de RECYC-QUÉBEC	X	
Industries avec résidus spécifiques (métal, verres, fibres)	Enquête téléphonique auprès des principales industries sur le territoire de la CMQ		X
Commerces	Outil de RECYC-QUÉBEC	X	
Institutions	Étude A4 préalable de la CMQ avec indicateurs spécifiques utilisés pour : • Écoles primaires • Écoles secondaires • Enseignement supérieur • Établissement de soin de santé • Services et bureaux • Administration publique	X	X

Le **tableau 33** présente la méthodologie utilisée pour estimer les quantités de matières organiques éliminées, récupérées et générées par les secteurs ICI. Les rejets ont été calculés à 5,3 %.

Tableau 33 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités de matières ORGANIQUES des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ

Secteur ICI	Méthodologie	Estimé	Réel
Industries (divers)	Outil de RECYC-QUÉBEC	X	
Industries agroalimentaires	Outil de RECYC-QUÉBEC	X	
Boues de papetières	Appel téléphonique		X
Commerces	Outil de RECYC-QUÉBEC + quantités réelles du projet-pilote de la Ville de Québec (récupérées)	X	X
Institutions	Étude A4 préalable de la CMQ avec indicateurs spécifiques utilisés pour : • Écoles primaires • Écoles secondaires • Enseignement supérieur • Établissement de soin de santé • Services et bureaux • Administration publique	X	X

Le **tableau 34** présente la méthodologie utilisée pour estimer les quantités des autres matières résiduelles éliminées, récupérées et générées par les secteurs ICI.

Tableau 34 : Méthodologie employée pour l'estimation des quantités des autres matières résiduelles des secteurs ICI pour l'année 2013 sur le territoire de la CMQ

Secteur ICI	Méthodologie	Estimé	Réel
Industries (divers)	Outil de RECYC-QUÉBEC, considérant également les rejets des recycleurs (encombrants et véhicules hors d'usage) + Données réelles des mâchefers éliminés et récupérés	X	X
Commerces	Outil de RECYC-QUÉBEC	X	
Institutions	Étude A4 préalable de la CMQ avec indicateurs spécifiques utilisés pour : • Écoles primaires • Écoles secondaires • Enseignement supérieur • Établissement de soin de santé • Services et bureaux • Administration publique	X	X

Des ajustements ont été réalisés, toute proportion gardée, afin d'arrimer les résultats obtenus aux quantités totales éliminées connues des territoires de l'Agglomération de Québec et de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Les quantités de résidus ultimes ont été calculées selon la méthode utilisée dans l'outil de RECYC-QUÉBEC.

BOUES PAPETIÈRES

Il n'y a qu'une seule industrie de pâtes et papiers qui produit des boues industrielles, la compagnie White Birch – Stadacona, située sur le territoire de la Ville de Québec.

Le **tableau 35** présente les quantités de boues générées pour l'année 2013. Une partie des boues est valorisée énergétiquement et l'autre est recyclé en agriculture.

Tableau 35 : Quantités générées de boues industrielles en 2013 sur le territoire de la CMQ

Territoire	Station	Recyclage / élimination	Type	Quantité de boues (Tmh)	Siccité (%)	Quantité de boues (Tms)
Agglomération de Québec	White Birch - Stadacona	Élimination	Valorisation énergétique	28 737	47,5 %	13 650
		Recyclage	Valorisation agricole	15 505	47,5 %	7 365

Source : Appel réalisé par Chamard- données fournies par Sylvain Girard, Directeur de production

La totalité des boues est ramenée à une siccité de 20 % afin de permettre la synthèse de génération de tous les types de boues, ce qui explique les écarts entre les résultats précédemment présentés et le **tableau 36** de synthèse.

Tableau 36 : Quantités générées ajustées de boues industrielles en 2013 sur le territoire de la CMQ

Types de matières résiduelles	Récupéré (tonnes)	Éliminé (tonnes)	Généré (tonnes)	Taux de récupération (%)
Boues de papetières	36 824	68 250	105 074	35,0 %
TOTAL (tonnes)	**36 824**	**68 250**	**105 074**	**35,0 %**

SECTEUR CRD

<table>
<tr><th>Catégorie de programmes et de matières résiduelles</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td colspan="4">AGRÉGATS : Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc.,…</td></tr>
<tr><td>Valeur des permis à bâtir</td><td>Valeur des permis à bâtir en k$ pour l’année 2013 pour chaque territoire
Institut de la Statistique du Québec, 2014
<table>
<tr><th>Territoires</th><th>valeur des permis à bâtir (2013) k$</th><th>%</th></tr>
<tr><td>Agglomération de Québec</td><td>1 225 875</td><td>84 %</td></tr>
<tr><td>MRC de La Côte-de-Beaupré</td><td>73 182</td><td>5 %</td></tr>
<tr><td>MRC de L'Île-d’Orléans</td><td>11 695</td><td>1 %</td></tr>
<tr><td>MRC de La Jacques-Cartier</td><td>149 479</td><td>10 %</td></tr>
<tr><td>TOTAL - CMQ (rive nord)</td><td>1 460 231</td><td>100 %</td></tr>
</table></td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Calcul
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Calcul
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC</td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Non-agrégats :</td></tr>
<tr><td>Composition des matières récupérées</td><td>Ventilation par catégorie des résidus CRD non-agrégats
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC
<table>
<tr><th>Territoires</th><th>Composition %</th></tr>
<tr><td>Bois de construction</td><td>96,6</td></tr>
<tr><td>Gypse</td><td>0,9</td></tr>
<tr><td>Bardeaux d'asphalte</td><td>2,5</td></tr>
<tr><td>Autres</td><td>0,0</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>100 %</td></tr>
</table></td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quantité récupérée</td><td>83 522 tonnes
Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, Septembre 2014</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td>Quantités reçues aux écocentres
<table>
<tr><th>Territoires</th><th>Quantité reçue (tonnes)</th></tr>
<tr><td>Ville de Québec</td><td>21 117</td></tr>
<tr><td>MRC de L'Île-d'Orléans</td><td>70</td></tr>
<tr><td>MRC de La-Jacques-Cartier</td><td>878</td></tr>
<tr><td>MRC de La-Côte-de-Beaupré</td><td>2 203</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>24 268</td></tr>
</table>
Statistiques écocentres, 2013
Composition - Quantités reçues aux écocentres CRD-non agrégats - VILLE DE QUÉBEC</td><td></td><td>x</td></tr>
</table>

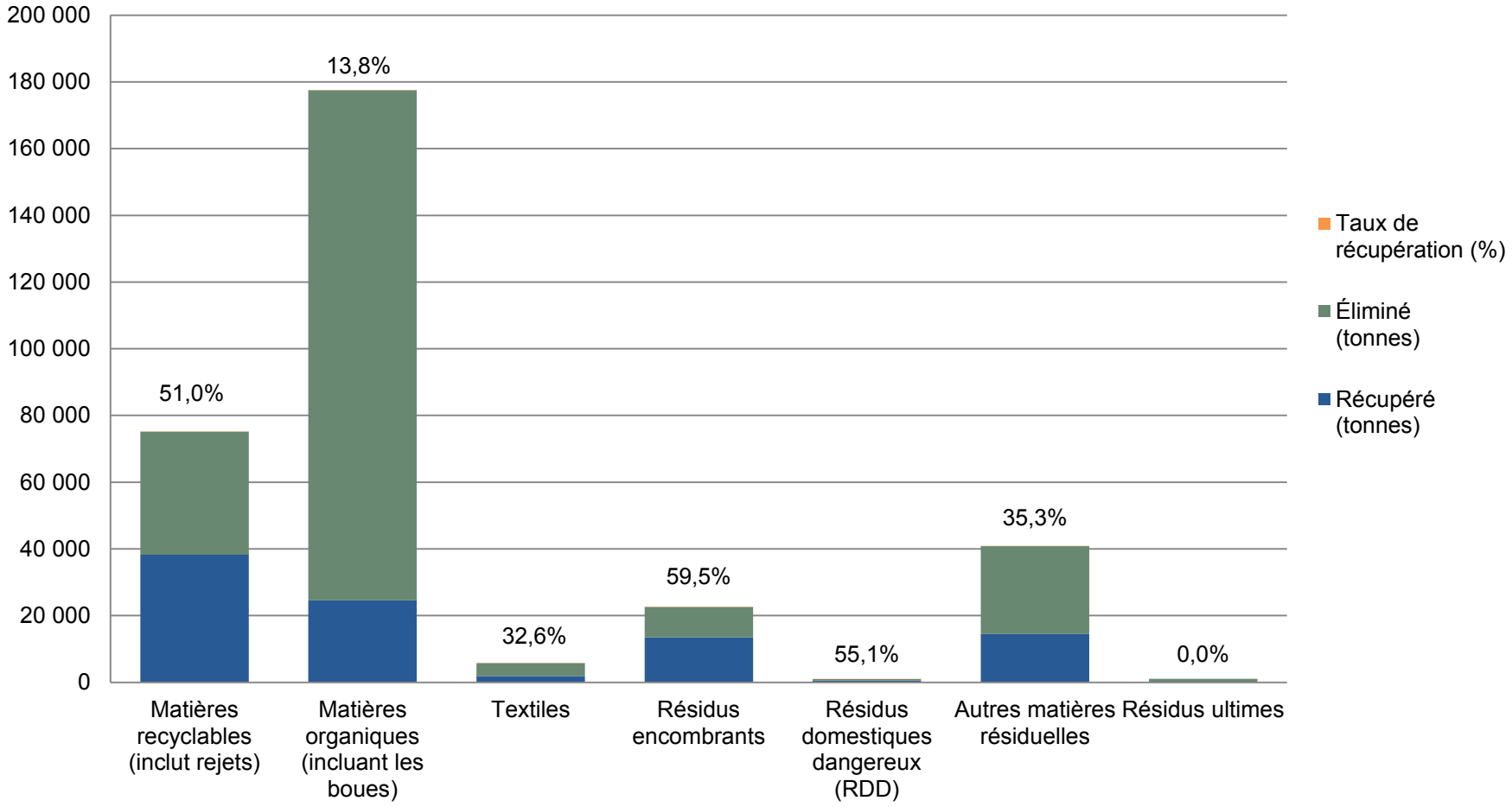
<table>
<tr><th>Catégorie de programmes et de matières résiduelles</th><th>Source de la donnée</th><th>Estimé</th><th>Mesuré</th></tr>
<tr><td>Composition des matières éliminées</td><td>Ventilation par catégorie des résidus CRD non-agrégats
Outil de calcul de RECYC-QUÉBEC
<table>
<tr><th>Territoires</th><th>Composition %</th></tr>
<tr><td>Bois de construction</td><td>44,7</td></tr>
<tr><td>Gypse</td><td>20,5</td></tr>
<tr><td>Bardeaux d'asphalte</td><td>17,7</td></tr>
<tr><td>Autres</td><td>17,1</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>100 %</td></tr>
</table></td><td>x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Matières enfouies sans tri préalable : 16 524 tonnes
Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, Septembre 2014</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td colspan="4">Rejets des installations de traitement</td></tr>
<tr><td>Quantité éliminée</td><td>Rejets de centre de tri enfouis : 22 739 tonnes
Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, Septembre 2014</td><td></td><td>x</td></tr>
<tr><td colspan="4">Particules fines</td></tr>
<tr><td>Quantité récupérée</td><td>Matériaux de recouvrement : 44 431 tonnes pour la CMQ (rive nord)
Portrait des matières résiduelles du secteur CRD, LVM, Septembre 2014</td><td></td><td>x</td></tr>
</table>

ANNEXE V.2 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR RÉSIDENTIEL

Agglomération de Québec — TAUX DE RÉCUPÉRATION GLOBAL DE 28,8 %

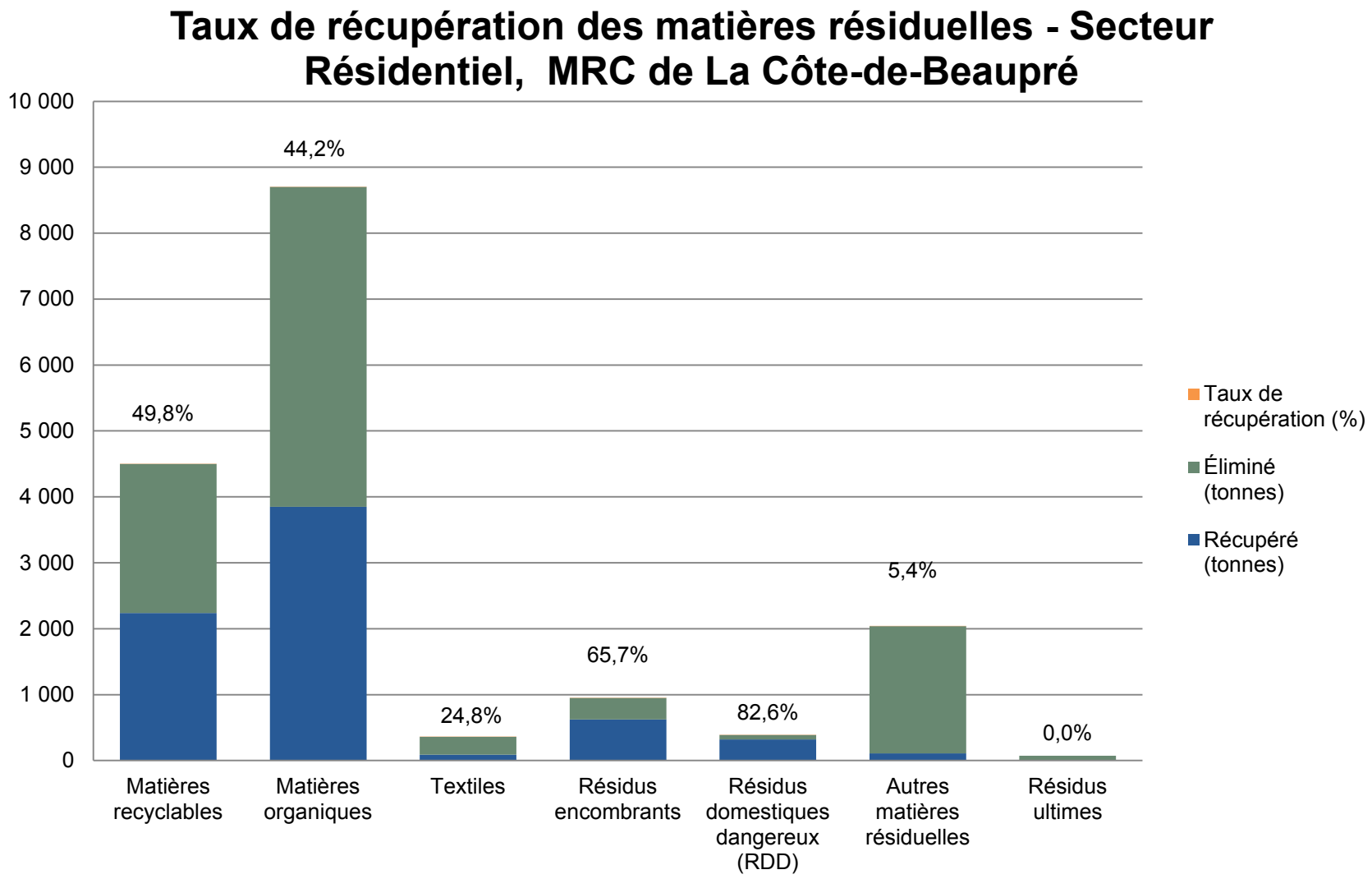
Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**38 295**		**36 864**	**75 159**
Papier/Carton		27 442		13 178	40 620
Métal		1 887		2 761	4 648
Plastique		2 183		10 166	12 348
Verre		6 783		3 514	10 297
Rejets — Collecte sélective				*7 245*	*7 245*
Matières organiques	**10 184**		**14 395**	**152 925**	**177 504**
Branches	0		1 693	0	1 693
Résidus verts	9 036		12 702	892	22 630
Résidus alimentaires	1 148		0	39 311	40 459
Autres résidus compostables	0		0	26 190	26 190
Rejets — Matières organiques				*744*	*744*
Boues municipales				85 788	85 788
Textiles	**1 882**	**0**	**0**	**3 891**	**5 773**
Résidus encombrants		**13 463**		**9 156**	**22 618**
Métalliques		12 548		1 004	13 552
Non-Métalliques		915		1 130	2 044
Rejets — Résidus encombrants				*7 022*	*7 022*
Résidus domestiques dangereux (RDD)		**536**		**436**	**972**
RDD		536		276	812
Rejets — RDD				*160*	*160*
Autres matières résiduelles (terre, caoutchouc, verre plat et résidus des stations mécanisées)	**14 431**	**0**	**0**	**26 424**	**40 855**
Résidus ultimes				**1 029**	**1 029**
TOTAL (tonnes)	**26 497**	**52 294**	**14 395**	**230 724**	**323 909**

Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur Résidentiel, Agglomération de Québec



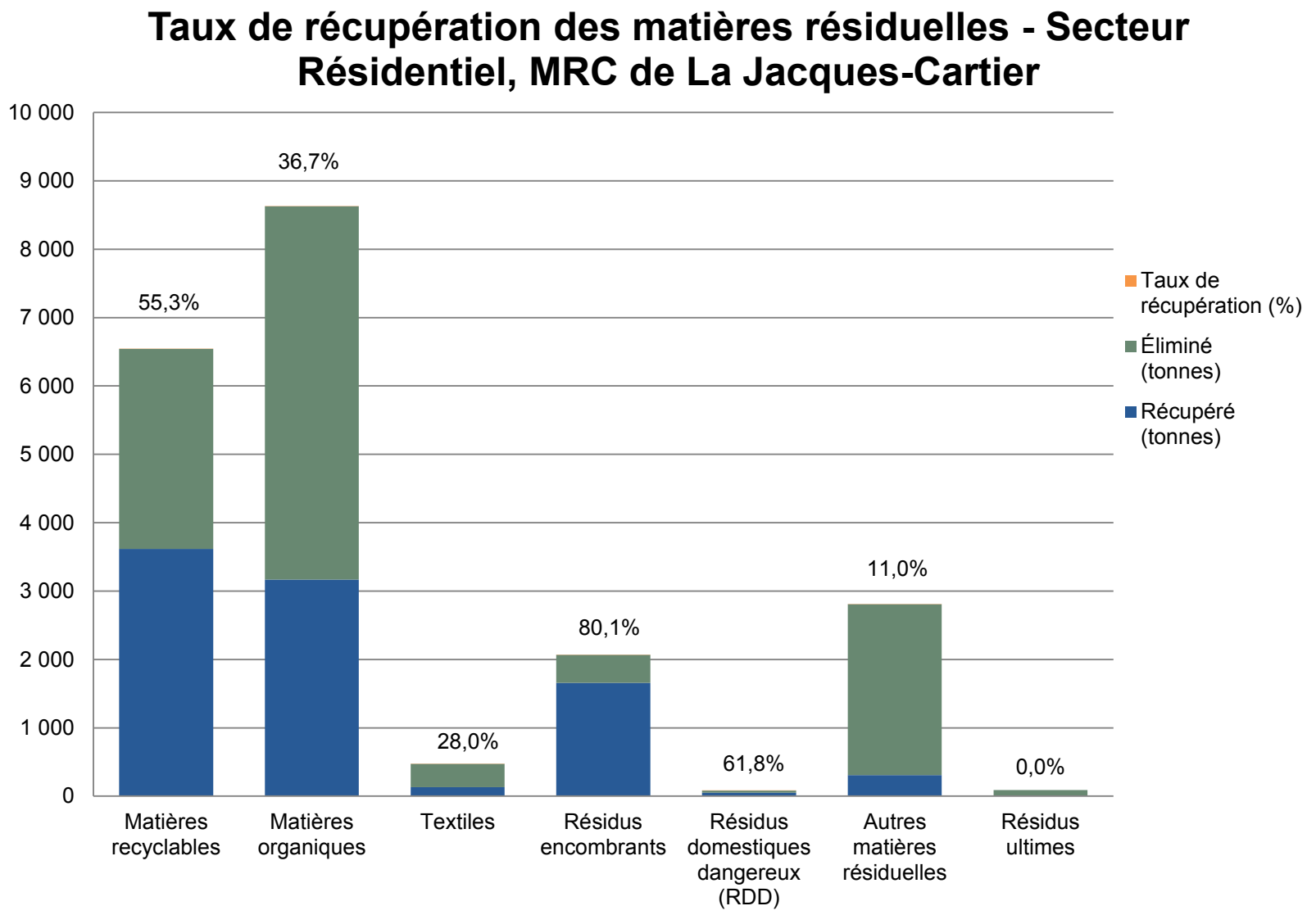
MRC de La Côte-de-Beaupré — TAUX DE RÉCUPÉRATION GLOBAL DE 42,5 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**2 240**		**2 259**	**4 499**
Papier/Carton		1 418		913	2 331
Métal		127		191	319
Plastique		242		704	947
Verre		451		243	695
Rejets — Collecte sélective				*208*	*208*
Matières organiques	**914**	**0**	**2 934**	**4 855**	**8 703**
Branches	0		0	0	0
Résidus verts	902		444	643	1 989
Résidus alimentaires	12		0	2 537	2 549
Autres résidus compostables	0		0	1 648	1 648
Rejets — Matières organiques				27	*27*
Boues municipales			2 490	0	2 490
Textiles	**89**			**269**	**358**
Résidus encombrants		**623**		**326**	**949**
Métalliques		594		61	655
Non-Métalliques		29		0	29
Rejets — Résidus encombrants				*265*	*265*
Résidus domestiques dangereux (RDD)	**0**	**319**	**0**	**67**	**386**
RDD		319		19	338
Rejets — RDD				*48*	*48*
Autres matières résiduelles (terre, caoutchouc, verre plat et résidus des stations mécanisées)	**0**	**0**	**111**	**1 928**	**2 038**
Résidus ultimes				**71**	**71**
TOTAL (tonnes)	**1 003**	**3 182**	**3 045**	**9 776**	**17 005**


Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur Résidentiel, MRC de La Côte-de-Beaupré
10 000
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
49,8%
44,2%
24,8%
65,7%
82,6%
5,4%
0,0%
Matières recyclables
Matières organiques
Textiles
Résidus encombrants
Résidus domestiques dangereux (RDD)
Autres matières résiduelles
Résidus ultimes
Taux de récupération (%)
Éliminé (tonnes)
Récupéré (tonnes)

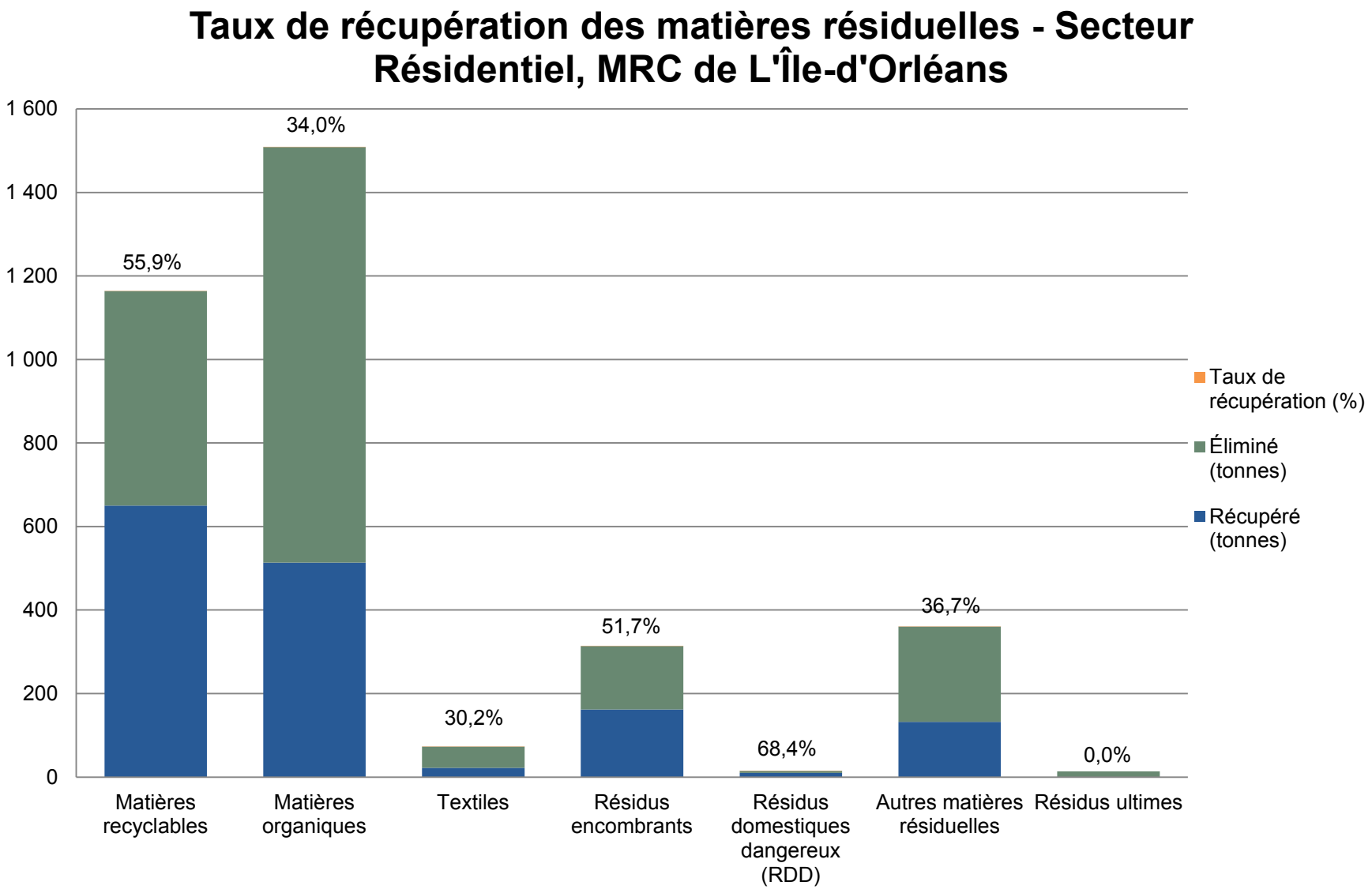
MRC de La Jacques-Cartier — TAUX DE RÉCUPÉRATION GLOBAL DE 43,2 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**3 618**		**2 925**	**6 544**
Papier/Carton		2 304		1 151	3 456
Métal		201		241	442
Plastique		391		888	1 279
Verre		722		307	1 029
Rejets — Collecte sélective				*338*	*338*
Matières organiques	**475**	**0**	**2 695**	**5 459**	**8 628**
Branches	0		0	0	0
Résidus verts	425		1 508	623	2 556
Résidus alimentaires	50		329	2 779	3 158
Autres résidus compostables	0		96	1 947	2 043
Rejets — Matières organiques				110	*110*
Boues municipales			762	0	762
Textiles	**132**			**340**	**472**
Résidus encombrants		**1 657**		**410**	**2 067**
Métalliques		878		77	955
Non-Métalliques		779		0	779
Rejets — Résidus encombrants				*334*	*334*
Résidus domestiques dangereux (RDD)	**0**	**52**	**0**	**32**	**83**
RDD		52		24	76
Rejets — RDD				*8*	*8*
Autres matières résiduelles (terre, caoutchouc, verre plat, etc.)		**0**	**309**	**2 498**	**2 807**
Résidus ultimes				**90**	**90**
TOTAL (tonnes)	**607**	**5 326**	**3 004**	**11 754**	**20 691**


Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur Résidentiel, MRC de La Jacques-Cartier
10 000
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
55,3%
36,7%
28,0%
80,1%
61,8%
11,0%
0,0%
Matières recyclables
Matières organiques
Textiles
Résidus encombrants
Résidus domestiques dangereux (RDD)
Autres matières résiduelles
Résidus ultimes
Taux de récupération (%)
Éliminé (tonnes)
Récupéré (tonnes)

MRC de L'Île-d'Orléans — TAUX DE RÉCUPÉRATION GLOBAL DE 43,2 %

Types de matières résiduelles	Réduction à a source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**650**		**514**	**1 164**
Papier/Carton		478		172	650
Métal		28		36	64
Plastique		36		133	169
Verre		108		46	154
Rejets — Collecte sélective				*126*	*126*
Matières organiques	**229**	**0**	**284**	**996**	**1 509**
Branches	0		0	0	0
Résidus verts	193		284	13	490
Résidus alimentaires	36		0	573	609
Autres matières compostables	0		0	394	394
Rejets — Matières organiques				16	*16*
Boues municipales			0	0	0
Textiles	**22**			**51**	**73**
Résidus encombrants		**162**		**151**	**313**
Métalliques		146		11	157
Non-Métalliques		16		0	16
Rejets — Résidus encombrants				*140*	*140*
Résidus domestiques dangereux (RDD)	**0**	**10**	**0**	**5**	**15**
RDD		10		4	14
Rejets — RDD				*1*	*1*
Autres matières résiduelles (terre, caoutchouc, verre plat, etc.)	**0**	**0**	**132**	**228**	**360**
Résidus ultimes				**13**	**13**
TOTAL (tonnes)	**251**	**822**	**416**	**1 958**	**3 448**

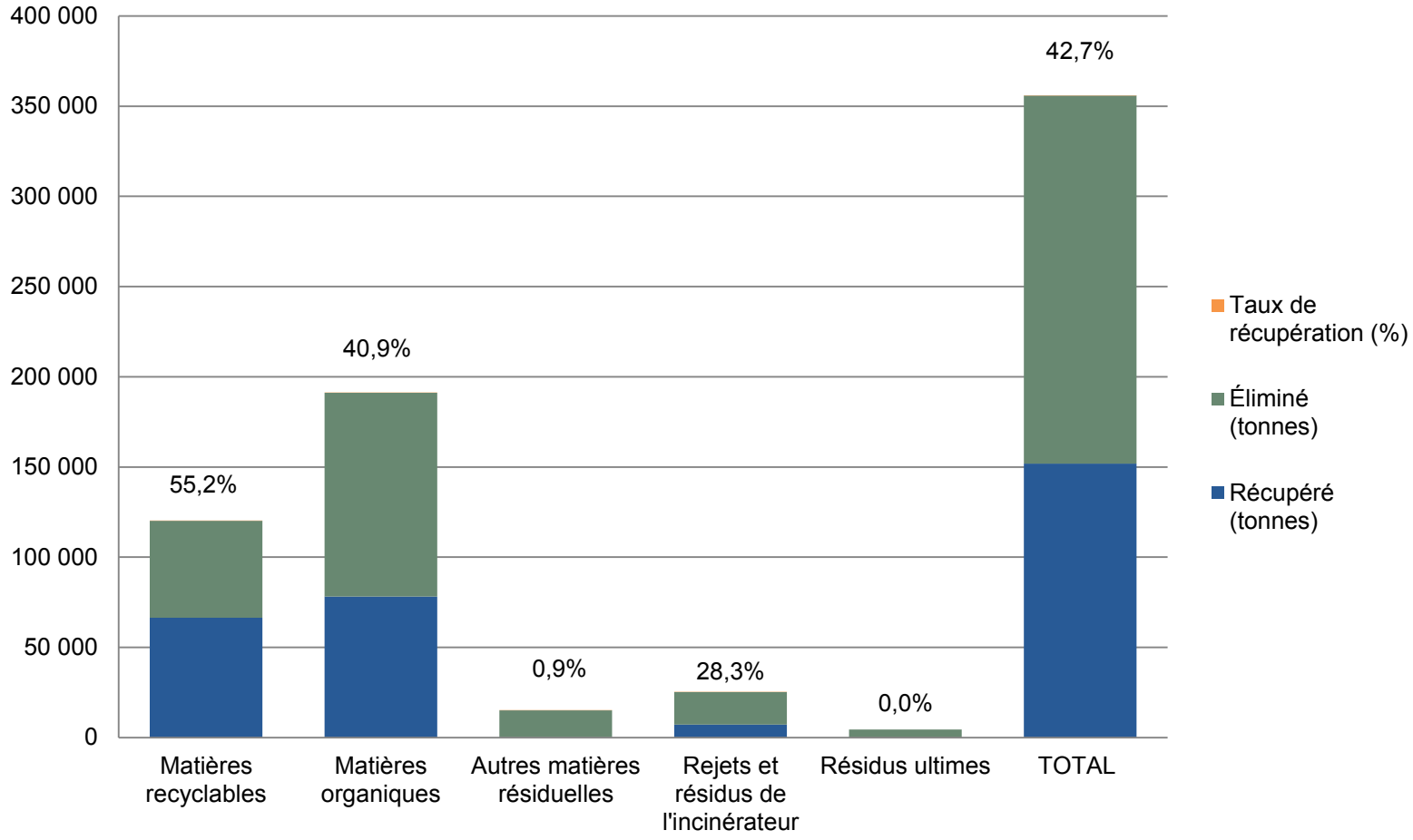

Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur Résidentiel, MRC de L'Île-d'Orléans
1 600
1 400
1 200
1 000
800
600
400
200
0
55,9%
34,0%
30,2%
51,7%
68,4%
36,7%
0,0%
Matières recyclables
Matières organiques
Textiles
Résidus encombrants
Résidus domestiques dangereux (RDD)
Autres matières résiduelles
Résidus ultimes
Taux de récupération (%)
Éliminé (tonnes)
Récupéré (tonnes)

ANNEXE V.3 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR ICI

Agglomération de Québec — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 42,7 % (avec les boues industrielles)

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques) ajusté	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination ajustée	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables		**66 407**		**65 202**	**131 609**
Papier/Carton		47 507		29 907	77 415
Métal		6 918		4 031	10 948
Plastique		3 476		14 181	17 657
Verre		8 506		5 696	14 202
Rejets — Collecte sélective				*11 387*	*11 387*
Matières organiques			**78 160**	**113 000**	**191 160**
Résidus verts			0	4 611	4 611
Résidus alimentaires			41 336	33 409	74 746
Autres résidus organiques			0	6 663	6 663
Rejets — Matières organiques				*66*	*66*
Boues industrielles			36 824	68 250	105 074
Autres matières résiduelles	**0**	**136**	**0**	**14 904**	**15 040**
Résidus de l'incinérateur	**0**	**0**	**7 129**	**6 575**	**13 704**
Résidus ultimes				**4 408**	**4 408**
TOTAL (tonnes)	**0**	**66 543**	**85 289**	**204 089**	**355 921**

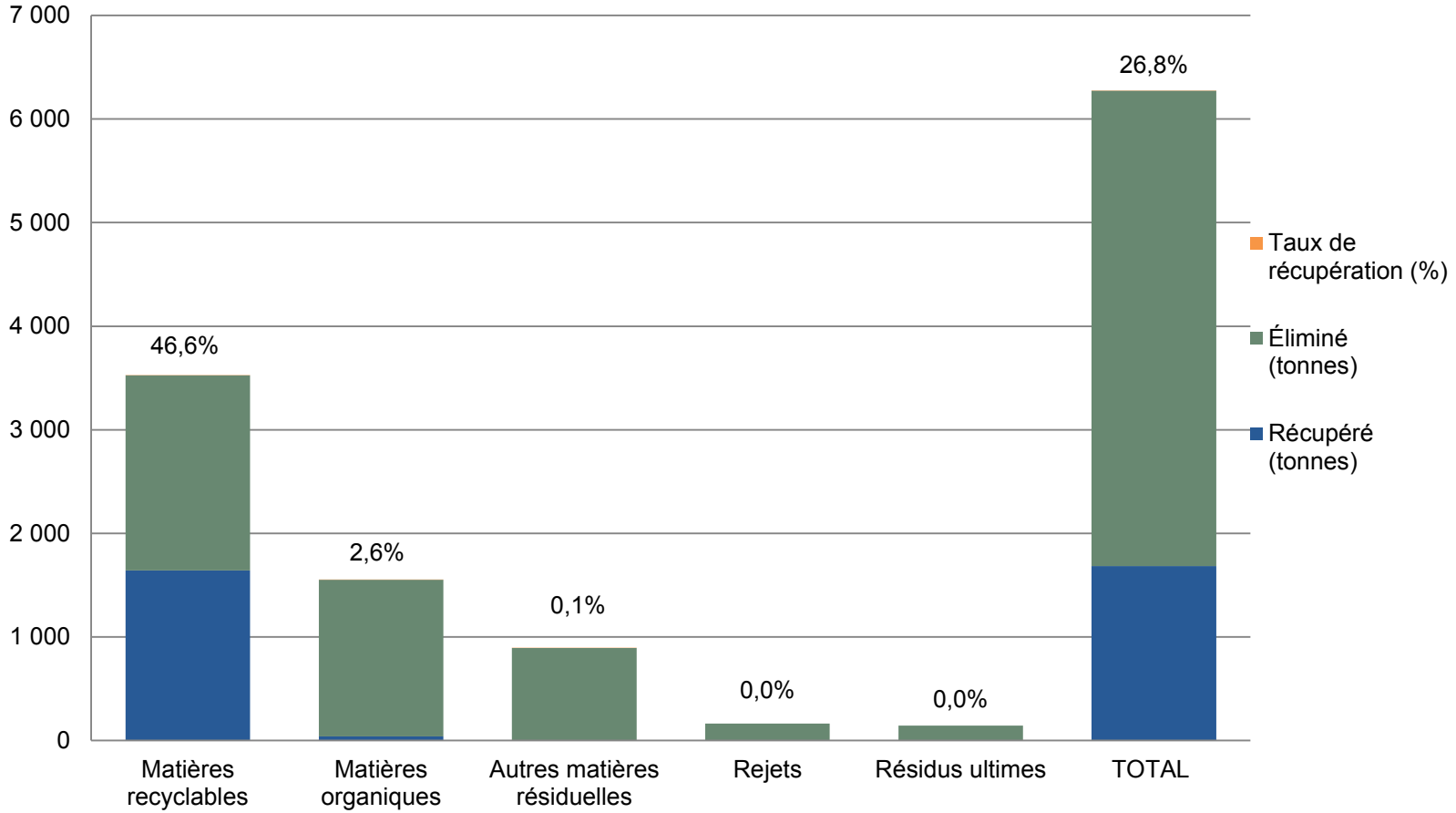
Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur ICI, Agglomération de Québec



MRC de La Côte-de-Beaupré — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 26,8 %

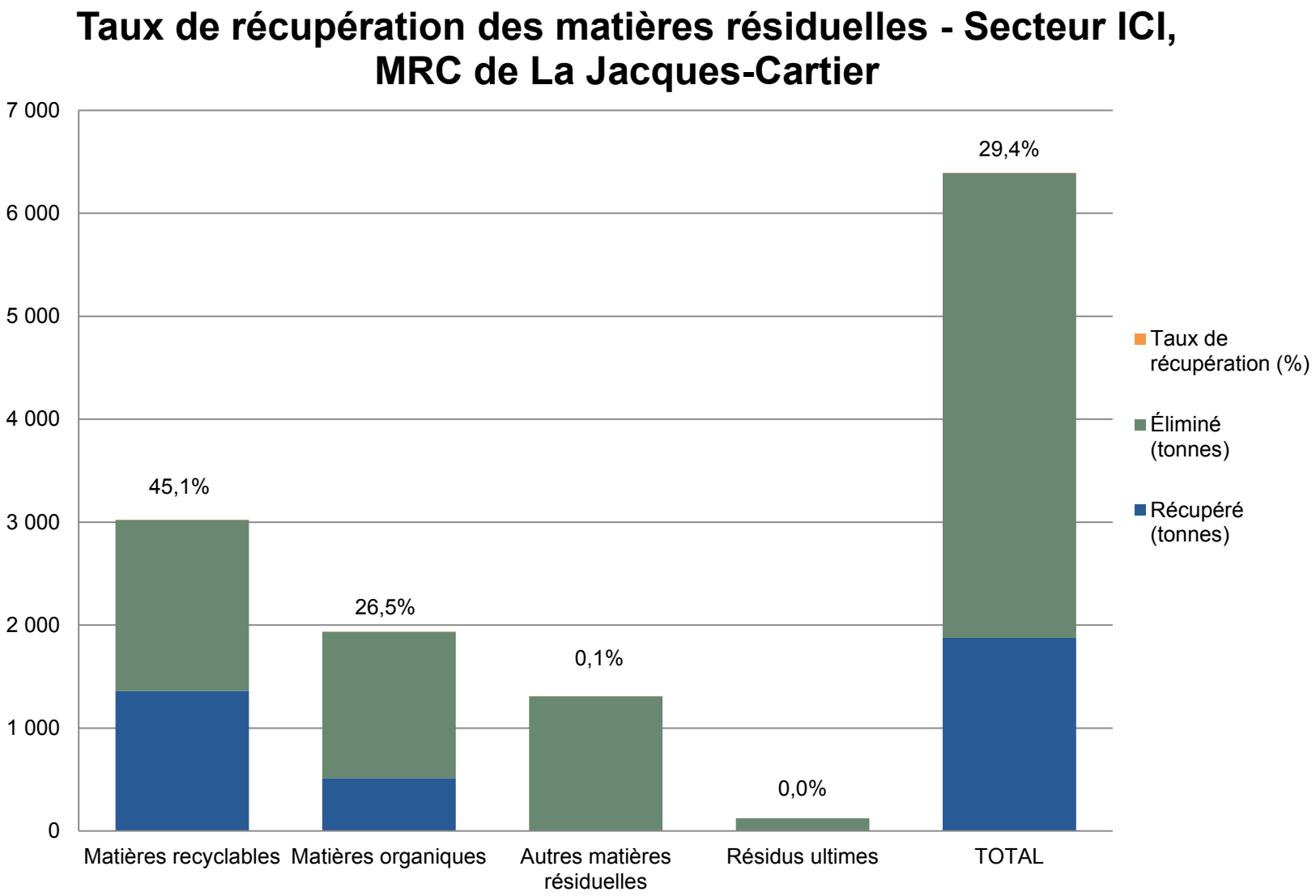
Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**1 642**	**0**	**2 046**	**3 688**
Papier/Carton		1 358		1 039	2 397
Métal		104		138	242
Plastique		109		505	614
Verre		71		201	272
Rejets — Collecte sélective				*162*	*162*
Matières organiques	**0**	**0**	**41**	**1 510**	**1 551**
Résidus verts			0	160	160
Résidus alimentaires			41	1 119	1 160
Autres résidus organiques			0	231	231
Rejets — Matières organiques				*0*	*0*
Autres matières résiduelles	**0**	**0,7**	**0**	**893**	**894**
Résidus ultimes				**142**	**142**
TOTAL (tonnes)	**0**	**1 642**	**41**	**4 592**	**6 274**

Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur ICI, MRC de La Côte-de-Beaupré



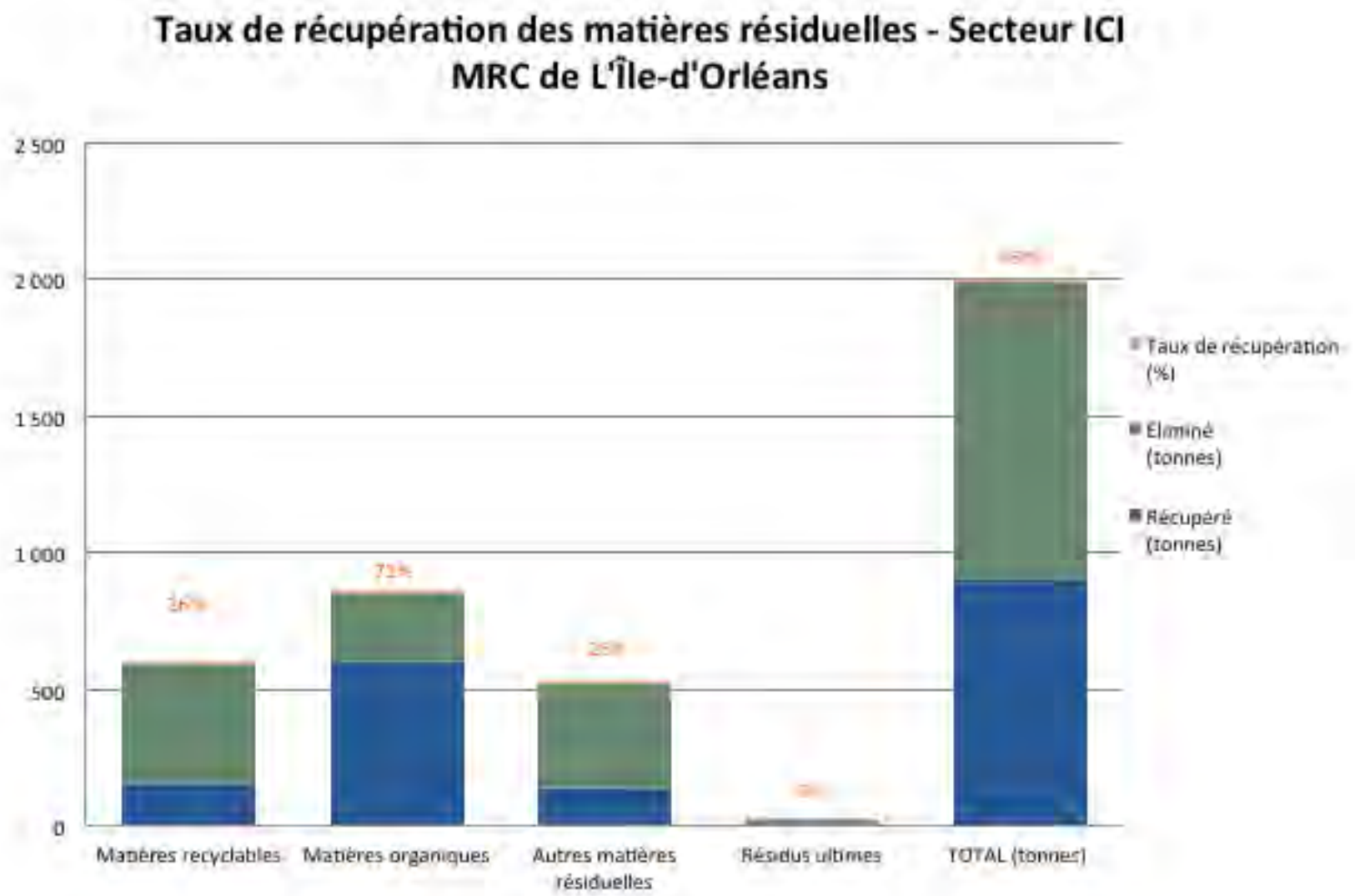
MRC de La Jacques-Cartier — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 29,4 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables	**0**	**1 363**	**0**	**1 660**	**3 023**
Papier/Carton		1 147		831	1 979
Métal		73		108	182
Plastique		80		391	470
Verre		63		195	257
Rejets — Collecte sélective				*135*	*135*
Matières organiques	**0**	**0**	**514**	**1 422**	**1 935**
Résidus verts			0	142	142
Résidus alimentaires			514	1 074	1 587
Autres résidus organiques			0	205	205
Rejets — Matières organiques				*0*	*0*
Autres matières résiduelles	**0**	**1**	**0**	**1 309**	**1 310**
Résidus ultimes				**123**	**123**
TOTAL (tonnes)	**0**	**1 364**	**514**	**4 513**	**6 391**


Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur ICI, MRC de La Jacques-Cartier
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
45,1%
26,5%
0,1%
0,0%
29,4%
Matières recyclables
Matières organiques
Autres matières résiduelles
Résidus ultimes
TOTAL
Taux de récupération (%)
Éliminé (tonnes)
Récupéré (tonnes)

MRC de L'Île-d'Orléans — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 45,1 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques) ajusté	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination ajustée	TOTAL (tonnes)
Matières recyclables		**158**		**439**	**596**
Papier/Carton		108		223	331
Métal		25		30	55
Plastique		19		132	152
Verre		5		13	19
Rejets — Collecte sélective				*40*	*40*
Matières organiques			**606**	**246**	**852**
Résidus verts			0	21	21
Résidus alimentaires			606	194	800
Autres résidus organiques			0	30	30
Rejets — Matières organiques				*0*	*0*
Autres matières résiduelles	**0**	**136**	**0**	**383**	**519**
Résidus ultimes				**27**	**27**
TOTAL (tonnes)	**0**	**294**	**606**	**1 095**	**1 995**

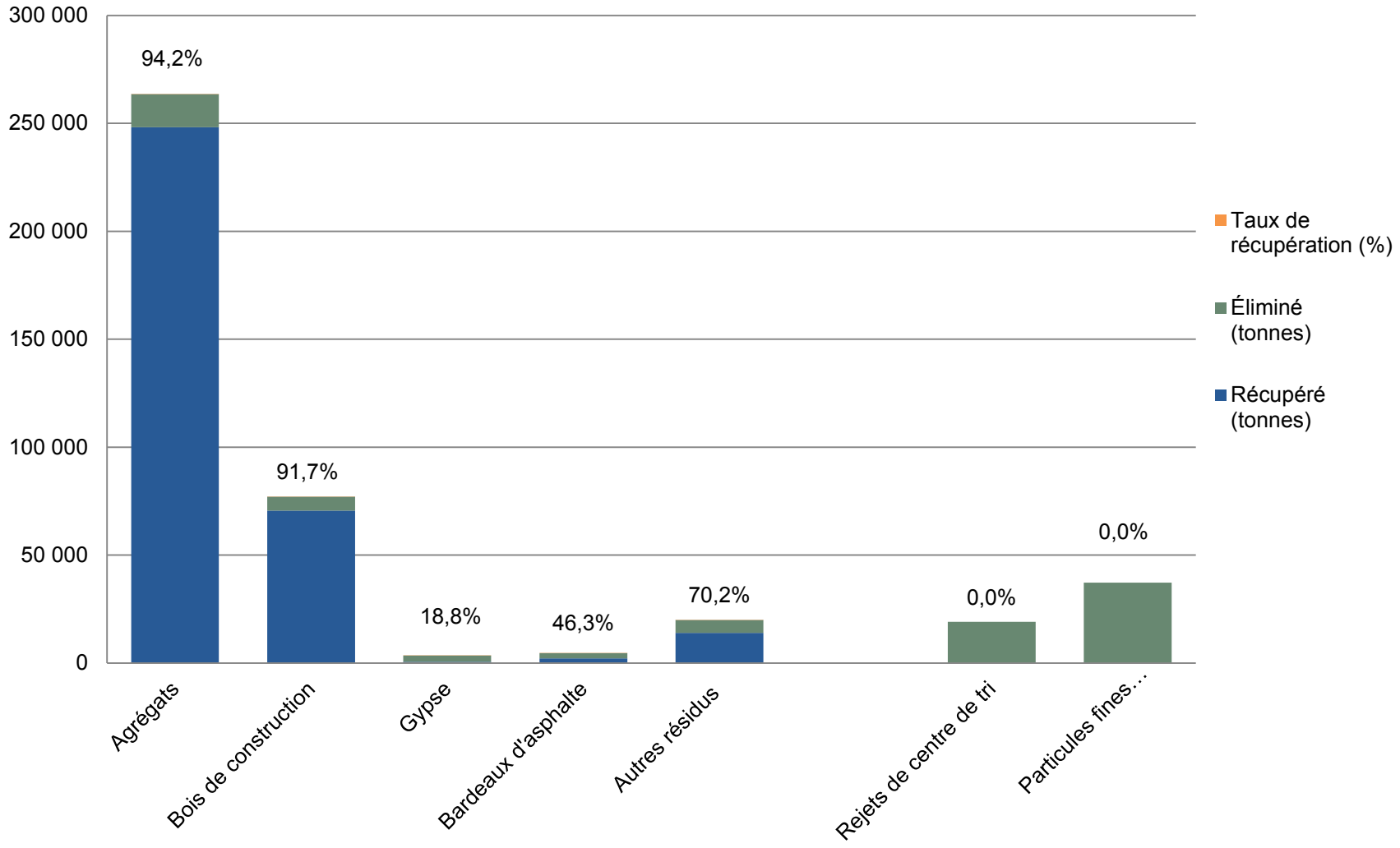

Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur ICI
MRC de L'Île-d'Orléans
2 500
2 000
1 500
1 000
500
0
Matières recyclables
Matières organiques
Autres matières résiduelles
Résidus ultimes
TOTAL (tonnes)
Taux de récupération (%)
Éliminé (tonnes)
Récupéré (tonnes)

ANNEXE V.4 : INVENTAIRE DÉTAILLÉ PAR COMPOSANTE — SECTEUR CRD

Agglomération de Québec — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 79,0 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Agrégats :					
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc.		248 240		15 323	263 563
Non-agrégats :					
Bois de construction		70 683		6 358	77 040
Gypse			656	2 839	3 495
Bardeaux d'asphalte			2 135	2 474	4 609
Autres résidus			14 006	5 956	19 962
Résidus de bois de seconde transformation industrielle	ND	ND	ND	ND	ND
Rejets de centre de tri				19 090	19 090
Particules fines (matériaux de recouvrement)				*37 300*	*37 300*
TOTAL (tonnes)	**0**	**318 922**	**16 797**	**89 339**	**425 059**

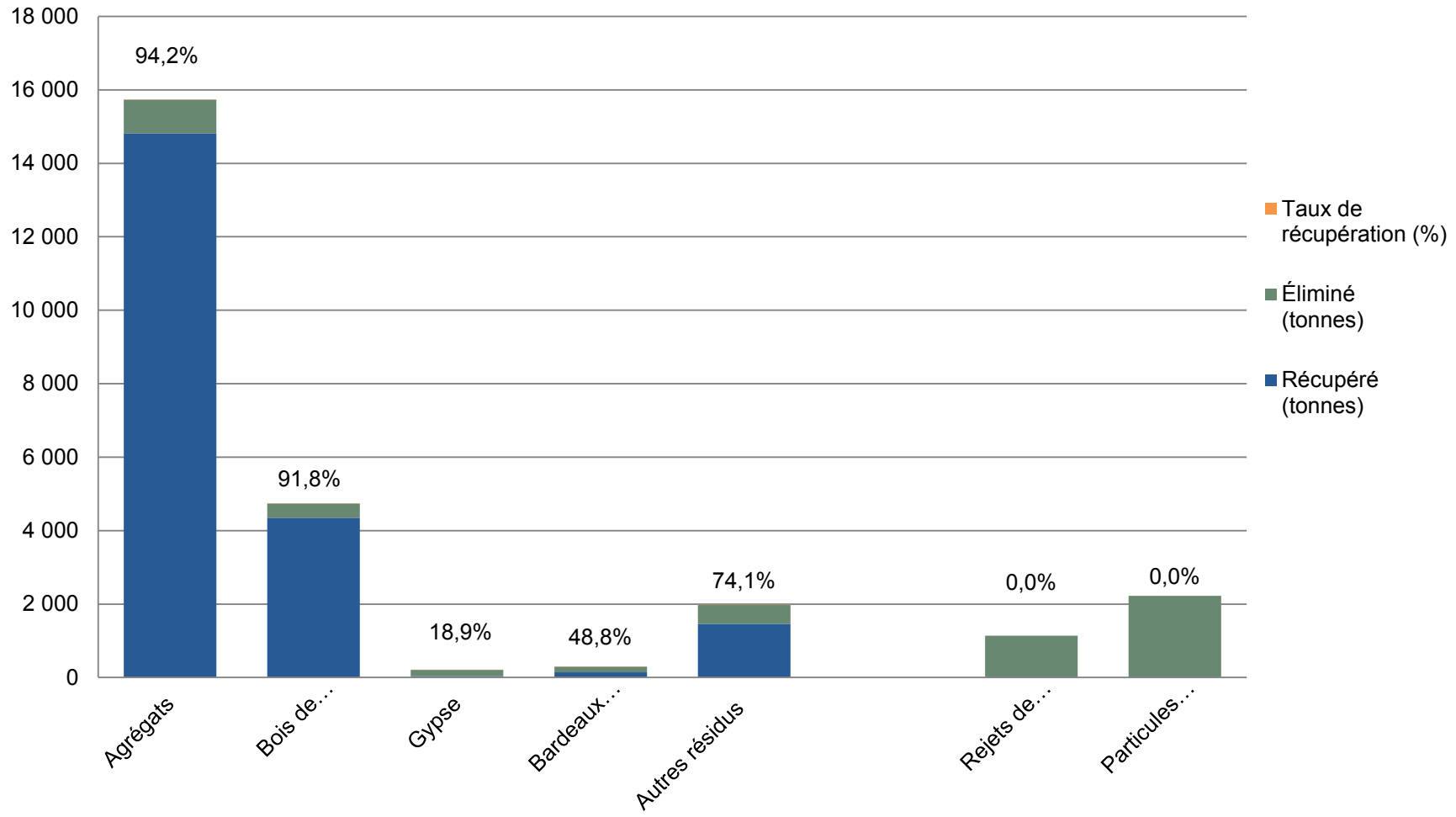
Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur CRD, Agglomération de Québec



MRC de La-Côte-de-Beaupré — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 79,1 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Agrégats :					
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc.		14 819		915	15 734
Non-agrégats :					
Bois de construction		4 352		386	4 738
Gypse			40	169	209
Bardeaux d'asphalte			145	152	297
Autres résidus			1 461	512	1 973
Résidus de bois de seconde transformation industrielle	ND	ND	ND	ND	ND
Rejets de centre de tri				1 140	1 140
Particules fines (matériaux de recouvrement)				*2 227*	*2 227*
TOTAL (tonnes)	**0**	**19 171**	**1 646**	**5 501**	**26 318**

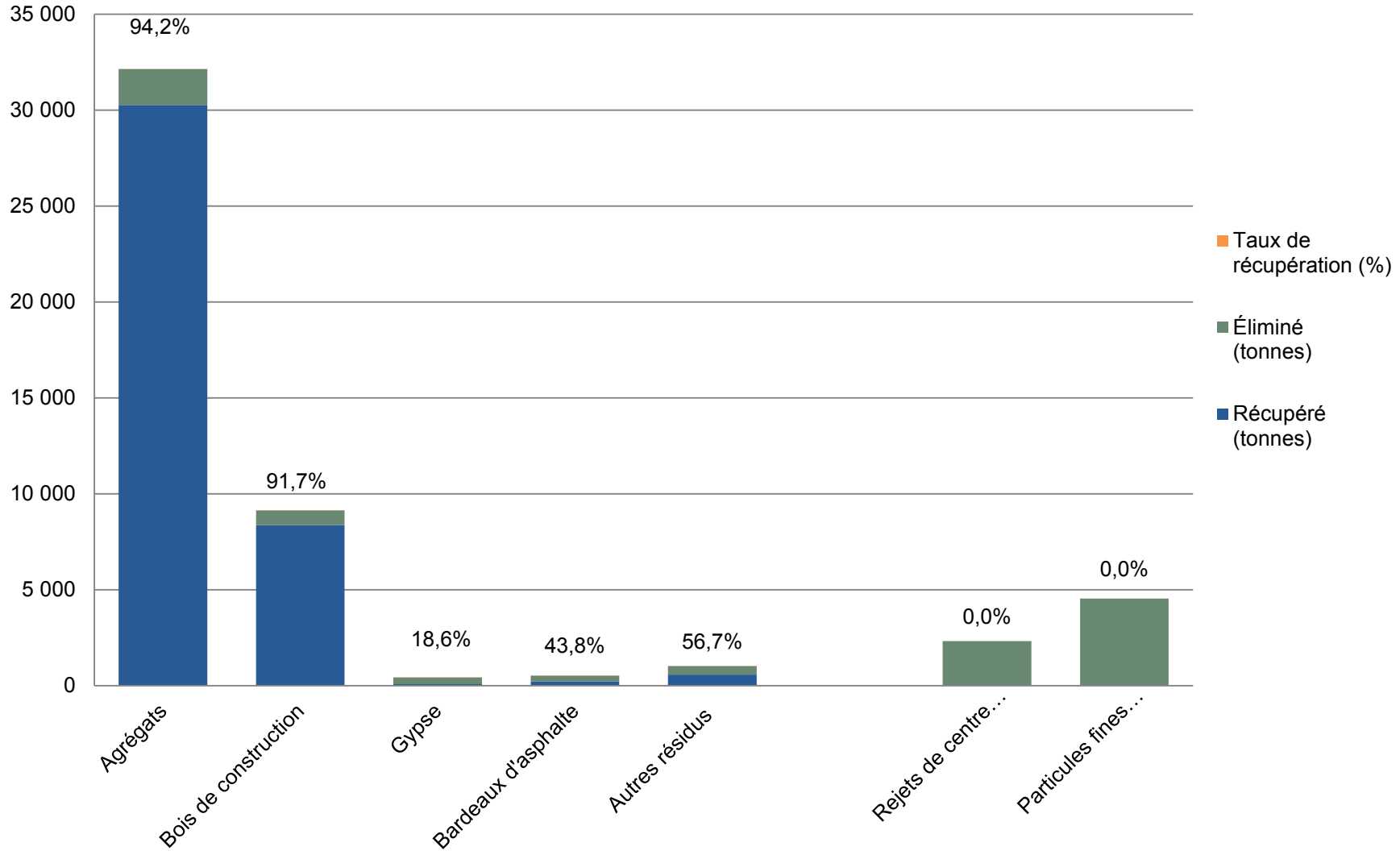
Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur CRD, MRC de La Côte-de-Beaupré



MRC de La-Jacques-Cartier — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 78,9 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Agrégats :					
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc,…		30 269		1 868	32 138
Non-agrégats :					
Bois de construction		8 381		763	9 143
Gypse			79	346	425
Bardeaux d'asphalte			229	294	523
Autres résidus			582	445	1 027
Résidus de bois de seconde transformation industrielle	ND	ND	ND	ND	ND
Rejets de centre de tri				2 328	2 328
Particules fines (matériaux de recouvrement)				*4 548*	*4 548*
TOTAL (tonnes)	**0**	**38 650**	**891**	**10 592**	**50 133**

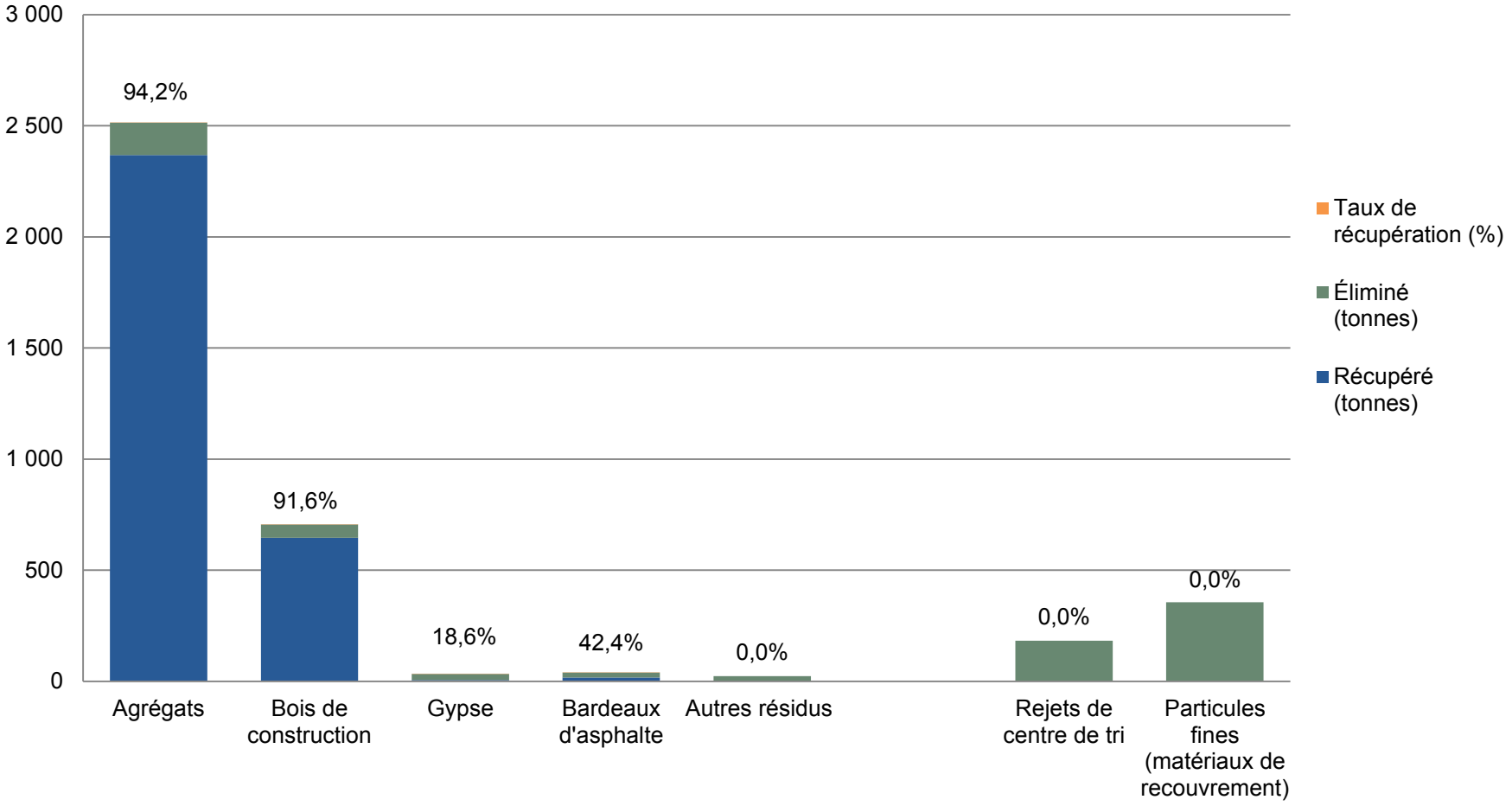
Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur CRD, MRC de La Jacques-Cartier



MRC de L'Île-d'Orléans — TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 78,8 %

Types de matières résiduelles	Réduction à la source Réemploi	Recyclage (sauf matières organiques)	Recyclage des matières organiques et valorisation	Élimination	TOTAL (tonnes)
Agrégats :					
Béton, brique, résidus de travaux routiers, etc,…		2 368		146	2 514
Non-agrégats :					
Bois de construction		646		59	705
Gypse			6	27	33
Bardeaux d'asphalte			17	23	39
Autres résidus			0	23	23
Résidus de bois de seconde transformation industrielle	ND	ND	ND	ND	ND
Rejets de centre de tri				182	182
Particules fines (matériaux de recouvrement)				*356*	*356*
TOTAL (tonnes)	**0**	**3 014**	**23**	**816**	**3 854**

Taux de récupération des matières résiduelles - Secteur CRD, MRC de L'Île-d'Orléans



ANNEXE VI
Portrait de l'élimination

TABLE DE MATIÈRES

1. PORTRAIT DE L'ÉLIMINATION 3
1.1 Analyse quantitative 3
1.2 Destination des matières résiduelles éliminées 4
1.3 Composition des matières résiduelles éliminées 7
2. SCÉNARIO D'ÉLIMINATION À 10 ANS 9
2.1 Rappel des objectifs du PMGMR 9
2.2 Détails du scénario d'élimination 9
2.3 Capacités des installations d'élimination 11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quantités de matières résiduelles éliminées sur le territoire de la CMQ en 2013, incluant les boues municipales et industrielles 3
Tableau 2 : Quantités de matières résiduelles éliminées à destination sur le territoire de la CMQ, 2013 6
Tableau 3 : Projections de l'évolution des matières de 2013-2021 10
Tableau 4 : Projections des matières éliminées en 2013 et 2021 par type de matières résiduelles 10
Tableau 5 : Données sur les capacités des installations d'élimination 11

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des quantités de matières résiduelles éliminées par secteur pour l'année 2013 ... 3
Figure 2 : Quantité moyenne éliminée par habitant par composante, pour l'année 2013 (kg/hab./an) 4
Figure 3 : Cheminement des matières résiduelles éliminées en 2013 (territoire de la CMQ) 5
Figure 4 : Infrastructures d'élimination des matières résiduelles éliminées en 2013 (hors territoire de la CMQ) 5
Figure 5 : Destination des matières résiduelles éliminées, tous secteurs confondus, 2013 7
Figure 6 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur résidentiel 8
Figure 7 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur ICI 8
Figure 8 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur CRD 9

1. PORTRAIT DE L'ÉLIMINATION

1.1 Analyse quantitative

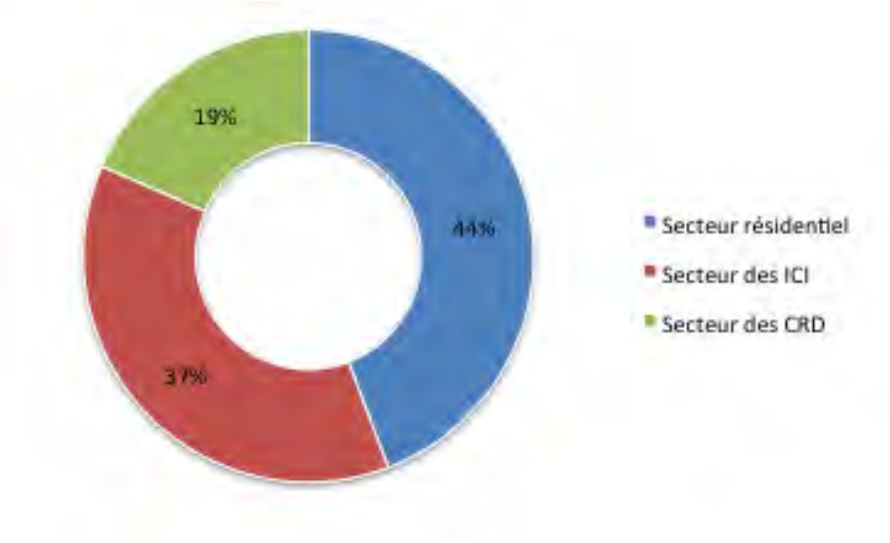
Tel que démontré dans l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées en 2013 sur le territoire de la CMQ[1], on estime que 574 749 tonnes de matières résiduelles sont éliminées. Le **tableau 1** présente le détail quantitatif du portait de l'élimination par composante. L'Agglomération de Québec génère, tous secteurs confondus, 91 % des matières résiduelles éliminées sur le territoire.

Tableau 1 : Quantités de matières résiduelles éliminées sur le territoire de la CMQ en 2013, incluant les boues municipales et industrielles

Composante	Secteur résidentiel (tonnes)	Secteurs ICI (tonnes)	Secteur des CRD (tonnes)	TOTAL (tonnes)	TOTAL (kg/habitant/an)
Agglomération de Québec	230 724	204 089	89 339	524 152	919
MRC de La Côte-de-Beaupré	9 776	4 592	5 501	19 868	736
MRC de La Jacques-Cartier	11 754	4 513	10 592	26 859	673
MRC de l'Île-d'Orléans	1 958	1 095	816	3 869	582
Total — CMQ	**254 212**	**214 288**	**106 249**	**574 749**	**893**

La **figure 1** présente la répartition des matières résiduelles éliminées par secteur. Avec 44 % des quantités éliminées, le secteur résidentiel représente la provenance de la majorité des quantités éliminées.

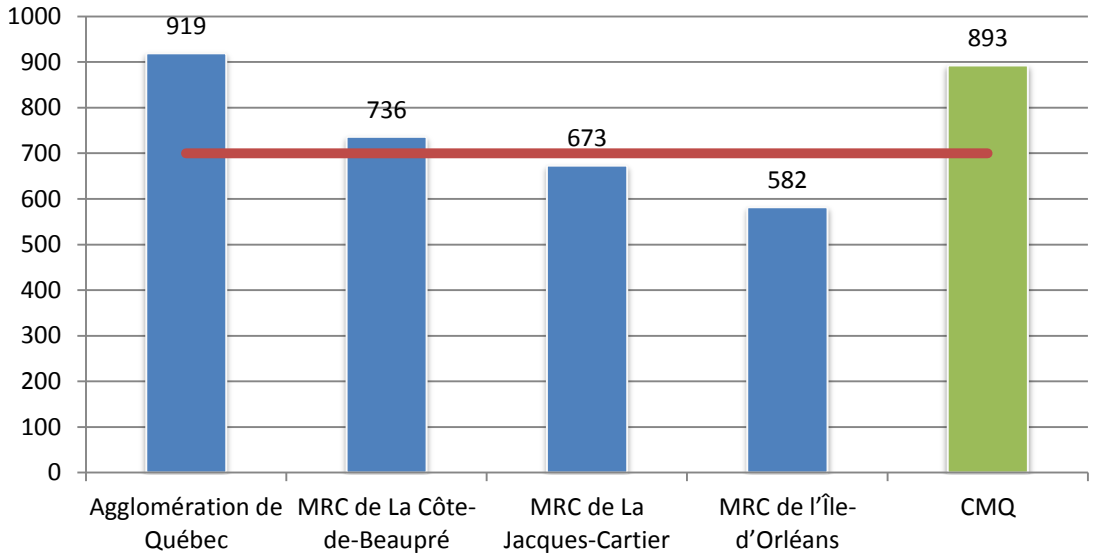
Figure 1 : Répartition des quantités de matières résiduelles éliminées par secteur pour l'année 2013



[1] Se référer à l'annexe V « Inventaire des quantités de matières résiduelles » du présent PMGMR.

La **figure 2** illustre la performance de la CMQ et de ses composantes[2] en la comparant à l'objectif de la Politique québécoise de ramener à 700 kg par habitant par année la quantité de matières éliminées au Québec.

Figure 2 : Quantité moyenne éliminée par habitant par composante, pour l'année 2013 (kg/hab./an)



Le taux d'élimination moyen pour l'ensemble du territoire de la CMQ est de 893 kg/hab pour l'année 2013.

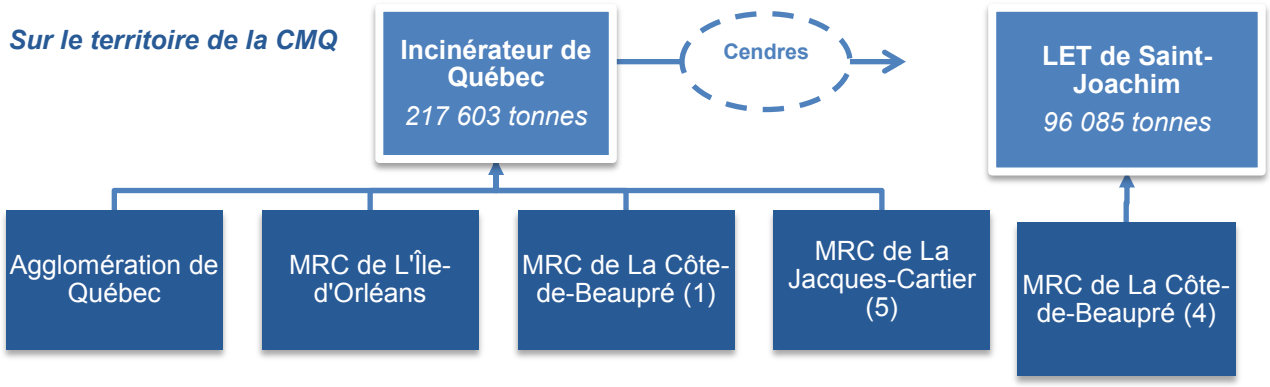
1.2 Destination des matières résiduelles éliminées

Deux infrastructures de gestion des matières résiduelles sont présentes sur le territoire de la CMQ, tel que précisé à l'Annexe II du présent PMGMR, soit : l'incinérateur de la Ville de Québec (situé dans l'arrondissement de Limoilou) et le LET de Saint-Joachim, également propriété de la Ville de Québec.

La **figure 3** illustre le cheminement des matières résiduelles éliminées en 2013.

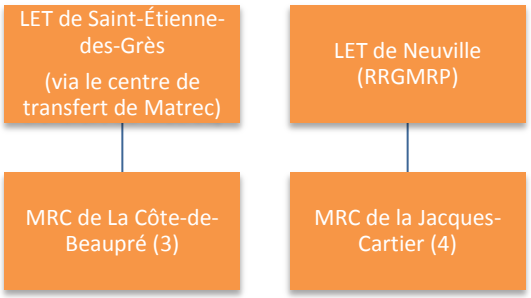
[2] Aucune vidange d'étangs aérés n'a été réalisé sur le territoire de la CMQ en 2013, année de référence de l'inventaire. Ainsi, le taux d'élimination de la MRC de l'Île d'Orléans ne comprend aucune boue, qui habituellement, sont incinérées.

Figure 3 : Cheminement des matières résiduelles éliminées en 2013 (territoire de la CMQ)



Une partie de la MRC de La Côte-de-Beaupré[3] élimine ses matières résiduelles au LET de Saint-Étienne-des-Grès, via le centre de transbordement de Matrec dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Une partie de la MRC de La Jacques-Cartier est membre de la Régie intermunicipale de Portneuf[4] et élimine ses matières résiduelles au LET de Neuville.

Figure 4 : Infrastructures d'élimination des matières résiduelles éliminées en 2013 (hors territoire de la CMQ)



Précisons que les matières résiduelles éliminées à l'extérieur de territoire de la CMQ représentent 14 % (plus de 70 000 tonnes) de la totalité des matières résiduelles éliminées[5].

Plus de 20 % des quantités éliminées sur le territoire sont gérées directement par les entreprises qui les génèrent. Elles peuvent être entreposées temporairement sur le lieu de leur production. C'est le cas notamment des particules fines provenant des centres de tri de débris de CRD et des boues de papetières.

[3] 3 municipalités : Boischatel, Château-Richier, L'Ange-Gardien

[4] 4 municipalités : Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon

[5] Le LET de Gesterra à Saint-Rosaire n'a pas été intégré dans l'analyse du portrait de l'élimination. Cette infrastructure reçoit des quantités minimes provenant de la CMQ notamment les rejets du traitement des matières recyclables de certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier (membres de la RRGMRP).

Le **tableau 2** présente la répartition des quantités des matières résiduelles éliminées à destination pour chaque infrastructure[6].

Tableau 2 : Quantités de matières résiduelles éliminées à destination sur le territoire de la CMQ, 2013

Générateur	Quantité éliminée (tonnes par an)	Incinérateur de Québec	LET Neuville	LET Saint-Joachim	LET Saint-Étienne-des-Grès	Gestion privée
Résidentiel	122 610	106 902	6 917	2 523	6 268	-
Secteur ICI	105 030	95 688	802	7 826	714	-
Boues industrielles	68 250	-	-	-	-	68 250
Boues municipales [1]	15 013	15 013	-	-	-	-
Débris de CRD	61 818	-	9 273	6 182	46 363	-
Particules fines	44 431	-	-	-	-	44 431
Cendres [2]	79 554			79 554		
TOTAL - CMQ	**496 706**	**217 603**	**16 992**	**96 085**	**53 345**	**112 681**
Proportion (%)	**100 %**	**44 %**	**3 %**	**19 %**	**11 %**	**23 %**

Note [1] : *Dans l'inventaire, les boues municipales sont exprimées en tonnes humides et calculées à une siccité de 25 %[7]. Dans la réalité, les boues municipales des stations mécanisées de Québec subissent plusieurs traitements avant l'incinération pour réduire leur volume. En effet, elles sont préalablement séchées à près de 98 % de siccité (environ 21 000 tonnes de matière sèche en entrée de l'incinérateur).*

Cet ajustement explique l'écart entre le résultat de l'inventaire des quantités de matières résiduelles éliminées (574 749 tonnes) et la quantité éliminée à destination de 496 706 tonnes indiquée dans le tableau.

Note [2] : *Les quantités de cendres et de mâchefers ont été soustraites aux quantités reçues à l'incinérateur. Après ce type de traitement, les matières résiduelles sont transformées en résidus (équivalent à environ 30 % du poids initial) :*

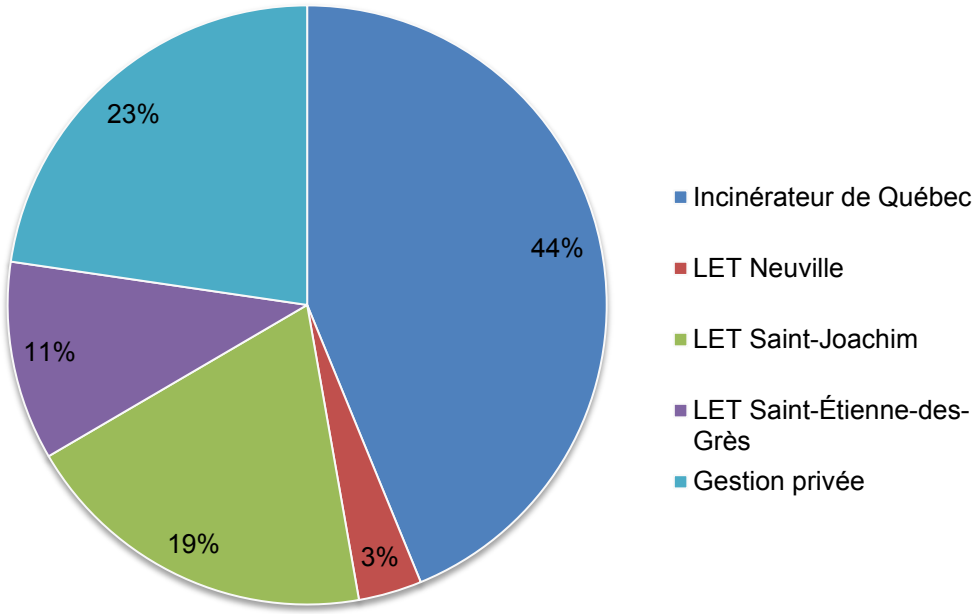
- *Environ 80 000 tonnes de cendres d'incinération sont éliminées au LET de Saint-Joachim.*
- *Près de 14 000 tonnes de mâchefers sont également produites dont une partie est recyclée, et une seconde valorisée comme matériel de recouvrement (considéré comme éliminée dans ce PMGMR).*

[6] Il y a certains écarts entre les données des quantités à destination et l'inventaire, du aux hypothèses retenues sur la siccité des boues municipales et sur les quantités de résidus de l'incinérateur (cendres et mâchefers).

[7] Conformément à une décision du comité technique, afin de se conformer aux directives du MDDELCC d'unifier les siccités des boues dans l'inventaire.

La **figure 5** illustre la destination des matières résiduelles selon les infrastructures d'élimination utilisées sur le territoire de la CMQ. L'incinérateur de Québec traite la majorité des matières résiduelles éliminées, avec une proportion de 44 %.

Figure 5 : Destination des matières résiduelles éliminées, tous secteurs confondus, 2013



1.3 Composition des matières résiduelles éliminées

La composition des matières résiduelles éliminées sur le territoire de la CMQ est présentée dans les figures ci-après, et ce, pour les secteurs résidentiels, ICI et CRD.

Pour le secteur résidentiel, les matières organiques représentent plus de 64 % des matières résiduelles éliminées pour l'année de référence, notamment en raison des quantités attribuables à l'incinération des boues municipales, qui représentent 53 % de ces matières organiques.

La **figure 6** présente la composition des matières résiduelles éliminées provenant des secteurs ICI. On constate que les matières organiques représentent 54 % des matières résiduelles éliminées, dont 32 % sont attribuables aux boues industrielles éliminées par la papetière.

La **figure 7** représente la composition des débris de CRD qui sont éliminés. Une partie des rejets des centres de tri est composée des particules fines qui peuvent servir de matériaux de recouvrement pour les lieux d'enfouissement technique.

Figure 6 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur résidentiel

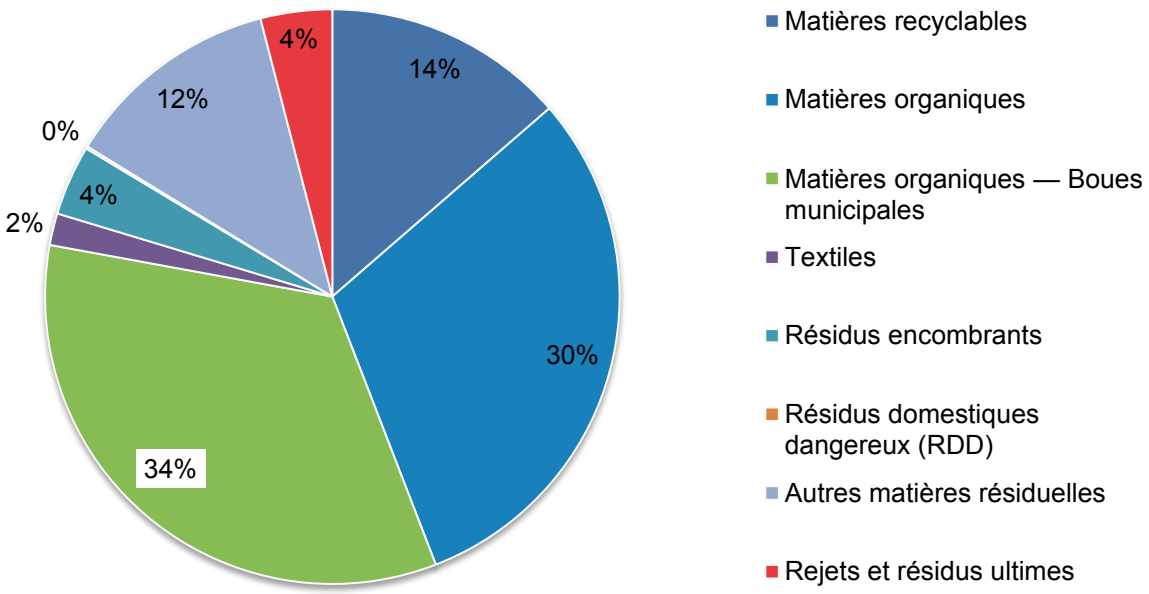


Figure 7 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur ICI

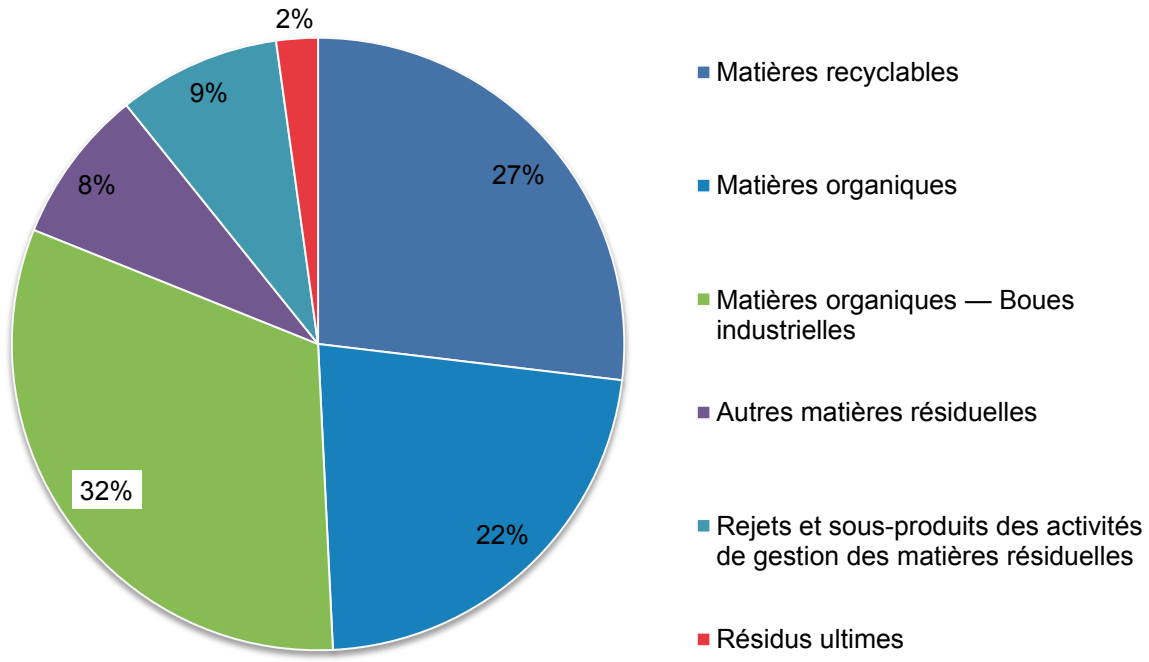
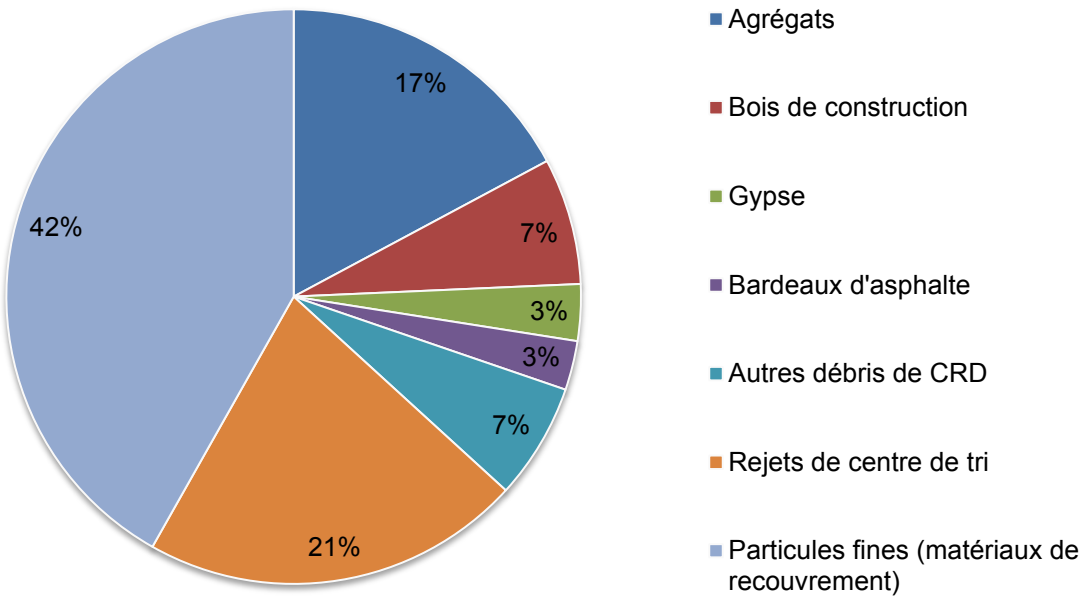


Figure 8 : Catégories de matières résiduelles éliminées en 2013 — Secteur CRD



2. SCÉNARIO D'ÉLIMINATION À 10 ANS

L'objectif fondamental de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son *Plan d'action 2011 – 2015* est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.

Il est prévu également de bannir de l'élimination le papier et le carton, le bois ainsi que la matière organique putrescible. Le MDDELCC élabore présentement une stratégie de mise en œuvre des bannissements, qui comprendra, entre autres choses, diverses mesures visant à amener l'ensemble des générateurs concernés à réduire, trier et acheminer les matières résiduelles bannies vers des filières de mise en valeur et, ainsi, de les détourner de l'élimination.

Afin de participer à l'atteinte de la cible de 700 kg/habitant/an pour l'élimination, incluant les secteurs ICI, CRD et les boues, il est essentiel d'estimer les besoins futurs en capacité d'élimination pour les matières résiduelles. Pour la période de 2013 à 2021, les besoins d'élimination ont été estimés et comparés aux capacités des infrastructures autorisées et projetées.

2.1 Rappel des objectifs du PMGMR

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre du processus de révision du PMGMR de la CMQ a permis de définir des objectifs spécifiques, notamment de réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées. La cible globale de réduction à l'élimination est de 37 %.

2.2 Détails du scénario d'élimination

La croissance économique et démographique sur le territoire de la CMQ ainsi que les programmes de récupération mis en place auront une influence sur les quantités de matières résiduelles éliminées et

récupérées. La projection du scénario de l'élimination pour les dix prochaines années est basée sur l'implantation d'infrastructures municipales de traitement des matières organiques et sur les hypothèses de croissance suivantes :

- Un taux d'inflation de 1,7 % par année;
- Une croissance de la population entre 2013 et 2021 de 9,0 %.

Le **tableau 3** présente les quantités projetées en fonction de l'atteinte ou non des cibles de récupération en 2021.

Tableau 3 : Projections de l'évolution des matières de 2013-2021

Quantité de matières résiduelles (tonnes)	2013	Projection 2021	
		statu quo	avec cibles
Générées	1 241 603	1 401 530	1 401 530
Mises en valeur	666 854	745 411	978 867
Éliminées	574 749	656 120	422 663
Rejets et résidus ultimes	*56 039*	*67 751*	*67 751*
Taux de récupération	54 %	53 %	70 %

On estime qu'environ 1 401 530 tonnes de matières résiduelles seront générées à l'échéance de 2021. Si aucun nouveau programme de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles n'est implanté, les quantités éliminées augmenteront à plus de 656 120 tonnes (statu quo). Par contre, si toutes les mesures prévues au PMGMR sont mises en œuvre et que les objectifs fixés sont atteints, les quantités mises en valeur augmenteront à plus de 978 867 tonnes. Par conséquent, à échéance, les quantités des matières résiduelles éliminées devraient être réduites à 422 663 tonnes.

Le **tableau 4** présente un scénario où il y aurait environ 37 % moins de matières éliminées sur le territoire de la CMQ à l'échéance de 2021. Dans ce cas, l'élimination des matières organiques serait réduite de 116 153 tonnes, celle des matières recyclables serait réduite d'environ 18 298 tonnes, celle des débris de CRD diminuerait d'environ 23 850 tonnes et celle des RDD et des autres matières résiduelles augmenteraient de 6 214 tonnes sur cette période.

Tableau 4 : Projections des matières éliminées en 2013 et 2021 par type de matières résiduelles

Matières résiduelles éliminées	Quantités éliminées (tonnes) 2013	Quantités éliminées (tonnes) Projection 2021
Matières organiques	279 449	163 296
Matières recyclables	92 268	73 970
Débris de CRD	83 510	59 660
RDD, rejets et autres matières résiduelles	119 523	125 737
Total	**574 750**	**422 663**

2.3 Capacités des installations d'élimination

Avec les résultats des projections de l'évolution de l'élimination d'ici 2021, il est important de vérifier si la capacité des installations vers lesquelles sont aujourd'hui dirigées les matières résiduelles sera suffisante.

Le **tableau 5** présente certaines données clés pour illustrer la capacité restante des lieux d'élimination recevant les matières résiduelles du territoire de la CMQ.

Tableau 5 : Données sur les capacités des installations d'élimination[8]

Infrastructures d'élimination	Capacité restante maximale (m^3)	Durée de vie utile /Date de fermeture[9]	Provenance des matières résiduelles (CMQ)	Matières résiduelles éliminées de la CMQ (tonnes)
				Projection 2021
Incinérateur	Non applicable		Territoire de la CMQ seulement	185 972
LET de Saint-Joachim	Non disponible	Durée de vie estimée de plus de 50 ans		80 306
LET de Neuville[10]	2 642 300	Durée de vie estimée de 39 ans (à partir de 2010)	Municipalités MRC de La Jacques-Cartier (membres de la RRGMRP)	12 680
LET de Saint-Étienne-des-Grès	3 500 700	Devrait excéder 2024[11]	Municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré	46 493
			TOTAL - CMQ	**422 663[12]**

Il est assumé que les matières résiduelles sont dirigées vers les mêmes installations d'élimination, et ce, dans les mêmes proportions qu'en 2013.

Les deux infrastructures qui reçoivent uniquement des matières résiduelles du territoire de la CMQ, soit l'incinérateur de Québec et le LET de Saint-Joachim, seront en mesure de recevoir et d'éliminer les matières résiduelles prévues d'ici 2021.

Incinérateur

La Ville de Québec a réalisé des optimisations importantes pour le fonctionnement de l'incinérateur. Cette installation, qui reçoit près de 44 % des matières résiduelles éliminées de la CMQ, est limitée en termes de capacité de traitement à 312 000 tonnes par année. Si les objectifs de réduction de l'élimination sont atteints, il sera donc possible d'utiliser moins de fours (l'incinérateur compte quatre fours). Ainsi, advenant l'arrêt d'un four en fonction (pour travaux ou par bris technique, par exemple), il

[8] Les lieux d'élimination de débris de construction, de rénovation et de démolition (LEDCD) en gestion privée ne sont pas inclus dans l'analyse de la capacité des installations.
[9] Source : Régie de Portneuf, juillet 2015

[10] Le LET de Neuville ne peut légalement recevoir plus de 35 000 tonnes de matières provenant de l'extérieur de la MRC de Portneuf.
[11] Source : Régie de la Mauricie, juillet 2015

[12] 325 451 tonnes sont acheminées vers ces installations, toutefois, plus de 97 000 tonnes seront encore gérées sur place ou par une entreprise privée (comme c'est le cas en 2013 avec les particules fines et les boues industrielles).

sera à ce moment possible d'utiliser un autre four, au lieu d'acheminer les matières résiduelles vers le LET de Saint-Joachim. Il faut cependant s'assurer que l'installation reste conforme aux exigences environnementales avec les meilleures pratiques en matière d'exploitation.

Lieux d'enfouissement technique

Le LET de Saint-Joachim reçoit principalement les cendres provenant de l'incinérateur. La capacité et l'aménagement des installations permettent de recevoir et d'éliminer, conformément aux normes en vigueur, les matières résiduelles provenant du territoire de la CMQ.

Les matières résiduelles enfouies provenant des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier, membres de la Régie, représenteraient environ 0,5 % de la capacité restante du LET de Neuville. Cette installation est aussi en mesure d'éliminer les matières résiduelles des municipalités de la CMQ qui l'utilise au-delà de 2021.

La quantité de matières résiduelles qui sera dirigée vers le LET de Saint-Étienne-des-Grès, représenterait environ seulement 1,3 % de la capacité résiduelle maximale du site. Quelques municipalités de la CMQ utilisent ce lieu d'élimination en fonction des contrats octroyés par celles-ci. Les quantités en cause pourraient être acceptées dans les lieux d'élimination du territoire de la CMQ sans causer de préjudice à la capacité de ces installations.

Pour les débris de CRD éliminés dirigés vers des sites opérés par des entreprises privées, il est difficile de statuer sur l'évolution des capacités des installations. Cependant, avec la présence des centres de tri de débris de CRD de grande capacité de traitement et le développement des technologies de tri, les quantités de matières enfouies pour ce secteur d'activité devraient continuer à diminuer au cours des prochaines années.

DROIT DE REGARD — Agglomération de Québec

Le règlement R.A.V.Q. 506 de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles décrète que:
Section 1 - Gestion de l'incinérateur

Article 16. Les ordures qui proviennent d'une personne autre que les Villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ou de l'extérieur du territoire de l'agglomération peuvent être apportées et éliminées à l'incinérateur moyennant le paiement de la tarification imposée au règlement de tarification applicable.

Section 2 - Gestion du lieu d'enfouissement

Article 24. Le dépôt de matières résiduelles au lieu d'enfouissement se fait moyennant le paiement de la tarification imposée au règlement de tarification applicable.

ANNEXE VII

Bilan du Plan de gestion des matières résiduelles 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU PGMR 2004 3
2. BILAN DES RÉALISATIONS DU PGMR 2004 3
3. FAITS SAILLANTS DU BILAN DU PGMR 2004 7
4. DESCRIPTION DU BILAN DES RÉALISATIONS 8
4.1 Agglomération de Québec 8
4.2 MRC de La Côte-de-Beaupré 12
4.3 MRC de L'Île-d'Orléans 17
4.4 MRC de La Jacques-Cartier 21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan du plan d'action du PGMR 2004 par composante 4

1. PRÉSENTATION DU PGMR 2004

Le premier *Plan de gestion des matières résiduelles* de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord) a été adopté en 2004. Il incluait un plan d'action décliné en 38 mesures pour un montant total estimé pour sa mise en œuvre et son suivi d'environ 52 M$[1].

Les mesures sont divisées en neuf blocs :

- Réduction à la source;
- Réemploi et mise en valeur des matières consignées, des encombrants, des matériaux secs domestiques et des textiles;
- Mise en valeur des matières recyclables
- Mise en valeur des matières putrescibles
- Récupération des résidus domestiques dangereux
- Mise en valeur des résidus de construction, rénovation et démolition
- Élimination des matières résiduelles non valorisées
- Mise en valeur des boues
- Programme d'information, de sensibilisation et d'éducation

2. BILAN DES RÉALISATIONS DU PGMR 2004

Le dernier bilan des réalisations du PGMR de 2004 a été effectué en 2013 par la CMQ. Parmi les mesures prévues, certaines ont été abandonnées ou ne sont plus pertinentes compte tenu du contexte régional de la CMQ.

Un rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR de la CMQ a été transmis au MDDELCC en 2013. Il est constitué des tableaux présentés dans la section 4. Ceux-ci décrivent l'état d'avancement des actions qui étaient prévues dans le plan d'action pour chaque composante. Celles-ci ont procédé elles-mêmes à cette évaluation.

Le **tableau 1** dresse le portrait de l'état d'avancement des 38 mesures pour les quatre composantes. Les symboles suivants sont utilisés pour caractériser l'état de la réalisation des actions :

√ Réalisé

X Non réalisé[2]

√ En cours de réalisation ou en continu[3]

[1] Coût estimé de l'ensemble du PGMR provenant du Tableau 7.6 du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord

[2] Les actions qui ne sont que partiellement réalisées sont identifiées comme étant non réalisées.

[3] Les actions qui se font en continu ou qui sont en cours de réalisation, malgré que ponctuelles, sont identifiées comme étant en cours.

Tableau 1 : Bilan du plan d'action du PGMR 2004 par composante

N°	Mesure et description	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier
	Réduction à la source				
1	Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	√	√	√	√
2	Campagne sur la réduction à la source	√	√	√	√
	Mise en valeur des matières recyclables				
3	Préparation devis de référence pour la collecte	√	√	√	√
4	Augmentation de la capacité au centre de tri	√	Non applicable	Non applicable	Non applicable
5	Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	√	√	√	√
6	Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	√	√	Non applicable	X
	Mise en valeur des matières putrescibles				
7	Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	√	√	X	√
8	Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	√	X	X	X
9	Étude de sélection des secteurs pour implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	√	Non applicable	Non applicable	X
10	Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à 5 logements et ICI sélectionnés	√	X	X	X
11	Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	X	X	X	X
12	Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	X	X	X	X
13	Implantation complète dans le secteur des multilogements	X	X	X	X
14	Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	√	√	Non applicable	X
15	Sélection de la technologie de compostage et localisation du centre de compostage	√	√	Non applicable	X

N°	Mesure et description	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier
16	Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	√	X	Non applicable	X
	Mise en valeur des encombrants, textiles et matériaux secs d'origine domestique				
17	Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	√	X	Non disponible	X
18	Implantation de 11 écocentres	√*	√*	√*	√*
	Récupération des RDD				
19	Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	√	√	√	√
	Élimination des ordures				
20	Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	√	Non applicable	Non applicable	Non applicable
21	Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	√	Non applicable	Non applicable	Non applicable
22	Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	√	X	X	X
23	Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	√	Non applicable	Non applicable	Non applicable
24	Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	√	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Gestion des boues				
25	Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	√	Non applicable	Non applicable	√
26	Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses septiques	Non applicable	X	X	√
27	Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	Non applicable	X	X	√
28	Implantation du recyclage d'une partie des boues séchées et déshydratées	√	X	X	Non applicable
	Politiques municipales				

N°	Mesure et description	Agglomération de Québec	MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de L'Île-d'Orléans	MRC de La Jacques-Cartier
29	Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des matières résiduelles	√	√	X	√
	Réglementation				
30	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	√	√	√	√
31	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	√	√	√	√
32	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les résidus verts aux ordures	√	√	√	X
	Suivi et bilans				
33	Développement d'indicateurs de réduction à la source	X	X	X	X
34	Développement et implantation du système de suivi du *Bilan*	√	√	√	√
35	Production des bilans annuels	√	√	√	√
36	Révision quinquennale du PGMR	√	√	√	√
37	Mise en place du Comité communautaire de suivi du *Bilan*	√	√	√	√
	Plan de communication				
38	Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5$/porte	√	X	√	Non disponible

*Au total, 14 écocentres furent construits, mais 13 sont actuellement en fonction sur le territoire de la CMQ.

3. FAITS SAILLANTS DU BILAN DU PGMR 2004

Les éléments suivants représentent les faits saillants du bilan du premier PGMR de la CMQ[4] :

- L'ensemble des territoires a fait des efforts de promotion de la réduction à la source, entre autres en ce qui concerne le compostage domestique, l'herbicyclage et le feuillicyclage;
- La collecte sélective a été implantée et les centres de tri ont augmenté leur capacité;
- Seule la MRC de La Côte-de-Beaupré offre le service de collecte sélective à l'ensemble des ICI sur son territoire;
- Seule l'Agglomération de Québec a implanté un projet pilote de collecte des résidus alimentaires de porte en porte dans le secteur unifamilial;
- Une étude de sélection du mode de gestion du centre de compostage et des marchés potentiels du compost a été réalisée;
- Aucun centre régional de compostage n'a été mis en service;
- Un total de 14 écocentres fut construit sur le territoire et 13 sont actuellement en service;
- Les cellules du LET de Saint-Joachim (Ville de Québec) ont été aménagées;
- Les boues de fosses septiques ne sont majoritairement pas recyclées sur l'ensemble du territoire et seule la MRC de Jacques-Cartier a implanté une collecte municipale des boues de fosses septiques;
- Tous les territoires ont adopté un règlement interdisant la présence de RDD dans les ordures ménagères;
- Plusieurs municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont adopté des règlements pour régir les ordures ménagères.
- L'Agglomération de Québec ainsi que la MRC de L'Île-d'Orléans ont adopté un règlement interdisant la présence de résidus verts dans les ordures ménagères.

[4] Ces faits saillants se font uniquement en regard du plan d'action du PGMR 2004. Pour une description complète du système de gestion des matières résiduelles de la CMQ, se référer aux annexes II à IV.

4. DESCRIPTION DU BILAN DES RÉALISATIONS

4.1 Agglomération de Québec

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	Réduction à la source				
1	Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	MRC Ville de Québec	Composteur domestique En continu herbicyclage	Réalisé En continu	Fin financement au composteur domestique en 2011 (CE-2011-0682)
2	Campagne sur la réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	SQRD, encadrés dans le calendrier, articles dans le journal local, promotion herbicyclage (+/- 5 000 tonnes/année) et feuillicyclage, mise en place de vidéos sur l'herbicyclage & feuillicyclage, etc.
	Mise en valeur des matières recyclables				
3	Préparation devis de référence pour la collecte	MRC Ville de Québec	2014	Réalisé	Renouvellement en cours
4	Augmentation de la capacité au centre de tri	Ville de Québec	2014	En cours	Fin de la modernisation de la phase I du centre de tri prévu pour 1er mai 2014. Nouvelle capacité de 100 000 tonnes/année.
5	Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	MRC Ville de Québec	2005 à 2014	En continu	Poursuite de la fourniture de bacs 360 litres et de contenant à chargement avant au multilogement (125 000 bacs 360 litres de distribués et 500 conteneurs à chargement avant)
6	Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	CMQ	2014	Réalisé	Déploiement de l'Équipe Déploiement Recyclage de 2014 à 2016. http://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/developpement_entreprise/environnement/index.aspx
	Mise en valeur des matières putrescibles				
7	Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé	Modification des périodes de collectes pour favoriser l'herbicyclage et le feuillicyclage. http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/residus_verts/collectes.aspx
8	Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2017 et +	En cours	En attente des infrastructures à la Ville de Québec pour la collecte des matières putrescible. Prévues en 2017.
9	Étude de sélection des secteurs pour implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	Ville de Québec	2005	Réalisé	
10	Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé	Projet pilote de 2008 à 2011 Implantation en 2017

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	5 logements et ICI sélectionnés				
11	Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2017 et +	À faire	Implantation en 2017
12	Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	MRC Ville de Québec	2017 et +	À faire	Implantation en 2017
13	Implantation complète dans le secteur des multilogements	MRC Ville de Québec	2017 et +	À faire	Implantation en 2017
14	Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	Ville de Québec	2004	Réalisé	Subvention obtenue en 2012 Mise en place de l'équipe de projet de Biométhanisation
15	Sélection de la technologie de compostage et localisation du centre de compostage	Ville de Québec	2005	Réalisé	Subvention obtenue en 2012 Mise en place de l'équipe de projet de Biométhanisation
16	Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	Ville de Québec	2017 et +	En cours	Subvention obtenue en 2012 Mise en place de l'équipe de projet de Biométhanisation
	Mise en valeur des encombrants, textiles et matériaux secs d'origine domestique				
17	Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	CMQ MRC Ville de Québec	2004-2005	Réalisé	Étude d'implantation d'une recyclerie en milieu urbain effectuée en 2013
18	Implantation de 11 écocentres	MRC Ville de Québec	2009	Arrêt des travaux	Mise en place de 7 écocentres pour 6 arrondissements
	Récupération des RDD				
19	Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	MRC Ville de Québec (inclus Île d'Orléans)	2005-2006	Réalisé	
	Élimination des ordures				
20	Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	Ville de Québec	En continu	En cours	
21	Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	Ville de Québec	En continu	Réalisé	
22	Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2005-2006	En cours	Implantation de la collecte aux deux semaines pour les arrondissements dont le contrat de collecte pouvait être modifié.
23	Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	CMQ	2004-2005	Réalisé	Quatre rencontres
24	Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	Ville de Québec	En continu	Réalisé	

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	Gestion des boues				
25	Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	CMQ	2005	Réalisé	
26	Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses septiques	Municipalités	2005	Non applicable	
27	Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	Municipalités	2006-2007	Non applicable	
28	Implantation du recyclage d'une partie des boues séchées et déshydratées	Ville de Québec	2006-2007	En cours	
	Politiques municipales				
29	Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des matières résiduelles	MRC Ville de Québec	2005	En continu	Ajout du recyclage obligatoire Harmonisation de la réglementation GMR des 6 arrondissements
	Réglementation				
30	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé	R.A.V.Q. 506
31	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	MRC Ville de Québec	2006-2007	Réalisé	Dans les règlements de collecte de chacun des arrondissements et pour le secteur résidentiel unifamilial et multilogement seulement. Le secteur ICI viendra ultérieurement
32	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les résidus verts aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé	R.A.V.Q. 506
	Suivi et bilans				
33	Développement d'indicateurs de réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	2005	À faire	
34	Développement et implantation du système de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	
35	Production des bilans annuels	CMQ	En continu	Réalisé	
36	Révision quinquennale du PGMR	CMQ	2009	En cours	
37	Mise en place du Comité communautaire de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	Quatre rencontres

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	Plan de communication				
38	Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5$/porte	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Diverses activités de communication ISÉ dans l'année: Écocentres Herbicyclage Feuillicyclage SQRD Matières recyclables (guide de tri) Formation compostage domestique Arbre de Noël Compostage communautaire Kiosque dans les quincailleries et centres jardin ISÉ dans les écoles Visite des infrastructures GMR de la Ville de Québec

4.2 MRC de La Côte-de-Beaupré

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Partage des compétences	Commentaire
	Réduction à la source					
1	Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Tous	**Dans certaines municipalités :** Offre de composteur à coûts réduits. Formation sur le compostage domestique. **Activités de la MRC :** Promotion de l'herbicylage, du feuillicyclage et du compostage domestique.
2	Campagne sur la réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Tous	SQRD, encadrés dans le calendrier, articles dans le journal local, promotion des sacs en papier au lieu du plastique pour la collecte des feuilles, etc.
	Mise en valeur des matières recyclables					
3	Préparation devis de référence pour la collecte	MRC Ville de Québec	2004	Réalisé	MRC	Appel d'offres lancé en 2004, début du service le 1er mars 2005.
4	Augmentation de la capacité au centre de tri	Ville de Québec	2005	Réalisé	N/A	
5	Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	MRC Ville de Québec	2005 à 2008	Réalisé	MRC	Implantation de la collecte en bacs roulants séparés de 360 litres dès 2005 pour tout le secteur résidentiel, incluant les multilogements.
6	Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	CMQ	2005	Réalisé	MRC	Le service de collecte sélective est offert à tous les ICI du territoire depuis 2008 et est obligatoire dans le cadre d'un règlement de la MRC adopté en 2008,
	Mise en valeur des matières putrescibles					
7	Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé en partie	MRC Municipalité	**Dans certaines municipalités :** Collecte de porte en porte offerte avec valorisation agricole. **Dans certaines municipalités :** Collecte par dépôt offerte avec valorisation agricole ou compostage sur un terrain de la municipalité. **Activités de la MRC :** Promotion du service offert auprès des citoyens et mise aux normes des modes de

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Partage des compétences	Commentaire
						gestion mis en place par les municipalités.
8	Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2004	À faire	MRC	
9	Étude de sélection des secteurs pour implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	Ville de Québec	2005	N/A	N/A	
10	Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à 5 logements et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2005-2006	À faire	MRC	
11	Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2007	À faire	MRC	
12	Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	MRC Ville de Québec	2008	À faire	MRC	
13	Implantation complète dans le secteur des multilogements	MRC Ville de Québec	2009 et +	À faire	MRC	
14	Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	MRC Ville de Québec	2004	Réalisé en partie	MRC	2006: Étude sur le centre de traitement métropolitain, scénario 6 dédié aux MRC 2008-2009: Projet-pilote collecte et compostage 2010-2013: Scénario de traitement régional approfondi (différentes technologies) 2014: Possible essai pilote d'un BG-Box
15	Sélection de la technologie de compostage et localisation du centre de compostage	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé en partie	MRC	À venir en 2014-2015
16	Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	MRC Ville de Québec	2006-2007	Réalisé en partie	MRC	À venir en 2014-2015

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Partage des compétences	Commentaire
	Mise en valeur des encombrants, textiles et matériaux secs d'origine domestique					
17	Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	CMQ	2004-2005	Réalisé en partie		
18	Implantation de 11 écocentres	MRC Ville de Québec	2005-2006	Réalisé en partie		Depuis 2012, tous les citoyens bénéficient du service d'écocentre, 6 points de service sont déployés sur le territoire. La MRC voudrait déployer un écocentre régional pour le secteur de la construction en 2014-2015,
	Récupération des RDD					
19	Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	MRC Ville de Québec	2005-2006	Réalisé		Chacune des municipalités a un point de dépôt pour ses RDD, donc il y en a 8 sur le territoire depuis 2008.
	Élimination des ordures					
20	Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	Ville de Québec	En continu	N/A	N/A	
21	Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	Ville de Québec	En continu	N/A	N/A	
22	Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2005-2006	À faire		Réduction de fréquence réalisée durant l'hiver.
23	Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	CMQ	2004-2005	Réalisé		Quatre rencontres
24	Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	Ville de Québec	En continu	Réalisé		

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Partage des compétences	Commentaire
	Gestion des boues					
25	Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	CMQ	2005	N/A		
26	Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses septiques	Municipalités	2005	Réalisé en partie		
27	Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	Municipalités	2006-2007	Réalisé en partie		
28	Implantation du recyclage d'une partie des boues séchées et déshydratées	Ville de Québec	2006-2007	À faire		Nos boues sont traitées par la Ville de Québec et ne sont pas recyclées. Les boues municipales des 2 stations d'épuration de la MRC sont valorisées en agriculture.
	Politiques municipales					
29	Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des matières résiduelles	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé		Attestation ICI, on recycle! Niveau 3 - Argent depuis 2013
	Réglementation					
30	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé		
31	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	MRC Ville de Québec	2006-2007	Réalisé en partie		
32	Adoption de règlements municipaux	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé en partie		

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Partage des compétences	Commentaire
	interdisant de jeter les résidus verts aux ordures					
	Suivi et bilans					
33	Développement d'indicateurs de réduction à la source	CMQ	2005	À faire		
34	Développement et implantation du système de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé		
35	Production des bilans annuels	CMQ	En continu	En continu		
36	Révision quinquennale du PGMR	CMQ	2009	En cours		
37	Mise en place du Comité communautaire de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé		Quatre rencontres
	Plan de communication					
38	Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5$/porte	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu		Montant alloué en 2013 équivaut à environ 3$/logement.

4.3 MRC de L'Île-d'Orléans

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	Réduction à la source				
1	Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Financement des composteurs à 50 %. Promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage.
2	Campagne sur la réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	SQRD, encadrés dans le calendrier, articles dans le journal local, promotion des sacs en papier au lieu du plastique pour la collecte des feuilles, etc.
	Mise en valeur des matières recyclables				
3	Préparation devis de référence pour la collecte	MRC Ville de Québec	2004	Réalisé	À renouveler en décembre 2014
4	Augmentation de la capacité au centre de tri	Ville de Québec	2005	N/A	
5	Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	MRC Ville de Québec	2005 à 2008	Réalisé	
6	Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	CMQ	2005	N/A	
	Mise en valeur des matières putrescibles				
7	Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	MRC Ville de Québec	2005	Réalisé en partie	Collecte pour les feuilles : 1 au printemps et 3 à l'automne. Pas durant toute la saison estivale.
8	Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2004	À faire	Nous allons utiliser les infrastructures de la Ville de Québec pour la collecte des matières putrescibles prévues en 2017.
9	Étude de sélection des secteurs pour implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	Ville de Québec	2005	N/A	
10	Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à 5 logements et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2005-2006	N/A	
11	Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2007	À faire	
12	Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	MRC Ville de Québec	2008	À faire	

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
13	Implantation complète dans le secteur des multilogements	MRC Ville de Québec	2009 et +	À faire	
14	Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	Ville de Québec	2004	N/A	
15	Sélection de la technologie de compostage et localisation du centre de compostage	Ville de Québec	2005	N/A	
16	Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	Ville de Québec	2006-2007	N/A	
	Mise en valeur des encombrants, textiles et matériaux secs d'origine domestique				
17	Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	CMQ MRC Ville de Québec	2004-2005	AT	
18	Implantation de 11 écocentres	MRC Ville de Québec	2005-2006	Réalisé en partie	Entente avec la Ville de Québec pour l'utilisation de leurs écocentres et Méga-recyclage depuis 2012
	Récupération des RDD				
19	Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	MRC Ville de Québec (inclus Île d'Orléans)	2005-2006	Réalisé	
	Élimination des ordures				
20	Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	Ville de Québec	En continu	N/A	
21	Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	Ville de Québec	En continu	N/A	
22	Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2005-2006	À faire	Notre collecte des ordures est déjà aux deux semaines en été comme en hiver. Pourrait être au mois en hiver lors de la collecte à 3 voies.
23	Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	CMQ	2004-2005	Réalisé	Quatre rencontres
24	Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	Ville de Québec	En continu	Réalisé	
	Gestion des boues				
25	Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	CMQ	2005	N/A	
26	Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses	Municipalités	2005	Réalisé en partie	

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	septiques				
27	Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	Municipalités	2006-2007	Réalisé en partie	
28	Implantation du recyclage d'une partie des boues séchées et déshydratées	Ville de Québec	2006-2007	À faire	Nos boues sont traitées par la Ville de Québec et ne sont pas recyclées pour l'instant. Elles devraient être recyclées à la suite de l'implantation du centre de biométhanisation.
	Politiques municipales				
29	Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des matières résiduelles	MRC et Ville de Québec	2005	À faire	Sera entrepris au cours de la prochaine année.
	Réglementation				
30	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé	La mise en application du règlement reste toutefois difficile.
31	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	MRC Ville de Québec	2006-2007	Réalisé	La mise en application du règlement reste toutefois difficile.
32	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les résidus verts aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé	La mise en application du règlement reste toutefois difficile.
	Suivi et bilans				
33	Développement d'indicateurs de réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	2005	À faire	
34	Développement et implantation du système de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	
35	Production des bilans annuels	CMQ	En continu	En continu	
36	Révision quinquennale du PGMR	CMQ	2009	En cours	
37	Mise en place du Comité communautaire de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	Quatre rencontres
	Plan de communication				
38	Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5$/porte	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Montant alloué en 2013 équivaut à 109 % du 5$ la porte comparativement à 87 % en 2012.Toutefois, cette mesure ne permet pas d'évaluer l'efficacité

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
					de ces activités communications.

4.4 MRC de La Jacques-Cartier

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Réduction à la source					
1	Subventions aux composteurs domestiques et promotion de l'herbicyclage	MRC Ville de Québec	En continu	En continu	Financement des composteurs à 50 %. Promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage.
2	Campagne sur la réduction à la source	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	SQRD encadrés dans le calendrier: articles dans le journal local visant à promouvoir la récupération, le recyclage, l'herbicyclage et le feuillicyclage.etc.
Mise en valeur des matières recyclables					
3	Préparation devis de référence pour la collecte	MRC Ville de Québec	2004	Réalisé	
4	Augmentation de la capacité au centre de tri	Ville de Québec	2005	Réalisé	
5	Achat de bacs roulants + implantation d'une nouvelle méthode de collecte	MRC Ville de Québec	2005 à 2008	En continu	
6	Étude pour sélectionner les ICI qui seront desservis par la collecte municipale	CMQ	2005	À faire	
Mise en valeur des matières putrescibles					
7	Extension de la collecte des résidus verts sur tout le territoire urbanisé	MRC Ville de Québec	2005	En cours	Collecte des résidus verts à quelques reprises durant l'année.
8	Préparation du devis de référence pour la collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2004	À faire	Utilisation des infrastructures de la Ville de Québec pour la collecte des matières putrescibles prévues en 2017.
9	Étude de sélection des secteurs pour l"implantation préliminaire de la collecte à 3 voies	Ville de Québec	2005	À faire	
10	Implantation préliminaire dans les secteurs unifamiliaux, 2 à 5 logements et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2005-2006	À faire	
11	Implantation complète dans les secteurs unifamiliaux et ICI sélectionnés	MRC Ville de Québec	2007	À faire	
12	Implantation complète dans les unités de 2 à 5 logements	MRC Ville de Québec	2008	À faire	
13	Implantation complète dans le secteur des multilogements	MRC Ville de Québec	2009 et +	À faire	
14	Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marché pour le compost	Ville de Québec	2004	À faire	
15	Sélection de la technologie de compostage et localisation du	Ville de Québec	2005	À faire	

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	centre de compostage				
16	Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage	Ville de Québec	2006-2007	À faire	
Mise en valeur des encombrants, textiles et matériaux secs d'origine domestique					
17	Mise en œuvre de la table de travail sur le financement des entreprises d'économie sociale	CMQ	2004-2005	Arrêt des travaux	
18	Implantation de 11 écocentres	MRC Ville de Québec	2005-2006	Réalisé	Écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury
Récupération des RDD					
19	Implantation des dépôts de RDD dans les écocentres	MRC Ville de Québec	2005-2006	Réalisé	
Élimination des ordures					
20	Études et travaux de modernisation de l'incinérateur	Ville de Québec	En continu	N\A	
21	Aménagement des cellules du LET de la Ville de Québec à Saint-Joachim	Ville de Québec	En continu	N\A	
22	Essais de réduction de fréquence de collecte des ordures lorsqu'il y a une collecte à 3 voies	MRC Ville de Québec	2005-2006	En cours	Réduction de la collecte des ordures dans 6 des 9 municipalités de la MRC suite à la collecte à 3 voies.
23	Mise en œuvre des comités de vigilance au LET et à l'incinérateur	CMQ	2004-2005	Réalisé	Quatre rencontres
24	Création d'un fonds pour le comité de vigilance de l'incinérateur d'un million de dollars afin d'améliorer l'intégration de l'incinérateur dans le milieu urbain	Ville de Québec	En continu	Réalisé	
Gestion des boues					
25	Étude sur le mode de réception des boues de fosses septiques qui s'ajouteront aux boues de la Ville de Québec	CMQ	2005	Réalisé	
26	Préparation du devis de référence pour la collecte des boues de fosses septiques	Municipalités	2005	Réalisé	
27	Implantation de la collecte municipale des boues de fosses septiques	Municipalités	2006-2007	Réalisé	
28	Implantation du recyclage d'une partie des boues séchées et déshydratées	Ville de Québec	2006-2007	N\A	
Politiques municipales					
29	Préparation et adoption des politiques municipales internes en lien avec la gestion des	MRC Ville de Québec	2005	En continu	

N°	Mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	matières résiduelles				
Réglementation					
30	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les RDD aux ordures	MRC Ville de Québec	2007	Réalisé	
31	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures	MRC Ville de Québec	2006-2007	Réalisé	
32	Adoption de règlements municipaux interdisant de jeter les résidus verts aux ordures	MRC Ville de Québec	2005	À faire	
Suivi et bilans					
33	Développement d'indicateurs de réduction à la source	CMQ	2005	À faire	
34	Développement et implantation du système de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	
35	Production des bilans annuels	CMQ	En continu	En continu	
36	Révision quinquennale du PGMR	CMQ	2009	En cours	
37	Mise en place du Comité communautaire de suivi du *Bilan*	CMQ	2005	Réalisé	Quatre rencontres
Plan de communication					
38	Information, sensibilisation et éducation correspondant à 5$/porte	CMQ MRC Ville de Québec	En continu	En continu	

ANNEXE VIII
Conformité des mesures

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
Réduction à la source et réemploi		
OBJECTIF : Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées		
1	Favoriser la réduction à la source, notamment le gaspillage alimentaire	Réduction à la source et réemploi
		Responsabilisation des générateurs ICI
		Information -Sensibilisation - Éducation
		Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ	Information -Sensibilisation - Éducation
		Réduction à la source et réemploi
		Bannissement des matières d'élimination
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations	Réduction à la source et réemploi
		Bannissement des matières d'élimination
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire	Réduction à la source
		Promotion de l'herbicyclage et feuillicyclage
		Information -Sensibilisation - Éducation
		Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
Recyclage - Collecte sélective		
OBJECTIF : Récupérer 70 % des matières recyclables		
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis	• Recyclage • Contribution à l'objectif national de recycler 70 % du papier, carton, verre, métal et plastique • Information -Sensibilisation - Éducation
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements	
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer)	
8	Augmenter la récupération du verre	

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)	Recyclage
		Contribution à l'objectif national de recycler 70 % du papier, carton, verre, métal et plastique
		Information -Sensibilisation - Éducation
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	Recyclage
		Contribution à l'objectif national de recycler 70 % du papier, carton, verre, métal et plastique
		Information -Sensibilisation - Éducation
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'ISÉ auprès des clientèles visées	Information -Sensibilisation - Éducation
		Réduction à la source et réemploi
		Recyclage
		Contribution à l'objectif national de recycler 70 % du papier, carton, verre, métal et plastique
Recyclage - CRD		
OBJECTIF : Récupérer 89 % des débris de CRD par le biais des centres de tri de débris de CRD du territoire.		
12	Organiser des activités d'ISÉ auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction	Information -Sensibilisation - Éducation
		Responsabilisation des générateurs de résidus de CRD
		Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et d'asphalte
		Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD	Responsabilisation des générateurs de résidus de CRD
		Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et d'asphalte
		Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)	Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement	Valorisation
		Bannissement du bois de l'élimination
Recyclage - Écocentre		
OBJECTIF : Récupérer en moyenne 51 % des autres matières résiduelles		
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	Réemploi
		Bannissement du bois
		Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment
		Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et d'asphalte
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants	Recyclage
18	Organiser une campagne d'ISÉ sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)	Information - Sensibilisation - Éducation
		Autres formes de valorisation
Recyclage des matières organiques et valorisation		
OBJECTIF : Recycler 62 % de la matière organique		
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)	Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
		Recyclage des matières organiques
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
20	Implanter un service de collecte municipale pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)	Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
		Collecte des matières organiques pour secteur ICI et résidentiel
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques	Information - Sensibilisation - Éducation
		Recyclage des matières organiques
22	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques	Responsabilisation des générateurs ICI
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
		Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
23	Organiser des campagnes annuelles d'ISÉ ciblées selon la clientèle	Information - Sensibilisation - Éducation
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation	Information - Sensibilisation - Éducation
		Collecte des matières organiques pour secteur résidentiel
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
		Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
Élimination		
OBJECTIF : Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées		
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination	Évaluation de l'élimination
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales	Évaluation de l'élimination

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination	Évaluation de l'élimination
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique	Autres formes de valorisation
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues	Bannissement du papier et carton
		Bannissement des matières organiques putrescibles
		Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
		Contribution à l'objectif national de recycler 70 % du papier, carton, verre, métal et plastique
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PMGMR	Évaluation de l'élimination
		Recyclage des matières organiques
Mise en œuvre		
31	Produire un plan de mise en œuvre du PMGMR par composante avec le soutien financier et technique de la CMQ	Plan de mise en oeuvre incluant échéancier et planification budgétaire
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles	Plan de mise en oeuvre incluant échéancier et planification budgétaire
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles	Plan de suivi et vérifications périodiques de l'évolution des mesures
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion de connaissances	Plan de suivi et vérifications périodiques de l'évolution des mesures
		Communication des résultats du PGMR
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PMGMR	Plan de mise en oeuvre incluant échéancier et planification budgétaire

No.	Mesures	Éléments de conformité aux exigences des lignes directrices
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en matière de gestion des matières résiduelles	Information - Sensibilisation - Éducation Communication des résultats du PGMR

ANNEXE IX

Hypothèses d’estimation des coûts des mesures de mise en œuvre du PMGMR

Cette annexe présente les différentes hypothèses de calculs associées aux coûts des mesures de mise en œuvre du projet du PMGMR.

Il faut rappeler que les dépenses comprennent les coûts d'immobilisation (coûts reliés à la construction d'infrastructures ou à l'achat d'équipements) et les coûts d'opération, soit les coûts des services ou d'exploitation d'installations. Les dépenses comprennent également les coûts des ressources humaines et les coûts pour des études à l'externe.

Le tableau de la page suivante présente les principales hypothèses et variables sous-jacentes à l'élaboration du budget. Il faut noter que toutes les hypothèses proviennent d'estimations de 2016 élaborées en collaboration avec les responsables de la GMR de la CMQ, des MRC de la Jacques-Cartier, de L'Île-d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et de la Ville de Québec. Le cas échéant, les hypothèses ont été ajustées en fonction du nombre d'unités d'occupation sur le territoire et selon les réalités et les capacités locales existantes.

La période d'analyse s'étend de 2016 à 2021 inclusivement. La répartition des coûts du budget a été estimée pour l'ensemble du territoire de la CMQ.

Le cas échéant, les coûts d'immobilisation ont été répartis à parts égales annuellement sur l'échéance anticipée.

No.	Mesures	Hypothèses d'estimation des coûts
Réduction à la source et réemploi		
1	Favoriser la réduction à la source, notamment en contrant le gaspillage alimentaire.	Le coût total des mesures de réduction à la source et de réemploi est basé sur un montant total d'environ 2 $ par porte desservie. Ce montant inclut toutes les mesures visant la réduction du gaspillage alimentaire.
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ.	
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations.	
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.	
Recyclage - Collecte sélective		
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis.	Les coûts d'immobilisation sont notamment basés sur une subvention pour l'installation de contenants semi-enfouis. Ceci représente un montant de 1 560 000$. Des coûts d'opération évités annuels de 1 627 000 $ sont aussi envisagés. Ils sont basés sur une augmentation du tonnage au centre de tri, soit 30 000 tonnes. Le coût net de traitement à la tonne est de 10 $. En contrepartie, 30 000 tonnes seront retirées de l'élimination. Chaque tonne représente une économie de 65 $. Le maintien de la collecte gratuite et la pérennisation de l'équipe GMR sont compris dans le calcul des coûts d'opération évités.
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements.	Les coûts d'immobilisation sont notamment basés sur une subvention accordée pour l'installation de contenants semi-enfouis. Ceci représente un montant de 1 704 000 $. Les coûts d'opération sont basés sur l'embauche de quatre inspecteurs supplémentaires afin d'effectuer un processus systématique de vérification. Les coûts d'opération comprennent également un montant annuel afin de remettre gratuitement des contenants de transfert.
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et	Les coûts d'immobilisation sont basés sur le financement des équipements à l'intérieur de 200 bâtiments municipaux de quatre étages. Ceci représente un investissement de 400 000 $. Une étude de 200 000 $ sur la normalisation des pratiques de collecte hors

No.	Mesures	Hypothèses d'estimation des coûts
	les espaces verts (hors foyer).	foyer est également prévue dans les coûts d'immobilisation.
8	Augmenter la récupération du verre.	Le coût d'opération repose sur un investissement annuel de 25 000 $ afin de poursuivre les efforts sur le sujet mentionné.
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)	Les coûts d'immobilisation sont basés sur une subvention pour l'achat de bacs de recyclage, soit un montant de 3 250 000 $. Ce montant inclut la pérennisation d'une équipe de déploiement du recyclage (Ville de Québec). Les coûts d'immobilisation comprennent également la poursuite des subventions et la distribution des contenants résidentiels pour cinq ans. Les coûts d'opération sont basés sur la collecte sur demande de 10 000 tonnes de matières recyclables, à un montant de 150 $ la tonne métrique, à 7 % des coûts réels (subventionné par Éco-Entreprises Québec). Ils comprennent également un montant de 200 000 $ afin de poursuivre la distribution gratuite des sacs de recyclage. Les coûts d'opération sont également basés sur l'ajout de quatre ressources supplémentaires afin d'effectuer un processus systématique de vérification.
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	Les montants à investir n'ont pas été estimés par les composantes (à part une), car celles-ci procéderont graduellement à l'achat de produits contenant des matières recyclées.
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des clientèles visées	Le coût d'opération repose sur l'établissement de programmes d'information adaptés à chacune des clientèles.
Recyclage - CRD		
12	Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction	Les coûts d'immobilisation sont basés sur des études visant à identifier les meilleures pratiques en CRD. En ce qui concerne les coûts d'opération, ils sont basés sur l'implantation du modèle de gestion interne des résidus de béton aux autres matières et d'un programme de sensibilisation à la construction/déconstruction .
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD	Le coût d'opération repose sur un investissement annuel de 25 000 $ afin de mettre en place un mécanisme de concertation entre les acteurs de la filière.
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)	Les coûts sont associés à l'embauche de consultants pour réaliser deux rapports, l'un sur la récupération du gypse et l'autre sur la valorisation énergétique du bois.

No.	Mesures	Hypothèses d'estimation des coûts
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement	
Recyclage - Écocentre		
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	Les coûts d'immobilisation reposent sur une révision complète de l'offre de services des écocentres. Les coûts d'opération sont établis sur la base d'un ajout de 18 personnes à un salaire annuel de 50 000 $.
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants	Les coûts d'opération sont basés sur le développement d'une entente de services avec un ou des récupérateurs privés pour implanter une collecte sur appel. On estime que le nombre de camions sera doublé.
18	Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)	Le coût d'opération repose sur un investissement pour organiser et déployer une campagne d'information.
Recyclage des matières organiques et valorisation		
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)	Les coûts d'immobilisation reposent sur la conception (ingénierie préliminaire et détaillée), les pré-achats de fourniture et la construction d'un centre de biométhanisation de matières organiques. Les coûts sont établis à partir d'une étude préparatoire de Roche Électrigaz (2014). Les coûts d'immobilisation comprennent également la mise en place d'une plateforme de transbordement multimatières au montant de 5 000 000 $. Les coûts d'opération et les revenus du centre de biométhanisation sont estimés à 10 375 183 $. Les coûts évités liés notamment à la fermeture de la station de traitement des boues usées, à la diminution des redevances (5 962 524 $) et à l'implantation de la plateforme multimatières sont déduits de ce montant (500 000 $).
20	Implanter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)	Les coûts d'immobilisation reposent notamment sur l'acquisition de contenants pour l'implantation de la collecte des matières organiques ou sur un équipement de tri optique.
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques	Les coûts d'immobilisation sont basés sur la mise en place de moyens de communication pour améliorer l'implantation des collectes (1 000 000 $). Des coûts d'opération visant la réalisation d'actions pour l'acceptabilité sociale (10 000 $) et la modélisation du centre de biométhanisation sont anticipés (50 000 $).
22	Mettre en place un mécanisme de	Le coût d'opération repose sur un investissement annuel de 100 000 $ afin de mettre en

No.	Mesures	Hypothèses d'estimation des coûts
	concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques	place un mécanisme de concertation.
23	Organiser des campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ciblées selon la clientèle	Le coût d'opération repose sur un investissement annuel de 156 523 $ pour organiser et déployer une campagne d'information.
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation à la collecte des matières organiques (tarification, types de services, etc.)	Les coûts d'immobilisation de 400 000 $ reposent sur l'achat de puces pour contenant (150 000 $) et de logiciel (250 000 $). La pérennisation de l'équipe de déploiement du recyclage fait également partie de cette estimation.
Élimination		
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination	Le coût d'opération repose sur un investissement annuel, à partir de 2020, de 100 000 $ pour mettre en place des indicateurs de suivi environnemental.
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales	Les coûts d'immobilisation reposent sur des modifications qui devront être apportées sur certains équipements périphériques : l'application d'un nouveau revêtement réfractaire – métallisation - à l'intérieur des fours (1 200 000 $), l'ajout de brûleur au gaz (2 000 000 $) et l'ajout d'un système de traitement pour les oxydes d'azote (4 000 000 $). Les coûts d'opération comprennent des investissements pour le traitement des oxydes d'azote, pour la métallisation et pour les brûleurs.
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination	Les coûts d'immobilisation reposent sur des modifications qui devront être apportées tels que la migration de la flotte véhiculaire privée et publique au gaz naturel (2 000 000 $), une révision des routes de transport des matières en provenance des écocentres (100 000 $) et l'implantation d'une plateforme municipale de transbordement multimatières. Les coûts d'opération comprennent des coûts évités de 700 000 $ liés aux économies potentielles sur la collecte.
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique	Les coûts sont associés à l'embauche d'un consultant pour la réalisation d'un rapport d'évaluation sur les actions à entreprendre, les coûts et les échéances.
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues	Les coûts sont associés à l'embauche de consultants pour élaborer une réglementation visant l'interdiction des matières visées.
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PGMR	Les coûts d'immobilisation reposent sur la pérennisation de l'incinérateur, c'est-à-dire la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration. Pour l'instant, certains travaux sont connus tels que : la mise aux normes de cinq compteurs d'eau; l'automatisation et

No.	Mesures	Hypothèses d'estimation des coûts
		modernisation du poste de pesée et la modernisation de la motorisation et sécurisation des convoyeurs à mâchefers. Pour ce faire, l'embauche de personnel d'appoint ou l'engagement de services professionnels peuvent être nécessaires.
Mise en œuvre		
31	Produire un plan de mise en œuvre du PGMR par composante (MRC et Agglomération) avec le soutien financier et technique de la CMQ	D'ici 2021, les coûts d'opération reposent sur un montant annuel d'environ 2 $ par porte desservie. Un montant de 200 000 $ est prévu pour réaliser des plans de mise en œuvre du PGMR.
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles sur le territoire	
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles	
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion des résultats (avancement, performance)	
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PGMR	
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en gestion des matières résiduelles	

ANNEXE X
Fiches descriptives des mesures

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 1

Mesure n ° 1 — Favoriser la réduction à la source, notamment en contrant le gaspillage alimentaire

VOLET : Réduction à la source et réemploi

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :

- → Créer une table de concertation regroupant les acteurs et organismes concernés par le gaspillage alimentaire dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel, de même que les organismes impliqués dans la sensibilisation auprès des citoyens.
- → Répertorier les organismes concernés et produire un état de situation
- → Prévoir des mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (sous forme de plan de communication) auprès de différents générateurs, notamment pour favoriser une diminution du gaspillage
- → Cibler les intervenants clés sur le territoire de planification et évaluer l'intérêt, la pertinence et la forme du mécanisme de concertation et d'échange à privilégier
- → Définir des indicateurs de suivi pour mesurer les efforts de réduction à la source
- → Mettre en place une table sectorielle dans le but de produire un plan d'action
- → Reconnaître le rôle des acteurs du milieu et leur expertise dans la mise en œuvre des actions de réduction à la source

Conformité - Exigences lignes directrices:

- → Augmenter le nombre de collaborations et de projets permettant de limiter le gaspillage alimentaire
- → Diminuer la quantité de résidus alimentaires envoyés à l'enfouissement

Intervenants visés :
- → Citoyens et intervenants de la filière des matières organiques

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalités

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
-	200 000 $

Coût total ($): **200 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Mise en place d'une table de concertation avec les intervenants de la filière des matières organiques
- → Définir des indicateurs de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action de la table de concertation

Indicateur de performance
- → Nombre de rencontres entre les organismes impliqués dans la réduction du gaspillage alimentaire par année
- → Quantité de résidus alimentaires détournée de l'enfouissement

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 1

Mesure n ° 2 — Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ

VOLET: Réduction à la source et réemploi

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :

- → Dresser un portrait du réemploi sur le territoire d'application de la CMQ
- → Définir des indicateurs de suivi pour mesurer les efforts de réemploi
- → Produire un plan de communication concernant le réemploi
- → Effectuer une refonte complète du Bottin du réemploi (version électronique et papier) et optimiser sa diffusion

Conformité - Exigences lignes directrices:

- → Augmentation de la performance en réduction à la source et réemploi
- → Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies
- → Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment

Intervenants visés :
- → Citoyens et intervenants de la filière du réemploi

Matières visées :
- → Textiles, articles usagés, résidus de CRD, etc.

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalités

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	300 000 $

Coût total ($): **300 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation de la performance en réduction à la source et réemploi
- → Diminution des quantités de matières résiduelles enfouies

Indicateur de performance :
- → Fréquentation du Bottin du réemploi en ligne
- → Quantités de matières résiduelles reçues dans les lieux de réemploi

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 1

Mesure n ° 3

Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations

VOLET — Réduction à la source et réemploi

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Appuyer les démarches concernant l'élargissement de la REP et l'écoconception de produits
- → Identifier les avantages économiques de la réduction à la source, et les faire connaître
- → Encourager le développement de synergies au niveau des matières résiduelles pouvant être réemployées, basées sur le principe de l'économie circulaire

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Réduction à la source et réemploi
- → Bannissement des matières d'élimination

Intervenants visés :
- → Gouvernement du Québec, Éco Entreprise Québec, secteur industriel, citoyens

Matières visées :
- → Toutes les matières résiduelles

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	50 000 $

Coût total ($): **50 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x			

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Élargissement de la REP
- → Amélioration des connaissances sur les avantages économique de la réduction
- → Émergence d'une filière industrielle basée sur l'économie circulaire

Indicateur de performance :
- → Augmentation du nombre de matières résiduelles couvertes par la REP
- → Quantité de matières résiduelles réutilisées comme intrants dans une activité industrielle ou commerciale

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 4

Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.

VOLET — Réduction à la source et réemploi

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Réaliser une campagne d'ISÉ à l'échelle de la CMQ
- → Mettre en place des incitatifs ou faire respecter les règlements en vigueur, ou en adopter.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Réduction à la source et réemploi
- → Traitement en milieu résidentiel des matières organiques
- → Information-Sensibilisation-Éducation
- → Bannissement des matières d'élimination

Intervenants visés :
- → Citoyens

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	62 650 $

Coût total ($): **62 650 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation de la quantité de résidus verts valorisés en milieu résidentiel
- → Augmentation du nombre de citoyens pratiquant l'herbicyclage, compostage, feuillicyclage

Indicateur de performance :
- → Nombre de mesures incitatives implantées
- → Quantité en tonnes de résidus verts valorisés par herbicyclage et feuillicyclage

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 5

Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :

→ Prévoir de l'accompagnement personnalisé auprès des ICI afin d'augmenter le nombre de portes desservies.
→ Subventionner des contenants semi-enfouis aux ICI.
→ Fournir gratuitement les contenants de collecte aux ICI et les outils d'ISÉ adaptés.
→ Subventionner des contenants semi-enfouis aux ICI.

Conformité - Exigences lignes directrices:

→ Recyclage
→ Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique

Intervenants visés : → ICI

Matières visées : → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
1 560 000 $	8 000 $

Coût total ($): **1 568 000 $**

Revenu et financement ($): **11 621 429 $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

→ Augmenter le nombre d'ICI desservis par une collecte sélective des matières recyclables
→ Augmentation du taux global de récupération des matières recyclables

Indicateur de performance

→ Pourcentage d'ICI desservis par une collecte sélective municipale des matières recyclables
→ Quantité en tonnes de matières recyclables provenant du secteur ICI

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 6

Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Subventionner des contenants semi-enfouis aux multilogements
- → Fournir des contenants de transferts
- → Prévoir de l'accompagnement aux gestionnaires afin de trouver des solutions efficaces quant aux réalités liées à l'entreposage des matières recyclables, à la logistique lors des jours de collecte ou à l'entretien des

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Recyclage
- → Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique

Intervenants visés :
- → Citoyens des multilogements

Matières visées :
- → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
1 704 000 $	4 865 657 $

Coût total ($): **6 569 657 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du taux de récupération des matières recyclables dans les unités d'occupation en multilogements

Indicateur de performance :
- → Pourcentage de multilogements visés par les mesures visant à augmenter la récupération des matières recyclables
- → Nombre de conteneurs semi-enfouis implantés
- → Quantité en tonnes de matières recyclables récupérées dans les multilogements

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 7

Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer)

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Installer des paniers de rues adaptés et à des endroits stratégiques.
- → Évaluer la performance du service et apporter les améliorations nécessaires
- → Uniformiser les messages et le visuel des consignes, pour les visiteurs et touristes, notamment

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Recyclage
- → Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique

Intervenants visés :
- → Citoyens des multilogements

Matières visées :
- → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
637 600 $	13 400 $

Coût total ($): **651 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
				x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du taux de récupération des matières recyclables dans les unités d'occupation en multilogements

Indicateur de performance :
- → Nombre de contenants répertoriés dans les espaces publics et parcs (hors foyer)
- → Taux de récupération des matières recyclables
- → Quantité en tonnes de matières recyclables récupérées dans les espaces hors foyer

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 8 — Augmenter la récupération du verre

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Réaliser des activités d'information, de sensibilisation et d'information à tous les types de générateurs sur la récupération du verre (par la collecte sélective ou le système de consignation).
- → Favoriser la recherche de débouchés en participant aux projets de développement ou en encourageant de nouveaux marchés (ex. installation de dalles écologiques).
- → Poursuivre les efforts d'optimisation de la performance du centre de tri des matières recyclables de Québec.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Recyclage
- → Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique
- → Information -Sensibilisation - Éducation

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	125 000 $

Coût total ($): **125 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x				

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du taux de récupération du verre sur le territoire de la CMQ
- → Augmentation des achats municipaux de produits faits de verre recyclé
- → Augmentation du nombre de débouchés possibles pour le verre généré sur le territoire de la CMQ

Indicateur de performance
- → Nombre de mesures d'optimisation du centre de tri de Québec
- → Nombre d'ICI et de citoyens visés par les efforts de sensibilisation
- → Taux de récupération du verre
- → Nombre de dollars investis dansl'achat ou la promotion de produits faits de verre recyclé

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 9

Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteur ICI et résidentiel)

VOLET Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Financer l'achat des équipements à l'intérieur des bâtiments municipaux et modifier les contrats de
- → Revoir le système de tarification et modes incitatifs de participation
- → Offrir des guides simples uniformisés pour faire connaître les lieux de récupération existants, afin de favoriser la récupération des matières résiduelles
- → Réglementer dans le but d'interdire l'élimination des matières recyclables et potentiellement dangereuses (RDD et produits sous REP)

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Recyclage
- → Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique
- → Information -Sensibilisation - Éducation

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
4 707 000 $	1 349 181 $

Coût total ($): **6 056 181 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
				x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter le nombre d'installation de récupération des matières recyclables dans les bâtiments municipaux
- → Augmenter la sensibilisation à la récupération des matières recyclables
- → Augmentation du taux global de récupération des matières recyclables

Indicateur de performance
- → Nombre de mesures incitatives implantées
- → Pourcentage du secteur résidentiel et ICI visé par chaque mesure
- → Taux de récupération des matières recyclables

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 10 — **Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables**

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Analyser la faisabilité d'adopter des politiques d'achats de produits contenant des matières recyclées
- → Procéder graduellement à l'achat de produits contenant des matières recyclées
- → Favoriser l'utilisation de l'eau d'aqueduc au lieu de celle de l'eau embouteillée

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Réduction à la source et réemploi
- → Recyclage

Intervenants visés :
- → Administration de la CMQ et ses composantes

Matières visées :
- → Toutes les matières

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	6 700 $

Coût total ($): **6 700 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du nombre de produits faits de matières recyclées achetés par les administrations municipales
- → Diminution de la consommation d'eau embouteillée dans les bureaux municipaux
- → Diminution de la quantité de matières résiduelles générées par les administrations municipales

Indicateur de performance :
- → Nombre de municipalités ayant adopté une politique ou des mesures d'approvisionnement responsable
- → Pourcentage d'avancement de la mise en place d'une politique ou d'une mesure

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 11 — Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'ISÉ auprès des clientèles visées

VOLET — Recyclage - Collecte sélective

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 70 % des matières recyclables**

Actions et moyens intermédiaires :

→ Produire un plan de communication métropolitain qui tienne compte des clientèles visées.
→ Réaliser des activités ciblées dans chacune des composantes de la CMQ
→ Mettre en place une brigade estivale dans les lieux et évènements publics.
→ Produire un programme d'éducation en milieu scolaire, incluant des visites d'installations de récupération.
→ Fournir les outils adéquats pour permettre aux gestionnaires de mieux encadrer et former leurs employés.
→ Encourager l'obtention de certification en gestion des matières résiduelles (ICI ON RECYCLE!).

Conformité - Exigences lignes directrices:

→ Information -Sensibilisation - Éducation
→ Réduction à la source et réemploi
→ Recyclage
→ Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique

Intervenants visés : → Citoyens et ICI

Matières visées : → Matières recyclables

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ ou MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	659 850 $

Coût total ($): **659 850 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

→ Diminuer le taux de contamination des matières recyclables
→ Augmenter le nombre de citoyens sensibilisés à la gestion des matières recyclables
→ Augmentation du taux global de récupération des matières recyclables

Indicateur de performance :

→ Nombre de campagnes ou d'activités d'ISÉ produites ou poursuivies en lien avec la collecte sélective
→ Pourcentage des clientèles visées sensibilisées
→ Quantité de matières recyclables recupérées
→ Taux de contamination des matières recyclables

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 3

Mesure n ° 12

Organiser des activités d'ISÉ auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction

VOLET Recyclage - CRD

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 89 % des débris de CRD**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Concevoir des outils de communication sur les bonnes pratiques, notamment concernant la déconstruction et le tri à la source.
- → Assurer la diffusion et la promotion des bonnes pratiques auprès des entrepreneurs et des organisations concernées.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Information-Sensibilisation-Éducation
- → Responsabilisation des générateurs de débris de CRD
- → Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et
- → Contribution à l'objectif national de trier 70 % des débris de CRD du segment du bâtiment

Intervenants visés :
- → Intervenants et entreprises de la filière des débris du CRD

Matières visées :
- → Débris CRD

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
200 000 $	496 050 $

Coût total ($): **696 050 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation le taux de récupération global des débris de CRD
- → Augmentation de la communication auprès des entrepreneurs en CRD

Indicateur de performance
- → Nombre de pratiques favorisant la récupération des CRD identifiés
- → Nombre d'activités d'ISÉ réalisées auprès des entrepreneurs
- → Pourcentage du secteur CRD sensibilisé par les activités d'ISÉ

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 3

Mesure n ° 13

Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD

VOLET — Recyclage - CRD

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 89 % des débris de CRD**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Rencontrer les principaux intervenants impliqués dans le domaine de la construction, incluant les récupérateurs de débris de CRD.
- → Procéder à une évaluation de la situation et prioriser des actions
- → Mettre en œuvre des actions permettant de réduire l'élimination des débris de CRD ou d'encourager leur réemploi.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Responsabilisation des générateurs de débris de CRD
- → Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et d'asphalte
- → Contribution à l'objectif national de trier 70 % des débris de CRD du segment du bâtiment

Intervenants visés :
- → Intervenants de la filière des débris de CRD

Matières visées :
- → Débris CRD

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	125 000 $

Coût total ($): **125 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du taux de récupération global des débris de CRD
- → Établissement d'un plan d'action concerté
- → Augmentation de la concertation avec les acteurs de la filière CRD

Indicateur de performance :
- → Nombre de rencontres annuelles entre les acteurs de la filière dans le cadre du mécanisme de concertation implanté
- → Nombre de mesures implantées permettant de réduire l'élimination des débris de CRD ou d'encourager leur réemploi

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 14

Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)

VOLET Recyclage - CRD

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 89 % des débris de CRD**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Aménager les écocentres pour favoriser le tri du gypse provenant des menus travaux de rénovation résidentielle.
- → Inciter les entrepreneurs à trier le gypse sur les chantiers (permis).
- → Appuyer la mise en place d'une tarification incitative dans les centres de tri de débris de CRD.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment
- → Responsabilisation des ICI

Intervenants visés :
- → Citoyens et entrepreneurs du secteur CRD

Matières visées :
- → Débris CRD

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	10 825 $

Coût total ($): **10 825 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x			

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter les quantités de gypse récupéré

Indicateur de performance :
- → Quantité en tonnes de gypse récupéré
- → Nombre de mesures incitatives mise en place pour favoriser le tri et la récupération du gypse

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 15 — Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement

VOLET: Recyclage - CRD

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer 89 % des débris de CRD**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Réaliser un portrait spécifique sur le potentiel de récupération du bois.
- → Faire connaître les filières de valorisation pour le bois non récupéré.
- → Réglementer afin d'interdire l'élimination du bois.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Valorisation
- → Bannissement du bois de l'élimination

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Résidus de bois

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	11 550 $

Coût total ($): **11 550 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
			x		

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter les quantités de bois non recyclable valorisé
- → Augmenter les quantités de bois recyclable récupéré

Indicateur de performance :
- → Nombre d'installations identifiées pour la récupération et le recyclage du bois
- → Quantité en tonnes de bois valorisé énergétiquement
- → Nombre de municipalités ayant implanté un règlement interdisant la présence du bois dans les ordures ménagères et les matières recyclables dédiées à la collecte sélective

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 16 — Optimiser les services offerts dans les écocentres

VOLET: Recyclage - Écocentre

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux :

Récupérer 89% des résidus CRD;
Récupérer en moyenne 51 % des autres matières résiduelles

Actions et moyens intermédiaires :

→ Identifier et évaluer les pistes d'optimisation du service (nombre et type d'installations, horaires, matières acceptées, zone de réemploi, écocentre mobile, etc.).
→ Réaménager les écocentres de façon à optimiser la gestion et le service.
→ Envisager l'accès aux ICI pour les RDD spécifiquement.
→ Favoriser l'uniformisation des services offerts en écocentres dans chacune des composantes.

Conformité - Exigences lignes directrices:

→ Réemploi
→ Bannissement du bois
→ Contribution à l'objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment
→ Contribution à l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et d'asphalte

Intervenants visés : → Citoyens et ICI

Matières visées : → Débris de CRD, RDD et autres résidus

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou Municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
5 440 200 $	3 808 457 $

Coût total ($): **9 248 657 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

→ Augmentation du taux de récupération global des résidus de CRD
→ Augmentation du taux de récupération des autres matières résiduelles reçues à l'écocentre

Indicateur de performance :

→ Quantité de matières résiduelles vouées au réemploi récupérées aux écocentres
→ Quantité en tonnes de débris de CRD récupérés aux écocentres
→ Nombre de visites annuelles d'ICI aux écocentres
→ Nombre de visites annuelles de citoyens aux écocentres

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 17 — Implanter un système de collecte des résidus encombrants

VOLET: Recyclage - Écocentre

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer en moyenne 51 % des autres matières résiduelles**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Évaluer la faisabilité d'instaurer une collecte municipale dédiée pour les résidus encombrants récupérables et de les acheminer dans les écocentres ou dans des centres de réemploi.
- → Faire connaître les organismes ou entreprises qui récupèrent ou mettent en valeur les résidus encombrants.
- → Favoriser le démantèlement des résidus encombrants pour favoriser leur récupération si aucun réemploi n'est possible.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Recyclage
- → Réemploi

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Résidus encombrants

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou Municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	2 538 971 $

Coût total ($): **2 538 971 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter le taux de récupération des résidus encombrants

Indicateur de performance :
- → Nombre de municipalités desservies par une collecte spéciale des résidus encombrants
- → Nombre de portes desservies pas une collecte spéciale des résidus encombrants
- → Quantité de résidus encombrants récupérés et valorisés

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 3

Mesure n ° 18

Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)

VOLET — Recyclage - Écocentre

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Récupérer en moyenne 51 % des autres matières résiduelles**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Réaliser un plan de communication.
- → S'assurer d'offrir suffisamment de points de dépôt pour les récupérer de façon sécuritaire, et les faire connaître davantage.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Information - Sensibilisation - Éducation
- → Autres formes de valorisation

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → RDD et autres résidus

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	644 850 $

Coût total ($): **644 850 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter le taux de récupération des RDD et des autres résidus

Indicateur de performance :
- → Nombre d'activités ou publications d'ISÉ sur l'élimination et la récupération des RDD
- → Nombre de citoyens visés par les activités ISÉ
- → Nombre de points de dépôt pour RDD et autres résidus

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 19

Doter le territoire d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)

VOLET — Valorisation - Matière organique

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62% des matières organiques**

Actions et moyens intermédiaires :

- → Développer des stratégies intégrées de gestion des matières organiques, incluant l'aménagement d'infrastructures locales.
- → Envisager la construction d'infrastructures de traitement des matières organiques (usine de biométhanisation, plate-forme de compostage ou autre).
- → Aménager une plate-forme de transbordement pour les résidus verts.
- → Évaluer les possibilités et les coûts de traitement dans des installations situées hors territoire.

Conformité - Exigences lignes directrices:

- → Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020
- → Valorisation des matières organiques
- → Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015

Intervenants visés : → Citoyens et ICI

Matières visées : → Matière organique

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
81 113 333 $	20 750 366 $

Coût total ($): **101 863 699 $**

Revenu et financement ($): **77 267 110 $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

- → Augmenter le taux de récupération des matières organiques
- → Augmenter la quantité de matières organiques valorisées sur le territoire de la CMQ

Indicateur de performance

- → Quantité en tonnes de matières organiques valorisées provenant du territoire de la CMQ

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 20

Implanter un service de collecte municipale et de tri des matières organiques sur l'ensemble du territoire (secteur résidentiel et ICI)

VOLET Valorisation - Matières organiques

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :

- → Évaluer la faisabilité technique et économique de divers scénarios, dont la collecte mécanisée par bac roulant ou par sac de couleur (tri optique dans les déchets)
- → Déterminer les besoins en équipements et les modalités de collecte nécessaires à l'optimisation du transport
- → Procéder à l'achat regroupé de contenants
- → Envisager une diminution de la fréquence de collecte des ordures

Conformité - Exigences lignes directrices:

- → Bannissements à l'élimination
- → Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
- → Valorisation des matières organiques

Intervenants visés : → Citoyens et ICI

Matières visées : → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
59 344 167 $	5 945 000 $

Coût total ($): **65 289 167 $**

Revenu et financement ($): **6 023 302 $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
				x	

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

- → Augmenter le taux de récupération des matières organiques
- → Augmenter la proportion de la population (résidentiel et ICI) dont les matières organiques sont collectées et triées sur le territoire la CMQ

Indicateur de performance :

- → Pourcentage de la population totale de la CMQ desservie par une collecte des matières organiques ou dont les matières organiques sont triées pour être valorisées
- → Quantité de matières organiques collectées sur le territoire de la CMQ ou quantité de matières organiques triées

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 6

Mesure n ° 21

Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques

VOLET Valorisation - Matières organiques

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Réaliser des études et transmettre les résultats aux intervenants concernés
- → Concevoir et diffuser des documents de présentation de projets à venir
- → Concevoir et diffuser une modélisation du Centre de biométhanisation de l'Agglomération de Québec (CBAQ).

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Bannissements à l'élimination
- → Information-Sensibilisation-Éducation

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
1 000 000 $	360 000 $

Coût total ($): **1 360 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation de la mobilisation des citoyens et des ICI vis-à-vis les efforts faits par la CMQ en gestion des matières résiduelles

Indicateur de performance
- → Nombre de publications et communications concernant la performance environnementale des infrastructures
- → Pourcentage atteint de la population par communication

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 3

Mesure n ° 22

Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques

VOLET — Valorisation - Matières organiques

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Recueillir des informations auprès des institutions, commerces et immeubles multilogements ainsi que rechercher des solutions aux contraintes de participation
- → Répertorier les initiatives existantes de gestion des matières organiques afin de diffuser les meilleures pratiques
- → Prendre connaissance des études sur les débouchés et poursuivre l'analyse des options
- → Favoriser la synergie entre les projets régionaux

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Information - Sensibilisation - Éducation
- → Valorisation des matières organiques

Intervenants visés :
- → CMQ, composantes et acteurs de la filière des matières organiques

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	400 000 $

Coût total ($): **400 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation de la concertation avec les acteurs de la filière des matières organiques
- → Améliorer les connaissances sur les meilleures pratiques de gestion des matières organiques

Indicateur de performance
- → Nombre de rencontres des acteurs de la filière dans le cadre du mécanisme de concertation
- → Nombre de rapports produits par la table de concertation sur les enjeux identifiés

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 3

Mesure n ° 23 — Organiser des campagnes annuelles d'ISÉ ciblées selon la clientèle

VOLET: Valorisation - Matières organiques

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :

- → Élaborer un plan de communication et assurer la diffusion d'outils de communications adaptés aux clientèles visées, ainsi que la récurrence des messages ciblés
- → Élaborer une campagne d'ISÉ à l'échelle de la CMQ pour divers types de générateurs, incluant des activités dans des écoles, l'organisation de visites d'installations de traitement des matières organiques, la publication de feuillet d'information, l'aide technique pour l'organisation dans les cuisines collectives ou restaurants, etc. et ce, en collaboration avec les OBNL

Conformité - Exigences lignes directrices:

- → Information - Sensibilisation - Éducation
- → Valorisation des matières organiques

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : CMQ

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	469 570 $

Coût total ($): **469 570 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

- → Distribution de matériel d'information - sensibilisation - éducation pour chaque type de générateur
- → Augmentation du taux de récupération global des matières organiques

Indicateur de performance :

- → Nombre d'activités ou publications d'information - sensibilisation - éducation sur la collecte et le tri des matières organiques
- → Nombre de citoyens et d'ICI directement visés par les activités de communication et d'ISÉ

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 24 — **Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation**

VOLET — Valorisation - Matières organiques

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Valoriser 62 % de la matière organique**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Analyser les meilleures pratiques et élaborer un système de tarification incitative
- → Encourager les efforts et les faire connaître
- → Concevoir et mettre en place des moyens de contrôle

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Information - Sensibilisation - Éducation
- → Collecte des matières organiques pour secteur résidentiel
- → Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015
- → Bannissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020

Intervenants visés :
- → Citoyens et ICI

Matières visées :
- → Matières organiques

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'exploitation
Montant	Montant
418 400 $	730 609 $

Coût total ($): **1 149 009 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
				x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation du taux de récupération global des matières organiques
- → Augmentation graduelle de la participation à la collecte des matières organiques

Indicateur de performance :
- → Nombre de mesures favorisant la participation à la collecte des matières organiques implantées
- → Taux de participation à la collecte des matières organiques

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 25

Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination

VOLET Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :

→ Identifier les meilleurs systèmes pour atteindre les performances environnementales attendues
→ Établir un budget et un échéancier des travaux à effectuer
→ Mettre en place des indicateurs de suivi environnemental
→ Faire connaître la performance environnementale des installations
→ Encourager l'implication des citoyens par l'entremise des comités de vigilance

Conformité - Exigences lignes directrices:

→ Évaluation de l'élimination

Intervenants visés : → CMQ, MRC, Ville de Québec et citoyens

Matières visées : → Toutes les matières

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : Ville de Québec

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	200 000 $

Coût total ($): **200 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
				x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

→ Augmentation la performance des installations d'élimination
→ Augmentation du soutien des citoyens et groupes d'intérêts au plan d'éimination de la CMQ

Indicateur de performance

→ Pourcentage d'avancement de l'implantation du plan d'amélioration continu
→ Établissement d'indicateurs de suivi environnemental et atteinte des objectifs fixés

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 4

Mesure n ° 26

Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales

VOLET Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Réduire de 893 kg/habitant/an à 602 kg/habitant/an la quantité de matières résiduelles éliminées**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Ajouter un traitement des oxydes d'azote à l'incinérateur.
- → Métalliser les fours de l'incinérateur.
- → Ajouter des brûleurs au gaz pour assurer un meilleur démarrage des fours.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Évaluation de l'élimination

Intervenants visés :
- → CMQ, Ville de Québec et citoyens

Matières visées :
- → Toutes les matières

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
7 200 000 $	9 900 000 $

Coût total ($): **17 100 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmentation de la performance environnementale des installations d'élimination

Indicateur de performance
- → Nombre de mesures d'amélioration de la performance implantées

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 6

Mesure n ° 27

Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination

VOLET Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Non applicable**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Privilégier l'utilisation de véhicules fonctionnant au gaz naturel.
- → Réviser et optimiser le transport des matières en provenance des écocentres.
- → Implanter une plate-forme municipale de transbordement multimatières.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Évaluation de l'élimination

Intervenants visés :
- → Citoyens

Matières visées :
- → Toutes les matières

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
2 100 000 $	

Coût total ($): **2 100 000 $**

Revenu et financement ($): **1 666 667 $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Diminution des nuisances et des impacts environnementaux liés au transport et à la collecte des ordures ménagères

Indicateur de performance
- → Nombre de mesures d'atténuation implantées
- → Quantités de GES produits par le transport et la collecte des ordures ménagères
- → Niveau de bruit engendré par le transport et la collecte des ordures ménagères

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 28

Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique

VOLET Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Non applicable**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Cesser l'incinération des boues.
- → Identifier et mettre en place les équipements nécessaires à la valorisation énergétique.
- → Valoriser la vapeur générée par l'incinérateur.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Valorisation des matières organiques

Intervenants visés :
- → CMQ, Ville de Québec et citoyens

Matières visées :
- → Toutes les matières résiduelles

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	350 000 $

Coût total ($): **350 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
		x			

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter la performance environnementale et énergétique de l'incinérateur de la CMQ

Indicateur de performance
- → Nombre de critères de performance établis
- → Nombre d'équipements implantés
- → Performance énergétique de l'incinérateur

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 2

Mesure n ° 29 — Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues

VOLET: Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux :

Récupérer 70 % des matières recyclables

Valoriser 62% des matières organiques

Actions et moyens intermédiaires :

→ Élaborer et adopter des règlements interdisant l'élimination de certaines matières résiduelles.

→ Inclure dans les contrats de collecte des mesures de suivi et de contrôle de la réglementation en vigueur.

Conformité - Exigences lignes directrices:

→ Bannissement du papier et carton

→ Bannissement des matières organiques putrescibles

→ Contribution à l'objectif national de recycler 60 % de la matière organique putrescible pour 2015

→ Contribution à l'objectif national de recycler 70% du papier, carton, verre, métal et plastique

Intervenants visés :

→ Citoyens et ICI

Matières visées :

→ Matières recyclables et boues

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure :

MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
	50 500 $

Coût total ($): **50 500 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
	x				x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :

→ Augmentation du taux de récupération global des matières recyclables

→ Augmentation du taux global de récupération des boues de fosses septiques

Indicateur de performance

→ Nombre de municipalités ayant implanté un règlement interdisant l'élimination des matières recyclables

→ Nombre de suivis de l'application de la réglementation effectués par municipalité

→ Nombre de municipalités ayant implanté un programme de collecte et de valorisation des boues de fosses septiques

PLAN D'ACTION 2016-2021
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ORIENTATION 5

Mesure n ° 30

Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PMGMR

VOLET Élimination

DESCRIPTION DE LA MESURE

Objectifs régionaux : **Non applicable**

Actions et moyens intermédiaires :
- → Garantir la disponibilité financière pour l'entretien adéquat des équipements.
- → Systématiser l'implantation de plans d'entretien préventif.
- → Procéder aux travaux d'entretien nécessaires.

Conformité - Exigences lignes directrices:
- → Évaluation de l'élimination

Intervenants visés :
- → CMQ, Ville de Québec et citoyens

Matières visées :
- → Toutes les matières résiduelles

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE

Responsable de la mesure : MRC ou municipalité

Coûts - budget prévisionnel (± 30 %):

Coût d'immobilisation	Coût d'opération
Montant	Montant
25 000 000 $	

Coût total ($): **25 000 000 $**

Revenu et financement ($): **- $**

Séquence de mise en œuvre :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
x	x	x	x	x	x

SUIVI DE LA MESURE

Résultats attendus :
- → Augmenter et maintenir la performance des installations de valorisation et d'élimination des matières

Indicateur de performance :
- → Pourcentage d'avancement de l'implantation du programme de maintien et d'entretien des installations de traitement et d'élimination des matières résiduelles